PRIX-O-PORC
Base indice 100 au Kg

	Lundi 20 mars		Semaine dernière	
Au Québec	1,2289	$	1,3061	$
En Ontario	1,1613	$	1,2462	$

Gleptosil

LA TERRE DE CHEZ-NOUS
Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique
Volume 60, numéro 6 — Longueuil, 23 mars 1989 DEUX CAHIERS — 44 PAGES Port payé à Montréal

LA TERRE DE CHEZ NOUS A SOIXANTE ANS

À l'occasion du soixantième anniversaire de La Terre de chez nous, nous évoquerons au cours de l'année les principaux événements qui, année après année, ont influencé la vie des producteurs agricoles. On soulignera au besoin, les circonstances qui les entourent.

Comme nos lecteurs et lectrices peuvent le constater La Terre offre cette semaine une nouvelle présentation graphique. Petite cure de rajeunissement pour une publication qui se veut plus que jamais au service de tous les producteurs et productrices agricoles.

pp. 4-6

GATT

De sombres menaces

Le GATT pourrait imposer dès avril un gel de tous les «obstacles au commerce». Ce qui toucherait les subventions à l'exportation et le soutien à la production interne des pays concernés. Ce gel vise le contrôle des importations. Aucun gouvernement concerné ne pourrait resserrer les restrictions pour réduire le niveau des importations de produits agricoles.

Cela inquiète grandement plusieurs catégories de producteurs, dont les aviculteurs. Ces derniers se voient imposer un nouveau délai au contrôle des importations d'oeufs d'incubation et de poussins. Le Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles lancent un cri d'alarme pour que le fédéral apporte des changements au système d'importation de poulets.

Les producteurs de lait se sentent eux aussi concernés. Cela amène certains d'entre eux à prendre une retraite anticipée par crainte d'une baisse prochaine du prix des quotas.

Les horticulteurs de leur côté appréhendent l'abolition graduelle sur dix ans des tarifs douaniers pendant notre saison de production.

pp. 2-3-24

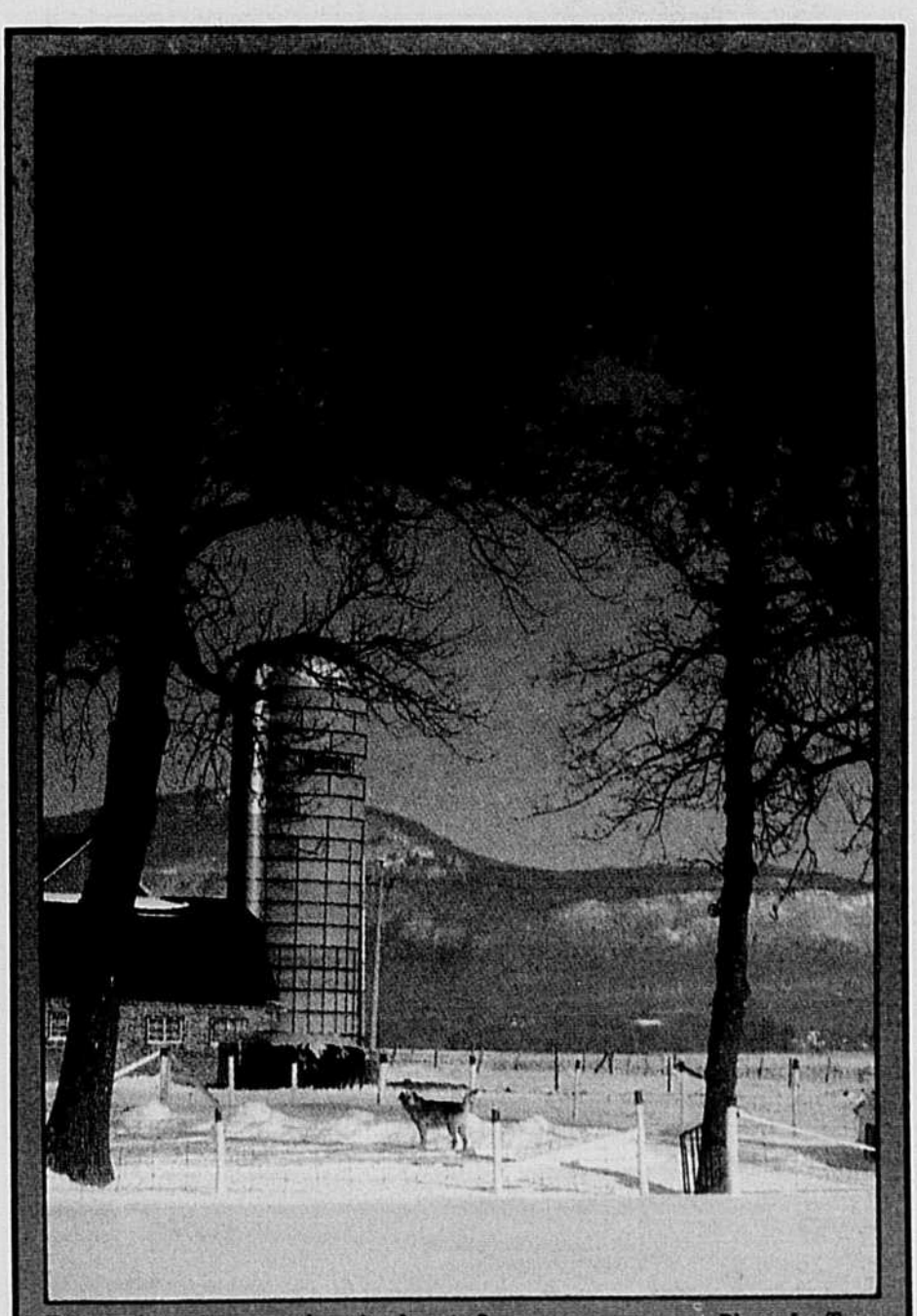

Beau printemps, quand reviendras-tu? *Photo La Terre*

Relève

Déçus de n'avoir pu obtenir la part de quota normalement accordée par la Fédération des producteurs de lait, trois jeunes producteurs demandent à la Régie de réviser cette décision.

p. 26

Revenu

La meilleure performance du secteur agro-alimentaire au Québec revient à la restauration qui a connu une hausse de 10 % de son chiffre d'affaires. Les producteurs ont été moins chanceux avec une baisse de revenu net.

p. 21

Lisiers

Le fumier prend beaucoup de place dans le quotidien des éleveurs. Le produit liquide, qu'on appelle lisier, nécessite lui aussi un traitement particulier. On vous présente les résultats d'un colloque tenu à St-Hyacinthe sur la question.

p. 25

En Abitibi

Les producteurs laitiers de cette région n'ont pu s'entendre sur un pool régional du transport laitier. Ils ont accepté un statu quo pour deux ans. Ils s'entendent cependant contre l'entreposage et l'incinération de BCP.

p. 32

Lait

Le carton utilisé pour la fabrication des contenants destinés au lait ne sera plus blanchi au chlore. De ce fait, on ne devrait plus y trouver la moindre trace de dioxine et de furane pouvant affecter la qualité du produit.

p. 8

Aux États-Unis

Les innovations technologiques en production animale provoqueront une hausse sensible de la production laitière aux États-Unis. Sans programme de limitation, cette production pourrait être dramatique.

p. 27

Pisciculteurs

Les pisciculteurs réaffirment leur volonté d'être toujours reconnus comme producteurs agricoles avec tous les privilèges qui se rattachent à ce statut.

p. 3

Actualité 2-3-7
Chronique syndicale 27
Classées.....11-19
Marchés 20
MAPAQ 30-31

GATT

Un gel à court terme des obstacles au commerce?

André Belzile

Le GATT pourrait imposer dès le début d'avril un gel de tous les «obstacles au commerce». Puis on pourrait négocier une réduction du soutien qu'on qualifie de «substantielle et progressive». Ce serait la base qu'auraient acceptée la Communauté économique européenne (CEE) et les États-Unis pour la reprise des négociations du GATT au début du mois prochain.

Un déblocage

Rappelons que la réunion de mi-parcours des négociations du GATT tenue en décembre dernier à Montréal s'était terminée sur un quasi-échec. L'intransigeance de la CEE et des États-Unis sur la question agricole avait provoqué un blocage complet des négociations. Certains pays tiers avaient refusé de signer les ententes conclues au cours de la session sur les autres sujets tant que le dossier agricole ne progresserait pas.

Le directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel, avait donc été mandaté de trouver un terrain d'entente entre toutes les parties concernées. La reprise des négociations formelles avait alors été fixée pour le début d'avril. Le compromis mis au point par M. Dunkel serait actuellement discuté dans les différentes capitales nationales. Et lors de la prochaine session du GATT, les 4 et 5 avril, les discussions reprendraient sur cette base.

Une stratégie à court terme

Les seules informations qui circulent actuellement proviennent d'une organisation agricole américaine qui a bénéficié d'une fuite. Elles n'ont donc pas été confirmées jusqu'à maintenant. Donc les négociations du GATT sur les questions agricoles reprendraient le mois prochain sur la base suivante.

À long terme, on parle d'une réduction substantielle et progressive de tous les obstacles au commerce. Cela voudrait dire une réduction du soutien aux exportations mais aussi à la production interne et une diminution des barrières à l'accès au marché comme les quotas d'importation par exemple. Mais il ne semble pas y avoir pour l'instant d'échéancier prévu pour ces réductions.

À court terme, les propositions semblent plus précises et plus radicales. À partir du 1er avril, tous les pays s'entendraient sur un gel des mesures qui affectent le commerce. Et on mettrait en place un comité de surveillance pour s'assurer que tout le monde se conforme à ce gel.

Les trois types de mesures directement concernées sont les barrières au commerce, les subventions à l'exportation et le soutien à la production interne. Donc aucun gouvernement ne pourrait resserrer les restrictions ou les mesures qui ont pour effet de réduire encore davantage le niveau des importations de produits agricoles dans le pays. On s'entendrait pour calculer les importations sur la base d'une période de référence comprenant les 2 ou 3 dernières années.

Ce gel vise bien entendu le contrôle des importations. Si on ne peut restreindre encore plus les importations, on ne peut surtout pas ajouter de nouveaux produits sur la liste des importations contrôlées. Mais il ne serait pas non plus question de mettre en place de nouvelles règles sanitaires ou de contraintes d'emballage par exemple.

On gèlerait aussi les subventions à l'exportation au niveau moyen des années de référence. Enfin, tout le soutien interne à l'agriculture serait aussi gelé. C'est-à-dire que seraient touchées des mesures comme les prix basés sur les coûts de production (le lait de transformation, les oeufs de consommation...), les paiements de soutien (programme spécial sur les grains, éventuellement la stabilisation...), les taux de prêts (une mesure surtout utilisée aux États-Unis).

Si ces mesures entrent en vigueur, la période de référence choisie pour fixer le niveau acceptable de restrictions ou de subventions sera cruciale. En effet, surtout pour les subventions, la guerre que se sont livrée la CEE et les États-Unis a gonflé énormément les budgets de soutien agricole; l'inclusion ou la non-inclusion de ces sommes dans le calcul de la base de référence produirait une situation toute différente.

Cette base de discussion ne plaira sûrement pas aux organisations agricoles présentes à Montréal en décembre dernier. Elles sont plutôt favorables à l'intervention de l'État en agriculture par les moyens adaptés à chaque pays (prix de soutien, stabilisation, gestion des approvisionnements...).

ÉVÉNEMENTS À VENIR

28 mars, 19 h 30, soirée d'information sur les pluies acides avec M. André Bélisle, président de l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides, salle communautaire, **Frampton**.

29 mars, 19 h 30, conférence «L'histoire du Centre d'insémination artificielle du Québec» organisée conjointement par le Centre muséologique régional de St-Hyacinthe et l'UPA de St-Hyacinthe, amphithéâtre de l'ITA, **St-Hyacinthe** (Inf. (514) 773-6022 ou 773-8760).

29 mars, 20 h 00, soirée d'information sur les pluies acides avec M. André Bélisle, président de l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides, salle paroissiale (sous-sol de l'église), **Ste-Clotilde-de-Beauce**.

1er avril, 9 h 30 à 15 h 30, journée de conférences sur la gestion des fumiers, liquides et solides et sur le compostage organisée par le Centre de développement d'agrobiologie du Québec, au grand auditorium du cégep, **Victoriaville** (Inf. (819) 358-5839).

1er avril, forum pour l'emploi, région Lanaudière, **Joliette** (Inf. (514) 755-1575).

1er avril, 14 h 00, réunion de formation du Syndicat des agriculteurs biologiques de St-Jean-Valleyfield, **endroit à déterminer** (Inf. (514) 459-4576).

OEUFS D'INCUBATION — CONTRÔLE DES IMPORTATIONS

Nouveau revers

Isabelle Paradis

Après des années d'espoir et d'efforts, les producteurs d'oeufs d'incubation craignent maintenant le pire, et pas seulement pour leur production, mais aussi pour l'ensemble de l'industrie avicole canadienne. Après avoir rempli toutes les exigences demandées, les producteurs se voient encore imposer un nouveau délai au contrôle des importations des oeufs d'incubation et de poussins, délai qui risquerait cette fois d'être fatal.

Pour ceux qui ont suivi de près les nombreuses négociations dans ce domaine, toute l'attitude du fédéral dans ce dossier semble démontrer que les politiciens commencent déjà à oublier leurs promesses électorales en affichant un net manque de volonté politique à défendre l'avenir des systèmes canadiens de gestion de l'offre.

Depuis un an et demi, l'Office de commercialisation des oeufs d'incubation répond systématiquement à toutes les exigences, posées par le ministère du Commerce extérieur pour arriver à faire inclure leur produit sur la liste des importations contrôlées. Théoriquement donc, le fédéral n'a plus d'argument pour refuser la demande. Mais voilà que, la semaine dernière, alors qu'on s'attendait enfin à voir déboucher le dossier, le ministère de l'Agriculture décide de ne pas décréter l'ordonnance attendue, mais de suivre la recommandation du Conseil national de commercialisation des produits agricoles et de procéder par ce qu'on appelle une «Prépublication» dans la Gazette officielle. Pourtant, l'Office dispose des appuis officiels de la très grande majorité des producteurs et intervenants (couvoirs, Offices et ministères provinciaux).

Cette procédure, qui risque fort d'être suivie d'audiences publiques, représente donc des délais additionnels. Cette attitude est d'autant plus inquiétante que l'UPA apprenait presque simultanément, qu'à l'approche de la reprise des négociations du GATT au début d'avril, les États-Unis et la CEE tentent un rapprochement qui comporterait, entre autres, un gel *à compter du 1er avril* des restrictions à l'importation (voir article ci-contre). Autant dire, signale l'UPA dans sa lettre au ministre fédéral Mazankowski, qu'il n'y aura jamais de contrôle des importations dans ce secteur.

Dans un ultime effort pour convaincre le ministre fédéral de l'Agriculture, les producteurs canadiens d'oeufs d'incubation ont personnellement appelé leurs députés fédéraux et le bureau du Ministre, la semaine dernière, pour lui demander d'intervenir immédiatement et d'accorder à l'Office national les pouvoirs additionnels qui lui permettraient d'obtenir le contrôle des importations. Ils sont d'autant plus furieux que la dernière exigence du ministère des Affaires extérieures leur a paru tout à fait utile et révélatrice de la mauvaise foi du gouvernement dans ce dossier. On demandait à l'Office, qui s'est d'ailleurs conformé, de contrôler les mouvements interprovinciaux des poussins entre les provinces membres et les non-membres, mouvement qui ne représente que 0,08 % de la production canadienne.

L'AFFAIRE CUNI-QUÉBEC

L'UPA ne rétracte rien

Louise St-Pierre

L'action en dommages et intérêts de 3 millions de dollars intentée au début du mois de mars par *Les distributions Cuni-Québec inc.* contre l'*Union des producteurs agricoles* n'a pas impressionné son président Jacques Proulx.

Dans un récent communiqué de presse, M. Proulx a déclaré qu'il était exclu que l'Union fasse quelque rétractation que ce soit, comme l'avait demandé cette entreprise qui met en marché de la volaille et du lapin sous la marque «O'Grain».

Les propriétaires de Cuni-Québec reprochent à l'Union d'avoir mené une campagne de salissage à l'égard de leurs produits par l'entremise des différents médias d'information. Ils estiment que ce dénigrement a eu des effets négatifs sur leurs affaires. Ils avaient d'ailleurs demandé à l'Union de se rétracter publiquement.

Mais ce qui semble étonner — pour ne pas dire amuser — le président de l'Union dans la poursuite des propriétaires de Cuni-Québec, c'est qu'ils font état, en long et en large, d'une grande quantité d'articles de presse parus au lendemain de la mise en garde du 16 février dernier que l'Union lançait à l'intention des consommateurs. «Il est incroyable que l'on veuille nous imputer un rôle qu'on ne peut avoir auprès des médias: c'est-à-dire, leur imposer le contenu de leurs écrits ou de leurs dires!»

Loin de se rétracter, l'Union a réaffirmé qu'il est déplaisant qu'une entreprise puisse étirer les faits, prétendre à des critères de qualité non homologués pour attirer les consommateurs.

«Nos producteurs de poulets ou de lapins ne veulent pas être associés à de tels procédés. Car l'intérêt même des producteurs c'est la vérité, claire et nette. Nous tenons à maintenir le climat de confiance entre producteurs et consommateurs. Et ce genre de situation risque d'affecter gravement cette confiance», de conclure M. Proulx.

En conférence de presse — le 10 mars — Cuni-Québec a admis que ses volailles et lapins sont nourris comme ceux qu'on dit industriels... sauf qu'ils sont vendus aux consommateurs 30 % plus cher. «O'Grain» n'est qu'une marque de commerce, avait-on alors admis.

Les pisciculteurs tiennent à leur statut de producteur agricole

Victor Larivière

NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL — Depuis deux ans, les pisciculteurs craignaient que leur secteur qui relève actuellement du MAPAQ ne soit transféré aux pêcheries. Leur appréhension n'est pas entièrement dissipée même après une confirmation écrite du sous-ministre Ghislain Leblond à l'effet que la pisciculture continuera à relever du MAPAQ. En assemblée annuelle de leur syndicat, samedi dernier, une quarantaine d'entre eux ont réaffirmé leur volonté d'être toujours reconnus comme producteurs agricoles avec tous les privilèges qui se rattachent à ce statut.

Certains pisciculteurs éprouvent toujours des difficultés à obtenir du crédit agricole et ceux qui y parviennent doivent attendre jusqu'à deux ans. En faisant référence aux producteurs de chevaux et à ceux d'animaux à fourrure qui reçoivent facilement des prêts de l'Office du crédit agricole, les pisciculteurs pensent qu'ils devraient jouir des mêmes avantages que ces petites productions. On trouve anormal que le programme d'aide à l'implantation des pisciculteurs n'ait été accessible jusqu'à maintenant qu'à ceux qui produiront 55 tonnes de poisson et plus.

Avec leur statut de producteur agricole, les pisciculteurs peuvent actuellement obtenir un remboursement substantiel des taxes municipales et n'ont plus à payer la taxe de vente de 9 % pour ce qui se rapporte à leur production. Plusieurs éprouvent cependant des difficultés pour l'obtention de marge de crédit auprès des institutions bancaires.

Augmentation de la contribution

Le Syndicat des pisciculteurs du Québec a accumulé au cours des années un déficit important de 54 000 $. À chaque assemblée annuelle, on reportait toujours les décisions qui auraient pu corriger la situation. Alors que la contribution annuelle au plan conjoint n'était que de 60 $ et cela depuis plusieurs années, les délégués en assemblée annuelle décidaient très majoritairement en fin de semaine de porter cette contribution à 250 $ par année à partir de janvier 1990.

Auparavant, ceux qui faisaient différentes productions piscicoles (oeufs, alevins, poissons de table) devaient payer plus d'une fois 60 $. Cette contrainte sera abolie avec la nouvelle contribution unique de 250 $ et devrait faciliter le travail de collection. On prévoit ainsi régler d'ici six à sept ans le déficit accumulé, en autant qu'on ira récupérer les arrérages de paiement qui semblent assez nombreux.

Pisciculteur ou aquiculteur?

Des démarches entreprises auprès des producteurs de saumons et de moules, par le président réélu du syndicat, Florent Beaulieu, laissent présager que ces producteurs en eau salée se sentent plus près des pisciculteurs en eau douce que des pêcheurs et souhaiteraient se joindre à leur syndicat. Un premier pas dans ce sens a été franchi au cours de l'assemblée annuelle, puisqu'on a modifié les règlements du syndicat en ajoutant aux sept administrateurs actuels un représentant des producteurs de saumon. On pense éventuellement qu'un producteur de moules pourrait aussi joindre les rangs du conseil d'administration. Ce changement pourrait vouloir dire qu'on parlera peut-être un jour d'aquiculteur plutôt que de pisciculteur.

Recherche en aquiculture

Michel Pageau, du MAPAQ, est venu présenter aux pisciculteurs les premières ébauches d'un projet de centre de recherche en aquiculture en eau douce. Les travaux d'élaboration du projet en sont encore à la phase de conception et devraient se terminer d'ici deux mois avant d'être présentés aux hautes instances du MAPAQ pour approbation.

Ce projet a suscité un grand intérêt parmi les délégués à l'assemblée. Ceux-ci ont voté une résolution appuyant unanimement le projet. Ils ont cependant pris la peine de réclamer que cet éventuel centre de recherche ne vienne pas compétitionner les pisciculteurs sur les marchés. Ils veulent en outre qu'un représentant délégué par le syndicat siège au conseil d'administration du centre.

Code d'éthique et permis

Actuellement, les pisciculteurs doivent payer un permis de 50 $ au MLCP pour les étangs de pêche. Certains croient que ce permis devrait être aboli. D'autres pensent que cet argent devrait servir pour exercer une surveillance adéquate auprès des propriétaires d'étang qui ne respectent pas les normes du Ministère. On a donc voté pour qu'un sévère code d'éthique s'applique pour tous les producteurs.

On dénonce aussi une pratique, semble-t-il assez courante au MLCP, de distribution d'alevins, à partir des piscicultures gouvernementales, aux associations de chasse et pêche. On trouve cette façon de faire déloyale par rapport aux pisciculteurs privés.

Le syndicat propose de faire légaliser la commercialisation de la truite mouchetée en vivier. On sait aussi que les pisciculteurs viennent d'obtenir, après 22 ans de lutte, la commercialisation de l'omble de fontaine et du saumon d'élevage. Le règlement de vente sera prêt pour la première semaine d'avril et au début de juin le syndicat procédera au lancement de son logo.

PLUIES ACIDES

Projet de loi américain

Une vaste coalition formée de 140 membres de la Chambre des représentants du Congrès américain a présenté, la semaine dernière, un projet de loi pour réduire les émissions polluantes à l'origine des pluies acides. Le ministre canadien de l'Environnement, Lucien Bouchard, s'est déclaré satisfait des mesures contenues dans ce projet.

Le projet de loi en question propose de réduire de 10 millions de tonnes les émissions de dioxyde de soufre pour 1998 et de quatre millions de tonnes les émissions d'oxyde d'azote. Le Canada souhaitait que les Américains réduisent leurs émissions de 50 %; l'objectif proposé est maintenant de 40 %. Si le projet de loi était adopté, les Américains seraient désormais en retard de quatre ans par rapport aux objectifs canadiens, lesquels prévoient une diminution de 50 % pour 1994.

D'après ce projet de loi, chaque État américain serait responsable de ses propres programmes d'assainissement de l'air et pourrait décider des moyens à retenir pour atteindre les objectifs. Les programmes seraient financés, en partie, par une taxe imposée aux consommateurs, de l'ordre de 35 ¢ à 50 ¢ par mois. Les États qui ne respecteraient pas les objectifs se verraient imposer des pénalités financières.

Même si cette coalition est plus importante en nombre que celles qui se sont manifestées dans ce secteur, au cours des dernières années, on s'attend néanmoins à de vives oppositions de la part des représentants des États du Midwest d'où proviennent les émissions.

I.P.

L'horticulture au Canada: plusieurs menaces en vue

Victor Larivière

OTTAWA — «Jamais depuis la fondation du Conseil canadien de l'horticulture (CCH), il y a 67 ans, nous avons fait face à autant de problèmes. Nous devons prendre le contrôle de notre avenir, parler pour nous-mêmes, défendre nos intérêts, sinon d'autres le feront à notre place». Ainsi s'exprimait le président sortant du CCH, L.D. Hannigar, devant la centaine de délégués du secteur horticole venant de huit provinces du pays (Terre-Neuve et la Saskatchewan étant absents) réunis en assemblée annuelle la semaine dernière.

Alors qu'on avait connu depuis quelques années une hausse croissante de la consommation des fruits et des légumes et qu'on les associait avec une saine alimentation, voilà que plusieurs sonnettes d'alarme viennent de jeter des doutes sur l'inocuité de ces aliments frais. On a plusieurs fois parlé, pendant les trois jours de délibération, de l'embargo imposé sur les raisins du Chili, des conséquences néfastes d'une enquête américaine sur l'utilisation du Alar dans les vergers.

L'inocuité des aliments: la question de l'heure

Les horticulteurs canadiens sont conscients, comme l'ensemble des consommateurs, que l'inocuité des aliments est en train de devenir la question de l'heure. Ils entendent s'impliquer davantage dans la qualité des aliments avec le support d'Agriculture Canada.

D'ici un an, le gouvernement fédéral s'engage à faire une révision de tous les pesticides utilisés au pays, annonçait Jean-Jacques Noreau, sous-ministre à Agriculture Canada. Ce dernier invitait les producteurs à être vigilants avec l'utilisation des pesticides: il y va de la confiance de la population dans la qualité des aliments, ajoutait-il.

Dans le but de protéger leur marché, les délégués au CCH demandent à Ottawa d'être beaucoup plus sévère dans le contrôle et l'inspection des aliments, autant ceux qui sont importés que ceux qui sont produits ici. Les horticulteurs canadiens font le pari que la qualité des fruits et légumes cultivés chez nous est supérieure à celle de la plupart des autres pays qui exportent sur nos marchés.

Les producteurs exhortent à nouveau le gouvernement canadien pour qu'il accentue davantage la recherche sur de nouveaux produits de contrôle dans les cultures maraîchères et fruitières. Ils réclament la prohibition des étiquettes «produit naturel», «produit organique», «exempt de résidu» qu'on retrouve sur certains aliments. Selon eux, les programmes de certification actuels ne sont pas fiables puisqu'ils sont l'affaire de laboratoires indépendants qui n'ont pas été approuvés par le gouvernement fédéral.

On passe à l'offensive

Le Conseil canadien de l'horticulture n'entend pas rester inactif au cours de la prochaine année dans cette épineuse question de l'inocuité des aliments. On informera les consommateurs sur les perceptions de sécurité et de salubrité que l'on peut avoir. On travaillera étroitement avec les différents ministères impliqués dans l'homologation des pesticides ainsi qu'avec l'industrie pour s'assurer d'une utilisation sécuritaire des produits. Des campagnes de sensibilisation cherchant à démontrer que nos aliments sont sains s'adresseront à des groupes cibles de professionnels de l'alimentation et de la santé et aussi aux médias. Le CCH a déjà engagé un consultant, Agriculture Canada a donné son accord au programme et on a débloqué des fonds pour démarrer cette vaste campagne d'information.

L'Accord de libre-échange inquiète les horticulteurs

L'entente sur le commerce bilatéral signé en début d'année avec les États-Unis suscite des inquiétudes chez les producteurs de fruits et légumes du pays. On ne sait pas encore si l'accord sera bénéfique ou non et on appréhende quelque peu l'abolition graduelle sur dix ans des tarifs douaniers pendant notre saison de production.

La question des subventions a refait surface cette année au CCH. On demande donc aux deux gouvernements de s'entendre sur une définition commune du mot subvention, pour éviter dans l'avenir les problèmes de compétition déloyale dont on a accusé parfois le Canada.

Avec les autres organisations agricoles du pays, on établira une liste des différentes subventions offertes pour l'ensemble des productions et on comparera cette aide avec celle de nos voisins américains.

Jacques Proulx

L'ÉDITORIAL

La Terre de chez nous a soixante ans

Depuis soixante ans, semaine après semaine, ***La Terre de chez nous*** *informe nos gens. Parce qu'elle s'adresse ainsi à l'ensemble des producteurs et productrices agricoles et non à l'un ou l'autre des groupes spécialisés qui composent l'Union des producteurs agricoles, elle contribue largement à développer l'unité syndicale.*

Notre façon de prendre des décisions, basée sur la mise en commun de nos préoccupations, de nos connaissances et de nos expériences, implique que chacun d'entre nous reçoive la même information sur tous les sujets. Si jamais, ***La Terre*** *cesse d'être la vitrine des événements qui nous concernent tous, si jamais elle cesse d'être le canal privilégié de nos communications avec les producteurs, si jamais elle cesse d'être l'intermédiaire naturel auquel on songe quand il s'agit d'informer ou d'être informé, l'Union toute entière en souffrira, car un élément indispensable de son fonctionnement démocratique aura été remis en question.*

D'où l'importance de ne pas céder à la tentation de la contourner au premier obstacle venu. D'où l'importance de ne pas créer en parallèle un système d'information axé sur des préoccupations trop spécifiques. D'où l'importance de travailler constamment à l'amélioration et à la consolidation de ***La Terre*** *en respectant sa nature propre, à savoir son caractère journalistique.*

Nous aurons au cours des mois qui viennent à nous interroger sur nos attitudes et nos pratiques actuelles. Nous aurons à préciser de façon encore plus claire les normes journalistiques. Nous aurons à déterminer comment et à quelles conditions les producteurs et productrices (membres ou dirigeants) peuvent communiquer avec les lecteurs de ***La Terre****. Nous aurons aussi à nous interroger sur l'avenir des publications dites spécialisées.*

Ce ne sera pas la première fois que notre mouvement syndical aura eu à débattre de ces questions. Parce qu'il n'a pas cherché dans le passé à les éviter, il dispose aujourd'hui d'un outil, telle ***La Terre****, que plusieurs organismes lui envient. Le traitement journalistique, retenu par la direction de l'UPA, assure en effet à* ***La Terre*** *le haut degré de crédibilité dont elle jouit auprès de ses lecteurs. En bout de piste, cette crédibilité profite également aux diverses fédérations et aux producteurs, dans la mesure où l'impression positive, qui surnage généralement à la lecture des comptes rendus de leurs activités, n'est pas le fruit de la propagande mais le résultat des faits rapportés à leur sujet, semaine après semaine.*

La Terre *a soixante ans. Elle se présente cette semaine avec un petit air rajeuni qui symbolise bien sa capacité à s'adapter à de nouvelles situations. Elle est prête à relever de nouveaux défis. Nous devrons, en tant que producteurs et dirigeants, l'aider en ce sens, dans le plus grand respect de l'autonomie dont elle a besoin pour informer adéquatement les artisans de l'agro-alimentaire québécois.*

Quand l'albumine se fait collante

Yvan Loubier

Tout être sensé sait qu'il y a des limites à ce qu'on se joue trop longtemps de lui sous le couvert de discussions sérieuses et de promesses multiples. Il réagit en conséquence lorsqu'il a «sa claque», comme on dit. Je suppose que ce doit être actuellement le cas pour les producteurs d'oeufs d'incubation de poulets à chair.

Il y aura bientôt sept ans que les producteurs canadiens travaillent d'arrache-pied pour mettre en place une agence nationale efficace avec des contrôles aux frontières permis en vertu de l'article XI du GATT.

Depuis septembre 1987 notamment, toutes les conditions requises par la loi ont été réunies par l'Office canadien des oeufs d'incubation pour contingenter les importations. Ces importations des États-Unis ont atteint à certaines périodes jusqu'à 20 % du marché canadien.

De plus, tous les intervenants, à quelques exceptions marginales près, ont approuvé par voie démocratique les démarches de l'Office canadien en ce sens. Mais le gouvernement fédéral a usé de tous les prétextes possibles pour retarder l'imposition des contingents.

Avant octobre 1987, il fallait attendre de voir si les dispositions de l'Accord préliminaire de libre-échange avec les États-Unis nous permettait encore de nous prévaloir de l'article XI. À la sortie du texte préliminaire qui ne contenait aucune référence explicite à l'article XI, il fallait, au dire du gouvernement, que les producteurs attendent l'Accord final.

L'Accord final devait être rendu public en décembre 1987 et consacrait le droit pour le Canada de recourir à l'article XI, consécration aidée sans aucun doute par les énormes pressions des producteurs québécois.

Rien ne devait plus, en théorie du moins, empêcher la mise en place des contingents...

Mais entre la théorie et la logique d'une part, la pratique et la politique d'autre part, il y a souvent une malencontreuse marge. Le fédéral devait demander un délai supplémentaire pour réfléchir davantage à la question.

Pendant ce temps, l'UPA pressait le gouvernement de démontrer sa volonté politique d'appliquer l'article XI du GATT au cas concret des oeufs d'incubation. De démontrer, autremen dit, que le Canada malgré la signature de l'entente canado-américaine de libre-échange disposait encore de suffisamment de souveraineté face aux États-Unis pour mettre en place des mesures et des politiques en matière agricole. Rien n'y fit!

Quelques semaines plus tard au contraire, le gouvernement fédéral par l'entremise de son ministre du Commerce extérieur trouvait encore une fois un prétexte pour ralentir la procédure. Il exigeait de l'Office qu'elle rallie la Colombie britannique au plan national.

La Colombie britannique adhérait à ce plan en octobre 1988, après de nombreuses discussions et pressions de toutes parts y compris de la part du ministre canadien de l'Agriculture auprès du Premier ministre de cette province.

Fin octobre 1988, le ministère fédéral du Commerce extérieur acceptait «sous condition» l'établissement des contingents d'importation. La condition, la dernière selon les hauts fonctionnaires, consistait à contrôler les mouvements interprovinciaux de poussins de poulets à chair en provenance des provinces non réglementées par l'Office (Maritimes et Saskatchewan). Malgré l'aspect quasi ridicule de la demande puisque, tenez-vous bien, ce mouvement interprovincial ne représente que 0,08 % de la production canadienne, l'Office décidait quand même de retrousser ses manches.

Parallèlement aux démarches de l'Office, la campagne électorale fédérale conduisait à une pluie de promesses des politiciens sur l'imminence de l'établissement des contrôles à la frontière.

Enfin, en février dernier par la détermination des producteurs et un blitz extraordinaire auprès de tous les intervenants pour obtenir leurs assentiments, tout était en place pour contrôler ce mouvement interprovincial.

La semaine dernière les producteurs apprenaient qu'ils n'étaient pas au bout de leur peine. Agriculture Canada signifiait qu'avant d'imposer des contrôles à l'importation il fallait pré-publier les modifications réglementaires du mandat de l'Office canadien concernant les mouvements interprovinciaux de poussins. Un délai de 30 à 90 jours découle de cette procédure à laquelle il ne faut pas exclure la tenue d'interminables audiences publiques.

Il n'y a qu'un mot pour qualifier cette nouvelle requête non nécessaire à la mise en place des contingents, RIDICULE.

Toutes les conditions ont été démocratiquement remplies par l'Office. Les consultations que l'on veut reprendre ont été faites et ont conduit à l'assentiment général sur le plan canadien. Tout ce qu'il faut pour appliquer l'article XI est aussi rassemblé, alors que cherche-t-on? Où veut-on en venir? Manquerait-on de courage politique pour avouer aux producteurs canadiens que la marchandise ne peut être livrée à cause du libre-échange ou des discussions du GATT, en particulier le grand compromis récent entre la CEE et les États-Unis comprenant un gel des mesures de restrictions au commerce?

Le gouvernement canadien connaît certainement comme vous la teneur précise de ce rapprochement entre la CEE et les États-Unis et y répond drôlement bien dans le cas des oeufs d'incubation. Il n'y a que cela et rien d'autre qui justifie l'attitude du gouvernement canadien. Quand aura-t-on le courage de dévoiler avec transparence les dessous de toute cette affaire rocambolesque.

OPINION RURALE

Réflexion pour les maraîchers

Le comité exécutif du Syndicat des agricultrices Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine en prenant connaissance de l'article concernant le «virage» biologique de l'UPA se dit peiné de l'attitude et de la demande de plusieurs producteurs maraîchers lors de leur assemblée.

On comprend mal que les maraîchers présents à cette assemblée demandent à l'UPA de cesser de promouvoir l'agriculture biologique et de consacrer plus d'efforts à l'agriculture traditionnelle qui représente le gagne-pain de la très grande majorité des producteurs.

Si on reprend l'appellation «agriculture traditionnelle» on sera peut-être d'accord que c'est l'agriculture que pratiquait nos grands-parents. Qu'on aille les questionner, ils en auront long à raconter. Ils nous diraient comment eux ils s'y prenaient et pourquoi ils le faisaient. Ils oseraient peut-être nous dire que l'agriculture que l'on pratique est une agriculture «dite moderne» mais combien néfaste sur la vie de nos sols, sur la qualité de nos vies. En empoisonnant nos sols, année après année, nous finirons par nous empoisonner nous-mêmes.

Actuellement les bulletins de nouvelles tant à la radio, qu'à la télévision, tant par des articles dans diverses revues nous informent sur les problèmes de la couche d'ozone, sur les problèmes de l'environnement, sur les polluants, sur les problèmes de santé, sur la qualité des produits consommables et consommés, sur les conséquences du manque de conscience.

Nous regrettons que les voix de producteurs soient éteintes par d'autres producteurs. Il y a de quoi se questionner. Il est grandement temps de réaliser que tous ces problèmes concernent tout le monde sur la planète. C'est nous qui l'habitons aujourd'hui et ce sont nos enfants qui continueront de l'habiter demain.

L'UPA n'a-t-elle pas le devoir de représenter tous les producteurs agricoles du Québec. Demander la rétractation ou la démission de Pierre Gaudet indique clairement qu'on a oublié au cours des années de se questionner sur l'évolution de l'agriculture.

Se regarder et s'écouter entre producteur c'est s'enrichir. Reconnaître des erreurs et s'appliquer à trouver d'autres avenues n'a jamais été considéré dans d'autres domaines comme des actions futiles et sans importance. Au contraire, c'est faire preuve de maturité, c'est faire place à l'amélioration devenue essentielle. Il vaut mieux prendre le temps d'écouter ceux qui semblent dérangeants chez nous, si on veut s'éviter d'être dérangés par d'autres pays qui depuis plusieurs années s'acharnent à promouvoir l'agriculture biologique. De toutes parts on s'efforce davantage à faire connaître les bienfaits de consommer un bon produit, tant au point de vue goût, conservation et impact sur la santé.

Nous nous plaisons à croire que cette attitude réactionnaire est sûrement due à un manque de temps de la part des producteurs à s'arrêter pour se permettre de réfléchir sur la situation actuelle. L'endettement, la rentabilité des grosses fermes sont des facteurs tellement présents, qu'il n'y a comme plus de place à une révision de nos approches culturales.

Si des producteurs se sont portés à la défense de Pierre Gaudet c'est qu'eux-mêmes constatent que l'approche biologique prend de plus en plus d'importance chez les producteurs et chez les consommateurs.

Mettons-nous vite ensemble, concertons nos efforts pour ne pas être dépassés.

Gisèle Lacroix
Le Syndicat des agricultrices de la Gaspésie

Pour les ruchers

Suite à votre article sur les ravages des ruchers, il est possible de prévenir ou guérir de l'acariose en utilisant des papiers fumigènes à base de chlorobenzilate. Le traitement doit être répété huit fois à une semaine d'intervalle. Lu pour tous dans «La conduite du rucher» de E. Bertrand.

Roger Doucet
Longueuil

CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC
1-800-463-5060
(sans frais)

TRIBUNE DES PRÉSIDENTS

Les Coopératives poursuivent-elles le même objectif que les producteurs?

Présentement, les producteurs de lait sont confrontés entre eux suite à l'entente de libre-échange et les négociations du GATT.

Le plan conjoint cherche d'un côté à conserver la sécurité acquise pour tous les producteurs.

Les Coopératives de l'autre, cherchent à acquérir d'autres marchés extérieurs pour rentabiliser leurs usines de transformation. Quelques-unes n'hésitent pas à déclarer publiquement que le prix du lait payé aux producteurs est trop élevé et que les plans conjoints ont trop de pouvoir.

Comme producteur laitier je ne peux pas accepter que des dirigeants de coopératives, producteurs laitiers comme moi, fassent de telles affirmations.

Je ne peux pas accepter non plus les déclarations d'un employé de Coopérative, monsieur Raynald Charest, directeur général d'Agropur, dans la revue Canadien de février 1989.

Ce dernier constate d'abord que le prix payé aux producteurs laitiers canadiens est actuellement 25 % plus élevé qu'aux États-Unis. À long terme, ces prix devraient s'équilibrer selon lui et les échanges entre les deux pays deviendront ainsi plus équitables.

Finalement et je cite: «Avec un écart plus normal, nous serons très heureux de nous offrir un marché si imposant.»

Ce dernier s'asseoit sur la chaise du propriétaire d'une entreprise québécoise qui déplore ne pas pouvoir actuellement s'offrir le marché américain parce que le prix de sa matière première est trop élevé.

Est-ce que c'est moi qui obtiens un prix trop élevé pour mon lait ou le producteur laitier américain qui obtient un prix trop bas? Quel prix monsieur Charest peut-il assurer qu'il nous paiera notre lait quand nos Coopératives se seront offert le marché américain?

Ce dernier a complètement oublié, ou ne veut pas se rappeler, les raisons fondamentales qui ont poussé les producteurs laitiers canadiens à s'opposer farouchement au libre-échange.

Par nos Coopératives, nous voulions demeurer maîtres de notre produit jusqu'aux étapes de la transformation et la distribution.

Faudrait-il regretter aujourd'hui de les avoir autant développées?

Personnellement je suis convaincu que non. Cependant, il est grand temps que les sociétaires réfléchissent et se concertent afin de rappeler à l'ordre certaines personnes qui dirigent leur Coopérative comme s'il s'agissait d'une véritable multinationale sans tenir compte de l'intérêt de ses propriétaires, les producteurs agricoles.

À nous tous de s'assurer que nous conservons bien en main la destinée de la commercialisation de notre lait. Je puis vous assurer que je ne ménagerai aucun effort pour tenter de rapprocher tous les intervenants. Je suis convaincu que c'est une démarche nécessaire et des plus importantes plutôt que de chercher des solutions dans des contestations légales et juridiques interminables et des plus ruineuses pour tous.

Nous avons tous avantage à nous rappeler le travail qui a été accompli depuis la fondation de la première Coopérative et la mise en place du premier plan conjoint. Je n'ai pas l'intention de recommencer. Nous avons donné au syndicalisme agricole et à la Coopérative des rôles spécifiques et complémentaires.

Tous les producteurs laitiers du Québec doivent s'assurer que ces deux organismes jouent pleinement leur rôle. Ils ne doivent pas hésiter à rappeler rapidement à l'ordre les personnes qui cherchent l'affrontement et la discorde.

Le libre-échange et les négociations du GATT remettent en question les fondements mêmes de l'agriculture québécoise.

Nous avons besoin de toutes nos ressources pour traverser avec succès cette période critique pour notre avenir.

Le syndicalisme et la Coopérative ne doivent avoir qu'un seul objectif: travailler dans l'intérêt des producteurs agricoles auxquels ils appartiennent.

Rolland Allard, président
Fédération de l'UPA
de Lévis-Bellechasse

LA TERRE DE CHEZ-NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929

éditeur
L'Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530

Directeur: Hugues BELZILE
Rédacteur en chef: André CHARBONNEAU
Rédacteur en chef adjoint responsable des périodiques spécialisés: Jean SAVARD
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Directeur de la publicité: Réjean POULIOT
Représentants publicitaires:
Christian GUINARD, Réal LOISEAU, Robert BISSONNETTE
Représentant hors Québec: Joseph-D. GAGNON
Tél. Toronto (416) 363-0522
Responsable du tirage:
Micheline COURCHESNE
Administration:
Jocelyne GAREAU
Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, 19 $; 2 ans, 32 $; 3 ans, 40 $
Chèque ou mandat à l'ordre de ***La Terre de chez nous*** *et adressé au:*
Service du tirage
La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

Biotechnica Canada

"Nous mettons en marché la biotechnologie agricole"

Super-Foin® **Super-Sile®**

Le vainqueur des intempéries.

Épargnez du temps avec Super-Foin.
Super-Foin vous permet de «presser dur» (jusqu'à 25 % d'humidité).
- pressez plus tôt après la coupe
- les intempéries sont souvent vaincues
- pressez même avant que la rosée sèche — vous obtiendrez plus de balles en une journée
- réduit la perte de feuilles et épargne de la protéine
- bonne couleur verte
- foin plus savoureux

Les bactéries sélectionnées de Super-Foin:
- inhibent les moisissures
- réduisent la poussière
- réduisent l'échauffement dans la balle
- fiables
- non corrosives

Super-Foin est un produit fiable et naturel.
Super-Foin conserve la protéine.
Super-Foin est facile d'application et non corrosif.

Utilisez Super-Sile pour votre ensilage de luzerne, de maïs, de graminées, d'orge et de maïs-grain humide.

SILO OU EN MEULE...

Améliore la valeur nutritive de l'ensilage.
Améliore le goût.
Maintient la fraîcheur et facilite la manipulation.
Une fermentation rapide, froide réduit les pertes d'éléments nutritifs.

disponible à : Semican Atlantic Inc.
353, RANG 10
PLESSISVILLE QC.
CANADA G6L 2Y2
(819) 362 - 6759

Biotechnica Canada
6815 - 8 Street NE
Calgary, Alberta T2E 7H7
(403) 295-0383

Régie des assurances agricoles du Québec

AVIS

LOI SUR L'ASSURANCE-RÉCOLTE (L.R.Q., chapitre A-30)

— Programme d'assurance du tabac à cigare et à pipe.

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1989, les prix unitaires et les taux de cotisation et d'escompte suivants:

SECTION I
PRIX UNITAIRES

	$/kilogramme		
	Option 1	Option 2	Option 3
Tabac à cigare	3,15	2,52	1,89
Tabac à pipe	3,97	3,18	2,38

SECTION II
TAUX DE COTISATION
(applicables à la valeur assurée pour le tabac à cigare et le tabac à pipe)

— pour les nouveaux assurés: 3,50 %
— pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
0,00-0,10	3,35	3,25	3,15	3,05	2,95	2,85	2,74	2,63	2,52	2,41
0,11-0,25	3,39	3,36	3,28	3,20	3,12	3,04	2,95	2,85	2,75	2,65
0,26-0,50	3,44	3,40	3,37	3,30	3,25	3,20	3,15	3,10	3,04	2,98
0,51-0,75	3,50	3,49	3,48	3,47	3,46	3,45	3,44	3,43	3,42	3,41
0,76-1,00	3,80	3,82	3,84	3,86	3,88	3,90	3,92	3,94	3,96	3,98
1,01-1,25	4,10	4,14	4,18	4,22	4,26	4,30	4,34	4,38	4,44	4,50
1,26-2,00	4,50	4,62	4,74	4,86	4,98	5,10	5,25	5,40	5,55	5,70
2,01-3,00	4,90	5,10	5,30	5,50	5,70	5,90	6,22	6,54	6,86	7,18
3,01-4,00	5,40	5,80	6,20	6,60	7,00	7,40	8,00	8,60	9,20	9,80
4,01-5,50	6,00	6,60	7,20	7,80	8,40	9,00	9,95	10,90	11,85	12,80
5,51-7,00	6,70	7,30	7,90	8,50	9,10	10,10	11,05	12,00	12,95	13,90
7,01 et +	7,40	8,00	8,60	9,20	10,20	11,15	12,10	13,05	14,00	15,45

Indice de perte	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans
0,00-0,10	2,30	2,19	2,07	1,95	1,83	1,71	1,59	1,47	1,35
0,11-0,25	2,55	2,45	2,35	2,25	2,15	2,05	1,95	1,85	1,75
0,26-0,50	2,92	2,86	2,80	2,74	2,68	2,62	2,56	2,50	2,44
0,51-0,75	3,40	3,39	3,38	3,37	3,36	3,35	3,34	3,33	3,32
0,76-1,00	4,00	4,02	4,04	4,06	4,08	4,10	4,12	4,14	4,16
1,01-1,25	4,56	4,62	4,68	4,74	4,80	4,86	4,92	4,98	5,04
1,26-2,00	5,85	6,08	6,31	6,54	6,77	7,00	7,23	7,46	7,69
2,01-3,00	7,50	8,00	8,50	9,00	9,50	10,00	10,50	11,00	11,50
3,01-4,00	10,40	11,32	12,24	13,16	14,08	15,00	15,92	16,84	17,76
4,01-5,50	13,75	15,20	16,65	18,10	19,55	21,00	22,45	23,90	25,35
5,51-7,00	15,35	16,80	18,25	19,70	21,15	22,60	24,05	25,50	26,95
7,01 et +	16,90	18,35	19,80	21,25	22,70	24,15	25,65	27,05	28,45

NOTES:
Lorsque l'assuré a souscrit antérieurement à ce programme d'assurance on multipliera le montant de cotisation payable par celui-ci, par l'un ou l'autre des facteurs suivants:

1° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986, 1987 et 1988: 0,84;

2° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1987 et 1988: 0,88;

3° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986 et 1988: 0,88;

4° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986 et 1987: 0,92;

5° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1988: 0,92;

6° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1986 ou 1987: 0,96.

SECTION III
TAUX D'ESCOMPTE

Un escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque l'assuré signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Le taux d'escompte est fonction de la date à laquelle est encaissable le chèque couvrant le montant de cotisation exigible:

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 28 février 1989: 6 %;

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 31 mars 1989: 3 %.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Jean-Marc Lafrance, secrétaire

La Terre de chez nous a soixante ans

À l'occasion du soixantième anniversaire de *La Terre de chez nous*, nous évoquerons, au cours de l'année qui vient, les principaux événements qui, année après année, ont influencé la vie des producteurs agricoles, en soulignant au besoin, comme ci-dessous les circonstances qui les entourent.

André Charbonneau

1929

Contexte politique

Le Parti libéral est au pouvoir à Québec depuis 30 ans, sans interruption. Le premier ministre Alexandre Taschereau occupe ce poste depuis huit ans. Aux élections générales de 1927, son parti a remporté 77 sièges sur 85. Camilien Houde est maire de Montréal, depuis le 2 avril 1928.

Contexte économique

Le 24 octobre 1929, la Bourse de New York s'ouvre dans une atmosphère de panique. En deux heures, 16 millions de titres sont mis en vente à n'importe quel prix. Par exemple, les actions de Chrysler Corp. tombent de 135 $ à 5 $, Pont de Nemours de 231 $ à 22 $. Mais la vraie catastrophe survint le 29, alors que les pertes boursières représentèrent deux fois plus d'argent que n'en possédait le pays tout entier, soit 50 milliards de dollars. Certains commencent à considérer le retour à la terre comme l'unique solution.

Pourtant, en agriculture, la crise avait débuté trois ans plus tôt. Dès 1926, en effet, on enregistrait une baisse des prix agricoles consécutive à des récoltes exceptionnelles et à un déplacement de la demande, jusque-là centrée sur les céréales, vers les produits carnés et laitiers. Aux États-Unis, en particulier, cette baisse affecta durement les fermiers qui s'étaient endettés pour se recycler.

Contexte religieux

Le clergé est au sommet de sa puissance. Le nombre total de religieux des deux sexes a triplé depuis 1901. Le cardinal Raymond-Marie Rouleau siège à Québec, alors que Mgr Paul Bruchési est archevêque de Montréal depuis 1897 et Georges Courchesne, évêque de Rimouski. Dans la lettre d'approbation, datée du 8 mai 1928 et publiée dans le numéro-programme de *La Terre*, les évêques écrivent notamment: «Nous supposons que la direction de votre association catholique restera aux mains des catholiques et que le contrôle doctrinal de vos délibérations et de vos décisions sera assuré à l'aumônier».

Événements agricoles

Le 15 février: publication du numéro-programme de *La Terre de chez nous*.
Le 6 mars: numéro 1 du volume 1 de *La Terre*.
Le 1er mai: Léonide Perron remplace J. Ed. Caron au poste de ministre de l'Agriculture du Québec.
Le 22 mai: L'Union catholique des cultivateurs prend position en faveur des Caisses populaires mais contre les politiques fédérales de crédit agricole, à cause d'un taux d'intérêt jugé déraisonnable.
Le 21 août: la récolte dans l'Ouest ne dépassera pas 375 000 000 de boisseaux comparativement à 700 000 000, un an plus tôt. Au Québec, toutefois, elle est très satisfaisante.
Le 28 août: création de la Coopérative acéricole de Plessisville.
Le 2 octobre: les producteurs de l'Association des producteurs de lait de la province de Québec s'engagent à ne pas livrer de lait en bas de 32 sous le gallon. Ils font la grève.
Mi-octobre: entrée en opération du Comptoir Coopératif Inc. de l'UCC, à Montréal, pour la vente d'animaux vivants.

Crise économique: la grève du lait fait chou blanc

Le 30 octobre: remodelage et rajeunissement de la Coopérative Fédérée.
Le 20 novembre: 5e congrès annuel de l'UCC. Décisions: — création d'unions diocésaines; — réorganisation des cercles d'étude; — fondation de syndicats coopératifs.
Le 27 novembre: enquête sur le coût de production du lait: entre 20 et 37 sous le gallon.
Le 18 décembre: hommage à la mémoire de J. Noé Ponton, décédé, premier promoteur de la création de l'association agricole, devenue l'UCC, et rédacteur de ses premiers statuts.

AVIS DE CONVOCATION

À tous les producteurs visés par le Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec.

Avis est par la présente donné que la Fédération des producteurs de lait du Québec tiendra son ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE aux dates, heure et endroit suivants:

DATES: 12 et 13 avril 1989
HEURE: 10 h 00
ENDROIT: Auberge des Seigneurs
1200, Daniel-Johnson
Saint-Hyacinthe

À cette assemblée les délégués seront appelés à voter:
— une modification au «Règlement sur la contribution spéciale pour la publicité des producteurs de lait» pour porter cette contribution de 0,65 $ par hectolitre à 0,67 $ par hectolitre;
— une modification ou le remplacement au «Règlement sur la division en groupe des producteurs de lait».

L'ordre du jour comportera également les rapports sur l'administration du plan conjoint pour l'année 1988 et notamment l'approbation des états financiers et du rapport annuel et la nomination d'un vérificateur.
La Fédération compte sur votre présence.
Henri Dorval
secrétaire
Longueuil, le 15 mars 1989

PERSPECTIVES AGRICOLES AU QUÉBEC

Le revenu net est en baisse

Après une baisse en 1988, le revenu net agricole devrait diminuer encore en 1989. Pourtant les revenus bruts de la majorité des secteurs augmenteront, principalement à cause de hausse de prix alors que les volumes de production seront à peu près stables. Seul le secteur de la production de viande bovine pourrait subir une baisse de volume.

C'est donc la hausse des dépenses des entreprises agricoles qui provoquera une baisse du revenu net. Les deux postes de dépenses les plus gravement affectés seront les dépenses d'intérêt et les achats de céréales. À cause d'une tendance inflationniste, surtout sensible dans le sud de l'Ontario, la Banque du Canada maintient actuellement les taux d'intérêt à un niveau relativement élevé. Et on prévoit que cette tendance se maintiendra au moins pour les six premiers mois de l'année 1989.

Du côté des céréales, la sécheresse de l'an dernier continuera de se faire sentir sur les prix au moins jusqu'à la prochaine récolte. Les prix des aliments du bétail devraient se maintenir à un niveau assez élevé une bonne partie de l'année. Donc le revenu net des entreprises impliquées en production animale sera très affecté par les prix des aliments et les taux d'intérêt sur les marges de crédit.

* * *

Les orientations du ministre

C'est le ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, qui a prononcé la première conférence de la journée sur les perspectives agricoles. Il en a profité pour exprimer ses vues sur l'agriculture québécoise. Il faut que l'industrie agricole de la province tente de répondre aux besoins exprimés par les consommateurs: cela veut dire, entre autres, des produits exempts de résidus de pesticides ou de médicaments pour certains.

Il faudra apprendre à produire de façon plus écologique. Les producteurs agricoles québécois devront aussi faire face à une concurrence accrue. Il faudra donc conserver certaines politiques de protection du revenu. Mais les pressions internationales contre les programmes de soutien des agriculteurs amèneront le gouvernement du Québec à mettre en place des «interventions plus subtiles, voilées même» selon le ministre Pagé.

Enfin, le Ministère tendra à développer des programmes agricoles adaptés aux besoins spécifiques des régions périphériques.

* * *

Des négociations difficiles

Selon le sous-ministre adjoint aux Affaires économiques, industrielles et commerciales, Jean-Yves Lavoie, 1989 sera une année charnière. Le secteur de la production agricole subira probablement une seconde baisse de son revenu net en deux ans. En même temps, le secteur de la transformation devra s'adapter à un marché nord-américain où la concurrence sera plus vive à cause du Traité de libre-échange.

Dans le même temps, on tente au niveau canadien de réformer l'ensemble des politiques agricoles. On pense, entre autres, à la stabilisation des céréales, à la Loi sur le transport des céréales (Nid-de-Corbeau) et au découplage. Cela pourrait amener une baisse du montant de soutien fédéral accordé aux agriculteurs du Québec.

Et selon M. Lavoie, les négociations du GATT amènent tous les gouvernements à réviser leurs programmes de soutien aux agriculteurs. Le Québec pourrait donc subir des pressions des autres provinces pour diminuer son soutien.

La seule solution repose donc sur une concertation entre les producteurs agricoles et les transformateurs, selon le sous-ministre. «Il faut en arriver à un partage équitable des profits et de la croissance entre ces deux secteurs.»

* * *

L'agriculture a un problème d'image

Selon Alain Dubuc, éditorialiste au journal La Presse, l'agriculture souffre d'un problème d'image dans la population québécoise. En effet, quand on entend parler d'agriculture dans les grands médias d'information, c'est soit qu'il y a un acquis à défendre soit qu'on veut présenter la réussite personnelle d'un individu.

Mais est-ce qu'un agriculteur est un dirigeant de PME dans un secteur dynamique ou bien un syndiqué qui tente de protéger ses acquis? On parle aussi de ferme familiale et d'importance du secteur agro-alimentaire dans l'économie canadienne et québécoise. Encore là le message est ambigu selon Alain Dubuc. L'agriculture est-elle une grosse industrie ou bien un secteur qui défend un mode de vie?

En plus, en caricaturant un peu, Alain Dubuc prétendait que les consommateurs québécois voulaient des produits peu dispendieux, québécois sans qu'on soit obligé de subventionner les agriculteurs qui doivent en revanche protéger l'environnement.

Tout un contrat pour ceux qui s'occupent de l'image de l'agriculture dans les médias!

A.B.

PETITES NOUVELLES

Information sur l'entreposage des céréales

Agriculteurs, pompiers et exploitants de silos à céréales ne voudront sans doute pas se passer du nouveau guide d'entreposage des aliments produit par Agriculture Canada. En plus de présenter, dans un style clair, des informations sur les conditions de conservation convenant aux grains et aux produits céréaliers les plus divers, le guide indique aux entreposeurs d'aliments comment prévenir, détecter et combattre la détérioration et l'échauffement, et aux agriculteurs comment lutter contre les incendies dans diverses occasions.

La radio agricole mondiale

Des conseils faciles à suivre sur les techniques agricoles aident des millions d'agriculteurs des pays en développement à accroître leur production. Ces renseignements leur sont transmis par le réseau radiophonique agricole des pays en développement, dont le siège social est à Toronto et qui envoie des enregistrements et des textes d'émissions à des stations de radio d'une centaine de pays. Exemples de techniques recommandées: couvrir de boue les tas de fumier pour éviter les pertes d'azote et enrichir de compost les étangs à poisson pour développer la végétation.

KUHN

Votre Concessionnaire Kuhn Est:

Alma
J.B. Maltais Ltee.
Amos
Services Agricoles Fortier Inc.
Coaticook
J.M. Chagnon Inc.
Deschambault
Machinerie L.S. Inc.
Granby
R. Viens Equipment Inc.
La Guadeloupe
Garage Oscar Brochu Inc.
Lorrainville
Garage J.G. Neveu Inc.
Louiseville
Machinerie Patrice Ltee.
Lyster
Barage E. Boissonneault Inc.
Marieville
Equipement Boucher Inc.
Mont-Laurier
F. Constantineau & Fils Inc.
Poularies
Machinerie Horticole d'Abitibi
Rougement
Les Equipements Agricoles J.P. Rathe Inc.
Sabrevois
Equipement Guillet Inc.
Ste-Brigitte des Saults
Bertrand Benoit Inc.
St-Clet
H. Farand & Fils Ltee.
St-Cuthbert
P.A. Houle Inc.
St-Guillaume
Machinerie C & H Inc.
St-Hermas
J. Rene Lafond Inc.
St-Isidore
Emile Larochelle Inc.
Ste-Marie
Faucher & Faucher Inc.
Ste-Martine
Les Equipements Lazure & Riendeau Inc.
Upton
Les Equipements A. Phaneuf Inc.
Varennes
Rene Riendeau 1986 Inc.
Warwick
Champoux Machineries Inc.
Wottori
Les Equipements Proulx & Raiche Inc.

Conditionneur A Peigne

Conditionneur A Rouleaux De Caoutchouc

A votre choix: L'exclusif conditionneur Kuhn avec peigne et doigts ou le meilleur systeme a rouleaux

CONDITIONNEUR A PEIGNE ET DOIGTS
- 20 positions de conditionnement
- Conditionnement uniforme et sans arrets

CONDITIONNEUR A ROULEAUX
- Meilleur concept de rouleaux
- Pour tout genre de recolte, de la luzerne au sudex

Caracteristiques des faucheuses Kuhn
- Largeurs de travail:
  FC200 Modèle Porte (3 points)
  6'7" – 2m
  FC250 Modèle Traine
  8'2" – 2,50m
  FC300 Modèle Traine
  9'9" – 3,00m
- Attelage regulier: Changement rapide sans outils de 540 A 1000 t/mn sur prise de force

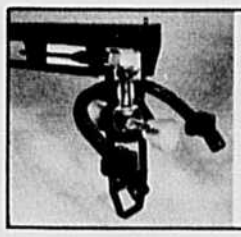

Exclusif: Sur attelage Girodyne changement rapide sans outils 540 a 1000 t/mn sur prise de force
L'unique attelage Girodyne Kuhn vous permet de manoeuvrer dans tous les coins ou endroits difficiles sans problèmes.

KUHN

LA FILIERE KUHN

G. Paquette Agriculture Inc., 2620 Chemin Plamondon, C.P. 510, Ste-Madeleine, Quebec, JOH 1SO (514) 795-3339

Lait nouvelles

Louise St-Pierre

Des contenants de carton plus propres

Dès le 10 avril, le carton utilisé pour la fabrication des contenants destinés à la commercialisation du lait produit au Québec ne sera plus blanchi au chlore. De ce fait, on ne devrait plus y trouver la moindre trace de dioxine et de furanne pouvant affecter la qualité du lait.

Une récente étude du Dr Albert Nantel aurait mis en lumière des risques toxicologiques potentiels pour les consommateurs âgés de 0 à 5 ans que peut causer ce procédé de fabrication des contenants de carton. Aussi, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur les produits agricoles, le ministre Michel Pagé a décidé d'imposer une norme plus sévère à ce niveau.

L'automne dernier, une étude du gouvernement fédéral avait mis en évidence la présence de ces traces dans le lait commercialisé au Canada en carton blanchi au chlore. Au lendemain de la parution de cette information, l'*Association canadienne des pâtes et papiers* avait pris l'engagement de modifier ce procédé de fabrication des contenants de carton dans un délai de 18 mois.

* * *

Pas de changement de prix

L'*Office de mise en marché du lait de l'Ontario* a récemment décidé de maintenir à 54,51 l'hectolitre le prix du lait de classe I payé aux producteurs. Et ce, malgré l'augmentation du coût des aliments du bétail imputable à la sécheresse de l'été dernier. L'Office a jugé que cette augmentation n'était pas suffisante pour justifier une hausse du prix du lait. On réévaluera cette question au milieu de l'été prochain.

Au Québec — depuis le 15 juillet 1988 — le prix du lait de classe I est 52,96 $ l'hectolitre.

* * *

Le Mercure qualité totale 89 à NUTRINOR

Pour une deuxième année consécutive, *Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean* remporte le «Mercure de la qualité totale, section PME» que décerne la *Chambre de commerce du Québec*. Ce prix est remis à l'entreprise qui s'est distinguée par une gestion de la qualité généralisée à tous les niveaux de l'entreprise.

Nutrinor est la propriété de 900 sociétaires de cette région du Québec. Cette coopérative compte 150 emplbyés qui travaillent aux usines de Chambord, Jonquière et Normandin.

* * *

Une vache comparable à une chèvre

Un économiste soviétique a récemment affirmé que la vache soviétique produit à peine plus de lait qu'une chèvre américaine. Pour expliquer ce fait, il prétend que son pays a perdu la technologie permettant d'obtenir un blé de qualité. En raison de ce problème majeur, le blé russe ne peut être utilisé pour faire du pain. Ce pourquoi on le donnerait massivement comme nourriture au bétail, d'où la baisse de la production du lait des vaches russes!

* * *

Des nouveaux venus

Le conseil d'administration du *Centre d'insémination artificielle du Québec* compte trois nouveaux administrateurs. Il s'agit de MM. Guy Charbonneau, de Ste-Anne-des-Plaines, J. Alain Laroche, de St-Albert de Warwick et Rosaire Mongrain, de Saint-Félix-de-Valois. C'est par décret que le ministre Michel Pagé a nommé ces trois éleveurs qui émanent de la structure des CAB.

* * *

Paiement du lait/ composants multiples

Le système de paiement du lait en fonction de ses composants multiples sera implanté le 1er août 1991 par l'*Office de mise en marché du lait de l'Ontario*. La demande du marché est la raison première évoquée pour justifier cette décision. Le consommateur d'aujourd'hui recherche des produits sans matière grasse ou à faible teneur pour remplacer quelques-uns des aliments laitiers traditionnels.

Sur le plan national, la *Fédération canadienne des producteurs de lait* a fixé 1995 comme échéance pour l'implantation de ce type de paiement à la grandeur du pays.

* * *

Un nouveau programme Ayrshire

Pour promouvoir l'élevage Ayrshire, un nouveau programme d'accès à des sujets pur sang vient d'être mis en place à l'intention des jeunes producteurs, et ce, pour trois ans.

Parmi les principales conditions posées pour bénéficier de ce programme, on retrouve les suivantes: être agriculteur, ne pas être déjà membre d'un club Ayrshire ou être membre propriétaire de sujets croisés, se porter acquéreur durant la même année d'au moins 5 femelles Ayrshire pur sang, etc. Pour en connaître davantage sur ce programme, il suffit de prendre contact avec la Société Ayrshire du Québec; son siège social se trouve à St-Agapit.

* * *

De nouveaux permis

Les fromages de spécialité sont définitivement à la mode! À preuve, la *Régie des marchés agricoles du Québec* a émis récemment un permis autorisant la *Fromagerie Clément inc.* de Saint-Damase à fabriquer du fromage de type quark. Cette entreprise fabrique déjà du yogourt, des fromages ricotta, bleu, camembert, brie, triple crème, etc.

Une entreprise de Bromptonville, les *Aliments en Transit-Estrie inc.* a également obtenu le permis nécessaire pour fabriquer des entremets glacés, des sorbets et des glaces.

* * *

La même invitation aux Ontariens

Constatant que les livraisons de lait du mois d'août 88 à janvier 89 dépassaient de 2,1 % le total de celles réalisées pendant le même six mois de l'année laitière précédente, l'*Office de mise en marché du lait de l'Ontario* a lancé aux producteurs de cette province une invitation similaire à celle que la *Fédération des producteurs de lait du Québec* faisait à ses producteurs.

«Les producteurs devraient revoir attentivement l'utilisation jusqu'à ce jour de leur quota de mise en marché (...). Pour éviter de payer le prélèvement d'excédent de quota, l'Office conseille aux producteurs de viser 100 % de leur quota», peut-on lire dans la dernière édition du mensuel de cet organisme.

* * *

Le centre du Québec encore seul

Outre l'assemblée annuelle du *Syndicat des producteurs de lait du centre du Québec* qui l'a fort majoritairement adoptée, la suggestion du 40 %-60 % a été rejetée par les producteurs des six autres régions qui avaient tenu leur rencontre annuelle avant le 20 mars.

Plus de 300 producteurs étaient présents à l'assemblée annuelle de ce syndicat. La résolution adoptée demande que «les règlements de la *Fédération des producteurs de lait du Québec* soient modifiés afin de limiter l'achat de quota de consommation par le système centralisé à 40 % du quota détenu.»

PETITES NOUVELLES

On n'a plus les biscuits qu'on avait

(ASP) Quatre des principaux fabricants américains de biscuits et de céréales ont récemment modifié la composition de leurs produits. Cette décision fait suite à une croisade menée par un avocat de 66 ans qui a dépensé deux millions de dollars pour mettre le public en garde contre le type d'huiles végétales qu'utilisaient ces fabricants d'aliments. Ceux-ci recouraient en effet volontiers à des huiles tropicales (noix de coco, amandine, palme) dont la proportion très élevée de gras saturés (jusqu'à 92 %) accroît le taux de cholestérol dans le sang, un facteur important des maladies du système cardio-vasculaire. L'avantage de ces huiles tropicales est de ne pas transmettre de goût ou de texture graisseuse aux aliments. Devant la pression des consommateurs, les fabricants ont donc commencé à renoncer à ces huiles pour les remplacer par un mélange d'huiles de soja, de maïs ou de coton, dont la proportion de gras saturé varie de 13 à 27 %.

Agressivité et santé

(ASP) Les personnes agressives, cyniques ou hostiles envers leur entourage sont plus souvent que d'autres victimes de problèmes de santé, particulièrement de problèmes cardiaques. L'agressivité a longtemps été associée à des désordres de la santé. On croyait que l'impatience et l'esprit de compétition que manifestent ces personnes mettaient leur corps à plus rude épreuve. Or une recherche menée en Californie vient de démontrer que la plus forte incidence de maladies provient plutôt de l'attitude que ces personnes entretiennent vis-à-vis de leur santé. Elles auraient tendance à avoir un esprit cynique qui leur fait douter des bienfaits de meilleures habitudes de vie. Ces personnes mangent mal, boivent plus, conduisent vite, ne font pas d'exercice, etc. C'est cette attitude de «je m'en foutisme» davantage que leur profil psychologique, qui nuit à leur santé.

PULVÉRISATEUR M-S INC.

Laissez-nous vous en fabriquer un

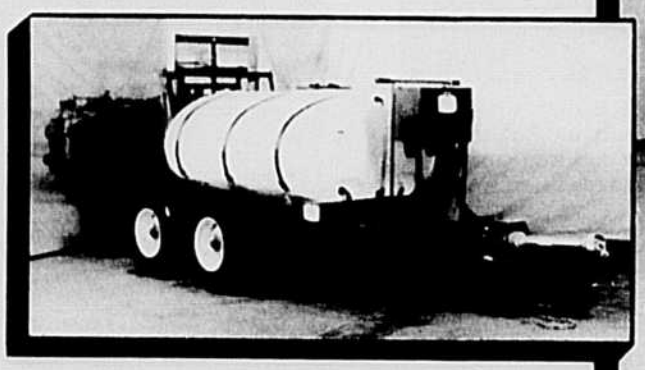

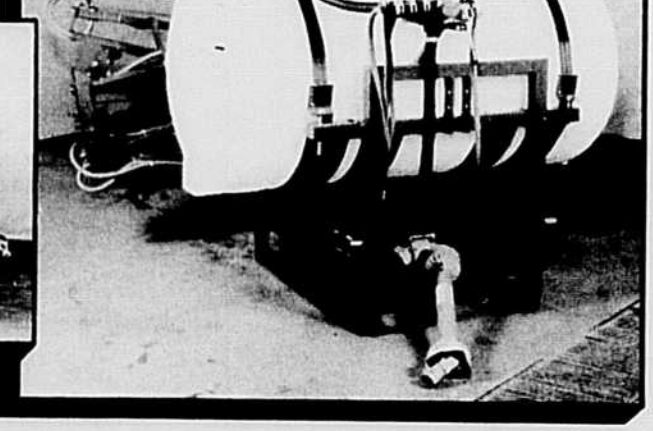

VASTE GAMME
- Modèles portés de 210 à 950 litres.
- Modèles remorqués de 1500 - 1915 - 2840 - 3800 litres avec nouveaux châssis "évasés" pour 1989.

POMPE
- Pompe à rouleau de 32 et 53 li/min. (porté seulement).
- Pompe à pistons-membranes de 60 - 105 et 171 li/min.

CONTRÔLE
- Manuel, ou électrique avec compensateur de rampe et proportionneur de débit à partir de la cabine du tracteur.

RAMPE
- Rampe au design moderne se repliant sur elle-même.
- Largeur de 15', 20', 26', 33', 40', 47'.
- Jet anti-gouttes et interchangeables par système "Twist-cap".
- Oscillateur à partir de 33' de largeur.
- Treuil à relevage manuel ou hydraulique à partir de 40'.
- Correcteur hydraulique du niveau de la rampe.

Les pulvérisateur M-S sont vendus partout au Québec par plus de 30 concessionnaires.

Fabriqué au Canada par:

PULVÉRISATEUR M-S INC.

4300 Vachon, R.R. #4, Drummondville (Québec)
Tél.: (819) 474-1910 — Fax: (819) 474-5317

D'APRÈS AGROPUR

On doit créer un super-bloc agro-alimentaire au Québec

Face à l'avènement de l'Europe des 12 en 1992 et suite à l'accord du libre-échange entre le Canada et les États-Unis, les entreprises québécoises du secteur agro-alimentaire n'ont vraiment plus le choix: elles doivent se regrouper pour affronter le défi des marchés de l'an 2000. C'est ce que déclarait en substance M. Reynald Charest, le directeur général d'Agropur, dans un discours prononcé lors d'un dîner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal.

M. Charest a longuement décrit ce qu'il a appelé «le phénomène de mondialisation des marchés». Il a souligné entre autres qu'Agropur, un géant sur le marché pan-canadien avec son milliard de litres de lait transformé et ses 800 millions de ventes annuelles, n'est qu'une PME à l'échelle nord-américaine ou européenne. Donnant l'exemple de la tendance actuelle aux acquisitions et aux fusions (comme celle des deux géants américains Kraft et General Food), M. Charest affirme qu'il est temps pour les entreprises québécoises de passer aux actes: «les survivants seront ceux qui auront su créer à temps de grands blocs économiques», déclarait-il. La seule solution réside pour lui dans la formation d'un super-bloc agro-alimentaire québécois.

Ce super-bloc pourrait s'inspirer de l'exemple japonais du «maillage» et impliquer la participation d'intervenants de secteurs différents comme les grandes institutions financières par exemple. On parlerait alors de partenariat plutôt que de participation, ce qui suppose des fusions d'intérêt ou des rapprochements stratégiques entre compétiteurs du même secteur. Bien conscient du fait qu'il faudra changer les mentalités pour en arriver là, le directeur général d'Agropur précisait plus tard en conférence de presse qu'il a déjà établi des contacts à cet effet avec les six coopératives laitières régionales et avec le groupe Desjardins qui est impliqué dans le secteur via sa participation dans Culinar. Monsieur Charest estime par ailleurs que les gouvernements doivent adopter au plus tôt des mesures favorisant les regroupements et encourager encore davantage la recherche et le développement afin que l'on puisse devancer les compétiteurs étrangers et pénétrer le marché mondial avec de nouveaux produits. «Nous ne serons jamais trop gros pour faire face à la concurrence qui s'annonce de plus en plus féroce», concluait M. Charest.

M.B.

VOS CONCESSIONNAIRES JEEP/EAGLE

JOURS ÉTIQUETTE ROUGE JEEP

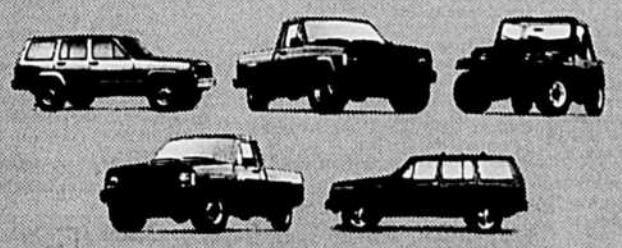

FAITES UNE AFFAIRE SUR UN JEEP!

VENEZ VOIR LES ÉTIQUETTES ROUGES SUR TOUS LES JEEP

PROFITEZ DE 750 $ DE REMISE DU FABRICANT* SUR LES JEEP COMANCHE 4RM 1988 ET 1989

* La remise du fabricant peut être appliquée au prix d'achat d'un Comanche 4RM. Sur véhicules en stock seulement. Voir votre concessionnaire pour les détails. Garantie limitée de 7 ans/115 000 km. †Détails chez le concessionnaire.

PLUS 500 $ D'OPTION(S) DE VOTRE CHOIX SANS SUPPLÉMENT.

Découpez ce coupon et apportez-le chez votre concessionnaire Jeep/Eagle en venant négocier votre Jeep YJ, Cherokee, Wagoneer ou Comanche 2RM. Il vous donnera droit à 500 $ d'option(s) de votre choix sans supplément à l'achat d'un de ces modèles. Ne manquez pas ça!

500 $ Vous avez jusqu'au 7 avril pour en profiter. Limite d'un coupon par véhicule acheté. Valable au Québec seulement jusqu'au 7 avril 1989. 500 $

LES JOURS ÉTIQUETTE ROUGE JEEP SE TERMINENT LE 7 AVRIL 1989.

Venez aujourd'hui même!

Vos concessionnaires Jeep/Eagle

Jeep

Eagle

Ça promet.

PETITES NOUVELLES

Un insectifuge pour le bétail

Agriculture Canada s'efforce actuellement de trouver la formule d'un insectifuge pour le bétail qui offrirait une protection de longue durée contre les mouches noires. L'avantage des insectifuges, par rapport aux insecticides utilisés actuellement contre les mouches, réside dans le fait qu'ils éloignent les insectes plutôt que de les tuer: ceux-ci ne peuvent pas acquérir la résistance au produit parce qu'ils ne l'absorbent pas.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION

- *Annonces sans cadre : 42 ¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins) : 8,40 $ la parution.*
- *Titre en capitales et caractère gras : supplément de 4,20 $ la parution.*
- *Annonces encadrées et encans : 2,75 $ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce ; 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 6,30 $ la parution.*
- *Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions : nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).*

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes : elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.
Tarif : ... 3,20 $ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple :

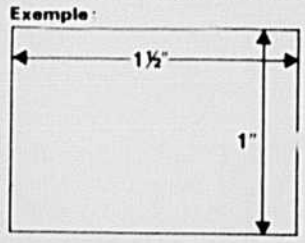

Annonce classée commerciale 44,80 $ moins rabais si applicable

Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires **Christian Guinard** ou **Réal Loiseau**

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit :

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél. : (514) 679-0530

Ligne directe Montréal: 521-4850

AIGUISAGE

RÉPARATIONS - VENTE - ÉCHANGE: Tondeuse d'animaux, barbier, prix 3,00$ sef, aiguisage seulement. Comptant. Garantie ou reprise gratis. FONTAINE W. (clipper repair) 4255 Papineau, ch. 921, Montreal H2H 2P6, (514) 521-3933. 30/3

ANIMAUX À VENDRE

ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraichement vêlées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complet. Paierais argent comptant. Tél. entre 19 h 00 et 21 h 00

à frais virés
(514) 549-4163

SERVICE AYRSHIRE
PROMARK QUÉBEC

Vous offre : génisses, taures, vaches pur-sang, emg ou une partie de troupeau au choix dès maintenant.

Vente de printemps : 31 mars à Victoriaville.

Nouveau programme d'accessibilité à la Ayrshire pour les nouveaux.

Contactez :
Denis Descoteaux
Tél. (819) 566-4348
Gilles Bilodeau
Tél. (418) 888-4400 - 4424

★ **SUPER**

Choix de **VACHES LAITIÈRES** contrôlés officiel, pur sang et croisées vêlant en tout temps. Pouvons **ÉCHANGER** contre génisses ou taures saillies. Somme acheteurs de troupeau complet ou roulant.

Pour information :
L'ÉQUIPE TRUDEAU
(514) 649-1122

LES FERMES AIASSA INC.
Vous offrent les saillies suivantes
1 cheval de trait pur sang ARDENNAIS
1 THOROUGHBRED pur sang
2 WARM-BLOOD, selle française
Pour informations
Christian Ringuette
(819) 353-2765

L'Association des éleveurs
Blonde d'Aquitaine du Québec
POUR INFORMATION :
Yves Patry Secrés (819)458-2013
R.R.1 Quyon J0X 2V0

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.) NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, cté Montcalm (face à la CO-OP). Tél. : ferme (514) 839-2749. 1/9

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél. : (514) 471-8181. JNO

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu. 50 à 80 lb par jour. Échange accepté.
JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvère, cté Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322. JNO

SIMMENTAL

20 TAUREAUX d'un an, de choix, pur sang et "fullblood". ROGER FORTIER, St-Pierre-Baptiste, Mégantic. Tél. : (418) 428-3851. JNO

VACHES LAITIÈRES pur sang à vendre ou à louer; aussi JEUNES TAUREAUX et EMBRYONS. Ferme STANFOLD HOLSTEIN INC., Princeville, (819) 364-5789. 2/90

LIMOUSIN : Taureaux pur sang, VACHES porteuses d'embryons de très bonne qualité, 3 TAURES "fullblood", VACHES gestantes. Tél. : (514) 773-7276. 6/4

VACHES LAITIÈRES

VACHES et TAURES HOLSTEIN pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu. DONALD JOYAL, St-Marcel, Richelieu (514) 794-2863. 25/5

TAUREAUX SIMMENTAL

TAUREAUX d'un an, pur sang et "fullblood", de troupeau de choix, poids 1 100 à 1 300 lb. Inf. : CAMILLE & JEANNETTE DUBOIS, 34 Pointe Beaudet, Victoriaville, (819) 752-7358. JNO

SIMMENTAL

TAUREAUX Simmental de choix, quelques "fullblood" dont un acéré, plusieurs terminent le test en station. YVES LAROCHELLE, St-Jean-Chrysostôme, (418) 839-0382. 20/4

CHAROLAIS PUR SANG

2 TAUREAUX 1 an descendants de Marco Polo; aussi quelques TAURES. Marcel Bélanger, L'Épiphanie. Tél. : (514) 588-3655. 23/3

ÉTALON Belge pur sang enregistré 3 ans; POULICHES et JUMENTS Belge âge varié. Plusieurs prêtes à travailler, domptées. Tél. : (514) 889-2822. 23/3

ROMANOV pur sang. Béliers de tout âge, sujets de grande qualité, très prolifiques, enregistrés, prix variable. Soir (819) 423-5208. 23/3

10 VACHES Blondes d'Aquitaine d'excellente qualité et devant vêler en mars ou avril. Tél. : (514) 826-4674. 23/3

TAURES Holstein croisées vêlant pour bientôt; aussi GRAIN MÉLANGÉ avec 12% de protéine. Tél. : (514) 471-4457. 23/3

ROMANOV : 5 BREBIS et 1 BÉLIER enregistrés, avec 11 agneaux; aussi 15 AGNELLES croisées Romanov avec leurs agneaux, (418) 453-2593. 23/3

TROUPEAU de 75 TRUIES dont 30 F1 et 45 croisées; AUSSI l'équipement comprenant 23 cages de mise-bas et 8 enclos de gestation. St-Roch ouest. Tél. : (514) 588-2950. 23/3

RANCH CHAROLAIS

Plus de 100 têtes pur sang enregistrées : 8 TAUREAUX de 6 mois à 2 ans. Nous vendons aussi SEMENCES et EMBRYONS congelés de taureaux très prestigieux et populaires. Prix des plus compétitifs. Ferme : Gilles Robin (418) 248-4517. JNO

ROMANOV CARDYN & LESSARD. Bélier d'un an, indices supérieurs. C.P. 25, Coaticook, J1A 2S8. Tél. : (819) 849-4577. 27/4

HAMPSHIRE-SUFFOLK. Très beau troupeau mixte de 74 BREBIS gestantes ou accompagnées de leurs agneaux, 17 antenaises, 1 bélier Hampshire et 1 bélier Suffolk enregistrés. Faites une offre. Inf. (514) 661-1658. 23/3

BOUVILLONS

129 "STEERS" très belle qualité, environ 850 lb. Tél. : heure des repas (418) 475-6450. 23/3

CHAROLAIS PUR SANG

TAUREAU de 20 mois, 10 TAUREAUX 1 an, GÉNISSES d'un an. Intéressé à louer ou vendre taureau de 5 ans (acéré). FERME COUTURE & FRÈRE INC., St-Prosper, cté Champlain, (418) 328-3330, 328-8141. 23/3

PERCHERONS pur sang : POULICHE 2 ans; POULICHES 3 ans gestantes et ouvertes; JUMENTS gestantes ou ouvertes (domptées à l'attelage), (514) 836-2590. 6/4

CHAROLAIS pur sang : TAUREAUX 6 - 18 mois; TAURES prêtes à servir; VACHES pleines et GÉNISSES de 6 mois et plus. (514) 836-2590. 6/4

BLANC BLEU BELGE

LE BOVIN de l'avenir, le croisement idéal pour la vache laitière et le bovin de boucherie. Semence 12,00$. Embryons disponibles. LA GANTOISE INC. Lefaivre, Ontario, (613) 679-4133. 4/5

SIMMENTAL

Bon choix jeunes TAUREAUX pur sang et "fullblood"; 1 TAUREAU 3 ans blond pâle. ALBERT et ÉDITH MÉNARD. Tél. : (514) 885-3074. 25/5

À VENDRE ou À ÉCHANGER contre machinerie de ferme OU animaux à boeufs : JUMENTS Belge pur sang enregistrées gestantes poulains et pouliches; aussi CHEVAUX de selle arabe et Quarter Horse. (819) 843-6912. 30/3

HOLSTEIN

JEUNES VACHES et TAURES croisées, vêlant sous peu. S'adresser à (819) 263-2772, (819) 263-2765. 30/3

VACHES LAITIÈRES

À vendre 10 VACHES HOLSTEIN fraîches vêlées ou dues sous peu, possibilité de livraison. Inf. : (418) 453-2145. 30/3

VACHES LAITIÈRES : Vaches et taures Holstein croisées, fraîches vêlées ou vêlant sous peu. Abandon de l'industrie laitière. Lanaudière. Tél. : (514) 889-2739. 13/4

BLONDE D'AQUITAINE

Taureaux 18 mois; TAURES d'un an provenant de mon élevage et d'une sélection des meilleurs troupeaux de l'Ouest. Éleveur Blonde depuis 1975 au Québec. FERME DES ILES, Jacques Paradis, (418) 867-1098. 30/3

CHÈVRES ANGORA

NOUVEAU CHALLENGE. Excellente occasion d'affaires. 4 LOTS de 10 têtes chacun pur sang, testées C.A.E. Info sur exportation (514) 475-8764, (514) 479-8240. 30/3

BÉLIERS POLYPAY pur sang sélection des meilleurs parmi 600 agneaux, tous nés de brebis qui ont agnelé 4 fois pendant 2 ans. Prix commence à 200$. ST-FRANÇOIS, Ile d'Orléans (418) 829-2885. 30/3

AGNELLES POLYPAY nées en janvier, février. Tél. : (819) 382-2398. 30/3

BLONDE D'AQUITAINE

TAUREAUX 1 à 2 ans pur sang, un grand champion de réserve. Tél. : (418) 248-3002. 23/3

LIMOUSIN

Vous avez besoin d'un TAUREAU ? Nous avons ce qu'il vous faut. Nous possédons 12 TAUREAUX PUR SANG français ou domestique de 2 ans. Tél. : le jour avant 8 hres ou le soir après 20 hres (418) 735-5445. 23/3

CHAROLAIS

Choix de TAUREAUX et FEMELLES pur sang parmi plus de 50 têtes. FERME GIRARDEAU & LAPLANTE, 123 - 3e rang est, St-Joachim-de-Shefford, (514) 539-3946. 20/4

CHAROLAIS : TAUREAUX et FEMELLES 12 à 14 mois pur sang enregistrés, excellents sujets d'élevage. WILLIE BRETON, Inverness. Tél. : (418) 453-7734. 13/4

BLONDE D'AQUITAINE : Quelques TAUREAUX Blonde d'Aquitaine "fullblood" prêts pour le service. FERME BEAU BOIS. Tél. : (514) 539-1987. 27/4

TRUIES HYBRIDES F1 YN à vendre. FERME GAUDREAU INC. 185 rang Bouais, Farnham, (514) 293-6520. 20/4

HEREFORD

2 Taureaux pur sang, avec contrôle à domicile. St-Alban, Portneuf. Tél. : (418) 268-3653. 6/4

CHAROLAIS

3 TAUREAUX nés en janvier '88, 2 TAUREAUX de 2 ans dont 1 pur sang français et un pur sang domestique; aussi TAURES de 1 an et 2 ans disponibles. RICHARD TRUDEL, (514) 378-5906. 6/4

LAPINS. Éleveur vendrait 100 lapins par semaine. YVON. Tél. : après 18 h 00 (514) 833-6047. 6/4

CHAROLAIS : 5 TAUREAUX acères prêts pour le service, lignée Constructor et Show-Me. FERME CHAROLAIS ODELIL. Tél. : (819) 289-2720. 6/4

CHEVAUX CANADIENS

Cheptel de 100 chevaux, prix selon le sujet. HARNAIS et COLLIERS neufs et usagés. VOITURES et PIÈCES. Tél. : (514) 372-7744, (514) 373-8773, (819) 268-2037, (418) 859-2023. 6/4

CHAROLAIS

3 TAUREAUX de 1 an dont 1 éligible à une subvention et 1 double "polled". FEMELLES de tout âge gestantes avec veaux ou non gestantes. Belle qualité d'animaux. Prix intéressants. FERME AUSSANT & CORDEAU ENR. (514) 539-3753, (514) 539-0852. 6/4

HEREFORD : 5 TAUREAUX Hereford pur sang d'un an, subi test de performance à domicile. Livraison inclus sur achat avant la fin de mars. FERME SHENANDOAH INC. (514) 372-4855 jour, (514) 777-0513 soir. Demander JIM. 6/4

ANGORA pur sang enregistrées, excellente lignée, CHÈVRES en gestation et CHEVRETTES d'un an. Très belle occasion. Tél. : (819) 523-3081. 23/3

CHEVAL MORGAN 7 ans enregistré, 14,2 mains, dressé pour la selle et la voiture, 1 500$. Près St-Hyacinthe. Tél. : (514) 788-2832. 23/3

50 TRUIES en gestation. ANGE-GARDIEN, 357 rue St-Georges. Tél. : (514) 293-7109. 23/3

HEREFORD

TAUREAUX pur sang d'insémination artificielle des meilleurs taureaux canadiens. FERME JAM-MI-LI ENR. Tél. : soir (514) 759-3294, jour (514) 756-8130. 23/3

AUBAINE ! Excellent BÉLIER Romanov pur sang, 1 an et 2 ans, 150$; BREBIS croisées Suffolk Dorset, 100$. (418) 453-2183. 23/3

TAUREAU LIMOUSIN

1 an, sortie de station d'épreuves, indice 115-II4-100 avec octroi 450$ et 250$. Tél. : (819) 983-2295. 23/3

TROUPEAU de 50 TRUIES croisées, 2 mâles pur sang, 4 cages mise-bas, 4 cages à porcelets. (514) 588-2486. 23/3

CHÈVRES LAITIÈRES, de remplacement et BOUCS à v., race nubienne. Père : champion Merry Brandy Buck of Goldengrove. Chèvrerie le Monnoir, (514) 460-4862. 30/3

SIMMENTAL & BLONDE

9 TAUREAUX Simmental pur sang et "fullblood" dont 1 âgé de 22 mois et 8 âgés de 12 à 14 mois. Quelques GÉNISSES pur sang et "fullblood", prêtes à saillir; 1 TAUREAU BLONDE D'AQUITAINE pur sang âgé de 11 mois, très musclé. Plusieurs de ces taureaux ont été testés en station et sont éligibles à des subventions de 250$ - 350$. FERME LASEN, rang 11, Arthabaska, (819) 357-9063. JNO

ASSOCIATION JERSEY DU QC

À cause de son efficacité, la Jersey est de plus en plus recherchée par plusieurs pays. Si vous êtes intéressés à mieux la connaître, s'adresser à LÉO CHOINIÈRE, conseiller technique, C.P. 417, St-Césaire, J0L 1T0. Tél. : (514) 469-4810. 13/4

ST-NARCISSE, à vendre 2 TAUREAUX E.T. Holstein p.s. enregistrés, âgés de 11 mois. Père : Starbuck, H0-431, Mère V.G. : fille de Tempo, ayant 2 fils au C.I.A.Q. soit H0-723 et H0-1008. Prix : 1 000$ chacun. Inf. : RAYMOND ST-ARNAUD (418) 328-3561. 13/4

TAUREAUX Charolais pur sang avec indice, descendant Supertuff, TAURES pur sang Charolais et croisées Simmental. FERME ROLANTINO INC. Tél. : (418) 882-5757. 13/4

VACHES à boeufs, à vendre. Tél. : (418) 883-2089. 13/4

BLONDE D'AQUITAINE

Très bon choix de TAUREAUX et FEMELLES pur sang français "fullblood". Alain Lavertu, HAM NORD. Tél. : (819) 344-2804. 13/4

HOLSTEIN

JEUNES VACHES pur sang, fraîches vêlées 1er ou 2e veau, avec mère B.P. ou T.B. jusqu'à 250 BCA. Contrôle officiel. PIERRE CARON, 11e rang, Plessisville, (819) 362-7682. 13/4

LIMOUSIN : 2 Excellents TAUREAUX pur sang, fils de PUB et Canadian Ranger, nés en janvier 1988, 1 100 lb. FERME LIMOUROC (514) 293-3601. 13/4

LIMOUSIN

Très beaux jeunes TAUREAUX 13 - 16 mois pur sang français et domestique, avec prime 350$; TAUREAU 2 ans pur sang, (514) 299-2507. 13/4

PERCHERON GRIS 4 ans, très bien dompté; aussi FOIN À VENDRE. Tél. : (514) 375-4523, (514) 375-4751. 13/4

JERSEY

VACHES à vendre, vêlage en tout temps, contrôle R.O.P. classifié, B.C.A. en haut de la moyenne du troupeau; aussi GÉNISSES ouvertes ou en gestation, (418) 898-2273.

CHEVAL Belge, mâle opéré, 4 ans, prix 1 500$. Tél. : (819) 285-2196.

HOLSTEIN : 2 TAURES issues d'insémination artificielle, vêlant bientôt. Jocelyn Demers. Tél. : (514) 764-3469.

Contrôle laitier officiel

BOUCS Alpin pur sang, mère Kelley Green Aries 2-10, 308 jours, 1 126 kg, 3,44% gras, gagnante Inter Race trophée mère fille exposition St-Hyacinthe, père très laitier Valhala Meadow Thor, petit fils de Valhala Meadow Brunie, championnes canadiennes laitières 3-00, 296 jours, 2 195 kg à 3,37% m.g., (514) 666-2248. 30/3

HEREFORD : Taureau 15 mois, pur sang enregistré, lignée sanguine différente, hauteur hanches 54", 1 300 lb, dressé au licou, 1 500$. FERME DU RAPIDE ENR. St-Hyacinthe (514) 799-5117. Bienvenue aux visiteurs. 30/3

JUMENT Palomino Quarter Horse, 10 ans, douce et tranquille, dressage western anglais et à la voiture. Tél. : (514) 661-7733. 30/3

Achèterais cages pour cochons
Tél. : (819) 884-5935
20/4

ÉTALONS Thoroughbred classés A; JUMENTS poulinières avec ou sans poulain. Tél. : (514) 346-8093. 20/4

SIMMENTAL

6 Taureaux pur sang et "fullblood" dont 3 sont prouvés en station avec indice de 100 et plus; quelques GÉNISSES et VACHES prêtes à être saillies. FERME GIROUX GRAVEL, Hébertville, Lac St-Jean, (418) 344-4111. 20/4

CHEVAUX, toutes races, toutes disciplines, pour vendre ou trouver. Contactez JEAN-CLAUDE BOULET (418) 652-7622 (CHEVAL INFO-INC.). 20/4

ANIMAUX DEMANDES

JULES PÉLOQUIN & FILS INC.

RÉCUPÉRATEUR D'ANIMAUX MORTS OU INCURABLES
Saint-Simon (Cté St-Hyacinthe)
Tél. 1-800-363-1064
Récupérons partout au Québec
Service rapide

DE SMET & FRÈRES ENR., récupération animaux morts, malades. Frais renversés. St-Jude, cté St-Hyacinthe. Tél. : (514) 796-2366 ou (514) 792-3834. 6/4

ACHÈTERAIS JEUNES VEAUX d'une semaine, croisement Holstein et BOEUF DE BOUCHERIE. Surtout régions de Montréal, Vaudreuil-Soulanges, (514) 265-3845. 23/3

SERAIS ACHETEUR de 1 ou 2 JUMENTS Clydesdale domptée à l'attelage simple ou double. Tél. : (514) 472-5311. 13/4

PARTICULIER à la recherche d'un TROUPEAU LAITIER HOLSTEIN d'environ 40 vaches et faisant du contrôle laitier. Tél. : (514) 789-2341. 6/4

À VENDRE - DIVERS

Aux Îles-de-la-Madeleine : 5 SERRES jumelées Harnois, chauffage huile usée, aucun frais + subventions. Demander MARCEL (418) 986-5383, 986-5955.

ÉVAPORATEURS

Fabriquons évaporateurs en acier inoxydable, largeurs 18", 24", 32", 39", 51". Longueurs assorties. Dépliant publicitaire sur demande. Les ÉQUIPEMENTS Y. PAQUETTE LTÉE, Drummondville. Jour (514) 568-6232, soir (819) 477-2875. 13/7

CHAUDIÈRES de PLASTIQUE industrielles, 3 gallons, pour entailles d'érables, alimentation de veaux, etc. BARILS de plastique, bois et métal de différentes grandeurs. Tél. : (514) 772-5273. 6/4

PORTES D'ACIER isolées, avec légères imperfections, cadre recouvert à la couleur de votre choix; aussi FENÊTRES différentes grandeurs, (418) 475-6475, 475-6476. 13/4

ABEILLES : Nuclei du Québec, 4 cadres, jeune REINE, inspectées, disponibles fin avril. GELÉE ROYALE au kilo. Tél. : (819) 225-4552. 18/5

ÉQUIPEMENT DE SUCRERIE de toutes sortes : 3 évaporateurs, 2 000 chaudières d'aluminium, couvercles, chalumeaux, set de pannes 3 x 12, réservoir de toutes grandeurs, 5 tonneaux, (514) 562-2528. 23/3

1 500 CHAUDIÈRES d'eau d'érable en aluminium, 2 gallons, avec couvercles de métal et chalumeaux. Tél. : (418) 397-5820. 23/3

SIROP D'ÉRABLE pur de première qualité, classe - AA -, - A -. Nous pouvons vendre à la livre ou au gallon. Pour inf. : (819) 364-5276. 23/3

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. Aussi ABREUVOIRS chauffés et BALANCES pour peser les animaux.

JOCELYN AUTOTTE

St-Joachim-de-Courval, cté Yamaska, JOC 1HO. Tél. : (819) 397-2972. JNO

TUYAUX POUR CALVETTES. Diverses grandeurs disponibles : 6' x 18' : 500$, 7 x 17' : 350$, 7 x 21' : 500$; 8 x 20' : 500$, 9 x 26' : 800$; 10 x 20 : 700$. Escompte de 20% sur 2e tuyau acheté en même temps que le premier. Tél. : (514) 372-8860. 1/6

ÉQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE

CHAUDIÈRES D'ALUMINIUM 1 1/2 et 2 gallons, poubelles et couvercles, chalumeaux. DISTRIBUTION COJAC INC. Tél. : (819) 652-2649. 23/3

ÉVAPORATEUR 5 x 16 Dominion & Grimm, panne acier inoxydable SS304, à l'huile, année 1981, en parfaite condition; ACHÈTERAIS ÉVAPORATEUR 3 x 12, (819) 623-6751, (819) 623-3148. 23/3

HERSE à roulettes White 44 disques, 1 500$; SET ROUES DOUBLES 28", 400$; TANK 1 000 gallons pour transporter l'eau avec remorque tandem, 1 200$; GRANGE pour démolition grandeur environ 70 x 50, meilleure offre acceptée. St-Benoit (514) 258-2789. 30/3

PANNE DE 6 x 6 ondulée pour évaporateur Waterloo acier inoxydable, avec entrée à gauche, sortie à droite, comme une neuve, (819) 887-6621. 30/3

600 MÈTRES QUOTA POULETS à vendre. St-François-du-Lac, cté Yamaska. Tél. : (514) 568-5490. 30/3

5 000 Balles de BEAU FOIN; 500 PIQUETS cèdre 6 pi.; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Heston #1014 "hydro swing" 12 pi. faux; MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. #72. (819) 365-4419. 30/3

BOÎTE DE CAMION réfrigérée, 18 pi. pour entrepôt, empocheuse pour sac de terre, fournaise à l'huile. Tél. : (514) 472-6343. 30/3

SERRES à vendre Ovaltech 27 pi., tout équipées. Tél. : (514) 439-2074. 6/4

RUCHES HIVERNÉES

25 RUCHES avec abeilles, reines 1988, hausses, cadres bâtis, nourrisseurs, etc... Extracteur 4 cadres réversibles. BERNIÈRES (418) 831-6904. 6/4

Urgent! MATÉRIEL complet de FINITION, solide acier inoxydable (sirop d'érable), excellente qualité. Payant. Faut voir! (418) 428-9221, (418) 626-1281. 6/4

TUYAUX 10" USAGÉS

À LOUER ou À VENDRE 1 100' en PVC et 4 200' en aluminium, pour pression jusqu'à 150 lb. Tél. : (514) 581-3171. 6/4

BARILS de plastique, acier, carton, différentes grandeurs, prix spécial pour grande quantité; RÉSERVOIR 220 gallons plastique (10), idéal pour eau, grain, etc. etc. (514) 792-3386. 6/4

RUCHES à vendre; aussi FOYER Richard Le Drof, 100$. Boucherville. Tél. : (514) 449-2535. 23/3

SALON DE TRAITE Surge pour 8 vaches avec retraits automatiques, système d'alimentation par ordinateur avec 45 colliers, émetteurs, 2 mangeoires électroniques. Tél. : (514) 549-4556. 23/3

150 CHÂSSIS pour couche chaude/froide, en très bon état; TRACTEUR Farmall Cub avec sarcleur, en très bon état, (819) 398-2922. 30/3

CLÔTURE ÉLECTRIQUE

Les fameux électrificateurs de clôture électrique "SPEEDRITE" sont maintenant disponibles. Efficaces jusqu'à 60 milles de clôture. Le meilleur sur le marché! Aussi : barrière à ressort, poignées, isolateurs, etc. LES IMPORTATIONS COMEAU ENR. 411, 3e rang, Iberville, Qc J2X 4M9. Tél. : (514) 347-2895. Catalogue disponible : 3,00$ remboursable 1er achat. 3/8

3 000 CAGES pour lapins; MATÉRIEL APICOLE : 150 RUCHES ainsi que matériel d'extraction complet. FERNAND ROBICHAUD. Tél. : (514) 439-2467. 18/5

PARC SUR LATTES pour engraissement de 300 bouvillons avec SILO en béton, 200 acres disponibles, bien situé dans la Beauce, libre de tout lien. (418) 485-6310. 13/4

500 MÈTRES de QUOTA DE POULETS à vendre. Tél. : (819) 398-2307. 13/4

MIEL EN VRAC

MIEL extra blanc, de trèfle, en barils de 650 lb. Tél. : après 19 h 00 (514) 773-3232. 13/4

BULK TANK

ZERO 800 gallons, très propre, avec unité de 5 HP. Tél. : (418) 582-3864. 13/4

COUPEUSE pour pommes de terre, tranche en 2 et en 4, bonne condition, 700$. LAVALTRIE. Tél. : (514) 586-1785. 13/4

BULK TANK

Neufs et usagés. VENTE INSTALLATION SERVICE. Les Entreprises ANDRÉ LEBLANC INC., St-Barnabé-Sud. Tél. : (514) 792-6291. 13/4

PANIERS (bushels) usagés comme neuf, (514) 454-3362
/4

POMPE À MIEL, extracteur 50 cadres, réservoirs 1 000 lb, nourisseurs 2 gallons, hausses à cadres bâtis, convoyeur à pollen, barils 45 gallons, bassin à cire, plateaux, ruchettes, lift etc... (514) 782-3374. 30/3

MATÉRIEL APICOLE pour miel de trèfle et crémeux, 30 RUCHES, 11 avec cadre ou sans cadre. Tout le matériel pour salle d'extraction, (514) 839-6863.

CHÂNE À FUMIER (droite) 10 po., moteur et transmission. Tél.: (819) 398-5225.

BULK TANK marque Milkeeper 300 gallons, propre comme un neuf. Tél.: heure des repas (418) 728-2591.

GRAINE de MIL, 0,70$ la livre; VIBRO 11 pi. 800$; HERSE à disques 28 semi-portée, 800$. Tél.: (514) 583-3139.

GÉNÉRATRICE Pincor 16 000 watts, sur roues, avec fil et P.D.O., servi quelques fois seulement, prix 1 800$. Tél.: (514) 475-8594. 30/3

SIROP D'ÉRABLE PUR de la nouvelle récolte de classe "extra clair" "clair" et "médium", à vendre à la livre ou au gallon. Tél.: (418) 453-2805 ou à la cabane (418) 453-2631. 30/3

2 ATTELAGES de show, chromés, pour chevaux lourds, jamais utilisés. Tél.: (418) 822-0703. 30/3

SYSTÈME D'INCORPORATION Century comprenant 2 réservoirs 200 gallons chacun, tuyauterie, contrôle électrique + support pour tracteur. Tél.: (514) 772-5574. 6/4

VENDS: FOIN bonne qualité, ENSILAGE herbe meule, TAURES p.s., CHARGEUR Inter 574; RECHERCHE: PELLE roches, VIS pour mélanger grain, (819) 292-3441. 6/4

BULK TANK Surge 600 gallons, en acier inoxydable, COMPRESSEUR 5 forces, ou frein 22. (819) 838-4324. 6/4

SERRE POUR JARDINAGE

Structure aluminium, recouvrement polyéthylène, complètement automatique. Pour renseignements écrire ou téléphoner: ENTREPRISE D.J.P. Inc, 79 Des Hospitalières, Arthabaska, G6P 6N5, (819) 357-7159. 20/4

PIQUETS DE CÈDRE, 0,75$ aiguisés; BÊCHE de 8' et 10'; BOIS DE CABANE; 15 CAGES maternité; 50 CAGES de gestation marque Godro; ÉVAPORATEUR 3 1/2 x 12 Small, (514) 539-0480. 20/4

ÉQUIPEMENT DE POULAILLER 4 x 84', mangeoire Chore-Time 4 x 89, ligne d'eau Ziggity, SILO 8 tonnes, 10 ÉLEVEUSES Cyclone 28 000 BTU, 4 ans d'usure. Prix 5 000$ l'ensemble. Tél.: après 18 h 00 (819) 364-5867. 20/4

VOUS DEVEZ COUVRIR VOS BÂTIMENTS? ÉCONOMISEZ!

Très grande quantité de TÔLE de couleur et galvanisée disponible dans un choix de plusieurs longueurs, à des prix qui sauront vous satisfaire. Lisez bien ceci: tôle de couleur, épaisseur 28 gauge, 52,95$ la toise, tôle galvanisée épaisseur 28 gauges, 35$ la toise. Venez nous rencontrer. LUCIEN TURCOTTE & FILS INC. 25 des Buttes, Warwick, QC (819) 358-6546. 20/4

ÉVAPORATEUR USAGÉ 6 ans Technic 4 x 16 avec hotte; FINISSEUR 1 an 2 x 6 à l'huile avec hotte. Tél.: (819) 357-7159. 9/3

BÂTIMENTS

CHEVRONS EN ACIER

POUR REMISES à machinerie, entrepôts, étables, parcs à engraissement, etc. Largeurs 15' à 60'; hauteurs et longueurs telles que désiré. Nous sommes à votre service à travers la province. Estimation gratuite, prix compétitifs. Pour informations: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cté St-Hyacinthe, QC, J0H 1Y0. Tél.: (514) 798-2240. JNO

REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT DE BÂTIMENT

TRAVAUX en toute saison. HILAIRE GAGNÉ INC., St-Cyrille, cté Drummond, président Jean-Paul Gagné, (819) 397-2333. 20/4

BOIS - MATERIAUX

GRANDES PORTES DE GARAGE

SPÉCIAL! Fabricant de portes de garage, en bois et en acier, ou bois recouvert de vinyle, ouvre-portes électriques résidentiels et industriels. Vente, installation. PORTES DE GARAGES L.D.G. 2045 Visitation, Joliette. Bur. (514) 756-2309, rés. (514) 759-5311. 22/6

SUPER SPÉCIAL, OUVERTURE OFFICIELLE DE NOTRE 3e SUCCURSALE: PLYWOOD 1/2: 9,95$, 5/8: 12,95$; ASPENITE 1/4: 3,69$, 7/16: 4,49$, 5/8 carré et embouveté: 7,49$, 2 x 6 x 8: 1,50$, 2 x 8: 0,33$ pi., 2 x 10: 0,42$ pi.; BARDEAU D'ASPHALTE #2: 6,97$; PLANCHER CHÊNE 2 1/4 x 3/4: 0,89$ pi.car; MELAMINE: 19,95$; BOIS PRESSÉ INDUSTRIEL 1/2: 5,97$, 5/8: 6,97$, 3/4: 7,97$; STYROFOAM 1 1/2: 6,95$, 2": 8,99$; BLACK JOE et TENTEST NATUREL: 3,97$. VOUS CONSTRUISEZ AU PRINTEMPS? Économisez maintenant avec mise de côté! MATÉRIAUX LACHUTE (514) 562-8501, MATÉRIAUX MASSON (819) 986-5720, MATÉRIAUX ST-HYACINTHE (514) 799-1970. 30/3

CAMIONS A VENDRE

CAMION avec épandeur à purin, 3 000 gallons, avec système hydraulique. Tél.: soir (514) 548-2962, 548-2077. JNO

CAMION CHEVROLET

Camion Chevrolet diesel, avec citerne à purin, parfaite condition, pneus spéciaux. Tél.: (418) 387-7447. 23/3

INTERNATIONAL 2070 A, 1975, avec inspection du gouvernement, moteur 6-71, transmission 125-13, essieux 16-38 avec système et boîte à moulée 18' aluminium, boîte à animaux 17' - 2e étage hydraulique. Demande 28 000$ négociable, (514) 568-2175. 23/3

CAMION DODGE Custom 300, 1974, 6 roues, 1 1/2 tonne, moteur neuf, bonne condition. St-Augustin, Mirabel. Tél.: (514) 430-4353. 30/3

2 CAMIONS GMC 1978, 1972, moteur 427 neuf, essieux 12 x 38, prix 11 000$ pour les 2. Tél.: (819) 295-3331. 23/3

INTERNATIONAL 4300 (1975) 290 Cumming, boîte 20' aluminium dompeuse; FORD 9000 (1974) 318 Detroit, boîte à gravier 16' + côtés à grains, A-1, vendu inspecté, (819) 358-2826. 13/4

CAMION ASTRO 400 Cummins Jacob, moteur freins neufs + "tanker" aluminium 32' munie d'une pompe à chargement, condition A-1, inspection si désirée. Après 18 h 00 (418) 475-6407, (418) 475-6194. 13/4

CAMION Ford 6 roues, diesel, boîte isolée à porcelets 8 x 18 avec 2e hydraulique, aussi porte arrière hydraulique, prix 15 000 $, (514) 293-5843.

CAMION Inter 6 roues, 1981, moteur DT 466, 10 vitesses, bonne condition. Demander BERTRAND. Le soir seulement (514) 378-8564. 30/3

COMMERCES À VENDRE

UN PETIT BIJOU DE MOTEL: 12 unités avec logement de 5 pièces. Région Lanaudière. Idéal pour couple pré-retraité. (514) 755-3822. 23/3

MACHINERIE AGRICOLE: Concession marque connue incluant bâtiments, secteur Rive-Sud, comptant 350 000$, et balance de vente selon refinancement. COURTAC, WESTMONT courtier, C. ALLAIRE (514) 932-5065. 30/3

CORRESPONDANCE

COURRIER RENCONTRE

J'AMOURE, club de correspondance à l'intérieur duquel vous pourrez connaître quelqu'un ayant les mêmes goûts, les mêmes affinités, les mêmes aspirations. Informations: J'Amoure Enr. C.P. 482, Trois-Rivières, G9A 5H5, Joindre une enveloppe préadressée et timbrée. 23/3

AGENCE DE RENCONTRES "AFFINITÉS - AFFINITY". Faites le meilleur choix: sérieuse, confidentielle, durable. Selon vos goûts, personnalité, quel que soit votre âge. Expérience avec agriculteurs (rices). Personnalisé chez vous. Brossard (514) 656-5335. Permis 113414. 6/4

HOMME veut connaître cultivateur pour aider aux travaux et amitié. Toutes régions. Marcel. Frais d'appel acceptés. (418) 832-8629. 6/4

JEUNE FILLE 18 ans, veut correspondre avec beau jeune homme 19 à 26 ans. Fermier de préférence. Photo s.v.p. J. PARÉ, Cloutier, QC J0Z 1S0.

DIVERS

ASSOCIÉ ACTIF DEMANDÉ

DÉFI À RELEVER: Ferme biologique et bio-dynamique 200 acres, verger, serre, érablière et boisé, autres possibilités en culture et élevage. Située en Estrie, la ferme de par son site, offre une rentabilité tant commerciale, agricole que touristique, capital requis, implication pratique obligatoire, compétences en cultures fruitières nécessaires, (819) 843-1960. 23/3

ÉCLAIRAGE

NOUVELLE LAMPE avec fluorescent, consomme seulement 18 watts d'énergie, se visse comme une ampoule ordinaire. SPÉCIAL FIXTURE 2 fluorescents 8', prix 30,97$, achat minimum 10 fixtures, matériel neuf. FAITES le vous-même: Produits d'extermination: rats, souris, marmottes, etc. Tout genre de PRODUITS D'INSECTICIDE et d'ÉCLAIRAGE, prix de gros, livraison partout Québec et Ontario. Tél.: St-Hyacinthe, (514) 773-3552. 20/4

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME célibataire désirant retourner sur une terre est disponible pour travail à temps partiel. Toutes régions. Frais d'appel accepté, (418) 832-8629. 13/4

HOMME célibataire 23 ans, français, avec expérience, recherche travail permanent sur ferme laitière et céréalière. Région Richelieu - Rive-Sud. Tél.: en France 43.04.76.52. Frais virés acceptés. 23/3

EXTERMINATION

Vous avez un problème de VERMINES? Faites appel à de vrais PROFESSIONNELS!

DUCHESNEAU & FILS INC.
Maître exterminateur

CONSEILS GRATUITS et OUVRAGE GARANTI PAR ÉCRIT. Plus de 16 bureaux à travers la province pour mieux vous servir. Nous vendons également des produits de qualité. Contactez nos bureaux suivants: Verdun: (514) 332-9781, Montréal: (514) 332-9760, Joliette (514) 756-0722, Victoriaville (819) 758-3643, Drummondville (819) 472-3815, Sorel (514) 742-4711, Valleyfield 1-800-361-2626, St-Jérôme (514) 438-5727, St-Hyacinthe (514) 773-6995, Dorval (514) 634-8162, Longueuil (514) 442-9399, Granby (514) 372-0593, St-Jean (514) 347-7070, Châteauguay (514) 691-3806, Laval (514) 689-0951, Trois-Rivières 1-800-361-2626. 30/3

FOIN - GRAIN - PAILLE

ACHÈTE foin et paille
VENDS ripe de bois en sac
RENÉ NORMANDIN
Mont-St-Grégoire
Tél. (514) 347-7714

ACHAT et VENTE de foin, mil, luzerne et RIPE sec.
Aussi paille
Plein voyage seulement.
Tél. (514) 244-5463
Yves Bédard
St-Sébastien
Cté Iberville

ACHAT - VENTE
Foin - Paille - Ripe de bois sèche
Tél. (514) 258-3322
(514) 258-2828

ROLLAND GOSSELIN: Commerçant foin, paille, ripe de bois sec en sac. Transport inclus au Québec et États-Unis. ST-LAZARE BELLECHASSE. Tél.: (418) 883-3608. 9/89

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant de foin et paille
610, De Lorraine, Boucherville
Bureau: (514) 674-6194
Tél.: (514) 655-2858
(514) 655-5392 JNO

MAÏS-GRAIN HUMIDE

ACHAT et VENTE à l'année, maïs-grain humide, maïs-épi, maïs-grain sec. Livraison partout. FERME JEAN-LEMAY, (514) 792-2375, (514) 792-2118. 9/89

ACHAT et VENTE: FOIN et PAILLE, commerçant 12 ans d'expérience, local et U.S.A. S'adresser à NORMAND (514) 433-1508, MARCEL (514) 437-6016. 9/89

FOIN en cube d'Alberta, qualité, propreté, économie. Gros & Détail. ACCOMMODATION R. DUCHESNES INC. (nourriture pour chevaux), Hippodrome Blue Bonnets (514) 629-1661. 30/3

FOIN, PAILLE à vendre, transport inclus. GASTON HÉBERT, St-Jean-Chrysostome. Tél.: (418) 839-4472. 4/5

FOIN 75% mil, 25% trèfle, 3 000 balles, 60 à 80 lb. ST-QUENTIN, New-B. Tél.: (506) 235-3249.

ALFRED: 2 000 Balles de FOIN Lotier; GRAINES de Lotier pour semence; PLANTEUR à blé d'Inde 2 rangs. Après 18 h 00 (613) 679-2349. 23/3

FOIN à vendre: 10 000 BALLES environ, mil et brome à 1,25$ la balle. Région de Rivière-du-Loup. Tél.: (418) 862-4144. 20/4

AVOINE CRIBLÉ, 9,00$ le sac de 40 kg, 1390 rue Commerciale, St-Jean Chrysostome, cté Lévis. Tél.: (418) 839-6124. 13/4

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre foin 2e qualité pour l'année '88-'89. Balles minimum 50 lb, minimum 750 à 900 balles par voyage. Dépôt sur achat de foin si nécessaire. Si intéressés, appeler PIERRE CADIEUX (613) 679-2623. 13/4

FOIN DE MIL et LUZERNE à vendre, 1re coupe, bonne qualité, 13 000 balles à 1,15$ chacune. Tél.: (418) 899-6893. 13/4

FOIN DE MIL, 14 000 balles de 55 lb environ, possibilité de chargement efficace. Tél.: (506) 235-2341. 13/4

FOIN: 100 balles rondes, 5' x 6'. Il est l'intérieur et facile d'accès. Tél.: (418) 862-3676. 23/3

FOIN DE MIL, 2 000 balles. Proulxville. Tél.: (418) 365-5325.

FOIN 2e coupe, luzerne et mil, 1 000 balles. St-Lin. Tél.: (514) 477-1503.

FOIN à vendre: 25 000 balles. Tél.: (418) 898-6218.

7 000 Balles de FOIN en bonne condition, 1re coupe, aussi POMPE à vide Universelle 3 forces, très propre. Tél.: après 17 h 00 (418) 881-3979.

FOIN de MIL et TRÈFLE, 1re coupe, bonne qualité, 3 000 balles à 1,25$. Tél.: (418) 485-6561. 6/4

GEORGES ROUILLIER: Achat et Vente FOIN et PAILLE, RIPE de bois. Tél.: (514) 698-0968. 8/6

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE, livré à 80 km de Mirabel. FERME PHILIPPE SIMARD. Tél.: (514) 478-1516. 29/6

MACHINES - OUTILLAGE

EXCAVATEUR KELLY

Bâti comme les gros
4 modèles disponibles
Profondeur de creusage
6'6" - 8'6" 10'6" - 12'6"
Benne de 9" à 36" disponible
Aussi
Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique, 3 points.
Pour informations:
Les Distributions
Payeur
5379 est, rue King
Ascot Corner
(Sherbrooke) Québec J0B 1A0
Tél. (819) 821-2015

TRACTEURS

JOHN DEERE
- JD 4450, 4 r/m, p/shift
- 2130
- 4030
- 4240 · cab

MASSEY-F.
- 165
- 65 diesel
- 175 · pelle
- 235 · pelle
- 180 · cab, gratte avant

FORD
- 7710 pelle · cab
- Ford 5000

CASE

RENAULT
- 651-4 pelle · cab

ALLIS C.
- 7060 · cab, loader

WHITE
- Isiki 245, 4 R/M
- 270 · cab
- 1370 · 4 R/M
- 1365 · pelle

DIVERS
- Belarus 520, 4 R/M
- Versatile 150 · pelle

LES ENTREPRISES MICHEL GIROUARD INC
Victoriaville (Québec)
Tel: (819) 758-9566 9043
Laurier Station
Tel: (418) 728-4534 4535

TRACTEURS

- Ford 7000, cab + R/double
- AC 8030, 4 R/M, 82, P/Shift, 2 000 heures
- MF 1085, cab/pneu à riz, roues doubles
- Oliver 1655, 4 WD, cab/trans. over-under
- Belarus 500, cab, 3 995$
- Belarus 500, cab, 4 400$
- Belarus 800, cab, 5 400$
- David Brown #880 + loader
- Farmall 800, 1 500$

DIVERS

- Vibro Inter #4500, 28', R/double
- Vibro Glenco 15' avec peigne
- Semoir White, 4 rgs + boîte insecticide
- 2 semoirs Inter #56, 4 rgs
- 2 semoirs JD
- 1 semoir AC, 6 rgs à l'air
- Set de râpes pour F2

Équipements H. Palardy Inc.
51, Principale St-Damase, cté St-Hyacinthe
Tél. (514) 797-3325

CRIBLE FORANO 150
en très bon état.
Prix à discuter
(418) 343-3772
Réjean Dubé

TRACTEURS

- Batteuse JD 4400
- Planteur à maïs JD #7000, 4 rgs et 6 rgs usages
- Presse NH #311, comme neuve, sans intérêt juin 88
- JD 2150 avec chargeur
- David Brown #990
- JD 3140 4 R/M, cab + loader
- JD 2130, chargeur
- JD 2550, 4 R/M, 1 500 h
- JD 1830 + chargeur
- 1 JD 4450, 4 R/M + cab + Power Shift
Disponible avril 89

LES ÉQUIPEMENTS AGANIER LTÉE
1325, boul. St-Jean-Baptiste, Ste-Martine (Québec) J0S 1V0
(514) 427-2116/827-2646

C'EST FINI LA RESISTANCE!

Banvel élimine les mauvaises herbes résistantes aux triazines Banvel est l'herbicide le plus employé au Canada pour le contrôle des mauvaises herbes résistantes aux triazines dans le maïs. Et voici pourquoi:

Un contrôle durant toute la saison La plupart des herbicides pour les mauvaises herbes résistantes aux triazines agissent sur les feuilles. A cause de son activité résiduelle dans le sol, Banvel est le seul à offrir en plus un contrôle qui se prolonge.

Un temps d'application flexible L'action du Banvel dans le sol vous permet de traiter en préémergence ou en post-émergence. Vous n'avez pas à attendre que les mauvaises herbes soient levées pour les éliminer efficacement.

Des rotations flexibles Avec Banvel, vous pouvez passer à n'importe quelle autre culture l'année suivante.

Un succès reconnu A tout coup, Banvel élimine les amarantes et les choux gras qui prolifèrent dans l'atrazine. Et chaque année, de plus en plus d'acres en maïs le prouvent. Vous pouvez vous aussi le prouver. Désherbez et récoltez plus avec Banvel.

SANDOZ AGRO CANADA, INC.
Suite 302, Plaza 4,
2000 Argentia Rd.,
Mississauga, Ontario L5N 1W1
416-821-7850

TRACTEURS

- **MF 175 avec chargeur**
- **JD 920**
- **Ford 6000, diesel, 3 500 $**
- **Ford 4000** + chargeur, **très propre**
- **2 JD 2130, P.S.D.**
- **JD 4230, 4 R/M** + **cab**
- **Inter 434, chargeur, 3 500 $**

DIVERS

- **2 moissonneuses** JD 6620, **financement à 9,5 %**

À partir de $48,000.
1 2 r/m — 1 4 r/m
- **Épandeur à fumier NH 791, comme neuf**
- **Faucheuse conditionneuse JD 1327 à disques**
- **Planteur 7000, 4 et 6 rgs**

ST-ONGE & PERREAULT INC.
1700, chemin Ste-Catherine
Saint-Polycarpe
(Québec) J0P 1X0
Bur. (514) 265-3844
(514) 269-2353
1-800-363-5397
Ste-Barbe (514) 377-5747

VIBRO BERVAC 20' 1987
avec lames hydrauliques rouleau double en arrière. Comme neuf
(514) 469-3944

DIESELOGUE INC.
SPÉCIALISTE EN INJECTION ET TURBO DE MOTEUR DIESEL
— VENTE
— RÉPARATION ; — PIÈCES
— SYSTÈME D'INCORPORATION comprenant 2 reservoirs 200 gallons chacun, tuyauterie et contrôle électrique, + ensemble pour tracteur et vibro 2 000$. VIS ENGRAIS chimique pour camion ou voiture dompeur, 10' x 6', 600$. (514) 774-2432. (514) 797-3865. 23/3

SPÉCIAL AVANT SAISON: ROUES DOUBLES usagées différentes grandeurs, à partir de 500$, aussi PNEUS USAGÉS et "rims" différents modèles et grandeurs, quelques TRACTEURS POUR PIÈCES. Tél.: Avant 9 h 00 le matin (514) 784-2486. 27/4

FINANCEMENT DISPONIBLE SUR LA PLUPART DE CES MACHINERIES EN STOCK

TRACTEUR 4 RM

DEUTZ-ALLIS 4W 220 article, 225 HP, pneus 24 x 32 à riz, 1984, PTO 1008, 1 900 heures, très propre, option roues doubles 24 x 32; DEUTZ-ALLIS DX-140, 4 RM, cab + air, 1981, 140 HP, 20 x 38, 16 x 28, barrage 4 roues, transmission synchro, hi-lo, "powermatic", 24 vitesses, très propre, M.F. 135, cabine, souffleur arrière et lame avant hydraulique "power steering", parfait pour la neige; JOHN DEERE 2350 4 RM, chargeur 245 hi-lo, 1 550 heures, 1984.

Faucheuses-cond. rotatives

VICON 321, 10 1/2' à rouleaux; VICON rotative 7' semi-portée; AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12' pi., cabine, 1 177 heures, très propre; N.H. 479, 488 et 489, 1190, 1 an d'usure.

MOISSONNEUSES

DEUTZ-ALLIS GLEANER M2 KS, hydro, 630 + 15 pi., 1982; 24 x 32 à riz, 4 et 6 rangs, moniteur 2, 3 + moniteur pertes, équipée céréales, soya, maïs, conventionnelles ou rotatives; F2 hydro, moniteur, pneus 23 x 26 à riz, 430 + 13 pi.; I.H. 93 table 8 pi., très propre, 3 500$. GLEANER K2, cab + air 1981, pneus 18 x 26, moniteur, tube hydraulique avec table 10' + 330, 940 heures, très propre.

CHARRUE

JOHN DEERE 2800, 5 + 1 raie ajustable 14" - 22"; SANDERUM 5 portée 4 x 16 "non stop"; CHOIX DIVERS A.C. et WHITE semi-portée; CHOPPER À COTON MAÏS Brady 15' modèle 1680, refait à neuf.

PIÈCES USAGÉES

PLUSIEURS moteurs Allis-Chalmers et pièces batteuses Gleaner.

PNEUS

NEUFS et USAGÉS pour plusieurs dimensions et roues doubles, pneus radiaux semi-riz Vredestein.

EQUIPEMENT BARABY INC.
1050 ch. St-Ignace, St-Ignace, Stan.
Tél.: (514) 296-4411, 296-4545
Après 18 h 00 (514) 378-7323
JNO

SPÉCIAL

INTER 844 S, cab, loader; WHITE 1370, 4 x 4, loader; M.F. 184-4 avec loader; INTER 986; INTER B414; M.F. 165; FORD avec loader; INTER 674; SEMOIRS: M.F. 33, Inter 510; HERSES à disques 28 à 64 roulettes. RICHARD FLUET, St-Ludger, Beauce, (819) 548-5893. JNO

À VENDRE ou à ÉCHANGER: FOURRAGÈRE motorisée New Holland 1880 diesel, pour tracteur de 100 forces, usagée. Tél.: (418) 343-2016. 27/4

ACHAT et VENTE: BULLDOZER et pelle, pelle. Jean-Maurice. Tél.: soir après 18 h 00 (514) 460-4215.

CASSEUSE à concombres presque neuve, avec système à l'huile, prix réduit. Tél.: Soir (819) 396-2254. 27/4

TRACTEUR Inter avec cabine, transmission hydrostatique, en bonne condition, à vendre ou à échanger. Soir (819) 396-2254. 27/4

PLANTEUR John Deere 7000, 8 rangs, boîte insecticide, moniteur, kit pour transport; SARCLEUR Noble 8 rangs. Pike River, (514) 248-3652. 23/3

ARROSEUSE à pommier DELORME réservoir de 500 gallons, avec moteur diesel, prix 7 500$ négociable. Tél.: (514) 247-2178. 23/3

TRACTEUR White 4-150, 4 roues motrices, excellente condition, 13 900$. SEMOIR à maïs John Deere 6 rangs #1250, 2 200$. LÉON PÉLOQUIN 298 - 2e rang, St-Simon, cté St-Hyacinthe. (514) 798-2447. 23/3

SPÉCIAL SEMOIRS BATTEUSES DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

BATTEUSES: M.F. 760 hydro V8, (2) 750 dont 1 est hydro 4 x 4, (2) 550 hydro, 540, (3) 510, (3) 410, (5) 300, 205, (6) 35; FORD 620, J.D. 7700 hydro turbo, (2) 6600 dont 1 est hydro, (3) 4400, 95, INTER 915H, 815H, (2) 715, 615, 303, (3) 205, 93, (6) 91, (5) 80, etc... Plus de 60 batteuses en inventaire dont certains modèles ont une garantie de 1 an ou 2 ans... Notez que plusieurs batteuses sont hydro, diesel, cabine, air climatisé, "quick attach", HACHE ou ÉPANDEUR à paille, avec choix d'une table de 10', 13' ou 15 pied, etc... ou rez à mais de 3, 4 ou 6 rangs. Aussi gros choix de pièces de batteuses. Pour informations:
JEAN-MARC GREGOIRE, St-Cuthbert
Tél.: (514) 836-4596, (514) 836-6589
JNO

ROULEUSE À GRAINS

Avec moteur 5 forces, 2 rouleaux 10", détecteur de métal. Neuf. Balance de stock. Détail suggéré 3 295$. Spécial 2 500$. (418) 662-6511. 23/3

SETS DE PONTS à tracteur, 20 po. largeur, excellent état. Tél.: (514) 798-2447. 23/3

ÉQUIP. POUR SILOS MEULE

2 BOÎTES à ensilage dompeuses avec wagons 6 roues tandem; FOURRAGÈRE Inter 720; TRACTEUR Case 1070, 108 HP. Tél.: (418) 243-3278. 23/3

ARROSEUSE 55' large George White, extension sur roues, réservoir acier inoxydable, 400 gallons, 3 200$. SYSTÈME D'INCORPORATION comprenant 2 réservoirs 200 gallons chacun, tuyauterie et contrôle électrique, + ensemble pour tracteur et vibro 2 000$. VIS ENGRAIS chimique pour camion ou voiture dompeur, 10' x 6', 600$. (514) 774-2432. (514) 797-3865. 23/3

PLANTEUSE double reservoir d'eau, coffre engrais, neuve, à servi pour 25 000 plants. (514) 491-7479. 23/3

SEMOIR à grain Inter 1985, 16 disques doubles modèle 5100, a peu servi, prix à discuter. Tél.: (514) 783-6634. 23/3

TRACTEURS

M.F. 2745, 1981, 1 800 hres, 140 HP, cabine air, M.F. 275 cabine, J.D. 510 chargeur, 5 000$, I.H. 624 chargeur, 5 000$, CASE 1194, 45 HP, 1986; FORD 7710, 8210, 4 RM, cabine, très propre; FORD 1210, 155 hres, 16 HP, 5 750$

WAGONS

Plus de 300 000$ de WAGONS tels que: VALAC 8 tonnes NF, pneus 11L x 15, 8 plis, neuf, 1 150$; VALAC 10 tonnes tandem, 6 pneus 11L x 15, 8 plis NF, 1 600$. BOÎTE à foin Valac 20' neuve, 1 850$. 24/2 250$. Choix de BOÎTES à grain 225 minots, 1 175$, 300 minots 1 450$; BOÎTES à grain 550 minots, GRAIN CART 475 minots. Nous avons en inventaire les nouveaux PANIERS À FOIN. À voir!

FOIN

Plus de 15 FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES de 9', prix de 1 500$ à 5 000$. PRESSES lance-balles I.H. 425 et 430, N.H. 268; 2 WAGONS à balles N.H. 56 Balles; FOURRAGÈRES N.H. Super 717, 718, 782. Plusieurs têtes à foin et à maïs pour fourrageres.

DIVERS

BATTEUSES: J.Deere 4400, diesel, table 13', I.H. 105, cabine, table 10' gaz, (2) EPANDEURS 210 minots, (1) Cobey 360 minots, J.D. 360 minots, I.H. 275 minots; MOULANGE N.H. 352

MACHINERIE SIMARD INC.

R.R. 4, DRUMMONDVILLE, J2B 6V4 (autoroute 20, sorties 177 et 179) Tél: (819) 474-1910. Soir: (819) 477-5486
JNO

TRACTEURS

M.F. 2745, 1981, 1 800 hres, 140 HP, cabine air, M.F. 275 cabine, J.D. 510 chargeur, 5 000$, I.H. 624 chargeur, 5 000$, CASE 1194, 45 HP, 1986; FORD 7710, 8210, 4 RM, cabine, très propre; FORD 1210, 155 hres, 16 HP, 5 750$

WAGONS

Plus de 300 000$ de WAGONS tels que: VALAC 8 tonnes NF, pneus 11L x 15, 8 plis, neuf, 1 150$; VALAC 10 tonnes tandem, 6 pneus 11L x 15, 8 plis NF, 1 600$. BOÎTE à foin Valac 20' neuve, 1 850$. 24/2 250$. Choix de BOÎTES à grain 225 minots, 1 175$, 300 minots 1 450$; BOÎTES à grain 550 minots, GRAIN CART 475 minots. Nous avons en inventaire les nouveaux PANIERS À FOIN. À voir!

FOIN

Plus de 15 FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES de 9', prix de 1 500$ à 5 000$. PRESSES lance-balles I.H. 425 et 430, N.H. 268; 2 WAGONS à balles N.H. 56 Balles; FOURRAGÈRES N.H. Super 717, 718, 782. Plusieurs têtes à foin et à maïs pour fourrageres.

DIVERS

BATTEUSES: J.Deere 4400, diesel, table 13', I.H. 105, cabine, table 10' gaz, (2) EPANDEURS 210 minots, (1) Cobey 360 minots, J.D. 360 minots, I.H. 275 minots; MOULANGE N.H. 352

MACHINERIE SIMARD INC.

R.R. 4, DRUMMONDVILLE, J2B 6V4 (autoroute 20, sorties 177 et 179) Tél: (819) 474-1910. Soir: (819) 477-5486
JNO

CASSEUSE FÈVES Prix Ali Ford 4000, dompeur hydraulique, 2 500 heures, ligne complete tirage, voiture dompeuse, camion Ford 350 (35 000 miles). (514) 454-2443, 465-6300. 23/3

JOHN DEERE 1120, PTO à l'huile, pneus 12-4 x 36 peu d'usure avec chaine, bon etat, 6 000$. Tel.: (418) 248-3147. 23/3

AIDE-RÉCOLTEUSE, cornichons 44', comme neuve (1986), avec bancs et 2 moteurs huiles. Tél.: Pierre ou Paul (514) 782-2806. 30/3

CHENILLE "RAIDTRACK" no 1800, idéal pour amenagement forestier et pour exabliere, en bon état. St-Casimir, cté Portneuf. Tel.: (418) 339-2844. 30/3

MOULANGE mobile 358 New Holland avec balance electronique, comme neuve. Upton. Tel.: (514) 549-4875. 30/3

TRACTEURS: FIAT 7090, 20 vitesses, 150 heures d'ouvrage; INTER 585 cabine, 140 heures; INTER 444 propre; WHITE 260 cabine; WHITE 1370 belle propre; OLIVER 1600 belle, MASSEY F. 135, 4 pneus neufs, très propre; FORD 5000 belle, "quick attach"; FORD 4600 cabine; M.F. 165; UNIVERSEL 640 DT, 4 x 4 avec pelle. SEMEUSE Inter 18 disques; SEMEUSE Massey 33, 15 disques; 2 FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES N.H. 479, propre; 2 HERSES semi portées.
Plusieurs autres machineries.
ÉQUIPEMENT AGRICOLE YVON ROUSSIN, 1 mille au sud de l'autoroute 20 sortie 278, Laurier Station, (418) 728-2092 30/3

COUPE-PATATE Hetzel, TABLE tournante Haines; COMBINE à patate Lockwood mark 6; PLANTEUR à patates Lockwood 2 rangs, crible à patate 36" large Haines; LIFT 4 cylindres à propane. (819) 522-6655. 6/4

NIVELEUSE John Deere 9 pi. comprenant 2 cylindres pour côté et profondeur, prix 1 950$. Après 18 h 00 (819) 336-5576. 30/3

GRUBBER Hiniker 1120, 21 pi. large, bonne condition, prix 5 000$. Tel.: (514) 427-3903. 30/3

TRACTEUR Inter D414 diesel, servodirection, frein neuf, avec chargeur, benne à neige et fourche à fumier, peinture neuve, mécanique A-1. Pour personne sérieuse seulement: soir (514) 293-6209. 23/3

PRESSE à foin à balles rondes New Holland 848, 1988, a pressée 500 balles, à l'état neuf, 13 500$. Réjean Germain, Cap Santé, Portneuf (418) 285-0675. 23/3

POMPE à fumier Sarrazin sur roues, avec contrôle hydraulique, pour fosse en ciment de 7 à 16 pi. de profondeur. Tél.: (819) 229-3486, (819) 224-7550. 23/3

GÉNÉRATRICE-ALTERNATEUR 2550, à l'état de neuf, 2 800$; MÉLANGEUR à fourrage Machinex 200 pi. cu., sans balance, 2 800$. Tel.: (418) 362-2498. 23/3

SPÉCIAL PRÉ-SAISON

Combine Gleaner N5, avec nez à maïs 6 rangs, 940 heures, 40 000$. LES ENTR. JOCELYN HOULE, 705 Joseph Arthur, Joliette (514) 756-0501. 30/3

FOURRAGÈRE

FOURRAGÈRE Inter 881, avec pick-up à foin 84", nez à maïs 2 rangs, "corn snaper" 2 rangs, année 1988, très bonne condition, à vendre au complet ou en pièces détachees. St-Albert, cté Arthabaska, (819) 353-2617, 353-2993. 6/4

SEMOIR à maïs Massey Ferguson 4 rangs, excellente condition, prix discutable. Régon Vaudreuil (514) 265-3222 ou (514) 265-3242. 6/4

VIBRO Ber Vac # 520, HERSE à roulettes White 252; PRESSE N.H. à broches; 3 REMORQUES à foin; ARROSEUSE Technoma "swatter", M.F. + remorque. Après 19 h 00 (514) 245-0048. 30/3

TRACTEUR Inter D414 diesel, servodirection, frein neuf, avec chargeur, benne à neige et fourche à fumier, peinture neuve, mécanique A-1. Pour personne sérieuse seulement: soir (514) 293-6209. 23/3

PRESSE à foin à balles rondes New Holland 848, 1988, a pressée 500 balles, à l'état neuf, 13 500$. Réjean Germain, Cap Sante, Portneuf (418) 285-0675. 23/3

POMPE à fumier Sarrazin sur roues, avec contrôle hydraulique, pour fosse en ciment de 7 à 16 pi. de profondeur. Tél.: (819) 229-3486, (819) 224-7550. 23/3

GÉNÉRATRICE-ALTERNATEUR 2550, à l'état de neuf, 2 800$; MÉLANGEUR à fourrage Machinex 200 pi. cu., sans balance, 2 800$. Tel.: (418) 362-2498. 23/3

SPÉCIAL PRÉ-SAISON

Combine Gleaner N5, avec nez à maïs 6 rangs, 940 heures, 40 000$. LES ENTR. JOCELYN HOULE, 705 Joseph Arthur, Joliette (514) 756-0501. 30/3

FOURRAGÈRE

FOURRAGÈRE Inter 881, avec pick-up à foin 84", nez à maïs 2 rangs, "corn snaper" 2 rangs, année 1988, très bonne condition, à vendre au complet ou en pièces détachees. St-Albert, cté Arthabaska, (819) 353-2617, 353-2993. 6/4

SEMOIR à maïs Massey Ferguson 4 rangs, excellente condition, prix discutable. Régon Vaudreuil (514) 265-3222 ou (514) 265-3242. 6/4

TRACTEUR

John Deere 3130, cab, turbo de compagnie, peinture de 2 ans, pneus neufs, à vendre ou à échanger pour plus fort. Après 18 h 00 (819) 336-5576. 30/3

TRACTEUR KUBOTA 7500, 4 x 4, 80 forces de moteur, cabine chauffée Laurin, souffleur à neige Ber Vac 7', double vis avec chargeur Hardy, benne à terre 6', benne à neige 7', en excellente condition, prix 28 000$. Demander Jean-Jacques (418) 847-1524, (418) 843-8201. 6/4

GÉNÉRATRICE-ALTERNATEUR 25 000 watts P.T.O., 2 200$. Tel.: (514) 798-2447. 6/4

TRACTEUR

CASE 1690, 1981, 4 roues motrices, 4 000 heures, cabine, en très bonne condition. Tel.: (418) 485-6310. 6/4

PLANTEUSE à légumes Holland trainée 2 rangs avec cylindre; distributeur d'engrais + eau; REMORQUE distributrice de moulee ou céréales avec vis de chargement, roues tandem. Tél.: (514) 454-6080. 23/3

TRACTEUR CASE modèle 2590, 1 200 heures, roues doubles, attache-rapide, VIBRO VICON 23 pi.; tandem, rouleaux doubles; CHISEL INTERNATIONAL 11 pi. haut dégagement, CHARRUE Overum 4 raies semi-portee. Tel.: (514) 658-4425. 23/3

CHARRUE à rigole Vachon, 500$; SOUFFLEUR à ensilage Dion; grande table, à courroie, 500$. Tel.: (514) 588-2486. 23/3

TRACTEUR Inter 986, 1 675 heures, en parfaite condition, "clutch" neuve, Cuter terre vendue. Inf.: après 18 h 00 (819) 396-3278. 23/3

SEMOIR Inter 510, 16 disques doubles, pas combine, avec coffre a petite graine; HERSE M.F. 32 disques 22"; Tel.: (819) 394-2806. 23/3

SEMOIR Nodet Gougis 3 metres, 2 saisons; HERSE disques 44 rouilettes dentelées semi-portee; NEZ À BLÉ d'Inde 3 rangs M.F. Tel.: (418) 885-4550. 30/3

ANDAINEUSE automotrice M.F. 36, excellente condition, prix demandé, 2 000$, aussi RÂTEAU SOLEIL 400$. Tel.: (418) 635-2765. 6/4

COMBINE à lève avec ligne d'emballage complete pour le marché frais; aussi RÂTEAU à roches marque Jober. Le tout en excellente condition. (514) 454-9383. 6/4

TRACTEUR

CASE 1690, 1981, 4 roues motrices, 4 000 heures, cabine, en très bonne condition. Tel.: (418) 485-6310. 6/4

PLANTEUSE à légumes Holland trainée 2 rangs avec cylindre; distributeur d'engrais + eau; REMORQUE distributrice de moulee ou céréales avec vis de chargement, roues tandem. Tél.: (514) 454-6080. 23/3

TRACTEUR CASE modèle 2590, 1 200 heures, roues doubles, attache-rapide, VIBRO VICON 23 pi.; tandem, rouleaux doubles; CHISEL INTERNATIONAL 11 pi. haut dégagement, CHARRUE Overum 4 raies semi-portee. Tel.: (514) 658-4425. 23/3

CHARRUE à rigole Vachon, 500$; SOUFFLEUR à ensilage Dion; grande table, à courroie, 500$. Tel.: (514) 588-2486. 23/3

TRACTEUR Inter 986, 1 675 heures, en parfaite condition, "clutch" neuve, Cuter terre vendue. Inf.: après 18 h 00 (819) 396-3278. 23/3

SEMOIR Inter 510, 16 disques doubles, pas combine, avec coffre a petite graine; HERSE M.F. 32 disques 22"; Tel.: (819) 394-2806. 23/3

SEMOIR Nodet Gougis 3 metres, 2 saisons; HERSE disques 44 rouilettes dentelées semi-portee; NEZ À BLÉ d'Inde 3 rangs M.F. Tel.: (418) 885-4550. 30/3

MOULANGE Modern Mill 10 forces Big Red serie 50, 3 ans d'usage, SÉCHOIR a maïs Meyer Morton modèle 450, capacité 6 à 7 tonnes l'heure (continu); SILO 24' diam. Victoria, capacite 250 tonnes, SILO 18' diam. Victoria, capacite 60 tonnes, avec fond perforé. (514) 549-2284. 30/3

SEMOIR a grain J. Deere 8250, combine, 18 disques doubles 7"; ROUES PLOMBEUSES; ARROSEUSE Spramotor 300 gallons, 30' large, roues doubles 12 x 42, avec tackets, pour rim 38", (514) 245-3595. 30/3

VOITURE À BALLES New Holland modele 1034, 105 balles. Tel.: (514) 467-7553. 30/3

TRACTEUR Inter hydro 100, 1974, roues doubles, 11 500$. Tel.: (514) 791-2325. 30/3

HERSE à disques John Deere 44 rouilettes, excellente condition, 1 975$. PRESSE New Holland à balles rondes 850, bonne condition. Tel.: (514) 798-2447. 13/4

TRACTEURS: INTER 684 avec cabine, pneus 16 9 x 38 avec roues ajustables, 10 800$; INTER 784, 3 700 heures, peinture neuve, 8 800$. KUBOTA #B200, 19 forces; 4 roues motrices, hydrostatique avec chargeur avant, 11 700$. FORDSON MAJOR diesel avec prise de pouvoir independante 2 200$; INTER 574, 444, 414 et M.F. 65, 50, 35. ÉQUIPEMENT J. LARAMEE, St-François-du-lac, (514) 568-3250. 13/4

HERSE rotative Lely 15 pi.; CHOPPER MC 13 pi. Tel.: après 20 h 00 (819) 358-5687. 13/4

ÉPANDEUR D'ENGRAIS Bogball 225, SÉCHOIR a foin Idéal, fan 4' avec corridor si désiré. Le tout comme neuf. L'Assomption (514) 589-4903. 13/4

MOULANGE Modern Mill 10 forces Big Red serie 50, 3 ans d'usage, SÉCHOIR a maïs Meyer Morton modèle 450, capacité 6 à 7 tonnes l'heure (continu); SILO 24' diam. Victoria, capacite 250 tonnes, SILO 18' diam. Victoria, capacite 60 tonnes, avec fond perforé. (514) 549-2284. 30/3

SEMOIR a grain J. Deere 8250, combine, 18 disques doubles 7"; ROUES PLOMBEUSES; ARROSEUSE Spramotor 300 gallons, 30' large, roues doubles 12 x 42, avec tackets, pour rim 38", (514) 245-3595. 30/3

VOITURE À BALLES New Holland modele 1034, 105 balles. Tel.: (514) 467-7553. 30/3

TRACTEUR Inter hydro 100, 1974, roues doubles, 11 500$. Tel.: (514) 791-2325. 30/3

HERSE à disques John Deere 44 rouilettes, excellente condition, 1 975$. PRESSE New Holland à balles rondes 850, bonne condition. Tel.: (514) 798-2447. 13/4

TRACTEURS: INTER 684 avec cabine, pneus 16 9 x 38 avec roues ajustables, 10 800$; INTER 784, 3 700 heures, peinture neuve, 8 800$. KUBOTA #B200, 19 forces; 4 roues motrices, hydrostatique avec chargeur avant, 11 700$. FORDSON MAJOR diesel avec prise de pouvoir independante 2 200$; INTER 574, 444, 414 et M.F. 65, 50, 35. ÉQUIPEMENT J. LARAMEE, St-François-du-lac, (514) 568-3250. 13/4

HERSE rotative Lely 15 pi.; CHOPPER MC 13 pi. Tel.: après 20 h 00 (819) 358-5687. 13/4

ÉPANDEUR D'ENGRAIS Bogball 225, SÉCHOIR a foin Idéal, fan 4' avec corridor si désiré. Le tout comme neuf. L'Assomption (514) 589-4903. 13/4

ARROSEUSE Georges White 40' large, réservoir (PVC) 310 gallons US, rampe auto nivelante, valve électrique et boîte de contrôle, (514) 773-2409. 13/4

ROUES DOUBLES, grandeurs variées, prix très compétitifs. Tel.: (418) 365-5580. 13/4

TRACTEUR CASE 730, diesel, avec cabine, chaufferette, "wipper" avant, avec pneus neufs 18 4 x 38, en parfaite condition. Tel.: (418) 898-6019 23/3

MOULIN À SCIE portatif Jackson Lumber Harvestor modèle RM - BN278, avec moteur diesel Detroit modèle PTA 111G. Prix 9 000$. Tel.: (514) 834-2560. 13/4

PLANTEUR à maïs 7000 J. Deere, 4 rangs; PLANTEUR à maïs 7000 J. Deere 6 rangs; PLANTEUR à maïs 7000 J. Deere 8 rangs. LÉON PÉLOQUIN, 298 - 2e rang, St-Simon, cté St-Hyacinthe. (514) 798-2447. 13/4

ROULEAU BRILLON, 12 pi. avec roues de transport; FANEUR à foin Kuhn 4 toupies, neuf, St-Simon, St-Hyacinthe, (514) 798-2182. 13/4

BATTEUSE

M.F. 550 avec tables céréale 16 pi. et mais 4 rangs; ROUES DOUBLES. Excellente condition. Tel.: soir (819) 229-3758. 13/4

WHITE 2-180 (4 RM) 1981, 2 600 heures; ROUES DOUBLES; FOURRAGÈRE motorisée John Deere 5460 (4 RM); BOÎTES D'ENSILAGE Dion 16' avec toit. Tel.: (819) 358-2826. 13/4

SEMOIR À MAÏS White 6 rangs avec moniteur 3M; SOUS-SOLEUSE Forano 7 pattes; CULTIVATEUR 18' sur att. 3 pts. (514) 347-8051. 13/4

ROULEAU Brillon 10', HERSE à disques John Deere 48 disques. Tel.: (514) 787-3114. 13/4

TRACTEURS

WHITE 4-150 articulé, bas heures, 15 000$; WHITE 1370, pelle, cab., 7 500$. I.H.C. 684, 8 500$. I.H.C. 444 p.s. diesel, 4 500$. I.H.C. 8445, 4 x 4, cab., pelle, 13 000$. A.C. 5050 pelle, 6 500$. A.C. 5050 cab., 6 500$. M.F. 165, pelle, 5 500$. M.F. 265, 7 500$. M.F. 235, cab, pelle, 8 000$. M.F. 255 pelle, 8 000$. FORD 6700, 9 500$. FORD 1310 D, 4 x 4, pelle, 500 hres, 8 500$. KUBOTA 185, D, 4 x 4, pelle, 6 500$. J.D. 850, 4 x 4 pelle, 9 500$. 13/4

COMBINES

M.F. 300, cab, 5 500$. M.F. 510 D, 14 000$. M.F. 760 D hydraul., 22 000$. I.H.C. 1420, 1 100 hres, 38 000$. I.H.C. 915 hydraul., 17 000$. J.D. 4430 gaz, 9 500$. J.D. 4400 D, 19 000$. J.D. 6600 D, 20 000$. WHITE 8800, 20 000$.

NEZ À MAÏS

J.D. 4 rangs, modèle 443, 7 000$. I.H.C. 4 rangs, modèle 843, 4 000$.

LIFTS-ENTREPÔTS

De 3 000$ à 6 500$

PRESSES À BALLES RONDES ROULEAUX BRILLON

HERSES À ROULETTES

Semi-portees (reg. et off set)

CHISEL PLOW

12 dents et 14 dents

CULTIVATEURS semi-portes, etc. FOURRAGÈRE N.H.

Modele 718 avec pick-up a foin

FOURRAGÈRE HESSTON

Modele 720, etc. S'adresser aux

ENT. JOCELYN HOULE INC.

705 Joseph-Arthur, Joliette
J6E 3Z1. Tel.: (514) 756-0501
6/4

SEMOIR a maïs 2 rangs + distributeur d'engrais, pouvant s'installer sur 3 pts. En très bon état. Prix demandé 325$. (418) 598-9498. 30/3

PLANTEUR patates International, sur pneus, ARRACHE-PATATES Oliver 2 rangs, ÉPANDEUR fumier 225 pont neuf, HERSE pacage 10'. Tel.: 20 h 00 (418) 884-2264. 23/3

HERSE à disques Oliver semi-portées 18 x 18, ROULEAU Brillon 8 + 4 + 4 3 sections, CULTIVATEUR M.F. 9 dents déclenchables, 100 PIQUETS cèdre. (514) 796-5828. 23/3

PELLE Kubota KH 28 L, 527 heures, CAMIONS 5 tonnes, 6 roues et dompeur, REMORQUE 6 roues. En bonne condition. (418) 335-9681. 23/3

PIÈCES USAGÉES pour tracteur Massey 1105, moteur 354, cabine, aussi AUTRES PIÈCES disponibles. Tel.: (514) 378-9891. 23/3

VIBROCULTEUR VIBRO BER VAC no 3927 hydraulique 13', 4' large, avec rouleaux doubles et planche niveleuse, bonne condition. Tel.: (514) 469-2273.

ÉPANDEUR fumier, N.H. 163 minots, PRESSE a foin Oliver 620, HERSE hydraulique, CONVOYEUR avec courroie, CHARRUE rigoles, VIS à grain. (514) 454-4148.

PRESSE à foin New Holland no 315, presque neuve, 5 800$. Tel.: (514) 454-4708.

TRACTEUR Lomborghini 1981, 125 forces, avec cabine, 1 800 heures, 6 cylindres, en très bonne condition, 16 800$. Tel.: (514) 792-3016. 30/3

MOULANGE à vendre Farmatic 7 forces, électronique. Tel.: (514) 438-9486. 30/3

SEMOIR à mais Inter 4 rangs, très propre, avec vacuum, prix 4 500$. Tel.: (514) 438-9486. 30/3

SEMOIR Inter 13 disques sur roues de fer, en parfaite condition. Tel.: (514) 826-3309. 30/3

SEMOIR a grain Inter 5100, 24 disques 6" roues plombeuses, 7 000$. PLANTEUR à mais Cyclo 400, 6 rangs, 3 300$. Tel.: (514) 836-7142. 30/3

MÂT DE LIFT capacité 4 000 lb, pour installer sur tracteur, 700$. Demandez BRUNO. Tel.: (514) 839-7244. 30/3

BOÎTE à légumes 40 x 40, 10$; WAGON Normand 12 tonnes 3 essieux, 2 000$. TRACTEUR David Brown 2D, 3 500$. 2 SEMOIRS Stanhay, 500$ chacun; ÉPANDEUR D'ENGRAIS, 350$. ÉPANDEUR à fumier J.D. 44, 1 000$. (514) 473-2360. 30/3

HERSE À DISQUES Inter modele 496, 70 disques. SEMOIR Case Inter modele 5100, 18 x 7 avec "press wheel". (514) 427-3176. 30/3

PLANTEUR à oignons Holland automotrice. PLANTEUR à patates 2 rangs Oliver; 2 COUPEUSES (1) automatique (1) manuel. ARRACHEUSE Inter 1 rang avec ensacheuse, 100 bennes à légumes 44 sacs en jute 75 lb. (514) 661-2245. 30/3

PLANTEUSE À OIGNONS motorisée, presque neuve. Tel.: (514) 586-2703. 30/3

TRACTEUR J.D. 3140, 4 roues motrices, pneus 18 4 x 38, 1 100 heures, cabine J.D., 28 500$. VIBRO I.H. 13'; VIBRO Ber Vac 11'. (514) 785-2198. 30/3

TRANSPLANTEUSE à oignons Holland, 2 rangs, automotrice. TRANSPLANTEUSE à choux Holland 2 rangs. PLANTEUR à mais J.D. 2 rangs modèle 71. MULTICELLULES 512. Tel.: (514) 625-2071. 30/3

CHOPPER N.H. #38, aussi CHENILLE Raid Track #1800, idéale pour érabliere. St-Narcisse, cté Lotbinière. Tel.: (514) 475-6793. 30/3

FEED CAR ALFA-DE-LAVAL

2 Ans d'usure, comme neuf, aussi 4 VIS 6" diamètre, 20 long, avec moteur 1 1/2 force, 3 ans d'usure. (819) 228-4105. 6/4

LAME NIVELEUSE hydraulique, jusqu'à 24 pi. de large; HERSE à disques 30 x 30 Inter. Tel.: (514) 549-2589. 4/5

Venez rencontrer votre concessionnaire Case International

MISEZ GAGNANT

UTILISEZ DE... L'ÉQUIPEMENT À SOYA.

Vos concessionnaires «LA VRAIE ÉQUIPE»

BERTHIERVILLE
BENOÎT BELLEROSE INC.
(514) 836-3602

COATICOOK
J.M. CHAGNON INC.
(819) 849-2663

GRANBY
LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF
(514) 372-7217

HÉBERTVILLE/LAC-ST-JEAN
ANTONELLI VILLENEUVE & FILS
(418) 344-1741, 1854

HUNTINGDON
EQUIPEMENT DE FERME KELLY
(514) 264-5198

LACHUTE
J. & P. RAYMOND LTÉE
(514) 562-8856

LA DURANTAYE
JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.
(418) 884-2841

LA GUADELOUPE
GARAGE BROCHU INC.
(418) 459-6405

LENNOXVILLE
GEO. DELISLE INC.
(819) 569-9821

LOUISEVILLE
EQUIPEMENT MALBOEUF INC.
(819) 228-4592

LYSTER
GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
(819) 389-5793

MARIEVILLE
EQUIPEMENT BOUCHER INC.
(514) 460-4951

MONT-LAURIER
LES ENTREPRISES D. RAYMOND INC.
(819) 623-1458

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC.
(514) 245-3565, 7747

NICOLET
CENTRE AGRICOLE NICOLET/YAMASKA
(819) 293-4441

PLAISANCE
GARAGE LÉONARD MÉNARD
(819) 427-6448

POINTE-AU-PÈRE
LES ÉQUIPEMENTS ANDRÉ BELLAVANCE INC.
(418) 723-2747

PONT-ROUGE
LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC.
(418) 873-3232

STANBRIDGE STATION
LES ÉQUIPEMENTS MESSIER & FRÈRES INC.
(514) 296-8212

ST-ANICET
J.R. CAZA ET FRÈRES INC.
(514) 264-2388, 264-2300

STE-MARTINE
LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU
(514) 427-3612, 825-2546, 692-1568

ST-CLET
H. FARAND & FILS LTÉE
(514) 456-3331

ST-DENIS SUR RICHELIEU
CLAUDE JOYAL INC.
(514) 787-2105

ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM
LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN INC.
(514) 839-2294

ST-GUILLAUME
CLAUDE JOYAL INC.
(819) 396-2161

ST-LAMBERT, CTÉ LÉVIS
MACHINERIES AGRICOLES G.M.R. INC.
(418) 889-9701

ST-MAURICE
R. CLÉMENT & FILS INC.
(819) 376-3877

ST-PASCAL DE KAMOURASKA
GARAGE CONRAD LORD INC.
(418) 492-6038

ST-PIERRE, ÎLE-D'ORLÉANS
AGRI MAG INC.
(418) 828-2243

TROIS-PISTOLES
C.T.R.H. ROUSSEAU
(418) 851-3842

UPTON
LES EQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF
(514) 549-5811

VICTORIAVILLE
GARAGE MAURICE LEBLANC
(819) 752-4855, 2594

VILLE DE L'ISLET
GARAGE CONRAD LORD INC.
(418) 247-3924

WOTTON
GARAGE E. COMTOIS INC.
(819) 828-2662

Une toute nouvelle équipe au service de l'agriculteur d'aujourd'hui.

J. I Case Canada
Une division de Tenneco Canada Inc.
3350, S. Service Rd.
Burlington, ON L7N 3M6

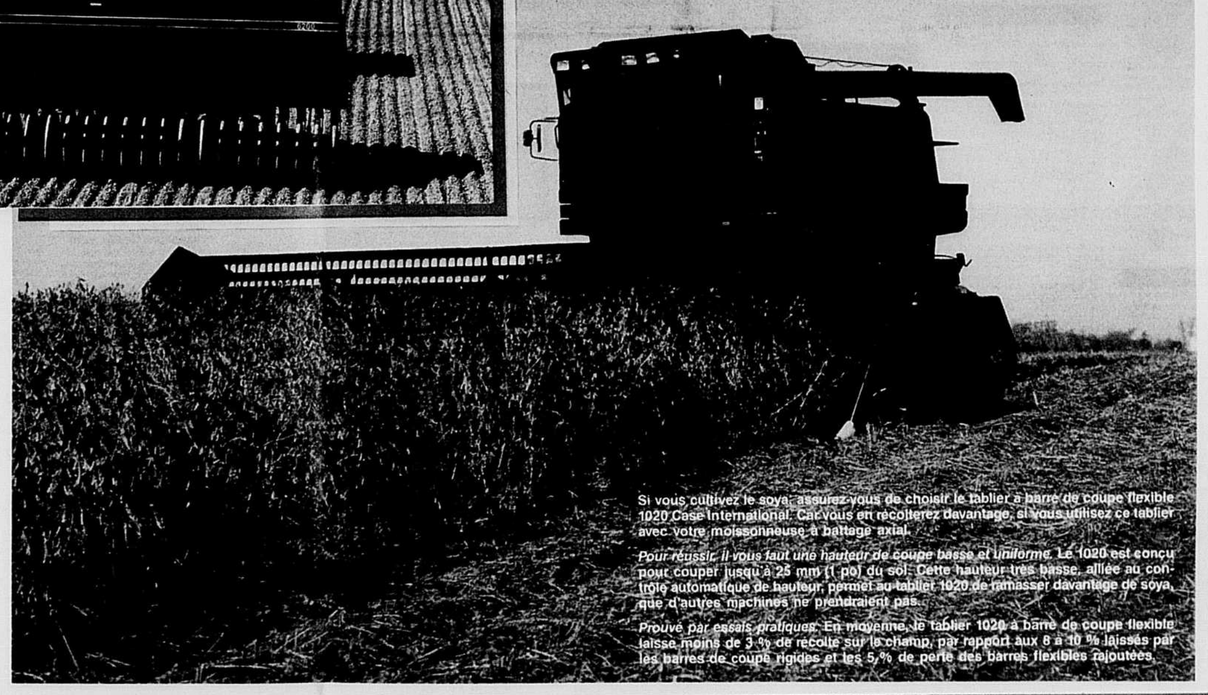

Si vous cultivez le soya, assurez-vous de choisir le tablier à barre de coupe fl

TRACTEUR Massey Ferguson 245, diesel, 43 forces avec souffleur et gratte avant, double "clutch" neuve, chaufferette, seulement 1 600 heures, excellente condition, 9 200$ discutable, (514) 437-1184. 30/3

PLANTEUSE à choux et fraises + coffre engrais, comme neuve; TRACTEUR Massey Harris 102 Senior 6 cylindres + poulie, pneus neufs, (514) 625-4060. 6/4

PLANTEUR à patates Lockwood, 2 rangs, reconstruit à neuf; TRACTEUR White 2-85, 1979, cabine, très propre; TRACTEUR White 4-150, 1974, articulé; TRACTEUR White 700, 1979, (514) 366-9488. 6/4

BOÎTE à engrais vrac, 10 tonnes, avec wagon Normand 12 tonnes. Tél.: après 18 h 00 (819) 983-7986. 6/4

SEMOIRS à grain de différentes marques, SEMOIR à paturage Brillion; PRESSES À FOIN: M.F. #124 avec lance-balles; J. DEERE 336 avec lance-balles; PRESSES À BALLES RONDES: N.H. 845, 847, 850 et Gehl 50; plusieurs GIROFANEURS Fahr 17' large; FOURRAGÈRES Heston 7020, 2000-150, INTER 720 - 830, N.H. 770, 782 et 890; BOÎTES ensilages Dion et N.H.; ÉPANDEURS à fumier: N.H. 676, 791, Inter 275; FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES rotatives: Vicon, N.H. 469; plusieurs PICK-UP À FOIN pour fourragères N.H. 717, 718, 770, 782. YVON BRAIS, St-Pie. Tél.: avant 8 h 00 a.m. ou en soirée (514) 772-2920. 20/4

ROTOCULTEUR 60" marque Maschio utilisé environ 20 heures, prix 2 500$. Pour information BENOÎT ou RÉAL (514) 653-9541. 20/4

MACHINERIE À PATATES et AUTRES. PLANTEUR 2 rangs Inter; HACHE-COTON 2 rangs; COMBINE arrache-patates 1 rang. CONVOYEUR sur caoutchouc 24" x 16" large; ROUES DOUBLES de tracteur 15.5 x 38; CAMION International 1978, 404, boîte 18 moteur neuf, pneus neufs, peinture récente; SEMENCE à patates: 160 poches de 75 lb de Kennebec et 180 poches de 75 lb Chiesten, (514) 826-4776. 20/4

BATTEUSE Case 660, moteur à essence, 1970, très propre, parfaite condition. Pour information tél.: (819) 395-2756. 20/4

CALIBREUSE à patates classe 3 grosseurs et remplit 5 boites en même temps; COUPEUSE marque Sylvain; HERSE à roulettes Massey 40 disques, (819) 875-3195. 20/4

PLANTEUR À MAÏS 7000 J.D. 4 rangs avec moniteur Trak 100; SET de ROUES DOUBLES 20.8 x 38. Tél.: (514) 798-2447. 20/4

PRESSE À FOIN Vicon 461, 1985, à l'état neuf, 5 RETRAITS automatiques Universel, avec unité, nouvelle pulsation et 325' ligne à air 2" ABS, (418) 336-2588. 20/4

ÉQUIPEMENT À PATATES: Remorque 2 essieux avec boite d'acier 12', incluant convoyeur hydraulique; ENSACHER simple Rogan; PLANTEUR 2 rangs Oliver; CLASSEUR Hains 36"; CONVOYEUR 22' long, 30" large; CLASSEUR Lockwood 24" avec table à rouleaux. Après 20 h 00 (514) 835-5073. 20/4

BOÎTE à patates usagée 16' longueur, COMBINE à patates usagée 1 rang John Bean. Tél.: (819) 289-2204. 20/4

TRACTEUR Case Inter 685, 4 R.M., chargeur 2255, cabine air climatisé, 16 vitesses avec TA, seulement 350 heures d'ouvrage, (418) 666-1026. 20/4

5 RADIO-COMMUNICATION FM, MACHINE à glace; PLANTEUSE à patates 2 rangs; CHARRUE Overum 2 rangs extensible, (418) 285-0633. 20/4

VIBRO hydraulique 18 1/2 pi. Georges White avec rouleaux doubles émotteurs, plus LAME de nivellement, en très bonne condition. Tél.: (514) 799-4704. 20/4

ROULETTES John Deere "off set" 20', CHARRUE Kverneland 6 raies automatiques; SOIGNEUR Butler 70', CONVOYEUR Butler 60', (514) 264-3568. 20/4

MACHINERIE EN TRÈS BON ÉTAT: VIBRO Kongskilde 18 1/2' avec planche et double rouleau, dents haut dégagement; HERSE à disques White 271B15 30 x 30 avec disques de finition; CHARRUE John Deere 2800, 4 versoirs; BATTEUSE White 7300 diesel, avec air, 900 heures, table à grain 13' "grain loss" moniteur; ARROSEUSE Hardy 100 gallons 3 pts avec pompe double remplissage; SET de ROUES DOUBLES 20.8 x 38 avec attache. CAUSE VENTE: terre louée. Tél.: (514) 799-4444. 20/4

RÂTEAU À ROCHES 12 pi., à vendre. Tél.: (819) 822-2337. 20/4

TRACTEURS: Inter 986, Ford 7000 avec cab., Massey 165 + loader, Ford 4000, Ford 3000, Inter 574 loader, Inter 784, LIFT Clark capacité 7 000 lb, propane; "GRUBBER" Ber Vac 25' avec rouleau; "GRUBBER" Inter 12 à 25' avec rouleau; HERSE à disques White 32 à 60 roulettes; HERSE à disques Massey 32 à 60 roulettes; HERSE à disques Inter 32 à 40 roulettes; VOITURE avec boite et VIS à engrais; "PRESS DRILL" J. Deere 8350 et Inter 620; SEMEUSE à grain Inter 510, SEMEUSE à grain J. Deere 8350, SEMEUSE Inter 510 et #10; ROUES DOUBLES 15 x 38, 18 x 38, 20 x 38; 10 ROULEAUX ÉMOTTEURS; 5 CABINES de tracteur. JEAN-GUY BRUNET, 320 rte 221, Lacolle, QC (514) 246-2845. 20/4

TRACTEUR Super C avec sarcleur 1 500$; MONTE-BALLES 40' sur roues, 1 100$; SEMOIR à grain 13 disques, 600$; 2 VOITURES à paille, 600$; MONTE-BALLES 20'; VIS À GRAIN 7" x 40', 1 200$. (514) 445-6375. 20/4

FOURRAGÈRE N.H. 718, pick-up à foin contrôle électrique, très propre, 6 500$; BARRE de coupe 800$; SOUFFLEUR N.H. #8, 2 500$. (418) 882-5172. 20/4

CHENILLE Raid Track modèle 618, 1978, moteur 16 HP, 2 vitesses avec gratte hydraulique, cabine en toile, 4 500$. (418) 881-3526, (418) 881-3265.

MACHINERIE À PATATES en très bonne condition: CRIBLE 24" avec brosseuse, 1 200$; TRANCHEUSE Sylvain Brother simple, 1 000$; convoyeur Sylvain Brother 24', 3 200$; ARROSOIR Lajoie 300 gallons, 1 200$; BOÎTE Dahlman 14', 1 700$; LIFT Hyster au propane, 2 000 lb avec pelle, 4 400$; RENCHAUSSEUR 2 rangs, 200$; ÉPANDEUR d'engrais chimique 3 pts, 300$; VENTILATEUR 5 forces avec minuterie, 1 000$; TRACTEUR Oliver 1800 diesel, 82 forces, roues doubles, 5 000$, (514) 564-2152. 20/4

JARDINIERS

PLANTEUR à 5 unités Holland, ajustable pour la largeur de 16 à 36", ajustable sur le rang de 3 à 24", monté sur att. 3 pts, le tout 2 500$; PLANTEUR à 2 unités 48" entre les rangs, avec réservoir à eau 125 gallons, ajustable sur le rang à volonté, sur roues de fer. Le tout 425$, (514) 454-3433.

CHARRUE Kongskilde 6 ou 7 raies, traînante, très propre. Tél.: (819) 395-4624. 30/3

60 CHARRUES en stock reconditionnées: 15 Overum 2 à 7 raies, 10 Fiskars 2 à 6 raies, 10 Kverneland 2 à 7 raies, 10 Inter 720 - 730 - 735 - 450, 8 White 3 à 6 raies, 6 CHARRUES DÉFONCEUSES Fiskars neuves et plusieurs autres; 4 SEMOIRS M.F. Inter. Plusieurs VIBROS en stock; 10 HERSES à disques White, M.F., Inter, John Deere; CHISEL Case avec disques; ARROSEUSE White 250 gal.; PLANTEUR à légumes Holland 2 rangs. MACHINERIE YVON & CLAUDE VINCENT INC., 305 route 122, St-Edmond, cté Drummondville. Tél.: (819) 395-4624. 30/3

RÂTEAUX À ROCHES Rock-O-Matic largeur 12', excellente condition, 4 500$. Tél.: (514) 371-2350. 30/3

SILO (moulée) Victoria 6 tonnes + vis; ARROSEUSE Tecnoma hydraulique 3 pts, 250 gal. impériaux, comme neuve, agitateur, chargeur automatique, (819) 336-5447. 6/4

ANDAINEUSE Inter 400, hydrostatique, 13', conditionneur à foin, roues doubles à l'arrière et gros pneus avant, comme neuve, 7 500$, (514) 444-0866. 6/4

ÉQUIPEMENTS & TRACTEURS

TOUS RÉCENTS: I.H. 5288, 160 forces, 37 500$, Case I.H. 1896 démonstrateur, 100 forces, 32 500$; I.H. 786, 80 forces, 15 500$, Case I.H. 585 demo, 15 5000$; BULLDOZER D8-Blade 6 way, 16 500$, I.H. 84 hydro, 9 500$, Case 2670 roues doubles, 18 500$, J.D. 4450, 4 x 4 avec roues doubles, 53,500$, J.Deere 2950 cabine et pelle, 28 500$, J.Deere 3140, 4 x 4, 18 500$, Ford 7710, 4 x 4 cabine air, 27 500$, Ford 821I, 4 x 4 très propre, 30 500$, Ford 3910 comme neuf, 10 500$, White 155, 4 x 4, 26 500$, White 1470 cabine, spécial 5 500$, Allis 6070 cab, 4 x 4, 16 500$, Allis 5050, pelle, 8 500$, Hessten 70 - 90 demo, 18 500, Trencher avec PÉPINE, 15 000 Adams Grader, 10 500$, M.F. 2705 très propre, 18 500$, M.F. 3545, cab 4 x 4, 32 500$, M.F. 265, 7 000$, M.F. 3060, 4 x 4 cabine et pelle, 28 500$. Beaucoup autres aux choix. REMORQUE 48 pi. à machineries, 12 500$ très bonne; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE I.H. 5000, cabine et air, 17 500$; PLANTEUR John Deere 6 et 8 rangs, 8 500$ à 13 500$. Plusieurs sets HERSES à roulettes, exemple: J.Deere 21 pi. modèle 235 toute hydraulique, 6 500$, comme neuve, I.H. 496, 24 pi. neuve, 12 500$; FOURRAGÈRE 781 avec pick-up, propre, 8 500$; RAMASSEUSE à roches (high dump), 7 500$; SOIL SAVER I.H. propre, 6 500$; CULTIVATEUR I.H. 3 points 16 1/2 neuf, 2 750; WINCH à bois pour tracteurs (neuf), 2 000$; PÉPINE 3 pts I.H., 3 250$. Choix de BATTEUSES. Beaucoup plus de choix en tout genre de machines. Veuillez appeler 7 h AM - 23 h PM. GILLES BEAUDRY (613) 774-3661 - 3662 - 3606. Livraison disponible à prix raisonnable. ACHETEUR, ÉCHANGEUR et VENDEUR. Merci à l'avance, nous voulons votre clientèle. 20/4

MAISONS

MAISON MOBILE GLENDALE 14 x 71, 5 1/2 pièces, très propre, air climatisé salon, chauffage à l'huile - bois combustion lente. Soir: (819) 395-4022. 30/3

2 MAISONS voisines, non-luxueuses, village ST-JUDE, près église, grand terrain paysagé, aqueduc payé à vie, meublées, 220. Offrez raisonnablement (514) 443-3352. 13/4

MAISON À VENDRE (entre Labelle & Mont-Laurier) 3 c.c., 5 acres boisées, remise, 5 milles du village. 52 700$. L'ANNONCIATION (819) 275-7463.

OFFRE D'EMPLOI

HOMME DEMANDÉ
pour travail à plein temps sur ferme laitière. Experience si possible, bon salaire selon competence.
FERME FORVIC et FRERES ENR.
Batiscan
Tel: (418) 362-2986 (jour)
(418) 362-2291
(soir ou au repas)
Demandez Raymond ou Louis

HOMME MARIÉ pour travailler sur ferme porcine, engraissement, maison fournie, bon salaire. (514) 438-8785, soir: (514) 682-5485. 30/3

EMPLOI: représentant de machinerie agricole, territoire très intéressant, ligne agricole de compagnie majeure. Demander JACQUES, ÉQUIPEMENT BARABY INC., 1050 ch. St-Ignace, ST-IGNACE STANDBRIDGE, (514) 296-4411, (514) 296-4545, après 18 h 00 (514) 378-7323. JNO

TRAVAIL GÉNÉRAL sur ferme laitière d'avril à décembre, salaire et conditions de travail à discuter, pension disponible. MONT ST-GRÉGOIRE, PIERRE WARDEL (514) 346-3389. 23/3

Travailleurs agri. recherchés
Le Service d'Emploi Agricole est constamment à la recherche de travailleurs compétents et intéressés pour combler des postes permanents en fermes laitières. Accomodation offerte (maison) et/ ou logement et nourriture fournis. Des salaires très compétitifs sont généralement offerts et basés sur l'expérience des candidats. Les travailleurs intéressés s'inscrivent à nos bureaux entre 8 h 30 et 16 h 30, soit par téléphone, courrier ou visite. SERVICE D'EMPLOI AGRICOLE, 6 rue du Moulin, ST-RÉMI, QC, J0L 2L0. Tél.: (514) 454-3996, Attention: GÉRARD DESROCHERS. 23/3

FERME PORCINE recherche homme responsable pour travailler dans maternité et engraissement, maison fournie, salaire selon expérience. (514) 773-5164. 6/4

ON DEMANDE MÉCANICIEN avec expérience tracteur et machinerie agricole, montage et mise en marche de machinerie. Contactez: MICHEL ou MARC, ÉQUIPEMENT SÉGUIN & FRÈRES INC., St-Clet. (514) 456-3358. 23/3

HOMME DEMANDÉ pour travail sur ferme laitière, honnête et fiable, expérience pour la traite des vaches, maison fournie, bon salaire. RÉGION MIRABEL (514) 336-4767. 30/3

HOMME DEMANDÉ pour entretien de machinerie agricole et travaux généraux des champs. Après 18 h 00 (613) 443-2228. 23/3

PERSONNE DEMANDÉE, travail ferme laitière (35 vaches) et porcine (75 truies); qualifications: expérience ou finissant agriculture, responsable, possibilité chambre-pension. ST-HYACINTHE (514) 793-2392. 13/4

AIDE-PRODUCTEUR LAITIER, emploi permanent, expérience requise, salaire début 6,50$ l'heure; vacances et congés payés, logement à proximité. CTÉ CHAMPLAIN (418) 328-3640. 30/3

HOMME DEMANDÉ pour travail de ferme et crible à grain, pas d'animaux. LACHENAIE: (514) 581-5439.

HOMME D'EXPÉRIENCE DEMANDÉ, ferme laitière, pur sang, régie troupeau, mise-bas, saillie, alimentation, entretien général, maison meublée, salaire à discuter. ST-SIMON (514) 798-2182. 20/4

HOMME DEMANDÉ travail à l'année sur ferme laitière, expérience pour traite des vaches, logement disponible, salaire selon expérience. Région des BOIS-FRANS: (819) 336-5447. 6/4

FERME LAITIÈRE CÉRÉALIÈRE, cherche personne avec expérience pour travailler comme vacher. 45 heures/ semaine, 7 mois (mai à déc.) avec 2 semaines de vacances l'été; temps partiel le reste de l'année. Salaire à l'heure selon expérience et compétence. Maison disponible. RÉGION NICOLET: (514) 564-2273. 30/3

ON DEMANDE

ON DEMANDE: achèterais tracteurs de toutes sortes. DANIEL: (514) 548-2538. JNO

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, route 139, ROXTON POND, Cté Shefford. (514) 372-9527. 3/89

POUR DÉMOLITION: achèterais: porcherie, poulailler, grange - étable, etc... (819) 375-4401. 23/3

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces, brûlés ou accidentés. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, ST-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (514) 478-1311. 14/12

ACHÈTERAIS râteau à roches Degelman. Tél.: (418) 728-3659. 13/4

ACHÈTERAIS système d'irrigation pour champ, tuyauterie 2", 3", 4". Tél.: (514) 537-3715. 23/3

ACHÈTERAIS casseuse à fèves un rang, en parfaite condition, prix raisonnable. (819) 275-1790. 23/3

RECHERCHE laveuse à légumes usagée, en bon état, style brosseuse et épongeuse. ST-HYACINTHE, le soir: (514) 797-2300. 13/4

ACHÈTERAIS chêne en billots ou coupe de bois de chêne ou terre à bois de chêne. (514) 451-5238. 20/4

PLANTS

SANS FRAIS!
1-800-363-1778
Fraisiers et framboisiers certifiés, mûriers sans épines,
bleuetiers, gadelliers, groseilliers et cassissiers.
Livraison partout au Québec
PÉPINIÈRE LAREAULT LTÉE
NURSERY
Les fruits de la recherche... de la qualité!
90, rang St-Jean N. E., C.P. 523
Lavaltrie, Qc J0K 1H0
Tél.: (514) 586-1850 • Fax.: (514) 586-1051

PLANTS DE FRAISES
CERTIFIÉS DE L'ONTARIO, plusieurs variétés. FERME LAVIOLETTE, JOSEPH MAES, 480 Chemin Marcotte, ST-ÉTIENNE DES GRÈS, G0S 2P0. Tél.: (819) 376-4198. 27/4

PLANTS DE FRAISES
OFFRONS plusieurs variétés. Inspectés. FERME LA CUEILLE, LOUISE VILLENEUVE, 574 Des Dalles, St-Étienne-des-Grès, G0X 2P0. Tél.: (819) 535-3015. 4/5

ARBRES FRUITIERS RUSTIQUES
Pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers et petits fruits; pour régions froides. Plus que 60 variétés. Catalogue 2,00$. SURSUM CORDA, 169 MacNamee, Québec, J0B 3B0. 30/3

SEMIS D'ARBRES, en contenants pour brise-vent, renaturalisation, stabilisation et reforestation, de 1, 2 et 3 ans. Vaste choix de feuillus et de résinés. (514) 792-6443. 13/4

PLANTS DE RHUBARBE rouge "Valentine". ST-HYACINTHE, tél.: (514) 774-8914. 20/4

À VENDRE: échalottes françaises pour la semence ou la consommation. Tél: (514) 586-1962. 30/3

PLANTS
Plants de sapin Baumiers en pépinière (2-3), prêts pour la transplantation. Contactez NORMAND BOISVERT, Cté Drummond, tél: (819) 397-4233

POUSSINS - POULETTES

POULETTES rouges Golden Comet prêtes à pondre; lattes de plastique 2' Godro. FERME RONALD BÉLANGER, Mirabel: (514) 475-8672. 30/3

COUVOIR DUMONT 1986 INC.
POUSSINS pour la chair, poulettes pour la ponte, dindonneaux, disponibles en 1 jour ou démarrés. Oies, canards, cailles, faisans. Poulettes prêtes à pondre. Livraison disponible par notre camion au Québec et Nouveau-Brunswick. ÉQUIPEMENT AVICOLE pour petits élevages, liste de prix gratuite. COUVOIR DUMONT 1986 INC., route 132, ISLE-VERTE, cté Rivière-du-Loup, G0L 1K0. (418) 898-2747. 8/6

COUVOIR SIMETIN
POUSSINS à chair, poulettes pour la ponte rouges (Golden Comet), noires et rouges (Harco), grises (Plymouth Rock). Aussi canards, oies, dindes, cailles, faisans, pintardes, perdrix et poulettes d'élevage de 1 à 20 semaines. 8960 boul. St-Canut, ST-CANUT MIRABEL, J0R 1M0. (514) 258-2404. 27/7

POULETTES pour la ponte. STE-ANNE-DES-PLAINES. Tél.: (514) 478-2205. 30/3

CENTRE AVICOLE BÉLANGER
POUSSINS pour la ponte et la chair, dindonneaux 1 jour et 4 semaines. Oies, canards, cailles, poulettes prêtes à pondre et équipements avicoles pour amateur. Listes de prix gratuites, ainsi qu'un guide sur la gestion des petits élevages. Service de livraison par nos camions pour le Québec et le Nouveau-Brunswick. CENTRE AVRICOLE BÉLANGER, Ste-Louise, Cté L'Islet, G0R 3K0. Tél.: (418) 354-2557. 1/6

SEMENCES

Roues tasseuses sur lit de semences pour enlever les poches d'air et faire appel à l'humidité.
Adaptables sur semoirs John Deere 7000 et New-Idea.
ONEIL ALIX, Fabricant
5650, Rang des 30
St-Jean-Baptiste J0L 2B0
Tél. (514) 460-7830

GRAINS DE SEMENCES
AVOINE, ORGE 6 et 2 rangs, soya 2 600 utm, test germ. 90% et plus. AURÈLE MÉTHOT, (514) 788-2917. 23/3

SEMENCE DE SOYA
SEMENCE DE SOYA Maple Glen certifiée; soya bi-centennale enregistrée et certifiée, essai de germination #1, (514) 459-4563. 30/3

SOYA CRIBLÉ ordinaire #1, 17$ le sac de 40 k.g. ST-POLYCARPE, tél.: (514) 265-3230. 13/4

BLÉ DE CONSOMMATION humaine Max Canada #1, à vendre. Tél.: après 18 h 00: (514) 661-7733. 30/3

POMMES DE TERRE
VARIÉTÉ Supérieure provenant de la semence Fondation. (514) 586-1587. 30/3

SERVICES

GILLES ROBILLARD, spécialité: peinture d'aluminium et de couleur pour bâtiments, posage de vis pour toitures, lavage à pression au jet d'air, blanchissage au Voco, "sand-blast". (514) 753-7749. JNO

PRODUCTEURS LAITIERS DU QUÉBEC, profiter du service de taillage de sabots offert par LES SABOTS BLOM ENR., St-Rédempteur: (418) 831-3941. 30/3

PSITT! Y a du nouveau dans la région. C'est quoi? Les services d'épandage de L'Asbesterie Inc. Services offerts: agitation + pompage de fosses et lagunes, épandage de fumier par 3 camions 10 roues avec réservoir de 3 000 gallons, nettoyage de fosses septiques, débouchage de renvois, etc... Rés.: (819) 828-3161, bur.: (819) 828-2109.

POUR CULTIVATEUR intéressé à se débarrasser de leur fumier. (514) 549-2589. 4/5

SILOS
Patz
Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec. Livraison par la poste, Purolator ou autobus.
silos Beaudry Inc.
1685, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir: (514) 584-3116

RÉSERVOIR À LISIER
Exiger le poids total d'armature contenu dans votre structure lors d'une SOUMISSION
CONSTRUCTION ACTON LTÉE
794, route 139
C.P. 1241
Acton-Vale (Québec) J0H 1A0
(514) 546-2798 — 546-2797

les fondations andré Lemaire inc.
Escompte si fabriqué avant juin 1989
FOSSE À PURIN
PLATE-FORME À FUMIER
PRÉ-FOSSE
LATTES TROUÉES EN BÉTON
Plan d'ingénieur et surveillance Partout au Québec
Tél.: (514) 386-3079
(819) 371-8614
(514) 591-0491
Bureau: (514) 564-2030
1650 St-Pierre, St-Zéphirin J0G 1V0

AIR-METIC
Silos à atmosphère contrôlée. Haylage ou maïs, orge humide
- Fosse à purin tout diamètre
- Plate forme à fumier
- Silos coulés ou douves

CONSTRUCTION ACTON LTÉE
794, route 139
C.P. 1241
Acton-Vale (Québec) J0H 1A0
(514) 546-2798 — 546-2797

SILOS BLEU DU QUÉBEC INC.
Disposons de toutes les grandeurs de silos Harvestore usagés à prix plus que compétitifs.
Pour renseignements
ÉTIENNE LEDUC
(418) 325-2312

SILOS SILODORS
Béton. Dia. 12' à 30'.
SILOS À PURIN
Tous diamètres.
silos BEAUDRY
1685
boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec)
J3G 4S5
(sortie 109 - route 20)
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir 584-3116

LES COFFRAGES MASKA ENR.
Specialistes en coffrage pour **fosses à purin** et tout genre de fondation
Tél. (514) 592-3094
Estimation gratuite

LES ÉQUIPEMENTS: Daniel Labonté ENR.
Distributeur exclusif STAR-LINE STAR-TRAC. Dépositaire PATZ. Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.
Distributeur de laveuse à pression "PAMLINE"
VENTE SERVICE PIÈCES
Réparation de silos
• toit • chute
• tuyau p.v.c.
1178, Lussier, St-Dominique
St-Hyacinthe
(Québec) J0H 1L0
Tél. (514) 773-6589

SILO
TOUJOURS LE PLUS EN DEMANDE
CO-OP
- Fabriqués d'une douve de béton pressé, plus résistant à l'acidité des fourrages.
- Dimensions adaptées à tous les besoins.

GARANTIE 5 ANS
- Service de rehaussement, démolitions, reconstructions et déménagements de silos.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Téléphonez sans frais en composant
1-800-567-7875

CONSTRUCTION CIRCO INC.
FOSSES À PURIN
PLATE-FORMES À FUMIER
Fondations de tous genres
LÉANDRE ST-ONGE, prés.
Wickham, Cté Johnson, Qc
Tél.: (819) 398-7373
Plan d'ingénieur partout au Québec.
Cell.: 1-819-372-6541
Cell.: (514) 984-6925

Fondation CBR Enr.
FOSSE À PURIN
Plateforme à fumier
Pré-fosse
Plan d'ingénieur et surveillance à l'appui
ESTIMATION GRATUITE
500, Rte Lachance
Plessisville (Québec) G6L 2Y2
CLAUDE BEAUVILLIER
(819) 362-2093

SILO SUPÉRIEUR INC.
C.P. 2199, St-Romuald, cté Lévis (Québec), G6W 5M5. Tél.: (418) 839-8808. SILOS en douves de béton, finition intérieure unique, rapidité d'érection, facilité de rehaussement. Achat, vente, réparation et entretien de silos usagés. Équipement d'alimentation. JNO

SILOS SECONDS
À VENDRE: (2) 18' x 60'; (1) 16' x 60'; (1) 14' x 50'; (1) 16' x 50', autres grandeurs disponibles. Nos prix incluent délaire et rebâtir.
Pour inf.: (418) 839-8808 JNO

JEAN-MARC LAMBERT INC.
Vente de silos **neufs et reconditionnés**
Achat, déménagement, réparation et extension de silos.
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

FOSSES À PURIN
Plate-forme à fumier, hauteur + diamètre selon la demande.
Avons aussi: silo horizontal.
Armature très sécuritaire, avec plans et inspection ingénieur à l'appui.
CONST. B.R.N. INC.
BRUNO BOUSQUET, prop.
516, 7e Rang
St-Dominique Bagot, J0L 1H0
Tél.: (514) 773-0064 JNO

FOSSES À PURIN
Plate-forme à fumier
Fondations de 4' à 16' de haut, béton armé coulé sur place en un seul bloc, sans joint.
FOSSE A.B. INC.
4345 ave. Richard
ST-GRÉGOIRE, cté Nicolet
G0X 2T0
(819) 233-2021
(819) 233-2341
PRÉSIDENT: ANDRÉ BOUCHER JNO

VIDEURS DE SILO PATZ
VENTE-SERVICE-PIÈCES

AVONS en entrepôt: machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VÉRIFIEZ NOS PRIX.
LA. LACOSTE & FILS INC.
Tél.: (514) 692-2909.
JNO

SILO JOBBER: super bas prix, construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. Hawkesbury, Ontario, GILLES BOYER, prop., après 17 h 00: (613) 632-4402. 30/3

SILO Coop 16 x 50 en douves de béton, en excellente condition. L'ASSOMPTION: (514) 589-4903. 13/4

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
Tél.: (514) 379-9179
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. 3/90

---

2 SILOS à grain sur pattes Victoria, 2 ans d'usage; 1 silo de 40 tonnes; 1 silo de 20 tonnes avec cuve soya renforcée; prix à discuter. (418) 885-4603. 20/4

TERRES DEMANDÉES

Gestion Swissline Inc.

Je cherche de belles fermes laitières grandeur familiale (quelque chose de beau) Preference region Bois Francs pour acheteur Européen
Evaluation gratuite
Informations
Gilgen Jean Pierre
(819) 752-3058
Lucien Houle
(819) 758-0420
35 ans d'experience dans l'evaluation de fermes

RÉGION VICTORIAVILLE: ferme laitière 200 à 300 acres, grange-étable pour 80 à 100 têtes, grande maison + hangar. (819) 888-2321. 23/3

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Agriculteurs des Bois-Francs, Estrie, Nicolet.
Votre agent CEGO Ltée Courtier
PAUL-ÉMILE SIMONEAU
(819) 358-2625, (514) 453-6742 30/3

VOTRE ferme est à vendre: appelez le spécialiste. Service personnalisé
CEGO LTÉE COURTIER
Tél.: (514) 453-6742, PIERRE VIOLET: (514) 453-2876, JANINE PHILIPPOT: (514) 267-0464 30/3

AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme laitière, avicole, porcine ou autres? 16 ans d'expérience dans la vente de la ferme. Clients sérieux canadiens et européens. Financement disponible. L.F.S.I., courtier,
GÉRARD CHASSÉ, agent
La preuve est faite: plusieurs fermes déjà vendues à des canadiens et européens. (514) 796-2557, 7 h 00 le matin à 23 h 00 le soir. 18/5

RÉGION ST-HYACINTHE: cherche terre à louer 100 à 500 acres, pour culture de maïs grain, et de blé. (514) 797-3839, (514) 797-3809. 13/4

RECHERCHE ferme laitière, grandeur familiale, environ 9 000 k.g. de matière grasse, toute région. Pas d'agent. Après 20 h 00: (514) 539-4011. 30/3

ATTENTION! Je suis acheteur de ferme au complet, roulant ou troupeau, dans toute la province de Québec. S'adresser à: CLÉMENT CHOINIÈRE, 116 Route 139, ST-ALPHONSE DE GRANBY, J0E 2A0, sortie 68 autoroute des Cantons de l'Est. (514) 375-4022. 20/4

TERRE À LOUER

TERRE DE GRANDE CULTURE
SITUÉ À ST-OURS
environ 225 arpents entièrement drainés sur le rang des Patriotes.
Téléphone (soir)
ANITA JACOB
(514) 789-2464

TERRE À VENDRE

Région de Bedford
Ferme avicole avec maison et 3 poulaillers.
- 1 de 28 800 pi. c. sur 3 étages
- 1 de 4 353 pi. c. sur 3 étages
- 1 de 6 350 pi. c. sur 2 étages

avec ou sans quota.
Inf. Claude ou Michel
Tél. (514) 248-4303
(514) 248-3328

---

58 ARPENTS, drainage souterrain, grange, possibilité de 330 arpents drainés. Tél: (514) 584-3771

ST-VALÉRIEN: ferme 150 arpents cultivables, très bons bâtiments. Tél: (514) 549-2589 13/4

ST-AMABLE: ferme 156 arpents drainés, spécialité pommes de terre avec machinerie, entrepôts, etc. Tél.: (514) 649-3240. 30/3

MATERNITÉ 180 truies F-1, 7 verrats pur sang; construction 1979, équipement en bon état, prix: 180 000$; maison 1983, prix: 45 000. RÉGION DRUMMOND, tél.: (819) 395-4952. 23/3

FERME, très belle maison rénovée, garage, bergerie, poulailler, 24 arpents cultivés, avec si désiré 20 brebis Romanov enregistrées et croisées. ST-PIERRE BAPTISTE: (418) 453-2593. 23/3

#111 ST-AMBROISE: maison et bâtiments de ferme avec 65 arpents: 99 000$.
#112 ST-NORBERT: 115 arpents fleuris, boisé varié sur 60 arpents, bâtiments d'élevage, maison entièrement meublée, ruisseau, cages de visons.
#117 RÉGION BERTHIER: 450 acres en culture céréalière, bâtiments laitiers et d'élevage de grande capacité, 2 maisons, machinerie.
#118 RÉGION JOLIETTE: laitière Holstein, 165 arpents, drainage souterrain, 7 448 k.g. produisables et 66 litres/ jour, tout équipée, maison 11 pièces.
#119 ST-VALÈRE: ferme porcine, capacité 150 truies, actuellement louée, ainsi que 490 arpents. À LOUER POUR 1989. Prendrais échange pour des propriétés valant jusqu'à 350 000$.
#124 BERTHIERVILLE: ferme laitière de 120 arpents, quota domestique de 1 100 k.g. de matière grasse, troupeau et machinerie, résidence de 9 pièces.
#139 ST-FÉLIX DE VALOIS: 90 arpents avec érablière et bord de rivière, maison entièrement rénovée et de très bon goût, 8 1/2 pièces.
SERVICE IMMOBILIER JOLIETTE, Courtier GÉRARD DESCHENEAUX, F.R.I., (514) 759-3856. JNO

RÉGION ST-HYACINTHE: 56 arpents, 3/4 boisés, érablière équipée, maison 14 ans, étable et garage neufs, poulailler, remise, 2 tracteurs, machineries. Place de rêve, vue panoramique. Vente, cause: maladie. PARTICULIER: (514) 793-4253. 23/3

À VENDRE, STE-SOPHIE DE LÉVRARD, CTÉ NICOLET: très belle ferme, 230 arpents en culture, planche ronde, 12 arpents boisés. Possibilité 1 ou 2 maison(s) neuve(s), silo 20 x 60 avec déboucleur, grange étable 180' avec tout l'équipement, remise 38 x 55, très bon prix. (819) 288-5596. 30/3

YAMACHICHE À VENDRE: ferme laitière de 236 arpents avec quota, animaux enregistrés, roulant et maison. Tél.: (819) 296-3122. 23/3

#443 FERME 95 arpents, région ST-HYACINTHE incluant les bâtisses, silo tour, grange-étable fonctionnelle, cottage 7 pièces, toute la terre est cultivable: 109 000$ FAITES UNE OFFRE!, KARL GOLA (514) 346-1822. 23/3

#442 RÉGION SHERRINGTON: 85 arpents, sol léger, tout cultivé, aucune bâtisse, près autoroute 15. KARL GOLA, (514) 346-1822. 23/3

ÎLE D'ORLÉANS: 311 arpents, belle maison centenaire rénovée, équipement, bâtiments en bon état, fumoir, sauna. Idéal élevage moutons, boeuf, ou chevaux. MADELEINE JAMIN: (418) 688-1267, (418) 658-7000, LE PERMANENT, Courtier. 23/3

ST-LÉONARD D'ASTON: terre à bois, 120 arpents, bois franc; sortie 202 autoroute 20: 25 000$. Après 18 h 00 (819) 293-8885. 23/3

MONT MÉGANTIC: fonds terre 416 acres, 195 boisées, 65 arbres de Noël, 156 culture, maison, remise (40 x 80), grange-étable + laiterie (34 x 150). (819) 888-2321. 23/3

FERME: 180 arpents avec troupeau enregistré, quota 5 300 kilos gras, très bon équipement, terre recherchée de sol 100 m. argileux. JACQUELINE B. VEILLEUX, (514) 759-1477, TRUST GÉNÉRAL, Courtier. 23/3

RÉGION JOLIETTE: élevage de veaux de grain 87 arpents, maison et bâtiments 123 000$, machinerie 12 000$. (514) 385-4144. 23/3

ÉRABLIÈRE 1 000 entailles, 20 arpents boisés, Bombardier J-5 pour faire la tournée, évaporateur neuf. Tél.: (514) 588-4047. 30/3

FERME LIBRE À LA VENTE, 1 900 arpents drainés, d'un seul tenant, argile de Ste-Rosalie première qualité, vastes bâtiments métalliques de type industriel pour remise matériel; une maison d'habitation moderne, plus une installation frigorifique, deux chambres de 9 000 mètres cubes; à 40 minutes sud-ouest de Montréal. Écrire à La Terre de Chez Nous, CASE 91, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc, J4H 3Y9. 23/3

ESTRIE: ferme 167 acres, maison brique, grange 252' x 36', silo Beaudry 24 x 72, garage 40 x 84; aussi boisé. (819) 849-6416. 13/4

Ferme bovine - Témiscamingue
550 ACRES consécutives (350 cultivées, 200 boisées) 70 vaches saillies, étable avec écureur automatique, machineries pour foin, ensilage, grain, bâtiments et maison. Située à l'entrée du village (avec ou sans roulant). (819) 748-3141. 30/3

ST-BARTHELÉMY: terre 189 arpents dont 80 drainés, ferme laitière, animaux enregistrés, avec roulant, maison. Tél.: (514) 885-3913. 23/3

ST-ZÉPHIRIN, CTÉ COURVAL: pour élevage de veaux de lait, 460 cages à veaux de lait, 40 arpents, maison 2 logis, génératrice à gaz, garage. Pas d'agent. Demander GAÉTAN, jour de 9 h 00 à 17 h 00: (514) 774-3613 30/3

ST-VALÉRIEN: ferme laitière superficie 430 arpents environ, dont 320 en culture, avec ou sans roulant. Tél.: (514) 549-2756. 25/5

SERRES AUBAINE!
PRÈS TROIS-RIVIÈRES 30 000 pi.c. entrepôt. maison, machinerie. Tél.: (81[illegible] 229-3308. 4/[illegible]

FERME, CENTRE TÉMISCAMINGUE: très bien située, quota 239 litres/ jour 6 516 k.g. m.g., très bon troupeau, bâtiment presque neuf, machinerie complète en bon état; fonds de terre 371 acres drainage, possibilité d'agrandissement (819) 728-2611. 4/[illegible]

VEAUX DE GRAIN
ST-WENCESLAS, CTÉ NICOLET: ferme d'élevage; étable 32 x 190; maison style bungalow; terrain 1 hectare ou plus. Une occasion à ne pas manquer. Prix d'abandon. soir: (819) 224-7854, répondeur: (819) 399-3144. 6/4

CALIXA LAVALLÉE: belle terre, 210 arpents avec ou sans maison.
ST-ANTOINE RICHELIEU: 117 arpents drainés: 80 000$; 63 arpents avec grange: 39 000$. Aussi plusieurs autres dans la région. MICHELINE: (514) 787-3088, (514) 583-3230, IMMEUBLE NORD/SUD, Courtier.

À ST-SÉVÈRE: ferme laitière de 107 arpents avec quota, animaux et machinerie, excluant maison. Cause: préretraite. Tél.: (819) 264-5277. 23/3

FERME LAITIÈRE et CÉRÉALIÈRE, 550 000 litres lait, complètement équipée. Sud de Montréal (2 700 U.T.); 470 arpents exceptionnels. Écrire à La Terre de Chez Nous, CASE: 105, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 23/3

FERME LAITIÈRE HOLSTEIN quota 6 405 k.g. + 75 litres/ jour, 65 têtes, 262 arpents, bonnes machineries, bien bâtie, avec silo. (819) 263-2097. 23/3

PIERREVILLE: ferme 100 arpents, maison rénovée, aqueduc, chemin asphalté, grange-étable 30 x 110, nettoyeur, garage 24 x 60, machinerie. À vendre le tout ou séparément. (514) 568-2684. 6/4

RÉGION GRANBY
MATERNITÉ avec animaux, fonds de terre et machinerie.
BROMONT: ferme avec fonds de terre, bâtiments, érablière. Faut voir!
ST-VALÉRIEN: ferme céréalière, drainé avec bâtiments.
EMPLACEMENT avec maison et bâtiments pour veaux de lait ou animaux à boeuf. J'ai plusieurs mini fermettes dans différentes paroisses de la région de Granby. J'ai en ma possession d'autres emplacements, terrain boisé, sucrerie, maison de campagne. CENTURY 21 DES CANTONS DE L'EST, Courtier: (514) 378-2100, GAÉTAN LAMBERT: (514) 549-2335. 13/4

RÉGION LÉVIS: ferme laitière, 206 arpents, 80 têtes Holstein, bon quota, très bonne machinerie avec équipement complet pour l'ensilage. (418) 882-2648. 23/3

FERME À VENDRE
HOLSTEIN enr. contrôlées off., 148 acres, 500 litres lait nature/ jour, 2 491 k.g. matière grasse, bâtiments excellents. Tél.: (819) 358-2515. 27/4

ST-ANICET: 185 arpents près lac St-François, 144 cultivables drainés, 25 pacage naturel, 16 boisés, grande maison confortable, grange-étable, hangar, étang, site magnifique, évaluation municipale 250 200$. (514) 264-3691. 13/4

TERRE À VENDRE sans bâtiment située à ST-CHARLES SUR RICHELIEU, superficie 110 arpents, érablière 700 entailles. (514) 584-3745. 13/4

TERRE de 90 arpents, évaporateur 2 1/2 x 11, tuyau 24', 400 chaudières et chalumeaux, réservoir. ST-AUGUSTIN, MIRABEL: (514) 430-4353. 30/3

PORCHERIE: maternité, 40' x 112' avec permis de 100 truies sur 30 acres. FAITES VITE! CLAUDE FOURNIER, (514) 378-8461, (514) 378-7196, TRUST GENERAL, Courtier.

#13 ST-BARTHELEMY: ferme laitière et céréalière de 65 hectares arables, troupeau Holstein, 4 625 k.g. produisables, machinerie complète, 2 maisons.
#15 ST-BARTHELEMY: ferme laitière et céréalière de 110 hectares dont 96 hectares arables et 14 hectaressen boisé, troupeau Holstein et Limousin pur sang, 7 861 k.g. produisables, machinerie complète, 2 maisons.
#17 MASKINONGÉ: ferme laitière et céréalière de 94 hectares dont 87 hectares arables, troupeau Holstein 100% pur sang enregistré, 2 024 k.g. produisables et 551 litres/ jour, machinerie complète, 2 silos, très belle résidence de 11 pièces.
#20 BERTHIERVILLE: ferme laitière et céréalière, bord de la rivière, 66 hectares arables, troupeau Ayrshire 100% pur sang enregistré, 1 724 k.g. produisables et 516 litres/ jour, machinerie complète, très belle résidence de 12 pièces. BERNARDIN ROULIN, G.I.R. Courtier, Berthierville: (514) 836-6122. 13/4

#098 RÉGION LANAUDIÈRE: ferme laitière, 151 arpents drainés, quota 5 678 k.g., dom. troupeau Holstein, 45 têtes contrôle P.A.T.L.Q.
#307 ST-CUTHBERT: ferme 200 arpents, 155 arables, sucrerie 400 entailles.
#327 STE-ÉLISABETH: ferme 66 arpents, 65 arables, maison 11 pièces.
#344 ST-THOMAS: terre à maïs 1 lot 62.24 acres drainées, 1 lot 64 acres drainées, 1er prix qualité-quantité.
#351 ÎLE ST-IGNACE: fermette 68 arpents arables, grange-étable 68 x 32, cottage 1904 rénové neuf, 7 pièces.
#352 ST-THOMAS: ferme laitière 102 acres, quota 4 281 k.g., 52 litres/ jour
#377 RÉGION LANAUDIÈRE: ferme laitière, 106 arpents drainés, quota 3 447 k.g., 397 litres/ jour, résidence, machinerie, bâtiments impeccables, 56 vaches laitières, 86 attaches, 107 têtes.
#387 STE-ÉLISABETH: ferme 128 arpents, 12 boisés érablière poss., maison 8 pièces, remise, laiterie, porcherie, étable, grange.
#400 STE-MARIE SALOMEE: ferme 101 arpents, 12 arpents, sucrerie, 1 100 entailles, bâtiments, machinerie, maison 9 pièces, 1 500 pieds chemin.
#210 STE-BÉATRIX: 145.5 arpents boisés, montagneux, cours d'eau et petite chute.
#234 ST-MICHEL DES SAINTS: ch. Brossard 2 x 75 acres, pisciculture. MICHEL BOURGEOIS, TRANS-ACTION LANAUDIÈRE, Courtier: (514) 759-7951. 13/4

TERRE À BOIS à 4 milles de Drummondville, environ 3 arpents x 27. Vente rapide! 20 000$. Tél.: (514) 229-3265. 13/4

TÉMISCAMINGUE: ferme laitière, bon quota de lait, troupeau enregistré, facilité de financement. M. ROLLAND (514) 252-5252. IMKA courtier. 23/3

TERRE À VENDRE: 120 arpents drainés avec grange à foin, longeant la rivière Richelieu à St-Ours. Prix à discuter. MARCEL BOURGEOIS (514) 785-5545. 13/4

---

100 ARPENTS, dont 25 en bois et 75 cultivables dont 60 drainés. STE-ÉLISABETH, Cté Joliette. (514) 759-4006. 23/3

RACINE: ferme de 138 acres, bonne maison, cour asphaltée, silo, étable, garage aussi terrain de 72.6 acres semi-boisées. (514) 532-3215. 23/3

ST-ANDRÉ D'ARGENTEUIL: ferme de 128 arpents drainés, avec bâtiments, peut être vendue avec ou sans la maison. Après 17 h 00: (514) 629-8984. 23/3

MAURICIE: maison, grange-étable, remise, 115 arpents drainés, 20 boisés, équipée ou non, Holstein pur sang, silo Supérieur 16 x 50, Martin 18 x 55. (418) 289-2227. 20/4

VERGER À COMPTON
PLANTÉ sur 10 acres dans un village, pommiers standards, toute la récolte vendue au détail. Après 18 h 00: (819) 835-9159. 20/4

ESTRIE entre COATICOOK et STANSTEAD: terre 350 acres, 200 en culture drainées en partie, 150 boisées. (819) 849-3460. 20/4

DEUX-MONTAGNES: ferme laitière, 50 têtes, quota 353 litres classe 1, 2 030 litres transformation, environ 100 arpents drainés, peut être vendu avec ou sans roulant. (514) 258-2567. 20/4

ST-DIDACE, rang Lanaudière: petite ferme ovine, 45 arpents boisés 75%, 90 brebis dont 80 pur sang, bergerie + autres bâtisses; maison campagne centenaire 5 pièces meublées, prix: 85 000$. ST-DIDACE, près du village: terre boisée, 136 arpents + maison campagne + allonge 1980 21' x 23', 2 étages; autres bâtisses; 1 terrain bord Rivière Maskinongé; belle vue, prix 65 000$. MARCEL TURENNE, Courtier, ST-GABRIEL DE BRANDON. (514) 835-2995. 30/3

TERRE À VENDRE ou À ÉCHANGER contre quota de poulets; Situé au 8e rang ST-GERMAIN, près de DRUMMONDVILLE, 48.5 acres drainées, sans bâtisse, de type loam argileux en parfaite condition, excellente pour grande culture. 18 acres présentement labourées et arrosées au Round Up, automne 88, restant en foin. Information: (819) 395-2756. 20/4

RÉGION L'ANGE-GARDIEN: ferme culture de 320 arpents dont 275 en culture dont 135 drainés et 35 arpents en boisé avec maison et bâtiments et étable avec nettoyeur de 35 x 175.
RÉGION ST-HYACINTHE: ferme de veaux de lait capacité de 375 sur pipeline pour alimentation et lavage; bâtiment de 40 x 300 avec fosse conforme à l'environnement; maison rénovée de 11 pièces peut servir de deux logis; terre de 104 arpents dont 65 en culture et 35 en boisés. Possibilité de sucrerie de 1 200 à 1 500 entailles.
ST-THÉODORE D'ACTON: terre culture de 125 arpents dont 120 arpents drainés, avec roulotte sur solage plus grange.
TÉMISCAMINGUE: très bonne ferme laitière de 17 000 kilos plus 225 litres/ jour, stabulation libre; troupeau 163 têtes; machinerie; bâtiments avec silo; deux maisons; terre de 875 acres dont 460 en culture dont 412 acres drainées.
RÉGION LOUISEVILLE: ferme laitière de 5 802 kilos sans marge; troupeau pur sang de 59 têtes avec contrôle; machinerie; étable 35 x 175 avec silo; maison; terre de 225 acres dont 180 en culture dont 155 drainées et 45 acres boisées avec sucrerie équipée de 2 000 entailles sur tubes avec salle capacité de 270 personnes.
RÉGION ST-LIBOIRE: ferme laitière de 10 380 avec marge 11 377 + 109 litres/ jour; troupeau de 94 têtes avec contrôle, étable 32 x 200 avec 3 silos; machinerie; maison; terre de 210 arpents dont 190 en culture.
RÉGION VICTORIAVILLE: ferme laitière de 9 865 kilos, 226 litres, 73 têtes pur sang enregistrées, relève embryonnaire; 425 arpents; région montagneuse, étable 40 x 200.
RÉGION ST-LIBOIRE: ferme laitière de 7 638 kilos, 71 litres, 63 têtes avec contrôle; terre de 182 arpents en culture drainés, machinerie, silo, bâtiments et maison.
RÉGION ST-LIBOIRE: ferme porcine de 100 truies en bonne condition avec bungalow neuf, et terre de 21 arpents.
#1293 RÉGION ST-JEAN BAPTISTE: fonds de terre de 176 arpents drainés pour culture céréalière sans résidu; excellente condition.
RÉGION ST-JÉRÔME: ferme laitière quota 7 089 kilos + 1 772 litres/ jour stabulations libres, neuves, capacité 350 têtes, 3 silos dont deux hermétiques, machineries complètes, 3 maisons, terre de 490 arpents. LA FINANCIÈRE COURTIER INC., GÉRARD CHASSÉ: (514) 796-2557, SERGE FONTAINE: (514) 778-1137, SANS FRAIS: 1-800-363-5466. 20/4

ESTRIE près de SHERBROOKE, AUBAINE! 167 acres, résidence« grange, plus bâtiment 40 x 72 chauffé, 1987; plusieurs possibilités. GROUPE ASSOCIÉ, IMMEUBLE MICHEL COUSINEAU ENR., Courtier: (819) 565-7474. 27/4

STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE: 160 arpents, plus plantation, bois de coupe, grande maison seigneuriale, terre culture. R. GUINDON: (514) 661-5220, LE PERMANENT, Courtier.

OKA: ferme 187 arpents, 2 700 pommiers plus équipements et dépendances, aussi beaucoup plus à voir. G. VERMETTE/ J. ELLEMO: (514) 472-7070, LE PERMANENT, Courtier.

FERME LAITIÈRE avec quota 7 200 kilos + 61 litres/ jour; animaux, bâtisses, machinerie. Informations (819) 848-2046 20/4

À VENDRE ferme laitière région YAMACHICHE plus de 6 000 kilos de quota, 176 acres, excellent prix. IMMEUBLE J.R. PARIS. Informations: Gaétan Lesmerises, agent, bur: (819) 758-3145, rés. (819) 758-5060 20/4

IDÉAL POUR VEAUX DE GRAIN
Grange-étable 36' x 110', nettoyeur Lajoie, 400' de chaîne, maison 8 pièces, puits artésien, terrain 1/2 hectare. (819) 382-2300.

#1215 - TERRE 236 acres, 60 boisées, petite érablière, ruisseau à truite, jolie maison rénovée, plusieurs bâtiments, vue magnifique sur les environs et le mont Ham.
#1237 - BERGERIE 300 brebis 40% pur sang, 6 béliers pur sang, troupeau éligible au programme du MAPAQ. CPI Courtier, MARCEL TALBOT conseiller agricole (514) 774-0429, (514) 464-9690. 30/3

RIGAUD: ferme laitière, 148 arpents drainés, quota 108 l. de lait nature 8 056 k.g. gras, bon troupeau, materiel excellente condition, maison & logements.
VAUDREUIL-SOULANGES: cabane à sucre, 1 500 entailles avec 120 arpents drainés. LE PERMANENT, courtier: MARCEL SCHOUNE (514)265-3096, (514) 373-5175. 20/4

RÉGION VICTORIAVILLE:
Situé rang 6, St-Rosaire, terre 210 acres, moitié en culture avec drainage systématique de 4 ans et le reste en boisé, grange 30 x 100'. (819) 752-9336, (819) 758-9092. 20/4

ST-AUGUSTIN, terre 46 arpents avec bâtisse 28 x 36, culture fraises. RE/MAX TMS INC., courtier, GÉRARD PROULX (514) 433-1151, (514) 435-0505.

TERRE À VENDRE
ST-ALBERT DE WARWICK, 110 acres en culture, avec maison, garage, hangar, étable et nettoyeur d'étable, bâtiments, peut être vendu séparément. (819) 353-2617. 20/4

PIERREVILLE, près Yamaska, ferme 356 arpents, terre franche nivellée, idéal culture céréalière ou maraîchère. Y. PAULET, courtier (514) 649-3763. 30/3

ESTRIE
Ferme laitière, quota 6 139/ 72 litres, troupeau Holstein, 360 acres dont 140 en culture en partie drainé, érablière 2 100 sur tubulure, 2 maisons et bâtiments très propres, très bien située, peut être vendue avec ou sans roulant. Tél: (514) 532-2842. 20/4

PETITE FERME ORMSTOWN: 100 arpents, vocation, possibilité de pension pour chevaux; érablière avec cabane à sucre fonctionnelle, culture sur 45 arpents, vente de bois à chauffage, site idéal pour équitation, bonne terre pour pommiers, gibier, chevreuils, perdrix, lièvres. RAYMOND GALARNEAU (514) 377-3285, LE PERMANENT courtier (514) 373-5175. 20/4

ST-CHARLES-DE-BELLECHASSE, terre à culture, 160 arpents, érablière, bâtiments & équipement agricole, maison, piscine creusée, foyer. CLAUDETTE LESSARD (418) 687-3802. MONTRÉAL TRUST, courtier (418) 653-6720.

RÉGION ST-HYACINTHE: ferme porcine en production, capacité 190 truies, 760 porcs à l'engraissement. Après 18 h 00: (514) 773-4273. 20/4

ENCANTEURS

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!
★ **DANIEL PAUL-HUS**

ENCANTEUR BILINGUE
Achat et vente de troupeaux et roulants de ferme
(514) 773-5660
cell. (514) 497-5894
635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

ATTENTION
Vous désirez vendre votre troupeau et roulant par encan ou privément? Appelez-moi!
GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
★ St-Barnabé-Sud
cté St-Hyacinthe
Tél. (514) 792-3595
(514) 792-2066
(514) 792-3882 JNO

Les services d'encan
CRACKHOLM
nous avons l'équipe
David «Butch» Crack
C.P. 514 Richmond
Tél. (819) 826-2424

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeau, etc. Communiquez avec:
ENCANS JULES DION INC.
1274, rue Sud
Cowansville,
(514) 263-0670 ou 263-1434

LES ENCHÈRES
René Houde
INC.
Pour un service de ventes professionnelle, une équipe à votre service, pour un succès assuré.
Contactez nous:
(819) 846-6267
(514) 649-1122

BONJOUR
Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contacter moi il me fera plaisir de vous servir.
André Parenteau encanteur
St-Germain
(819) 395-4150

«LES ENCANS»
LAFAILLE ET FILS LTÉE
Coaticook, cté Stanstead
Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc. Aussi vaches à lait vendre en tout temps de l'année.
Pour informations.
Jour: (819) 849-3606
Soir: (819) 849-2554
(819) 849-2814

VOTRE ENCAN C'EST VOTRE ARGENT
Pour un succès assuré, une date certaine, appelez-moi en toute confiance, aujourd'hui même, et je vous rends visite.
MARCEL CUSSON
Encanteur liquidateur
564, rang Beauce
Calixa-Lavallée de Verchères
Tél. (514) 583-6591

Pour vendre par encan ou privément votre troupeau et roulant de ferme - inf.
Prix concurrentiel
ENCAN MAURICE RAINVILLE INC.
1640, R.R. no 1 Nord
St-Hyacinthe J2S 8B1
Tél. (514) 799-4042 - 5332
Frais d'appel accepté

LES ENCANS
COLBERT & Fils Inc.
Achat - Vente
Ferme - Animaux - Roulant
Tout genre d'encans
★ L'ÉQUIPE D'EXPÉRIENCE ★
Tél. (819) 297-2420
(819) 372-1822
Ste-Gertrude, cté Nicolet

Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec, s'adresser à
Léo Dastous
encanteur professionnel
Laurierville, cté Lotbinière
Tél. (819) 365-4419

ENCANS PUBLICS

ENCAN AYRSHIRE
VENTE AYRSHIRE DE PRINTEMPS
Vendredi, 31 mars 1989 à midi
Sur le terrain de l'Exposition de Victoriaville
55 AYRSHIRE PUR SANG
25 jeunes vaches 2 ou 3 lactations et 20 taures 1re lactation fraîches vêlées ou près du vêlage.
10 taures et génisses de tout âge pour les expositions.
Possibilité de financement et d'octroi au transport.
Pour informations:
Gilles Bilodeau
Tél. (418) 888-4400
Simon Martel
Tél. (819) 358-6407
Service de vente Bermaska
Tél. (514) 796-2612

ENCAN SPÉCIAL D'ANIMAUX DE TYPE BOUCHERIE
Au Local des Encans de la Ferme Inc.
Sortie 133, route Transcanadienne
St-Hyacinthe (Québec)
SAMEDI LE 15 AVRIL 1989
À 11 h 00 A.M.
SERONT VENDUS: Taures ouvertes, vaches avec leur veau ou dues, taureaux de reproduction, veaux d'embouche de type boucherie. Consignez tôt, et profitez ainsi d'une meilleure publicité.
Renseignements et inscriptions:
ENCANS DE LA FERME INC.
C.P. 570, 140 Martineau
St-Thomas-d'Aquin
(Québec) J0H 2A0
Tél. (514) 796-2612

VENTE PAR ENCAN

Mardi 28 mars à midi

Chez: Jacques Lemay, Lotbinière

La ferme est situé 7324, Marie Victorin à 1 mille à l'est du village Cté Lotbinière G0S 1S0, tél. 1 (418) 796-2859.
Attention: En cas de grosse tempête remis mercredi 29 mars à midi.

Sera vendu:
Un magnifique troupeau Holstein de 35 bêtes. Ce troupeau provient de l'insimination artificiel, il comprend 24 jeunes vaches laitières, 5 fraiches vêlées ou dûes sous peu, la balance en tout temps de l'année. 4 belles taures 2 an 1/2 saillies et dûes à l'automne, 5 génisses de 1 à 10 semaines. L'Équipement de la laiterie et d'étable et la récolte. Pipeline De Laval à 3 unités compresseur et moteur, l'installation sur tuyau de 2 pouces en Stainless pour 25 vaches. Nettoyeur d'étable Houle avec 200 pi chaîne 2 ans d'usage. Piston Houle avec moteur 5 forces. Refroidisseur De Laval, cap. 300 gal. 3 balances à lait, réservoir à l'eau Giant cap. 40 gal., pompe à l'eau Duro à 2 pistons avec réservoirs, cap. 84 gal.; balance de foin et paille. La machinerie en parfaite condition comprend: Tracteur Universel N 590 Dt Super Ascot, 4 roues motrices diésel, servo direction barrage de roues. Sortie d'huile, année 1979 avec cabine Michon seulement 2 500 hrs de travail, tracteur Massey-Ferguson N 35 diésel avec chargeur sur le devant, muni de pelle. Moissonneuse-batteuse int. N 93, année 1965 avec 10 pi faux. Andaineuse international N 230, 10 pi faux. Presse à foin Massey-Ferguson N 9. Rateau fileur New-Holland N 256, dents en caoutchout. Presse à foin à balles rondes, New-Holland No 848, hydraulique et pont reversible hydraulique. 2 wagons sur pneus donc 1 Normand cap. 6 tonnes avec plate-forme de 14 et 20 pi. Monte-balles Allied de 32 pi avec moteur 1 force. Chargeur de balles rondes. Hache paille Agri-Form. Graideur Gastonguay de 7 pi att. 3 pts. Convoyeur de 48 pi Allied avec moteur 1 force. Arrache patates, herse ronde 8 pi diamètre, herse à dents à 2 sections 12 pi largeur. Arroseuse Spramotor, cap. 100 gal., modèle 142-301 année 1976 att. 3 pts. Charrue Kverneland à 3 versoirs 14 po att. 3 pts. Pelle s'attache arrière du tracteur att. 3 pts. Faucheuse Massey-Ferguson de 7 pi att. 3 pts. Semoir int. sur pneus à 14 disques N 14, épandeur int. cap. 150 minots. Roulette d'épaisseur. Herse à disques 14 x 28 Massey-Ferguson avec dents dentelées att. 3 pts. Chaines à anneaux à tracteur. Souffleur à neige Brisson 7 pi att. 3 pts. Génératrice Pin Car. cap. 16 000 watts, att. 3 pts. Vice à grain 32 pieds, 4 pouces diamètre, 2 séchoirs à grain, fendeuse à bois att. 3 pts. Baket à pépine 16 po att. 3 pts. Barrières et d'autres articles trop long à énumérer.
Conditions: Comptant ou prêt banque.
Cantine sur les lieux.
N'oubliez pas est aussi à vendre privément: un terrain de 53 000 pieds avec maison mobile de 14 x 68 pieds. Agrandissement 16 par 38 pieds, remise isolée 35 x 46 pieds avec chauffage très belle vue sur le fleuve.

Pour information ou demande de crédit s'adresser:

Léo D'Astous
encanteur professionnel
Laurierville, Cté Lotbinière
Service d'encans
L'équipe de 25 ans de service
Tél. 1 (819) 365-4419

ENCAN

18e VENTE NORD-AMÉRICAINE HOLSTEIN SUIVIE D'UNE VENTE DE PRODUCTION AU LOCAL DES ENCANS DE LA FERME INC.
SORTIE 133, RTE TRANS-CANADIENNE, ST-HYACINTHE, QC
VENDREDI LE 7 AVRIL 1989
11 h 30 Buffet froid
12 h 30 Vente d'ampoules de semence
13 h 00 Vente des animaux

Sera vendu:
75 Holstein pur sang enregistrées, controlées ROP et classées pour le type. De ce nombre il y a 3 EX. permanentes, productions jusqu'à 25 000 lts de lait, 4,0 %, 15 TB avec mères TB ou EX., GR. mères TB ou EX., productions jusqu'à 20 000 lbs de lait et plus, 4,0 %, 10 génisses d'âge d'exposition avec conformations supérieures et mères EX. et TB, et 20 vaches de production de très bonne qualité.
Au cours des 20 dernières années, plusieurs vaches de très hautes productrices et vaches d'exposition ont été achetées ou ont des mères qui ont été achetées à des ventes comme la Nord-américaine et la Canam. Une vente à ne pas manquer le 7 avril 1989. Il y a une Holstein pour chacun de vous.
Bienvenue à tous.

Renseignements:

SERVICE DE VENTE BERMASKA INC.
140, Martineau, C.P. 570
St-Thomas d'Aquin, Qc J0H 2A0
Tél. (514) 796-2612

ENCAN

JEUDI LE 30 MARS 1989
À 12 h 00

Sur la ferme de Claudette et André Durant, 640, Marie-Victorin, Rte 132, St-Pierre les Becquets, Qc G0X 2Z0 1 (819) 263-2997.

Le troupeau Holstein comprend: 22 vaches Nip dont, 1 pur sang, 3 taures Nip vêlant à l'automne, 4 génisses de moins de 6 mois dont 1 pur sang. Moyenne du troupeau 6 428 kg à 3,58 % gras. Le troupeau provient de l'insémination artificielle et son saillies par les meilleurs taureaux du CIAQ.
Machinerie: Presse à foin axiale Heaston #4600, 2 ans d'usage avec lance-balle et contrôle à l'huile pour le poids des balles, presse à foin Inter #46, faucheuse conditionneuse #H489, 4 ans d'usage, rateau à foin Inter semi porté, 3 voitures à lance-balle dont 2 de compagnie avec Héridelle en fer 20', voiture 16', mangeoir à foin 20', mangeoire à foin 10', 2 épandeurs à fumier de 90 minots dont 1 Inter et l'autre Allis-chalmers, un traîneau à balle, rouleau broche quaroté, 3 échelles arrière pour voiture à foin, 6 ballots corde de nylon 9 000', 2 clipper à vaches Stuart, 2 grillage 6' pour vêlage et articles de laiterie trop long à énumérer, 1 000 balles de foin. Charrue Hydren 3 raies 14". Herse à disques Ford 36 disques.
Cantine sur les lieux, en cas de tempête l'encan sera remis au lendemain.

Pour informations:

Claudette et André Durant
1 (819) 263-2997
Jean-Laurin Lafond, encanteur
1 (819) 263-2897
Alfred Boulet, gérant
1 (418) 259-7086

6e VENTE

"ATOUT PRINTEMPS"
du Club Holstein
du Bas-St-Laurent
Samedi, le 8 avril
à 12 h 00 p.m.
Sur le terrain de l'exposition de Rimouski.
Sera vendu: 40 taures et vaches vêlées ou vêlant sous peu; aussi, 16 génisses de choix et embryons provenant de mères supérieures.
Informations:
Yvon St-Pierre, président
(418) 723-4140
Jean-Yves Fournier, gérant
(418) 739-4560
René Houde, encanteur
(819) 846-6267

ENCAN

VENTE DE PROMOTION "LA GUÉRINIÈRE"

(Marc Guérin, prop.)
à la ferme, 716, Montée Roy
St-Sébastien, cté Iberville

Samedi, le 8 avril 1989 à midi

Sera vendu: 100 sujets Charolais acères de haute qualité, pur sang, enregistrés avec papier, français et domestiques, incluant:
60 jeunes vaches, 40 avec leur veau dont 20 déjà resaillies, 20 en gstation; 20 taures gestantes; 10 taures, non saillies; 10 génisses d'élevage de moins d'un an.
Vous retrouverez dans cette vente des sujets provenant des taureaux qui ont le plus contribué à la progression de notre élevage Charolais québecois. Si vous êtes à la recherche d'animaux de qualité, réservez-nous cette date et soyez des nôtres.
Pour catalogues, informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (514) 244-5790, demandez Martin, ou à l'encanteur:

DANIEL PAUL-HUS

ENCANTEUR BILINGUE
635, rue Papineau
St-Hyacinthe (Québec)
Tél. (514) 773-5660

ENCAN
chez
JEAN—MARIE DESROCHES
Mardi, le 28 mars 1989
à 1 h 00 précise
Au 30, rang St-Guillaume Est
à St-Jean-de-Matha, cté Joliette
La ferme est située
à 1 mille du village.

Sera vendu: Un excellente troupeau de 26 têtes Holstein.
Dont: 25 vaches — 8 d'entre elles seront fraiches vêlées et les autres dues d'ici la fin de mai. Ce troupeau a une moyenne d'âge de 4 1/2 ans et une pesanteur moyenne d'environ 1 400 lb. Ceci est une excellent troupeau laitier.
Un jeune taureau de 2 ans provenant d'insémination artificielle.
Sera aussi vendu: Un bulk tank Zero, 400 gallons avec lavage automatique et l'unité est neuve de 2 ans; un nettoyeur d'étable de marque Ideal avec une montée de 55 pieds, avec une transmission no 300 et 255 pieds de chaîne.
Sera aussi vendu: Toutes les stalles à vaches, nouveau modele à "jouck" de 28 attaches et deux enclos à animaux; 16 buvettes à eau Dominion; 13 bols à minéraux; 5 grilles de 3 pieds pour mettre derrière les vahces; 1 clipper Stuart; 2 bassins à eau avec flotte; 1 charrue 3 raies Oliver; 1500 balles de foin sur séchoir et quelques autres petits articles.
Cause de l'encan: abandon de l'industrie laitière.
Conditions: comptant ou prêt bancaire.

Information du propriétaire
(514) 886-3409
ou l'encanteur
André Parenteau
432 Route 122
St-Germain Drummond
Tél. (819) 395-4150

Préavis d'encan
Pour
JOCELYN DRAINVILLE
421 rang Pointe du Jour Sud
L'ASSOMPTION, QC
Mercredi le 12 avril 1989
À 11 h 00 "PRÉCISES"
TOUT SERA VENDU dont un EXCELLENT roulant de ferme et un TRÈS BON troupeau de: 62 têtes d'animaux Holstein provenant d'insémination artificielle incluant 9 pur sang enregistrées avec papier et une N.I.P. sous contrôle P.A.T.L.Q. 6 046 k.g. à 3.58% de gras; 3 bons tracteurs diesel dont un Inter 1086 avec cabine et 2 Massey Ferguson un 265 et un 165 avec chargeur; le roulant de ferme complet; équipement de laiterie et la récolte.
AUSSI À VENDRE PRIVÉMENT par le propriétaire: la ferme laitière, bien située d'une superficie de 180 arpents dont 175 en culture, 150 drainés, avec tous les bâtiments en excellente condition dont une remise à machinerie 40 x 110 et une bonne maison. Idéal pour relocalisation.
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (514) 589-6258 ou à l'encanteur.
Pour plus de détails, voir la prochaine édition.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

VENTE DE DISPERSION
pour
FERME LILAC GROVE
(Famille Allan Kyle)
589, route 202 Est
Hemmingford (Quebec)
Vendredi, le 7 avril 1989
à 11 h 30 précises
SERA VENDU: 95 têtes d'animaux Ayrshire pur sang enregistrées avec papiers, comprenant:
50 jeunes vaches, plusieurs fraiches vêlees et d'autres dues sous peu, 6 taures saillies, 25 taures ouvertes et 14 genisses d'élevage.
* Ce troupeau est sur le contrôle R.O.P. off. avec un B.C.A. de 162-157-171.
Ces animaux ont été injectés Bar-B.
Les taureaux de référence sont: Evremonde - Rebel - Superstar - Johnny - Madge's Boy - Captain-Mandy's Magic - Starman.
AUSSI: Bulk tank Dairy-Cool, cap. 1 250 gal. avec récupérateur d'eau chaude et lavage automatique; pipeline Dairy-Cool Boumatic, inst. 63 vaches, 6 unités, lavage automatique, moteur 5 h.p. et compresseur 100 po. cu.; 5 balances True-Test; 10 chaudières de savon 25 lb; épandeur à fumier New Holland no 518 avec P.T.O.; moulange à grain New Holland 352; herses et roulettes Ford 20 x 40 genre remorque.
Pour informations ou catalogue:
DENIS DESCOTEAUX
(819) 566-4348
ALLAN KYLE
(514) 247-2438
CAUSE DE L'ENCAN: MANQUE DE MAIN-D'OEUVRE
TERMES: COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE
Pour informations, catalogue ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Encanteurs bilingues
Agents de vente — Non responsable d'accident personnel, de perte ou dommage à la propriété.
1274, rue Sud
Cowansville (Québec)
(514) 263-0670
(514) 263-4480

ENCAN

LA FERME INTÉRAL
St-Lambert, Lévis
présente la vente par encan
du troupeau MARNEL
prop. de Alan et Nellie Ross
R.R. 1, Beaverton, Ontario
VENDREDI LE 24 MARS 89
À 12 h 30 P.M.
Sur la Ferme des Encans Boulet,
766, Taché ouest,
Montmagny G5V 3R8
Sortie # 369, autoroute #20.
Un excellent troupeau Holstein pur-sang avec papier de 85 têtes avec une moyenne de 8 484 kg à 3,9 % gras, M.C.R. 181-188-181.
Classement du troupeau:
3 T-B, 21 B-P, 13 B.
Plusieurs proviennent de: Astro-, Jet, Sterling, Warden et plusieurs autres taureaux très populaires.
Cantine sur les lieux
Salle chauffée.
Conditions: Comptant ou prêt de banque

Pour renseignements:
Jean-Louis Côté
1-418-889-0173
Yvon Roy, encanteur
1-418-833-6563
Alfred Boulet, gérant
1-418-259-7086
St-François, Montmagny.

PRÉAVIS D'ENCAN
Chez
JEAN-GUY BERNIER
280 rang nord-ouest
ST-CHARLES DE BELLECHASSE
Cté Bellechasse
Vendredi le 7 avril à 13 h 00
SERA VENDU: un magnifique troupeau Holstein de 50 têtes, un cheval Belge pesant 1 600 lb; tout l'équipement de laiterie et la machinerie de ferme.
CONDITION: comptant
Pour plus de détails, consulter la prochaine édition.
Informations: (418) 887-6605 ou à l'encanteur.

ALBERT & LUC BRETON
Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél.: (418) 453-2681
(418) 453-2281
Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

VENTE PAR ENCAN

sur la ferme de M. Martin Côté
40, rang 1 Ouest, Bic, Cté Rimouski
(La ferme est située à 2 milles à l'ouest du village de Bic)

Mercredi, le 29 mars 1989
à 10 h 00 précises
Sera vendu: 51 têtes d'animaux Holsteins sous contrôle PATLQ avec une moyenne de 5 710 kl. à 3,43 % de gras. Le troupeau comprend 23 vaches, 12 taures de 2 ans, 6 taures de 1 an, 8 taures de 6 mois, 2 veaux.
L'Équipement laitier comprend:
1 pipeline Universelle 3 unités de traite pour installation de 28 vaches. 1 compresseur, 3 HP. 1 réservoir à lait zéro 500 gal. 2 peseurs à lait. 1 tableau de régie. 1 chaufferette. 1 cascade 40, 1 brouette.
La machinerie comprend:
1 tracteur M.-F. 1085 avec cabine 82 HP, très propre. 1 tracteur case David Brown 990 avec chargeur très propre. 1 presse à foin NH 315 avec lance-balles. 1 faucheuse cond. NH 488. 1 râteau Oliver. 2 wagons à lance-balles 20 pi en fer. 1 faucheuse int. 3 points. 1 convoyeur de balles 90 pi avec moteur. 1 monte-balles 40 pi avec moteur. 1 fan à foin. 1 trailer dompteur tandem avec ridelles à grain très propre. 1 souffleuse à neige Int. avec chute hydraulique. 1 charrue Fiskars 3 socs déclencheur auto. 1 rouleau 3 sections. 1 semoir Oliver 13 disques comb. 1 herse traînante 11 pi. 1 disque hydraulique 24 disques. 1 épendeur à fumier, Oliver. 1 vis à grain 24 pi et 4 pcs. 1 écureur d'étable Idéal 440 pi de chaînes avec montée 55 pi. 2 fans d'érable. 1 soudeuse 295 amps. 1 set de torches. 1 buffer. Beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
Toute la récolte de foin environ 4 000 balles.
Cantine sur les lieux.
À vendre privément 225 âcres de terre et bâtiments.
CONDITION: Comptant ou prêt de banque accepté.
Pour information:
MARTIN CÔTÉ
BIC
(418) 736-4593
OU
Fernand Cardin (encanteur)
(819) 858-2953
OU
Bertrand Pelletier
(418) 775-4966
Nous sommes toujours acheteurs de ferme, troupeaux et roulant et nous pouvons faire votre encan.

ENCAN
chez
M. Pascal Yerly
1221, rue Notre-Dame à Champlain
(La ferme est située à 5 milles de l'autoroute 40, sortie 220)
Jeudi, le 6 avril 1989
à 1 h 00

Sera vendu: Un excellent troupeau Holstein de 65 vaches pur sang, NIP, croisées, provenant d'insémination artificielle avec une moyenne de 7 000 kilos à 3,7 et une moyenne d'âge de 3,10 ans.
Description:
28 vaches, 14 sont fraiches, 3 dues soupeu et 11 sont vêlées et resaillies pour vêler à l'automne.
Dont une des pur sang (5 1/2 ans). Oak Redges Legende, classifiée T.B., sera fraiche avec une production de 8 097 kilos à 3,99-3,45.
6 sont B.P. et 6 sont B.
Les taureaux utilisés sont:
HO 261 Premier, HO 219 Anthony, Ho 792 Jubilant, Ho 454 Astrologer, Thilen Valentin, etc.
Sera aussi vendu: 37 taures NIP ou croisées. 14 d'entre elles sont saillies pour l'automne, 10 prêtes à saillir, 13 génisses de 0 à 6 mois.

Pour information, s'adresser au propriétaire:
M. Pascal Yerly
1-819-295-3659
ou
l'encanteur
ANDRÉ PARENTEAU
432, Route 122
St-Germain-de-Grantham
Cté Drummond J0C 1K0
1-819-395-4150
Disponible pour tout genre d'encan.

Rappel d'encan
Pour
FERME BRISSETTE INC.
360 Grand Boulevard ouest
ST-BRUNO DE MONTARVILLE
Cté Chambly
Samedi le 25 mars à 12 h 00
SERA VENDU UN GROS ROULANT DE FERME COMPRENANT: TRACTEURS -MOISSONNEUSE-BATTEUSE - CAMIONS.
5 tracteurs dont 4 Massey Ferguson diesel, un #3545, 4 x 4, un 285 avec cabine et un 275 avec cabine et chargeur, et un 265, un Farmhall C; grosse moissonneuse M.F. 850, 6 rangs, barre de faux 18'; le roulant de ferme complet, une remise 56 x 113, 4 silos à grain.
Pour plus de détails, voir l'édition du 16 mars.
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (514) 461-2088 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

CRACKHOLM

ENCAN
Dispersion complète du Troupeau "MAGOG"
Prop. de Jules et Pierre Gagné
à la ferme, 150, ch. des Pères, Magog (Québec)
(sortie #115 de l'autoroute #10 vers St-Benoit-du-Lac)
Jeudi, le 20 avril 1989
à 11 h 30 a.m. précises!
Seront vendu: 100 têtes Holstein pur sang de qualité, incluant 50 vaches; 15 taures saillies; 15 taures ouvertes; 10 génisses 6 mois à 12 mois; balance des veaux; et un taureau prêt pour le service. Classification: 1 Ex.; 10 T.B.; la balance B.P. ou B.
Le troupeau sera reclassifier avant l'encan. Moyenne mobile du troupeau: 8 532 kg, lait 334 kg, gras 3,4%, prot. M.C.R. 172-171-176.
Le troupeau "Magog" a mérité 40 certificats de production de vie entière jusqu'à 110 000 kg lait, et M. Gagné a développé 12 vaches avec étoiles.
Note de l'encanteur: Ce troupeau représente toute une vie d'élevage sélectif avec l'accentuation sur longévité, des bons pis, et la capacité de donner beaucoup de lait.
Équipement d'étable: Bulk-tank "De Laval" 1 000 gallons, avec 2 compresseurs de 2 h.p.; pipeline "Surge" 2" pour 48 vaches, avec 2 compresseurs "Surge" 75 plus, et 6 unités de traite; 4 Tru-Test "102"; Tube-Cooler "Surge", 11 pieds; fan à foin "Victoria", 36 pouces, 5 h.p.; silo à grain 6 tonnes; rouleuse à grain Wic, 5 h.p. avec vis de déchergement; tableau de régie complet.
Soyez avec nous le 20 avril — c'est une opportunité exceptionnelle.
Cantine sur les lieux.
Pour informations ou catalogues, contactez:

LES SERVICES D'ENCAN CRACKHOLM
David "Butch" Crack
C.P. 514, Richmond
(Québec) J0B 2H0
(819) 826-2424

ENCAN
Mercredi, le 29 mars 1989
à 11h00 pour:
M. Jean-Paul Biron

470, rang St-David
Ste-Brigitte des Saults
Cté de Nicolet

En cas de grosse tempête, l'encan sera remis à vendredi, 31 mars 1989, même heure.

SERA VENDU: Un très bon jeune troupeau d'animaux Holstein croisé, de choix, descendant du CIAQ depuis plusieurs années, comprenant 42 têtes dont 28 bonnes jeunes vaches de choix: 22 seront fraiches vêlées ou dûes sous peu, 2 vêlées de novembre resaillies, 2 vêlées d'octobre resaillies, 2 vêlant en juin. 2 taures de choix saillies pour septembre et décembre. 2 taures de 1 an, 2 taures de 4 mois. 1 taure noire à tête blanche de 6 mois. 6 génisses de 1 mois et 2 mois. Les saillies seront examinées par un vétérinaire.

Machinerie: Tracteur Ford #4600 diesel, 1284 hres, année 1984, sortie d'huile, pneus 18.4x30. Tracteur Ford #4000 diesel, année 1967, 4474 hres avec loader Allied et fourche à fumier. Tracteur Formall C avec sarcleur à maïs. Charrue Inter 3 versoirs hydr. Herse à disques M.-F. hydr., 28 disques. Épandeur à fumier New Holland #512, 160 minots, 2 batteurs, gros pneus. Herse à pacage 12', Arroseuse Hardy hydr. environ 400 litres.

Faucheuse conditionneuse Heeston PT10. Râteau de côté New Holland #256, semi-portée, dents caoutchouc. Faucheuse M.-F. hydr. 7'. Voiture à foin 4 roues avec plate-forme en métal 22' de long. Voiture à foin 4 roues 20' de long, en bois. Presse New Holland #273 à la corde. Séchoir à foin avec moteur 5 forces. Monte-balles sur roues 36' de long. Lajoie avec moteur. Herse à ressorts, 2 panneaux. Mangeoire à foin en métal sur roues. 2 pannes à mortier. Quantité de bois de sciage. 50 piquets de fer.

Équipement d'étable et laiterie: Écureur d'étable Vincent. Montée neuve 1 an, 55', côté droit. Environ 300' de chaîne, 1 partie neuve d'un an. 2 fans d'étable. 1 batterie électrique. Pipeline Surge 1½" en acier inoxydable, install. pour 32 vaches avec compresseur Alamo 40+, 3 unités de traite. Réservoir à lait en vrac Kraft 1533 litres.

Attention sera vendu: Un système d'irrigation comprenant: 1 pompe 4" sur PTO, 20 barres de tuyau 4" et 50 barres de tuyau 3".

Récolte: 1500 balles de foin comprenant 500 balles de 2e coupe, 1000 balles de première coupe.

La vente du troupeau et des équipements laitiers se fera sous une tente chauffée.

Cause: Abandon de l'industrie laitière.

Conditions: Argent comptant ou prêt de banque.

Pour informations:
819-336-4243 ou
Georges-Étienne Leblanc
Encanteur licencié
St-Barnabé-Sud
Cté St-Hyacinthe
Tél.: 514-792-3595.

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt.

PRÉAVIS D'ENCAN
Sur la ferme
BOISBOUSKACHE ENR.
Jean-Marie & Jeanne D'Arc Talbot
188 route Nord
ST-JEAN DE DIEU
Cté Rivière-du-Loup
Jeudi, 6 avril à 10 h 00
SERA VENDU: un troupeau de 63 têtes Ayrshire pur sang enregistré à 100% ainsi que tout le roulant de la ferme.
Pour tous les détails, consulter la prochaine édition.

FERNAND DUBÉ
ENCANTEUR
268 St-Jean Baptiste
ISLE VERTE, Cté Riv.-du-Loup
Tél: (418) 898-2160

ENCAN
chez
Rodrigue Bourdeau
3393, Route 209,
St-Antoine-Abbé
Le 31 mars 1989, à 13 h 00
MACHINERIES AGRICOLES
ET ANIMAUX

ÉQUIPEMENT DE FERME : 1 tracteur International, modèle 786, avec pelle hydraulique, barrage 2 roues, 4 sorties d'huile, chaussé 18-4-34, 700 heures ; 1 tracteur White, diesel, modèle 1370, chaussé 16-9-30 ; 1 épandeur à fumier, modèle 519, New Holland ; presse à foin New Holland, modèle 273 ; râteau New Holland, modèle 256 ; faucheuse-conditionneuse John Deere, modèle 1207 ; planteur à blé d'inde Oliver HD, modèle 312 ; semoir McCormick, 13 drills ; roulettes John Deere , 16 x 32, semi-portante ; rigolateur HD ; vibrc 34 dents, hydraulique ; élévateur à foin 36' sur roues ; mangeoire à foin 22' ; mangeoire à minéral ; 2 remorques-mangeoires, 5 x 9 et 5 x 10, 4 roues ch. ; wagon électrique 10 tonnes ; wagon 8 tonnes ; wagon avec rack à foin, 12 tonnes, 22' long ; boîte à grain modes 165 ; nettoyeur d'étable Lajoie, 335' chaîne ; blade Allied 3 HD ; rack pour remorque, plywood 3/4, 4' x 9' x 5' ; stooker 6 balles ; chariot à moulée Ideal ; auge de métal ; 2 silos à moulé, Côté, 6 tonnes, Victoria, 5 tonnes ; videur à silo Patz B-98, grandes roues, 16 à 18 pi. ; blade à tracteur Allied, 3 hd ; 2 ventilateurs électr., 16" ; épandeur à engrais hydraulique 3P.

ANIMAUX : 1 jument Standard-Bread, fille de Bye Bye Pat, pur sang de 7 ans, due juin, saillie avec Glencoe Skipper, frais de saillies $1750 ; 1 vache Holstein rouge, due 1er avril ; 1 vache Hereford à boeuf ; 1 vache Hereford, 6 mois ; 2 steers ; 1 taure au grain, 1 an ; 1 Hereford bleue due fin juin ; 1 taureau Hereford, 10 mois en mars ; 2 steers de 6 mois Limousin ; 1 steer Hingus, 1 an ; 1 génisse 4 mois ; 1 génisse, 4 mois Jersey; 4 jeunes veaux, 3 Jersey dont 1 pur sang avec-génisse pur sang ; 2 taures Holstein gestantes ; 2 taures Holstein 8 mois ; 1 taureau noir à tête blanche, 10 mois ; 1 taure Hereford 1 an et demi ; 2 génisses Holstein de 4 et 6 mois dont une NIP ; 10 petits cochons de 8 semaines.

DIVERS : Pick-up Chevrolet Custom, 6 cylindres, auto., PS—PB ; auto Oldsmobile Omega 84, 6 cyl., auto., PS—PB ; tracteur à gazon Allis-Chalmers, modèle 611, LTD, 5 vitesses ; rotoculteur Honda modèle F-400 ; tondeuse à gazon ; barrières en bois 12' et 14', neuves ; 1 lavabo stainless double ; 100 à 200 balles de paille ; lot de bois de 2" x 6" ; barils ; brouette ; broche quadrillée et broche piquante.

Information : 826-3779
TERMES : comptant, chèque, prêt bancaire, cartes de crédit, Visa et Mastercard.
ENCANTEUR :
Service d'enchères
CLAUDE QUENNEVILE
Inc.
278, de la Fabrique
St-Anicet J0S 1M0
Cté Huntingdon
Tél. (514) 264-2221

RAPPEL D'ENCAN
Dispersion complète
"LASCIAZ"
Propriété de
PHILIPPE ISOZ
179, Rang du Côteau
St-Charles-sur-Richelieu
Sortie 123 sur autoroute 20
LUNDI le 27 MARS 1989
ÀMIDI

SERA VENDU : Un excellent troupeau de 80 têtes d'animaux Holstein pur sang enregistrées avec papiers.

À noter que le troupeau peut être visiter en tout temps. Cantine sur les lieux. Pour information, demande de crédit ou catalogues, s'adresser au propriétaire (514) 584-2341 ou à l'encanteur.

Les Enchères
René Houde
554 chemin Giroux
Bromptonville (Quebec)
J0B 1H0
Tel (819) 846-6267
(514) 649-1122

ENCAN
Pour
LÉON PERRON
805, 3e Rang
STE-ROSALIE, Cté St-Hyacinthe
Mercredi, le 29 mars 1989
À 12 h 30 "PRÉCISES"

SERA VENDU: tracteur Inter #966, avec cabine, pneus à riz, sortie d'huile en parfaite condition; semoir Inter #510 avec boîte à emmillage, 18 disques doubles; rouleau à terre 3 sections; herse à disques M.F. semi-portée 20 x 20; vibro triple K 15 1/2' sur 3 pts avec extension; vibro Allied 11' avec rouleaux doubles; arroseuse sur roues, 200 gal.; roues doubles 18.4 x 38; souffleur à neige Ber Vac #655 avec cylindre; niveleuse 6'; banc de scie; charrue Overum Sweeden 3 raies, semi-portée; épandeur à engrais chimiques sur 3 pts; mangeoire à foin 24'.

SERA AUSSI VENDU: batteuse Inter #93 en parfaite condition; faucheuse andaineuse motorisée Inter #175; presse à foin Inter #430; voiture à foin 6 roues; 2 voitures à foin, 4 roues; fileur soleil; moulin à faucher Inter #628; monte-balles 24'; vis à grains 4"; vis à grains 5", 20' avec moteur; voiture à grains 4 roues, avec pneus 8 x 25; voiture à grain 6 roues; remorque-dompeuse (chassis de camion, 6 roues); et quelques articles trop long à énumérer.

CAUSE: terre louée
CONDITION: argent comptant
CANTINE SUR LES LIEUX
BIENVENUE À TOUS

ENCAN
MAURICE RAINVILLE
1640, R.R. 1 Nord
ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 799-4042
(514) 799-5332

ENCAN
pour
Paul et Jacqueline Lemire
531, Marie-Victorin
Baie-du-Febvre, cté Nicolet
Mardi, le 4 avril 1989
à 11 h 00

Tout sera vendu : Un excellent troupeau de 50 têtes d'animaux Holstein de choix incluant 8 pur sang avec papiers et la balance sont NIP.

Ce troupeau a une excellente moyenne sur le PATLQ régulier de 7 430 kg, 3,58%. Le troupeau se compose comme suit : 33 vaches dont 10 sont fraîches vêlées, la balance due en tout temps de l'année, 6 belles taures dues sous peu, 9 taures ouvertes et 2 génisses d'élevage. Tous les animaux proviennent ou ont été inséminés : Enhancer, Char, Courrier, Astrologer, Hugo, Tab, Belmont, Tempo, Premier, Cutlass, etc.

Machinerie : Tracteur John Deere 4430, 125 h.p. avec cabine air climatisé entièrement équipé, 4 sorties d'huile servo-direction, pneus 20,8 x 38 aries ; un tracteur John Deere 1630, servo-direction, 2 sorties d'huile, pneus neufs 16,9 x 30 ; un Renault 651, 4 roues motrices muni d'un chargeur double action avec pelle à gravier et fourche à fumier, 2 sorties d'huile, servo-direction ; un set de roues doubles 20,8 x 38 Snap-on ; un tracteur White Oliver 1355, servo-direction, 2 sorties d'huile, pneus 16,9 x 30 ; une presse à foin New-Holland 276 avec lance-balles neuf et contrôle électrique ; 3 wagons à foin genre lance-balles dont 2 Valac, 20 pieds et une de 20 pieds avec train John Deere ; une faucheuse-conditionneuse John Deere 1209, 10 pieds de coupe ; un râteau de côté Massey Ferguson ; une charrue Overum Sweeden, 5 versoirs ajustables avec déclencheur automatique genre semi porté ; un vibroculteur Inter no 4500, 21 pieds avec extension à cylindre ; rouleaux émotteurs et dents 7 1/2 pouces ; un semoir à céréales Inter 6200 avec roues plombeuses, état neuf ; un planteur à maïs White 545, 4 rangs, genre semi porté ; une arroseuse 300 gallons Tandem avec rampe de 21 pieds ; une vis à grain West Field, 8 pouces, sur roues 41 pieds ; un alternateur Onan, 30 000 watts sur roues ; un trailer remorque Valac avec dompeuse et côtés grandeurs 5 x 10 pieds neuf ; un souffleur à neige Bruno Leblanc, 8 pieds avec chute à cylindre ; une moulange mobile New Holland 352 ; un moulin à faucher New Holland, att. 3 pts. ; un camion Chevrolet 1978, 3/4 tonne ; un mixeur à ciment avec moteur 1 h.p. ; une presse hydraulique 25 tonnes ; un chain-block ; un soigneur automatique silo-car ; 3 chariots à moulée ; un hache-paille ; 2 silos à grain dont un de 200 tonnes avec plancher perforé et avec fan de 7 h.p. et vis balais pour déchargement, et un silo capacité de 60 tonnes, une vis à grain, 5 pouces, 40 pieds ; un convoyeur Val-Métal, 20 pieds ; un silo Patz, 20 pieds ; un séchoir à foin Victoria 5 h.p. avec tunnel ; un monte-balles Lessard, 40 pieds avec moteur ; 1 monte-balles, 70 pieds avec distributeur de balles ; un monte-balles Lessard, 24 pieds ; un silo à moulée 3 tonnes ; un cadran de régie complet, et beaucoup d'autres articles.

Équipement de la laiterie et récolte : Un réservoir en vrac De Laval, 750 gallons ; 1 pipeline De Laval, 2 pouces avec compresseur 5 h.p. ; installation pour 58 vaches, 6 unités de traite De Laval, nouveau modèle avec pulsation alternative ; 6 balances de contrôle True-Test ; 700 balles de foin et 300 balles de paille ; 60 tonnes d'ensilage de foin ; 35 tonnes d'avoine et 15 tonnes de grains mélangés.

CONDITIONS : comptant ou prêt de banque
Cantine sur les lieux
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire (514) 783-6663 ou à l'encanteur :

Les Enchères
René Houde
554, chemin Giroux
Bromptonville
Tél. (819) 846-6267
(514) 649-1122

ENCAN
Dispersion complète du TROUPEAU "JACBER"
à la Ferme du Plateau
129, rue Morgan
Coaticook, cté Stanstead
Vendredi le 31 mars 1989
à 10 h 30

SERA VENDU : 160 têtes pur sang HOlstein de haute classe, dont 82 vaches en lait, 28 taures en gestation, 30 taures ouvertes, 20 génisses d'élevage. Plusieurs de ces vaches ont des BCA dépassant les 200, la moyenne mobile pour 64 records est de 174-167-176.

Classification :
13 T.B., 38 B.P., 17 B, 14 N.C. Le troupeau sera reclassifié avant la vente et voici les principaux taureaux utilisés : Tempo, Hugo, Tab, Breeze, Enhancer, Starbuck, Jubilant, Volcan, Anthony, etc.

Le troupeau est exempt de leucose.

La vente aura lieu dans un local chauffé.

N.B. : Le troupeau "Jacber" est reconnu pour le style et la grandeur de ses sujets. Aussi à noter qu'il y a une grande sélection de génisses d'exposition ainsi qu'un très grand nombre de 2 ans, 3 ans, 4 ans, etc.

Exemples offerts :

Jacber Farandole T.B. 87 pts B.C.A. 167-168-186, mère T.B. avec ses trois filles par Breeze Miller et Belmont.

Jacber Éponge Make Rite T.B. - B.C.A. 187-181 avec ses filles dont une Gaylord B.P. 177-185, une Breeze et une Starbuck.

2 filles de Jacber Azilda Chieftain T.B. dont Gracieuse Tempo B.P. 218-244-228, Habitante B.P. 166-159-162 - À qui la chance ?

Jacber Carine Hylite T.B. - B.C.A. 194-204-211 avec sa fille par Astrologer. Beaucoup de futur dans cette vache.

Jacber Valentin Grifone B.P. 84 pts - B.C.A. 208-200-224. 2 filles Tempo et Hugo.

2 vaches avec beaucoup de potentiel génétique.

Jacber Tempo Gemma B.P. B.C.A. 216-205-213

Jacber Hamada Anthony B.C.A. 180-181-188

3 filles de Jasmine Senator B.P. 2 étoiles - B.C.A. 189-166, dont :

Epine Make Rite B.P. 196-151-191

Fatale Elite 229-209-216

Grisette Matinée B.P. 188-160-193

Index +10 +6

La balance du foin environ 3 000 balles de qualité. L'ensilage de foin et les grains seront vendus avant le troupeau.

Dégustation et rafraîchissements de 9h30 à 10h30.

S.V.P. arrivez pour l'heure, car l'horaire de vente sera suivi vu le grand nombre de bons sujets à vendre.

Catalogues de vente disponibles

Pour plus d'informations ou demande de crédit, s'adresser :

Bernard Lavoie, prop.
(819) 849-4882
Les Encans Lafaille et Fils Ltée
Coaticook
Jean-Louis - (819) 835-9385
Michel - (819) 849-2554
Daniel - (819) 849-7747
LES ENCHÈRES RENÉ HOUDE
(819) 846-6267

N.B. L'encan de machinerie aura lieu vendredi le 14 avril 89 à 13h00.

ENCAN
Sur la ferme de
EGIDE SAINDON
110, rang 9
ST-FRANÇOIS-XAVIER-DE-VIGER
Cté Rivière-du-Loup
Vendredi, 31 mars 1989
À 11 h 30 "PRÉCISES"

SERA VENDU: 46 têtes d'animaux Hereford dont 39 vaches avec veaux, les autres dues sous peu; 6 veaux; taureau Hereford, très bon reproducteur.

LA MACHINERIE: tracteur Renault 651, 4 x 4, 1979, avec cabine, 4 roues motrices, très propre; presse à foin Int. 2004 à balles-rondes, très propre; 2 faucheuses-conditionneuses Int. 381, 10'; râteau New Holland #56; remorque Normand, basculante; voiture Normand tandem, fixe avec support de 20'; herse à disques Ford, 28 disques; charrue Fiskars, 3 versoirs, déclencheuse, att. 3 pts; semoir combiné John Deere 16 disques; épandeur à engrais chimique Metalgel SP-50; souffleur à neige 7', chute hyd. att. 3 pts; mèche à piquets 8" sur att. 3 pts; 2 bols chauffants Hurst; herse à pacage; masse à piquets sur att. 3 pts; épandeur à fumier Int. #103, 100 minots; laveuse Coop 1 000 lb; balance de foin et plusieurs autres articles.

Pour informations: (418) 497-2242
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS
JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480 23/3

ENCAN
Pour la ferme
À LA BELLE FLEUR ENR.
Denis Locas, prop.
307 Côte St-Louis est
BLAINVILLE, Cté Terrebonne
Samedi, 1er avril à 12 h 00

SERA VENDU: un roulant de ferme pour la culture maraîchère et pomme de terre.

3 TRACTEURS dont 1 White #2-105 à 4 roues motrices avec cabine, entièrement équipé, servodirection, sorties d'huile et 2 760 heures; Farmhall Super C avec sarcleur à légumes, tracteur à gazon Scout avec tondeuse de 36"; 3 paires de chaînes à tracteur 10 x 28, 16 x 30 et 15 x 38; chariot élévateur Hyster, modèle NR40 de 4 000 lb, modèle électrique avec chargeur de batterie 220 volts.

3 CAMIONS dont 1 camion remorque Inter 1975, modèle 4200 avec moteur Cumming 325 h.p. trans. 915, diff. 40 000 lb, en bonne condition; remorque fermée, isolée de 102" de large, 40' de long avec cone air; remorque (flat bed) de 40' de longueur; 2 camions GMC 1975 moteur 427, trans. 5 x 4, 10 roues dont 1 équipé d'une benne à pommes de terre Haines de 20' et l'autre équipé d'une plate-forme de 23'.

MACHINERIE: 3 charrues M.F. dont 1 à 5 raies semi-portée et 2 att. 3 pts, 1 à 4 raies et l'autre à 3 raies; herse à roulettes Big-Job, 22 disques de 24" de diamètre; semeuse Massey-Harris; semoir à patates McConnel 2 rangs, équipé pour en vrac; planteur à tomates et à framboises, att. 3 pts; épandeur à engrais chimique, att. 3 pts; benne à engrais chimique de 9 tonnes avec vis de déchargement à moteur à gaz; sarcleur Bush Hog avec 5 unités indépendantes; récolteuse à patates Lockwood modèle Mark 76, 2 rangs, en très bonne condition; andaineuse à patates Lockwood 2 rangs, avec pont neuf; 2 bennes à patates dont une Lockwood de 16' et l'autre de 15'; laveuse à pommes de terre Haines de 10' avec sécheuse; crible à pommes de terre Lockwood avec table à rouleau de 24", comme neuf; crible Thomas de 24"; table à rouleau Sylvain Brodeurs 24", comme neuf; convoyeur Haines de 35' pour entrepôt ou chargement de remorque avec moteur 220; convoyeur à légumes de 20'; convoyeur à légumes de 20' avec benne pour basculer les boîtes à légumes 4 x 4; attacheuse de sacs Hamer 5-10-20 lb, en très bonne condition; attacheuse de sacs plastiques 2-5 lb; lift à palettes; balance de 500 lb; pompe d'irrigation 3" avec moteur Wisconsin 4 cylindres et démarreur; pompe de remplissage Monach avec moteur au gaz 3 h.p.; alternateur 3 000 watts 110,220 avec moteur au gaz 7 h.p.; moulin à faucher John Deere 7', att. 3 pts; souleveuse à légumes; tireur de rangs; convoyeur de 12' avec benne pour basculer des boîtes 4 x 4; treuil de 20 tonnes; niveleuse de 8', att. 3 pts; diable de 300 lb; laveuse à eau chaude pour machinerie; perceuse électrique sur pied avec moteur 1/2 h.p.; fournaise à bois de 4' avec éventail et plus chaud; brocheuse à boîtes sur pied; 75 châssis de couche 4 x 6; 3 bancs de scie 7 1/4, 12" et 24"; remorque de 1 500 lb 4 x 8; 2 éventails électriques 24"; compresseur à air avec moteur 1 h.p. 220 volts; pompe à eau électrique 1/2 h.p.; et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: changement de culture.

CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire, (514) 435-2900 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Sur la ferme de
ALAIN DUBÉ
105 rang Raudot
ST-CYPRIEN, Cté Riv.-du-Loup
Jeudi, le 30 mars 1989
À 11 h 30 "PRÉCISES"

SERA VENDU: 47 têtes d'animaux Holstein dont 35 vaches incluant quelques fraîches et les autres dues sous peu; 6 taures de 1 an ouvertes; 5 veaux d'élevage; 1 taureau 2 ans, bon reproducteur.

EQUIPEMENT LAITIER: pipeline Surge 2" pour 3 unités avec lavage automatique pour 35 vaches; balance Surge; 2 fans d'étable; réservoir à eau chaude Cascade 40; bulk tank Universel 400 gal. avec compresseur indépendant; compresseur Surge 4 1/2 forces.

LA MACHINERIE: tracteur Landini 6500, 1984, 4 x 4 avec cabine, 1 885 heures, très propre; tracteur M.F. 255, 1979, diesel, servodirection avec chargeur M.F. #236 quick-attache avec pelle à gravel et chaînes à anneaux, 1278 heures; faucheuse-conditionneuse Hesston avec cylindre; 3 voitures de marques Ledco, Roberge et New Holland, toutes avec support à foin en fer pour balles lousses, 20'; presse à foin #120 M.F. avec lance-balles; faneur Fransgard R.U. 300, hyd; râteau-soleil; convoyeur Lajoie 70' avec moteur 1 h.p. et un autre à l'extérieur; monte-balles Kebec 65' avec moteur 1 h.p.; séchoir à foin avec moteur 5 h.p.; herse à disques Allis Chalmers 2300, semi-portée, 28 disques; épandeur à fumier Int. 540, 160 minots; arroseoir Technoma 100 gall. sur att. 3 pts; semoir Int. 13 disques combiné; écureur Lajoie 360' app. avec montée extérieure pivotante, très bon; épandeur à engrais chimique, att. 3 pts; gratte arrière 6'; herse à disques avec gratte arrière; fourragère M.C.; remorque dompeuse Ledco tandem; winch arrière sur att. 3 pts; souffleur à neige Couture 90", chute hyd. sur att. 3 pts, 4 mois; charrue Kverneland 3 versoirs; génératrice Loadstar 15 000 watts sur chariot.

AUSSI À VENDRE: ferme de 180 acres app. avec grange et remise à machinerie.

CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Pour informations: (418) 963-2916 ou informations et demande de crédit à l'encanteur.

ENCANS
JULES CÔTÉ INC.
Encanteurs bilingues
1274, rue Sud
COWANSVILLE (QUÉBEC)
(514) 263-0670
(514) 263-4480 23/3

ENCAN
Pour
LES ENTREPRISES AGRICOLES
C.E.D. DUBOIS INC.
7565 chemin de la Savane
ST-HUBERT, Cté Chambly
Lundi, le 3 avril 1989
À 12 h 30 heures "PRÉCISES"

SERA VENDU un très gros roulant de ferme pour les cultures commerciales, comprenant: 5 tracteurs diesel dont 4 White entièrement équipés dont 1 #2-180 à 4 roues motrices de 180 h.p. avec cabine à air climatisé, pneus à riz 20.8 x 38, modèle 1981 avec seulement 2 300 hres, 1 #2-105 à 4 roues motrices avec cabine à air forcé, pneus 18.4 x 38 et un gros chargeur sur le devant Lessard à double action, muni de pelle à neige et de fourche à fumier avec 3 200 hres; 1 #2-135 avec cabine à air climatisé, pneus 20.8 x 38 avec 1 965 hres, 1 #1370 avec servodirection, en très bonne condition; 1 Oliver #1755 avec pneus 20.8 x 38, grosse moissonneuse-batteuse White #8900 diesel avec cabine, barre de faux de 15', modèle 1981 avec 1 600 heures d'ouvrage; 4 paires de roues doubles avec crochets dont 1: 20.8 x 38, 18.4 x 38, 16.9 x 30; 3 charrues dont 2 à déclencheurs à ressorts 1 Overum Sweeden à 6 raies ajustables modèle semi-porté, en très bonne condition et 1 Kverneland à 4 raies, att. 3 pts, et 1 Massey Ferguson à 3 raies, att. 3 pts; herse à roulettes Massey Ferguson 22 x 44, modèle semi-porté avec cylindre; 2 bons vibroculteurs, modèle semi-porté dont 1 gros vibro shank Bush Hog de 28' (52 dents) avec extension à cylindres et 1 Kongskilde de 15' avec extension à cylindre, planche de nivellement et rouleau double, neuf; semeuse International #510 à 18 disques doubles avec boîte à emmilage, cylindre, sur pneus; rouleau de fer Desjardins 3 sections, monté en triangle; épandeur à engrais chimique, att. 3 pts; arroseuse Hardy 500 gallons sur remorque tandem, comme neuve, faucheuse-conditionneuse New Holland #489 de 9' de faux à doigts courts; moulin à faucher International de 7', att. 3 pts, faneur à foin Vicon RS-510T à 4 toupies, comme neuf; 2 râteaux de côté New Holland, modèle semi-porté dont 1 #256, presse à foin New Holland #320 modèle à la broche, 6 voitures à 6 roues avec plate-forme dont 4 de 8 x 20 sur pneus de 15", 1 de 7 x 24 et l'autre 7 x 20 sur pneus de 17"; pop up Henry, 2 monte-balles de 24', convoyeur à foin de tôle Speed-King de 42' sur roues et prise de pouvoir; bonne grosse remorque à bascule tandem sur pneus 18.5 x 22 avec boîte en métal de 14 1/2' cylindre télescopique d'une capacité de 25 tonnes, boîte à grain en métal McCurdy sur voiture Dion 12 tonnes à 4 roues sur pneus de 20"; vis à grain Westfield 8" x 51' sur roues et prise de force; 4 silos à grain Victoria de 150 tonnes, 21' de diamètre, dont 2 neufs (2 saisons) à 5 sections avec plancher perforé, aérateur et vis de déchargement et 2 à 7 sections avec plancher en Y; balai de silo; souffleur à neige Pronovost de 90" avec chute hydraulique, att. 3 pts; niveleuse Degelman de 7' complètement hydraulique, att. 3 pts.

N.B. nous n'avons aucun article de hangar à vendre, soyez présents pour l'heure précise.

CAUSE DE L'ENCAN:
Abandon de la culture
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (514) 468-4613 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

VENTE PAR ENCAN DE CHEVAUX CANADIENS PUR SANG
Pour
MICHEL BOUCHARD
57 rue Normand, 2e rang
STE-FÉLICITÉ, Cté Matane
Samedi, le 1er avril à 12 h 00

EN VENTE: étalons de race et juments de race Canadien, pur sang. Aussi attelages, selles western, boggeys, voitures d'été et d'hiver, cariole de luxe, tracteur, faucheuse.

CONDITIONS: argent comptant
Ou chèque visé
Informations à l'encanteur

FRANCINE LESSARD
ENCANTEUR
BIC, Qc
(418) 736-5788

ANDRÉ HABEL
Rimouski, Qc
(418) 722-7221

Préavis d'encan
Pour
JEAN-MICHEL DANCET
118 rang Double
ST-URBAIN, cté Châteauguay
Lundi le 10 avril à 13 h 00

SERA VENDU un bon roulant de ferme dont 3 tracteurs un International 3388 2+2 avec 2 095 heures; un John Deere 2130 diesel; un Oliver 1650 au gaz avec chargeur; moissonneuse-batteuse Inter 715 diesel hydrostatique avec barre de faux et nez à maïs, le roulant complet pour les cultures commerciales.

Pour plus de détails, voir la prochaine édition.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

Préavis d'encan
Sur la ferme de
MATHIEU PARENT
Rang 3 est
ST-MATHIEU, cté Rimouski
Jeudi le 13 avril 1989
À 10 h 00 "PRÉCISES"

SERA VENDU: 30 têtes de bétail Holstein aussi toute la machinerie de la ferme.

Pour information, JOSEPH RIOUX
(418) 963-2216

ALAIN THÉRIAULT
ENCANTEUR
(418) 963-3326

ENCAN
Pour
FERME RÉESOR INC.
2049 rue St-Jean
MASCOUCHE, cté Assomption
À 2 kilomètres du village
Jeudi le 6 avril 1989
À 12 h 30 "PRÉCISES"

SERA VENDU: batteuse Inter 1460 diesel, hydrostatique avec nez à maïs 6 rangs et table à grain 15', très propre, avec cabine; tracteur John Deere 7520 articulé, turbo diesel, roues doubles avant et arrière avec 4 sorties hydrauliques, avec cabine; tracteur John Deere 2130 diesel, servodirection, barrage de roues avec chargeur John Deere 146, double action avec bucket à gravel sur pneus radiaux de 38"; tracteur Oliver 1650 diesel, servodirection, hi-low, 2 sorties d'huile doubles; tracteur Ford 8N; camion de l'armée 10 roues, tandem 6 x 6 avec boîte dompeuse; camion GMC 1967 au gaz, 6 roues avec boîte dompeuse; camion Ford 750, 1973 au gaz 6 roues (défectueux); camion Ford F-150, 1981, 6 cylindres automatique; camion GMC pick-up 1978, 4 roues motrices; camion Mazda pick-up B2200, diesel, 1983, séchoir à maïs M.C., 25 h.p. sur 550 volts avec 3 vis à grain dont 2 de 5" de diamètre sur 20' de longueur avec moteur 1 1/2 h.p. et 1 de 6" sur 25' avec moteur de 2 h.p.; vis à grain Westfield 10" sur 31' de longueur sur roues avec P.T.O.; vis à grain Westfield 8" sur 61' sur roues avec P.T.O.; cultivateur Wilrich 36' avec oreilles repliantes; peigne arrière, sur roues doubles; herse White 21' sur roues avec oreilles repliantes; sarcleur Nobel 6 rangs sur att. 3 pts; applicateur d'azote 10 dents sur att. 3 pts; arroseuse sur roues, tandem, capacité 500 gallons avec jet 30'; charrue John Deere 2600, 5 raies, déclencheuse, semi-portée; benne à grain en acier Claycon Lambert de 36' de diamètre avec fan et moteur de 15 forces, capacité 300 tonnes, plancher perforé, muni de vis et moteur; boîte à grain Hill Bros, avec vis à engrais chimique sur une voiture Horst; semeuse à maïs John Deere 7000, 6 rangs, avec moniteur et boîte à insecticide; remorque sur roues doubles avec dompeuse hydraulique, génératrice Winco 15 000 watts sur chariot; rouleau-compacteur 12' de largeur; soudeuse Miller AC-DC 250 ampères, métallique avec Welder; moto de trail Suzuki PE250; réservoir 1 000 gallons pour diesel; stock de hangar.

Pour informations: (514) 474-2547
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS
JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480 30/3

ENCAN
Chez
FERME BASLER INC.
Ancienne ferme de RICHARD BRIEN
Chemin en face de la Salle du Tourbillon
STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE
Cté Shefford
Samedi le 8 avril 1989
À 10 h 30 "PRÉCISES"

SERA VENDU: 110 têtes d'animaux Holstein de choix, comprenant: 63 jeunes vaches dont plusieurs fraîches et d'autres dues sous peu; 12 taures saillies; 4 taures ouvertes et 29 génisses âgées entre 1 et 13 mois.

• Ce troupeau est sur le contrôle P.A.T.L.Q. régulier 12 à 24 mois, 6 969 k.g., 3.42% (15 331 lb). Ceci est un bon lot d'animaux.

MACHINERIE: tracteur Ford 7700 diesel, servodirection, barrage de roues, 4 sorties hydrauliques; tracteur Ford 6700 diesel, servodirection, barrage de roues, sorties hydrauliques, et cabine à neige; tracteur Zetor 5211 diesel, servodirection, barrage de roues, sorties hydrauliques, neuf; faucheuse-conditionneuse New Holland 489 avec cylindre; faneuse à foin tandem, neuve; 2 voitures Valac de 24', tandem avec support à foin Valac pour balles lousses, neuve; râteau de côté New Holland; support à foin pour balles lousses de 20'; presse à foin international 435 avec lance-balles; faucheuse-conditionneuse International 1190 avec cylindre; 2 convoyeurs d'étable de 80 et 36', tous avec moteur; séchoir à foin; système Rovibec à moulée; générateur 25 000 watts sur chariot; fourragère International 720 avec nez à blé d'Inde 2 rangs, pick-up à foin et contrôle de chute; souffleur à silo International 56; voiture avec boîte à ensilage International; 2 convoyeurs d'étable de 80 et 36' tous avec moteurs; érocheuse Degelman; ramasse-roches Degelman; herse à disques International 370, 20 x 40, genre remorque; épandeur à fumier International 575 tandem avec 2 ponts, semeuse à grain International 5100 att. 3 pts, neuve; vibroculteur International; charrue Fiskars 3 versoirs décl., att. 3 pts; épandeur à phosphate att. 3 pts; voiture sur pneus avec support pour soigner le foin; support pour trimer les pattes de vaches; 2 chariots à moulée; chariot à ensilage Wic 45 motorisé; remorque tandem avec boîte dompeuse, gros bucket à neige sur att. 3 pts, neuf; arroseuse Georges White sur att. 3 pts; pipeline De Laval, installation 56 vaches, 6 unités et lavage automatique 2"; 6 balances Alfa De Laval; bulk tank De Laval 1 000 gallons avec lavage automatique; benne à grain Bedford capacité 5 tonnes avec vis et moteur; 2 silos Coop et Suprême 18 x 50 et 16 x 60; 2 déboueurs de silo, un Valac 18', ajust., neuf et un Patz 16' ajust.; balance d'ensilage; fourrage vert et foin.

AUSSI À VENDRE: ferme de 250 acres app., au complet ou en partie, très bien bâtie.

Informations: (514) 263-0670 ou (514) 263-4480

Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS
JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480
CELL.: (514) 594-1019 30/3

ENCAN
Sur l'ancienne ferme de
RÉJEAN LAPLANTE
7e Rang
VALCOURT, cté Shefford
Mardi le 4 avril 1989
À 12 h 30 "PRÉCISES"

TOUT SERA VENDU: 81 têtes d'animaux Holstein, comprenant: 38 jeunes vaches dont quelques fraîches vêlées et d'autres dues sous peu; 7 taures saillies; 27 génisses de 2 à 13 mois; 8 steers et 1 bon taureau bon reproducteur.

• Ceci est un bon lot d'animaux.

MACHINERIE: tracteur International 884, 4 roues motrices, diesel, chargeur sur le devant double action, cabine à neige et chaînes; tracteur International 275 diesel, très propre; presse à foin New Holland 273 avec lance-balles; faucheuse-conditionneuse New Holland 489 avec cylindre; 3 voitures Normand avec support à foin pour balles lousses de 20', râteau de côté New Holland 256; charrue Kverneland 3 versoirs décl. att. 3 pts, neuve; semeuse International 13 disques combinées sur att. 3 pts, neuve; souffleur à silo Kools; épandeur à phosphate att. 3 pts; herse à roulettes Massey Ferguson 22 x 44 genre remorque avec cylindre; pompe à purin avec remorque tandem; pompe à purin 12' x 4"; semeuse à maïs 2 rangs semi-portée; remorque tandem avec dompeuse; niveleuse att. 3 pts; arroseuse Calsa att. 3 pts; banc de scie sur att. 3 pts; génératrice 15 000 watts sur roues; fendeuse à bois att. 3 pts; souffleur à neige modèle 620 sur P.T.O.; épandeur à fumier International 550 sur P.T.O.; fourragère New Holland 718, 12 couteaux avec nez à blé d'Inde 1 rang et pick-up à foin; voiture tandem avec boîte à ensilage International 110, 3 rouleaux; rouleau de fer 3 sections; vis à grain 30' x 6" sur roues; 2 convoyeurs d'étable dont un de 46' et un 90' tous avec moteur; benne à grain Victoria 16' de diamètre; 2 bennes à moulée Victoria 5 et 6 tonnes tous avec vis et moteur; silo en slab de ciment avec débouleur de silo Inovator 16' ajust. neuf; chariot à ensilage Agri Métal 527; hache-paille Wic; fan à foin; bulk tank Zéro capacité 400 gallons avec lavage automatique; pipeline Surge installation 40 vaches, 4 unités, lavage automatique; 3 balances True-Test; tableau de régie; balance de foin et ensilage, et d'autre articles trop long à énumérer.

AUSSI À VENDRE: très belle ferme de 300 arpents avec bonne bâtisse,; très bonne sucrerie équipée pour 1 400 entailles sur pipeline; à vendre au complet ou en partie.

Information: (514) 535-6385

ENCANS JULES CÔTÉ INC

Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480
CELL.: (514) 594-1019 30/3

ENCAN DE FERME
Troupeau de vaches à lait
Holstein pur sang et grade
Sur la ferme de
JOANAL FARMS LTD
Opérée par:
ALVIN STEWART & FILS (Ian & Paul)
Sur le chemin Richmond
1/2 mille à l'est du chemin Eagleson
Mercredi le 29 mars à 10 h 30

SERA VENDU: 135 bêtes Holstein pur sang et grade comprenant: 90 vaches matures dont 73 vaches pur sang provenant de Triple Threat, Board Chairman, Arlindo Chief, Astronaut, Mattador, Morlin, Lancer, etc.

Servies artificielles pour lactation annuelle par Jethro, Cousellor, Mattador, Expert, Inspiration, Tab, Dagger Hugo, Jubilant Worden, Astro Jet, Rainbow, Marathon. 6 vaches avec carte (NIP), 11 vaches (grade); 45 taures pur sang servies et ouvertes de toutes âgées; Toutes les filles proviennent de taureaux populaires. Vaches seront vérifiées par un vétérinaire.

CONDITIONS: comptant ou
Chèque certifié
Propriétaire: JOANAL FARMS LTD
RICHMOND, ONTARIO
(613) 838-3416

DELMER SPRATT
(613) 822-1351

LÉO & CHARLES MÉNARD
(613) 232-3916

RÉGENT MÉNARD
(613) 443-2884
ENCANTEURS

ENCAN DE FERME
Sur la ferme de
BERNARD & RAYMOND DESCHAMPS
1300 rue Caron
1/2 mille au sud de la rue Laurier
ROCKLAND, ONTARIO
Samedi le 1er avril à 10 h 30

TROUPEAU LAITIER HOLSTEIN, MACHINES, ÉQUIPEMENT LAITIER ET DE GRANGE

TROUPEAU: 130 têtes comprenant: 70 vaches pour lactation annuelle; 10 taures servies; 10 taures ouvertes de 1 à 1/2, à 13 veaux de 3 à 6 mois et 7 veaux; insémination E.B.I. utilisée depuis 1967 avec dossier de production laitière depuis 1987.

ÉQUIPEMENT: réservoir Surge en vrac 1 200 gallons; pipeline 2" pour 82 vaches, avec pompe, capacité de 100 et plus et 4 unités de traite; chariot électrique pour ensilage utilisé 1 an; enclos pour lever et entretenir la vache; 2 pompes à fumier (Magnum et Houle); 40 bois à eau; 32 séparations d'alimentation, 300' de grille à dallot, 8 enclos en acier 12 x 12; convoyeur à ensilage Patz; 7 éventails; tapis en caoutchouc; arrosoir à brouillard; tondeuse électrique; couteau à sabot et bien d'autres articles.

Pour informations:
BERNARD DESCHAMPS:
(613) 446-5761
RAYMOND DESCHAMPS:
(613) 446-5345

DELMER SPRATT
(613) 822-1351

RÉGENT MÉNARD:
(613) 443-2884

LÉO & CHARLES MÉNARD
(613) 232-3916
ENCANTEURS

ENCAN
Pour
CHRISTINE BRAIS
(feu Normand Brais)
291 rang Double
ST-URBAIN, CTé Châteauguay
Samedi, le 1er avril 1989
À 13 h 00 "PRÉCISES"

SERA VENDU: tracteur John Deere #3130, diesel, servodirection, 4 sorties hydrauliques, roues doubles 18.4 x 34, chargeur sur le devant #148 avec brock à fumier et pelle à gravel; tracteur Inter #624 diesel; tracteur Massey Ferguson #165 au gaz, servodirection et sorties hydrauliques; fourragère Inter #720 avec nez à maïs, 2 rangs et pick-up à foin; semeuse à maïs John Deere, neuve #7000 à 4 rangs combinée pour engrais et herbicides avec moniteur; casseuse à maïs New Idea 1 rang; sarcleur Massey Ferguson Noble à 4 rangs avec inst. à nitrate et entrainement par roues; semoir Brillon 10', neuf; semoir Inter #5100, 16 disques, neuf; arroseuse Georges White, cap. 120 gal. U.S. sur att. 3 pts; charrue Massey Ferguson #880 semi-portée, 4 versoirs décl. hydraulique; cultivateur Vibro-Shank 16 1/2' avec oreilles repliantes; herse à roulettes Inter 22 x 44, genre remorque; charrue Hydreen 3 versoirs, décl. sur att. 3 pts, 2 voitures Dion, neuves, tandem avec boîte à ensilage Dion de 16', 3 rouleaux dont 1 avec toit; voiture dompeuse Pronovost MP516, neuve, tandem; fly chopper Gehl #72; presse à foin New Holland #315, très propre; faucheuse-conditionneuse New Holland #488 avec cylindre; faneuse Kuhn; râteau de côté New Holland #56; 2 voitures dont 1 Normand et 1 Allied, les 2 avec support à foin de 20'; 3 voitures à foin; monte-balles Speed King de 30', fond de tôle sur P.T.O.; remorque dompeuse avec roues doubles; souffleur à silo; herses à finir; charrue à rigoles Vachon sur att. 3 pts; niveleuse sur att. 3 pts; trémis pour foin; épandeur à phosphate sur att. 3 pts; 2 monte-balles de 60' dans le haut de l'étable; 2 fans à foin; silo Martin 19.8 x 38.6; débouleur à silo Patz 98B à grande roue; 2 silos à grain Victoria avec séchoir et moteur et 1 balai avec moteur Honda; 38 tapis en caoutchouc.

AUSSI À VENDRE: batteuse Massey Ferguson #300, au gaz avec table à grain de 10' et pick-up; fourragère New Holland #707 avec nez à maïs 1 rang et pick-up à foin sur att. 3 pts; laucheuse-condtionneuse Inter #990 avec cylindre; boîte à ensilage Dion 3 rouleaux; grubber Kongskilde avec peigne sur att. 3 pts; planteur à maïs Massey Ferguson 4 rangs, combiné trainant; souffleur à silo Gehl avec grande table; pop up pour balles, silo Dion 16 x 40 en slabes.

CAUSE DE L'ENCAN: mortalité
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ INC.

Encanteurs bilingues
1274 rue Sud
COWANSVILLE
(514) 263-0670
(514) 263-4480 23/3

Encan
Pour
ROSAIRE RIENDEAU
263 Pointe du Jour
ST-THOMAS D'AQUIN
Cté St-Hyacinthe
Samedi, le 1er avril 1989
À 12 h 00 "PRÉCISES"

SERA VENDU UN BON ROULANT DE FERME: comprenant 3 tracteurs dont: tracteur International #844, diesel, sorties d'huile, barrage de roues, servodirection, cabine Seam; tracteur Case #730, diesel, sorties d'huile, tracteur Case #200 au gaz; herse à disques 18 x 18 semi-portée; vibroculteur att. 3 pts; charrue 3 versoirs Case semi-portée; charrue 3 versoirs Case att. 3 pts; semoir à maïs Inter 4 rangs semi-porté; arroseuse att. 3 pts; sarcleur Case; herse à finir; souffleuse à neige 7', chute hydraulique, 2 vis; rotovateur à jardin, att. 3 pts; faucheuse Case att. 3 pts; voiture avec plate-forme 4 roues, remorque à 2 roues; sleighs double et simple; génératrice avec moteur à gaz; chaîne à tracteur; 2 remorques pour bois; tous les outils du hangar, une foule d'articles trop long à énumérer ainsi qu'une partie du ménage de maison.

CAUSE: maladie
CONDITION: argent comptant
Pour information, s'adresser à l'encanteur.

NORMAND BOUCHER
Encanteur licencié
ST-JUDE, Cté St-Hyacinthe
Tél: (514) 792-2095

Je suis à votre disposition pour tous genres d'encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous servir.

ENCAN DE MACHINERIE
AGRICOLE EN CONSIGNATION
JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
51 chemin Granby, rte 139
ROXTON-FALLS, Cté Johnson
Mardi, le 28 mars à 10 h 00

SERA VENDU: une quarantaine de tracteurs de toutes sortes avec ou sans pelle 2 ou 4 roues motrices; herses à rouletts, charrues; chiesel; niveleuses; rotatives; épandeurs engrais chimique; épandeurs fumier; bobcats; roues doubles; cabines, faucheuses-conditionneuses; remorques animaux; remorques chevaux; presses à foin; vis à piquets; fendeuses bois; mangeoires; balles-rondes; semoirs; voitures; tracteurs gazon et toute la gamme de machinerie agricole.

Encan à tous les 2e et 4e mardi de chaque mois. Changez votre inventaire pour de l'argent. Apportez votre machinerie pour la faire vendre en confiance. Nous achetons, vendons et échangeons entre les encans.

BIENVENUE AUX ACHETEURS & VENDEURS.

CONDITION: comptant.
Pour plus d'information, contactez l'encanteur et propriétaire.

JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.

Encanteur
51 boul. Granby
ROXTON-FALLS, CTÉ JOHNSON
Tél.: (514) 548-5733
ou (514) 548-2172

À votre disposition pour tous genres d'encans: ferme, industriel, ménage, succession, etc...

ENCAN
Pour
MME ROBERT DÉCOSSE
343 Rang St-Jean Baptiste
ST-CHRYSOSTOME, cté Châteauguay
Mercredi le 5 avril à 12 h 30

SERA VENDU UN BON ROULANT DE FERME COMPRENANT: 3 bons tracteurs John Deere diesel avec servodirection, barrage de roues et sorties d'huile, dont un 4030 avec cabine entièrement équipée, pneus à riz 18.4 x 34 avec 2 300 heures d'ouvrage; un 1840 à 4 roues motrices avec cabine Laurin, pneus 15.5 x 38 et chargeur sur le devant John Deere 245 à double action muni de fourche à fumier et de pelle à gravier avec 2 200 heures et un 2130 avec Hilow, toit sécuritaire, pneus 18.4 x 30; charrue Overum Sweeden à déclencheur à cylindre à 4 raies ajustables, modèle semi-porté; charrue à rigoles, att. 3 pts; herse à roulettes 16 x 32, modèle semi-porté; vibro shank International 4500 de 14' avec peigne; herse à finir; épandeur à engrais chimique rotatif Bog Ball 225, att. 3 pts; semeuse International 5100 à 17 disques doubles avec boîte à emmillage sur pneus; planteur à maïs International Cyclo 400 à 4 rangs avec moniteur, modèle semi-porté; rouleau de fer 8', 3 sections; arroseuse Spramotor de 150 gallons, att. 3 pts; faucheuse-conditionneuse John Deere 1209, 9' de faux; moulin à faucher Inter de 7', att. 3 pts; râteau de côté att. 3 pts; presse à foin John Deere 336, en très bonne condition; empileur de balles Allied automatique avec système hydraulique; traîneau à balles; voiture à 4 roues avec plate-forme 8 x 22 et panier en métal; voiture à 4 roues, neuve de 10 tonnes sur pneus 11-L-15; monte-balles de 36' avec moteur; bonne fourragère John Deere 3940 sur 100 tours avec nez à maïs 2 rangs, comme neuve; ramasseur d'andain (vendu séparément); boîte à ensilage Dion à 3 batteurs avec voiture à 4 roues Dion sur pneus 1200-16; souffleur à ensilage Dion, modèle Elephant avec applicateur de préservatif Gandy; hachoir (chopper) New Holland 36; bonne voiture à 4 roues avec trémis Martin en métal; 2 convoyeurs à ensilage sur roues avec moteur dont un de 25' et l'autre de 10'; débouleur de silo Val Métal de 18' avec moteur 5 h.p.; chariot à ensilage; bon épandeur à fumier John Deere 680 tandem de 400 minots sur prise de force; souffleur à neige Georges White de 7', 2 vis att. 3 pts; génératrice Victoria 20 000 watts att. 3 pts; bonne remorque à bascule avec cylindre télescopique et boîte en métal 7 x 14; niveleuse att. 3 pts; chariot à roues de bois à rayons; benne à moulée Victoria de 7.7 tonnes avec vis de déchargement et moteur; 2 silos à grain en acier Westeel Rosco de 19.5' de diamètre à 5 sections dont un avec plancher perforé et l'autre en Y; vérificateur d'humidité pour les grains Farm 353; nettoyeur d'étable Lajoie de 130' chaîne (gauche) avec moteur et transmission; compresseur d'évacuair Jobber avec moteur 7.5 h.p.; 3 éventails d'étable de 18" dont 2 à 2 vitesses; bois à eau; motoneige Bombardier TNT 340; pompe à mouche électrique; 2 tondeuses à animaux; laveuse à pression 550 lb; paire de sleigh; 2 voitures à chevaux d'hiver; compresseur à air; soudeuse Lincolm 225; perceuse à colonne; ensemble de torches à souder; inventaire de boulons; métal neuf et usagé; et les articles du hangar trop long à énumérer.

ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir en vrac De Laval 600 gallons, modèle hyperforme; pipeline Universel avec tuyauterie en acier inoxydable 2", installation pour 32 vaches, ligne à air, et compresseur avec moteur 3 h.p.; 3 unités de traite Westfalia Visotron (vendu séparément); 3 balances de contrôle Milko Scope, nouveau modèle; et un chariot de laiterie Wic.

CAUSE DE L'ENCAN: abandon
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations, s'adresser à la propriétaire, tél.: (514) 826-3622 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS

ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
M. & MME BERNARD FERRON
381 chemin des Érables
ST-GÉRARD-DES-LAURENTIDES
Cté St-Maurice
(prendre la sortie St-Gérard, autoroute 55, environ 5 kilomètres vers le nord).
Vendredi, 31 mars à 12 h 30

Si grosse tempête, remis au lendemain à la même heure.

SERA VENDU: un troupeau Holstein amélioré de 32 bêtes comprenant: 23 vaches en lactation, plusieurs sont fraîches vêlées, les autres vêleront sous peu; 1 taure de 2 1/2 ans vêlant à l'automne, 2 taures de 2 ans ouvertes, 7 belles génisses d'élevage d'environ 1 an. Le troupeau est contrôlé par l'insémination artificielle depuis plusieurs années.

L'ÉQUIPEMENT DE LAITERIE ET D'ÉTABLE: pipeline Surge; compresseur 60+ avec ligne en stainless de 1 1/2"; 3 unités; bassin à lait capacité 300 gallons; réservoir à eau chaude 40 gallons; bassin de lavage; 2 fans d'étable; rasoir à vaches; nettoyeur d'étable Jutras, environ 270' de chaîne et 1 "swing" de 32' montée à droite; buvettes; carcans en fer; environ 200 balles de paille; chopper International #8; voiture à chopper environ 20'; mangeoire en métal de 8' de long; monte-balles; convoyeur à balles (accidenté); une foule d'articles trop long à énumérer.

CAUSE DE LA VENTE:
La grange est écrasée.
N.B.: Le bâtiment de la grange est à vendre prévement pour être déménagé.
CONDITION: comptant
CANTINE SUR LES LIEUX
Information au propriétaire:
(819) 539-3421

COLBERT & FRÈRE INC.

GILBERT COLBERT, encanteur
STE-GERTRUDE, Cté Nicolet
Tél.: (819) 297-2711

Toujours à votre disposition pour tous genres d'encans.

ENCAN
Pour
LES ÉLEVAGES
GILLES HAMEL INC.
503, 4e Rang
ROXTON POND, Cté Shefford
Vendredi, 31 mars à 11 h 00

SERA VENDU un très bon troupeau de 60 têtes d'animaux Holstein de choix, toutes N.I.P. B.C.P. et provenant d'insémination artificielle. Ce troupeau comprend 33 jeunes vaches, 14 à leur 1er lactation, 6 à leur 2e veau, 12 fraîches vêlées ou dues sous peu, les autres en tout de l'année; 15 bonnes taures dont 8 en gestation et 7 non-saillies; 12 génisses d'élevage de moins de 12 mois.

• Ce jeune troupeau d'élevage est sous contrôle laitier P.A.T.L.Q. avec une moyenne de 6 515 k.g. (14 363 lb) avec un fort pourcentage de gras de 4.08%.

MACHINERIE: 2 tracteurs dont 1 White #2-85 à 4 roues motrices avec cabine à air forcé, pneus neufs, modèle 1977, en très bonne condition; Ferguson #35 au gaz; paire de jantes 20.8 x 38; pneus de tracteur 28.8 x 38; 2 camions avec boîte à bascule en métal dont 1 Ford 5 tonnes avec moteur V-8, modèle 1976 avec bascule à cylindre télescopique et 1 International pour usage de ferme seulement; charrue à déclencheur White #508 à 4 raies ajustables, modèle semi-porté; charrue à rigoles en métal, att. 3 pts; 2 herse à roulettes dont 1 White #252, 16 x 32 disques dentelés à l'avant, modèle semi-porté; 1 Ford 14 x 28 att. 3 pts; vibroculteur Kongskilde, att. 3 pts; semeuse Massey-Ferguson #33 à 15 disques sur pneus; arroseuse Technoma 100 gallons, att. 3 pts; faucheuse-conditionneuse New Holland #489 à doigts courts, en très bonne condition; faneur à foin Vicon RS-510T à 4 toupies, neuf; conditionneur New Holland 404; râteau Vicon à 4 branches, att. 3 pts; presse à foin New Holland #311 avec tension hydraulique et lance-balles directionnel, neuve (n'a servi que pour 1 000 balles); presse à foin New Holland #69; 2 voitures à 6 roues dont 1 avec panier en métal Valac pour recevoir les balles; 2 monte-balles don 1 Dynavent de 36' sur roues; convoyeur au plafond de la grange de 110' avec moteur; séchoir à foin Wic avec moteur 5 h.p.; bonne fourragère John Deere #3670 avec nez à maïs 2 rangs et ramasseur d'andain, neuve (2 saisons d'usage); 2 très bonnes boîtes à ensilage Dion à 3 batteurs avec voitures à 4 roues 12 tonnes sur pneus de 20"; souffleur à ensilage Dion modèle Eléphant; débouleur de silo Patz de 18' avec moteur 5 h.p.; chariot à ensilage Silo Car à batterie avec chargeur; gros épandeur à fumier New Holland #791 tandem, comme neuf; citerne à purin 2 000 gallons sur une remorque à essieux camion 10 roues; niveleuse hydraulique avec cylindre, att. 3 pts; 2 râteliers sur roues dont 1 en métal; benne à moulée Victoria de 5 tonnes avec vis de déchargement et moteur; nettoyeur d'étable Idéal 400' de chaîne (droit) avec une montée pivotante orbite de 75'; installation d'étable modèle à chaîne pour 60 têtes; 6 éventails d'étable; 29 bols à eau Idéal, neufs; ligne à eau, neuve; support taille-sabots; antiruade; plusieurs pneus de 15" avec jante pour voitures; et quelques autres articles trop long à énumérer.

ÉQUIPEMENT DE LAITERIE & FOIN: réservoir en vrac Surge 600 gallons en acier inoxydable avec lavage automatique; pipeline Surge avec tuyauterie en acier inoxydable 2", installation pour 50 vaches, compresseur Westfalia avec moteur 5 h.p. et 4 unités de traite Westfalia; 4 balances de contrôle Surge True Test; 1 500 balles de foin et la balance de l'ensilage de foin et sargo.

CAUSE DE L'ENCAN
Abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (514) 372-7909 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS

ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

Préavis d'encan
Pour
PAUL RHÉAUME
258 rang de l'Église
STE-ANGÈLE-DE-MONNOIR
Cté Iberville
Mardi le 4 avril à 12 h 30

SERA VENDU: un roulant complet plus outillage de garage.

Pour plus de détails, lire l'édition du 30 mars.

CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
Pour informations: (514) 460-3648

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié
ST-BARNABÉ-SUD
Cté St-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

Rappel d'encan
Pour
YVON LEMIRE
280 rue Gagné
ST-JUSTIN, cté Maskinongé
Mercredi le 29 mars 1989
À 12 h 00 "PRÉCISES"

TOUT SERA VENDU DONT UN TRÈS BON TROUPEAU DE: 49 têtes d'animaux Holstein; 3 tracteurs Allis-Chalmers, le roulant de ferme complet, équipement de laiterie dont un réservoir en vrac Surge 800 gallons, lactoduc Surge, 1 000 balles de foin et 500 balles de paille.

Pour plus de détails, voir l'édition du 16 mars.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire, tél.: (819) 227-2578 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS

ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN DE CONSIGNATION
Chez
BARNABÉ LAPORTE
685 rang Michaudville
ST-JUDE, Cté St-Hyacinthe
Jeudi, le 30 mars à 11 h 00

SERA VENDU: 4 tracteurs Massey Ferguson dont 1 #65 diesel Industriel, 2 #50 au gaz dont 1 à grandes roues, 1 #165 au gaz avec chargeur sur le devant; 2 International diesel avec cabine, 1 #724 et 1 #574; 2 Case dont 1 #430 diesel avec chargeur à double action et 1 #400 au gaz; 1 David Brown #880 diesel avec chargeur; 1 Inter #300 au gaz; 1 Cockshutt 30 au gaz et 2 Ford Jubilee; 1 chargeur avant pour tracteur Massey Ferguson; camion Chevrolet pick-up 3/4 tonne, modèle 1982, avec transmission automatique; camion Ford #600 avec boîte pour le transport du grain.

SERA AUSSI VENDU
À 2 h 00 "PRÉCISES"

LES ÉQUIPEMENTS SUIVANTS: (provenant du même consignataire) tracteur Massey Ferguson #1010 diesel à 4 roues motrices avec chargeur sur le devant M.F. 1014 à attache rapide à double action, muni de fourche à fumier, neuf avec seulement 107 heures d'ouvrage; tondeuse de 60" à 3 couteaux, att. 3 pts; moulin à faucher Inter C-28, att. 3 pts; faneur à foin Fahr à 4 toupies; 2 râteaux de côté New Holland à dents de caoutchouc dont 1 #258 et 1 #256; presse à foin John Deere #24T avec lance-balles New Holland #75; 4 voitures à 6 roues dont 3 avec panier en métal et plate-forme de 24' et l'autre avec plate-forme de 20'; monte-balles de 36'; hachoir (chopper) New Holland #33; hache-paille avec moteur à gaz; soigneur automatique programmé (feed-car) De Laval avec 260' de rail; souffleur à ensilage New Holland #28.

MACHINERIE: charrue à déclencheur à l'huile Case à 5 raies ajustables de 14 à 18" modèle semi-porté; 2 charrues Hydreen à 3 raies de 14 et 16" att. 3 pts; 5 vibroculteurs dont un Bush Hog de 24' à extension avec peigne modèle semi-porté, les autres att. 3 pts; 4 herses à roulettes semi-portées dont 1 Case 16 x 32, 1 John Deere #115 20 x 40, 1 Inter #350 18 x 36 avec rouleau double arrière, 1 M.F. 22 x 44; rotera Lely att. 3 pts; herse à finir de 14'; 3 herses à roulettes att. 3 pts M.F. et Inter; remorque tandem avec boîte à engrais chimique de 4 tonnes; 2 semeuse dont 1 M.F. #33 à 17 disques doubles et 1 Inter combinée à 16 disques; 3 planteurs à maïs dont 2 Allis Chalmers, 1 #330 à 6 rangs et l'autre à 4 rangs et 1 White #543 à 4 rangs; arroseuse sur pneus avec pompe; faucheuse-conditionneuse New Holland #479; 3 moulins à faucher Massey Ferguson dont 2 à courroies att. 3 pts; râteau Acrobat att. 3 pts; presse à foin Oliver; plusieurs voitures avec plate-forme à 4 et 6 roues; voiture à 4 roues, neuve; 2 convoyeurs à fond de tôle sur roues dont 1 de 42'; 2 monte-balles de 24 et 28'; ramasseur d'andain pour une Super 717; nez à maïs 1 rang New Holland; 2 épandeurs à fumier sur prise de force dont 1 gros New Idea tandem de 10 tonnes et 1 New Holland 516 de 205 minots; remorque à machinerie 16' tandem; boîte pour une remorqueuse s'adaptant sur 1 camion 1 tonne; 25 enclos pour parc d'engraissement de 12 x 16; plusieurs niveleuses att. 3 pts de 6 et 7' dont quelques-unes neuves; 4 râteliers en métal dont 3 sur pneus; maison mobile 14 x 60 de 5 1/2 pièces (pour être déménagée); un peu de ménage de maison tel que: réfrigérateur, téléviseur, mobilier de salon, etc... et plusieurs autres items à nous être consignés d'ici l'encan.

• Cette liste peut être sujette à changements sans avis.

CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Pour informations, s'adresse à Monsieur Laporte (514) 792-2394 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS

ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

Vente par encan
À la ferme de
GEORGES-ETIENNE GIGUÈRE
1625 rue Principale
ST-ADRIEN DE HAM
(située à 7 milles de la route de Wotton-Asbestos
Jeudi le 30 mars à 12 h 30

EN VENTE: 66 bêtes Holstein de qualité, toutes engendrées NIP consistant à: 38 vaches, la plupart ayant mise bas récemment et 15 autres entre le 15 mars et le 15 avril; 10 génisses de 2 ans engendrées mettant bas cet automne, toutes de bons choix; 10 génisses de 1 an; 8 veaux de choix.

• Notez que le troupeau Holstein a été élevé sur la ferme.

MACHINERIE: tracteur diesel International 1986, #484, excellente condition, comme neuf; tracteur International à gaz #434; faucheuse-conditionneuse Massey Ferguson #925; emballeur à foin International #425; râteleur New Holland #256; faneur à foin Kuhn; charrues à 2 raies Kverneland; 2 voitures de ferme avec ridelles; élévateur à balles de 102'; épandeur-fertilisateur, genre hydraulique; nettoyeur à grange Jutras, 185' de chaîne, moteur 3 forces; 1 200 sceaux à sève galvanisés, capacité 2 gallons; 400 balles de foin; tous les outils et chaînes de ferme, etc...

ÉQUIPEMENT LAITIER: pipeline à lait De Laval, pipage en verre de 1 1/2"; 3 unités pour 38 vaches; compresseur De Laval, moteur 3 forces; réservoir en vrac Milk Keeper de 300 gallons; réservoir en vrac Wood de 250 gallons; réservoir à eau chaude G.E. de 40 gallons; évier double, acier inoxydable De Laval; chauffe-rette électrique 250 watts; plusieurs autres équipements laitiers.

NOTEZ: que le tout doit être vendu. Monsieur Giguère, qui a été dans le domaine de la laiterie durant 60 ans, doit maintenant se libérer de la ferme.

CANTINE SUR LES LIEUX
CONDITIONS: comptant ou chèques d'acheteurs connus avec identification

ART BENNETT & ROSS BENNET

Encanteurs bilingues
SAWYERVILLE, QC
(819) 889-2272
(819) 889-2840 23/3

ENCAN
Pour
PIERRE CLOUTIER
491 rue Damon
COATICOOK, Cté Stanstead

Direction: À Coaticook, prendre la rue Merrill, rendu à l'intersection du Plant de Ciment Couillard, tourner à droite et suivre les indications pour l'encan.

Vendredi, 21 avril à 12 h 00

TROUPEAU: 33 bonnes vaches Holstein, croisées dont 6 pur sang enregistrées, 15 sont fraîches vêlées, 5 dues en mai, 6 dues en juillet et les autres en tout temps de l'année.

ÉQUIPEMENT LAITIER: réservoir à lait Zéro de 500 gallons, avec lavage automatique; pipeline Universel de 1 1/2", avec pompe De Laval, modèle V.P. 77, 5 forces avec 4 unités de traite; tableau de régie; balance à lait en kilos.

MACHINERIE: tracteur International Hydro 100, moteur diesel de 100 forces avec cabine Hiniker à air climatisé, pneus 18.4 x 38, 6 sorties d'huile; tracteur International #784, année 1984, seulement 1 900 heures, 4 roues motrices avec cabine International, pelle hydraulique International #2250, godet à neige et à fumier, 6 sorties d'huile; tracteur Farmhall #230 avec système hydraulique; faucheuse-rotative Vicon #281, seulement 2 ans d'usage; râteau à foin Oliver #207; faneuse à foin New Holland #162, comme neuve, 17' de large; moulin à faucher Oliver #351, att. 3 pts; monte-balles de 24' avec moteur 1 h.p.; 2 convoyeurs à foin, 1 de 58' avec moteur de 3/4 h.p. et 1 de 48' avec moteur de 1 h.p.; remorque tandem, Valac avec côtés en bois pour animaux; remorque domestique de 19' sur 3 essieux pour transport de machinerie; épandeur à fumier Schwartz de 208 minots; ensemble de herse Bush Hog, semi-portée, 32 disques; ensemble de herse à finir Pic, #300, 12' de large; ensemble de herse à pacage; semeuse à grains Oliver combinée, 13 disques; vis à grain de 30', sur roues, 6" de diamètre; rouleau en fer de 3 sections, comme neuf; baril de fer rempli de béton pour att. 3 pts; souffleur à neige Schultz industriel, 8' de large, 2 rouleaux pour chemins d'hiver avec sorties à neige de côté et au-dessus; souffleur à neige Georges White de 7' arrière avec chute hydraulique; ensemble de chaîne à pitons pour pneus 16.9 x 30; ensemble de chaîne ordinaire pour pneus 18.4 x 38; ensemble de chaîne ordinaire pour pneus 14.9 x 28; nettoyeur à fumier Houle, seulement 2 ans, sortie à gauche, palettes de 18", 50' de montée; silo à moulée Victoria, 8 tonnes; 2 chariots à moulée Lajoie; camion G.M.C. 1979, moteur 350, 2 tonnes, seulement 65 000 kilomètres avec boîte en métal, dompeuse hydraulique, 11' de long, en très bonne condition; chenille Bombardier modèle SW-48, remontée à neuf, avec cabine; 250 piquets de cèdre pour clôture électrique; 300 piquets de cèdre de 6', tous neufs et affiliés; plusieurs soles de grange de différentes longueurs; plusieurs autres articles trop long à énumérer, tel que barils de bois, vieilles roues et antiquités.

NOTE: veuillez s.v.p. arriver tôt car ce sera un très bel encan à ne pas manquer.

CANTINE SUR LES LIEUX
CONDITIONS: comptant
Ou chèque d'acheteur connu

LES ENCANS LAFAILLE & FILS

512 rue Main ouest
COATICOOK, QC
Tél.: (819) 849-3606
(819) 849-4702
MICHEL: (819) 849-2554
JEAN-LOUIS: (819) 835-9385
DANIEL: (819) 849-7747

VENTE PAR ENCAN
Chez
ROBERT BEAUDOIN
480 rang 1
LYSTER, cté Lotbinière
Jeudi le 30 mars à 12 h 30

En cas de tempête remis au lendemain, même heure.

SERA VENDU: un magnifique troupeau Holstein de 50 bêtes dont: 26 vaches plusieurs sont fraîches vêlées, et les autres en tout temps de l'année; 4 taures vêlant en août et septembre; 5 taures de 1 an et plus; 5 taures de 5 à 7 mois; 9 jeunes veaux d'élevage.

Ce troupeau est sous contrôle laitier P.A.T.L.Q. régulier avec une moyenne de 14 500 lb.

LA LAITERIE COMPREND: bulk tank Zéro 500 gallons avec lavage automatique; pipeline Surge 4 unités, 1 1/2" en stainless, installation pour 40 vaches avec compresseur Surge moteur 3 forces; réservoir à eau chaude Cascade 40, chaufferette de laiterie; 2 balances à lait Surge.

LA MACHINERIE COMPREND: tracteur Ford 6600 avec cabine, chaufferette et essuie-glace, pneus de 18.4 x 34 avec roues doubles; tracteur Ford 4600, pneus 18.4 x 30; 2 sets de chaîne à tracteur à piton 16.9 x 30 et un set de 14 x 28; presse à foin Ford 532 avec lance-balles T-500; faucheuse-conditionneuse New Holland 479; râteau New Holland 255; râteau faneur Vicon RC 301; 2 wagons à foin avec plate-forme 8 x 20 avec côté à lance-balles en bois; monte-balles de 48' avec moteur 3/4 force; convoyeur à foin de 80' environ avec moteur 1 force scellé; séchoir à foin 7 palettes moteur 5 forces; épandeur à fumier New Holland 516; herse de 36 disques White 255; chopper Inter 8; fourragère forano 1 rang; réservoir à purin 1 200 gallons; pompe à purin Houle; planteur à blé d'Inde 2 rangs Ford 309; semoir à grain et mil; silo à moulée 7 tonnes; mangeoire à foin en acier de 20'; chariot à moulée; pick-up Dodge 1977, 1/2 tonne; un ski-doo Snow Jet 440 Frière refait à neuf; environ 1 500 balles de foin.

CONDITION: COMPTANT
CANTINE SUR LES LIEUX
Information au propriétaire:
(819) 389-5691

ALBERT & LUC BRETON

Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél.: (418) 453-2681
(418) 453-2281

Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

---

suite à la page 21

Pénurie de main-d'oeuvre agricole

Région
Saguenay-Lac-St-Jean

Pierre Demers

CHICOUTIMI — Le service d'emploi agricole de l'UPA au Saguenay-Lac-Saint-Jean s'inquiète de la pénurie chronique de la main-d'oeuvre agricole régionale. Depuis quelques années, les producteurs laitiers qui sont les principaux employeurs concernés par cette pénurie ont sonné l'alarme. Sous formes de résolutions acheminées aux divers ministères et organismes, ils ont demandé des solutions concrètes à ce problème majeur.

Pourquoi est-ce si difficile de trouver et de conserver une main-d'oeuvre agricole dans une région comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean? Robert Savard, du SEA, a bien voulu répondre à cette question pour les lecteurs de *La TCN*. Il connaît particulièrement bien le sujet pour avoir proposé une première solution à ce problème: un cours de gestion des ressources humaines dans le cadre des programmes de la Commission de formation professionnelle. Il a élaboré le contenu de ce cours avec la collaboration du SEA du Bas-St-Laurent (Pierre Duchesne), du SEA de la région de Québec (Gilles Renaud) et du SEA de la Beauce (Stanley Poulin) qui connaissent aussi des problèmes de pénurie de main-d'oeuvre agricole toutefois moins chroniques que dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ici, la main-d'oeuvre agricole connaît des difficultés de recrutement essentiellement dans le secteur laitier (où l'on retrouve plus de 70 % des producteurs régionaux). Ce sont d'ailleurs les producteurs laitiers qui sonnent le cri d'alarme. Dans d'autres secteurs, du côté maraîcher par exemple, il y a un excédent de main-d'oeuvre — très réputée d'ailleurs — que la région exporte dans les autres régions du Québec et en Ontario, lors de la saison des récoltes.

Il y a plusieurs explications historiques et économiques qui expliquent cette pénurie de main-d'oeuvre agricole régionale, selon Robert Savard.

La grande industrie régionale (alumineries, papeteries) offre des salaires de beaucoup supérieurs à ceux que les producteurs laitiers peuvent se permettre de payer. Le salaire d'un employé occasionnel sur une ferme laitière ne peut guère dépasser 350 $ par semaine. Alcan et Price offrent souvent le double de ce salaire à un employé qui débute. Autre différence: l'horaire de travail et les conditions de vie sur la ferme. C'est très rare qu'on peut travailler moins de 50 heures/semaine sur une ferme et habituellement sur une période de 6 jours. À moins d'avoir la piqûre du milieu agricole, les employés occasionnels sans liens de parenté avec le producteur viennent y gagner rapidement leur timbre de chômage — 10 à 15 semaines — et repartent ailleurs. D'où, un taux de roulement des employés de fermes laitières excessivement élevé. Les plus fidèles restent chez le même employeur de 3 à 4 ans. En plus, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, comme les transferts de ferme se sont faits très souvent de génération en génération, les producteurs ont développé des habitudes et semblent plus exigeants avec les «étrangers».

Le cours de gestion des ressources humaines suivi jusqu'ici par une centaine de producteurs laitiers remet en cause la vision traditionnelle du travail d'un employé sur une ferme. Il y a moyen, aux dires de Robert Savard, de faire comprendre aux producteurs que les employés vivent dans une société différente de celle de leurs parents. On ne peut les considérer comme des membres de la famille et exiger d'eux des investissements en temps qu'on n'exigerait même plus des fils ou des filles, aujourd'hui. Il y a aussi un aménagement différent du temps de travail, des loisirs, des salaires qu'on doit réviser.

Récemment, dans un colloque régional sur le travail agricole, les producteurs affirmaient ne pouvoir investir plus de 5 000 $ par an pour la main-d'oeuvre occasionnelle. À ce prix-là, on ne peut

suite à la page 22

AGROMÉTÉO

Bientôt vous lirez dans cette page l'information la plus complète en matière de données météorologiques pour les producteurs agricoles.

***Cette information est exclusive à la* La Terre de chez nous.**
Toujours dans un but de satisfaire davantage les besoins de ses lecteurs,

VOUS, LES PRODUCTEURS AGRICOLES,

La Terre de chez nous *publiera à compter du 6 avril et ce jusqu'au 2 novembre*

L'AGROMÉTÉO

Une présentation de votre journal avec la participation de la Coopérative Fédérée de Québec

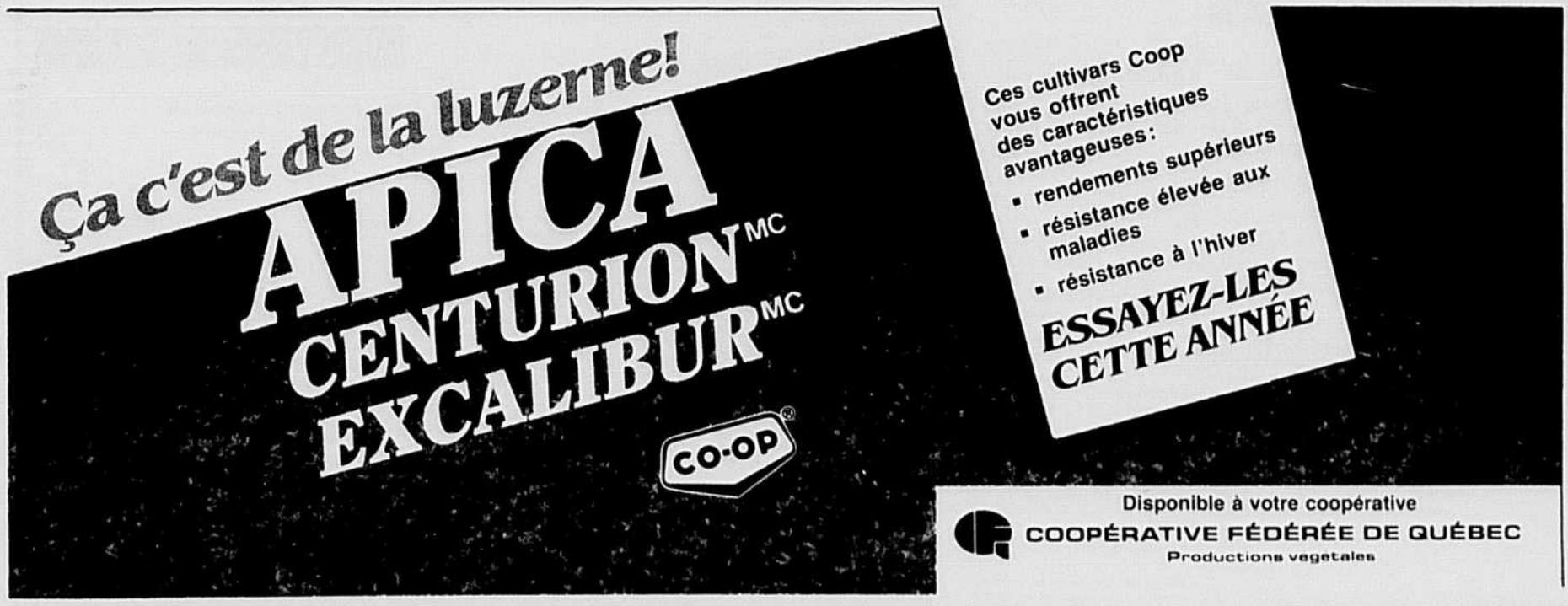

BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 24 mars 1989

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs au Québec

POULETS	
A griller	1,19 $
Léger	1,20 $
Gros poulet	1,27 $
POULES	
Moins de 2,3 kg	24 ¢
2,3 kg et plus	52 ¢
DINDONS	
Gril femelle & mâle	1,465 $
Femelle	1,465 $
Mâle	1,52 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS	
A griller 1,9 à 2,1 kg	1,22 $
Léger 1,5 à 1,7 kg	1,23 $
Gros poulet 2,5 à 2,9 kg	1,29 $

(Quand on demande au producteur de sexer son poulet, l'acheteur doit lui payer 1 ¢ de plus par tête.)

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poussins de poulets à chair en vigueur à partir du 8 août 1988

(sur la base du poussin vendable) 28,30 ¢

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du 20 mars 1989

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,16 $
A-Gros	1,16 $
A-Moyens	1,05 $
A-Petits	66 ¢
A-Très petits	22 ¢
B	52 ¢
C	32 ¢

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC VENTES PROVINCIALES AUX LAITERIES ET AUX USINES FÉVRIER 1989

			Pourcentage
CLASSE I	54 506 696	52,96 $	25,23 %
CLASSE II	2 567 868	45,01	1,19
CLASSE III	8 717 622	42,83	4,03
CLASSE IV	45 972 687	41,89	21,28
CLASSE V	104 296 407	40,82	48,27
TOTAL	216 061 280	44,24 $	100,00 %

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Le différentiel de prix est de 0,65 $ par dixième de kilogramme de gras en plus ou en moins de 3,6 kilogrammes).

Source: Fédération des producteurs de lait du Québec.

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du 15 mars 1988

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,102 $/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,102 $/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,678 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1re catégorie, sacs 3,015 $/kg. Aliments du bétail, 1,373 $/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,480 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 0,649 $/kg. Animale 0,612 $/kg.

Prix du fromage cheddar de Belleville blanc 5,176 $/kg, coloré 5,183 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale le 17 mars 1989

	Construction et Standard ($/1 000 p.m.p.)	Utilité
2 x 4 po L/A (vert)	262 $	187 $

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal diffusés par le MAPAQ à partir de données fournies par Agriculture Canada

le 20 mars 1989

BETTERAVE: 6,50/sac 25 lb; 7,00-9,00/12 cellos 2 lb.

CAROTTE: 10,75/24 cellos 2 lb ou 10 cellos 5 lb; grosse 12,00-12,75/sac 50 lb.

CHAMPIGNON: 8,85-9,10/caisse 5 lb.

CHOU: de Savoie 6,75-9,25/12 unités; rouge 12,00/caisse 12 unités, vert moyen 6,00-6,95/caisse 40 lb, gros 4,75/sac 50 lb.

CONCOMBRE: de serre sans pépin d'Ontario, gros 11,25-12,00/dz, moyen 10,45-11,30/dz, petit 7,90/dz.

ENDIVE: 6,00-9,75/caisse 5 lb.

LAITUE: Boston de serre 5,75-7,75/caisse 12 unités.

OIGNON: à bouillir 85 ¢/sac 10 lb; jaune moyen 8,40-8,75/24 sacs 2 lb ou 10 sacs 5 lb; 8,00-12,45/sac 50 lb.

PANAIS: 10,35-11,75/12 sacs 1 lb.

POIREAU: 3,50-4,75/botte 12 unités.

RUTABAGA: lavé moyen 7,60-8,65/sac 50 lb.

TOMATE: rose de serre #1, 22,00-28,50/caisse 5 kg; rose de serre #1 d'Ontario 12,60/caisse 8 lb.

Source:
Mtl 384-2360
Région 514 (1-800-361-4055)

Prix de la pomme de transformation destinée au jus, de variétés tardives.

Le Comité de négociations de la pomme de transformation a décidé que, pour la pomme à jus, le prix serait flottant à partir du 6 décembre 1988 et le demeurerait jusqu'à la prochaine réunion du Comité.

Prix moyen offert pour les pommes de terre, catégorie Canada #1, livrées en wagon ou camion complet à Montréal ou à Québec du 17 au 23 mars 1989. Lavées, 7,35/5 sacs de 10 lb; 8,75/10 sacs de 5 lb; 1,40/10 lb Québec, 2,75/20 lb Québec, 6,75/50 lb Québec, en vrac #1 livrées au centre d'emballage 9,00/100 lb; brossées 6,00/50 lb, lavées ou brossées 7,00/50 lb Québec large; rouges 8,10/5 sacs de 10 lb, 9,25/10 sacs de 5 lb, 1,55/10 lb Québec 3,05/20 lb Québec, 7,50/50 lb Québec, en vrac #1 livrées au centre d'emballage 10,00/100 lb.

Source:
Mtl 384-0500
Région 514 (1-800-361-4056)
Régions 418-819 (1-800-361-4131)

CHEVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 20 mars 1989

	Qté	$
Chèvres/boucs	125	40-125 $
Chevreaux	180	25-90 $

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 20 mars 1989

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Québec
blé	184,45 $	—	184,60 $
avoine	197,95 $	—	200,45 $
orge	150,30 $	148,95 $	150,45 $
maïs no 2 jaune	169,55 $	—	178,60 $

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	an dernier
son de blé	168,00 $	127,70 $
gru de blé	157,00 $	117,00 $
tourteau de soya 48 %	369,70 $	326,75 $
tourteau de canola 34 %	—	225,55 $
luzerne déshydratée	188,50 $	165,00 $

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
20 mars 89	148,00 $	148,50 $	122,50 $
17 mars 89	148,50 $	148,50 $	122,90 $
16 mars 89	148,00 $	148,50 $	122,30 $
15 mars 89	148,60 $	148,80 $	122,30 $
14 mars 89	148,50 $	149,00 $	122,30 $

Note: *les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.*

Source: Office des provendes du Canada.

Prix moyen de vente aux centres regionaux St-Jean & St-Hyacinthe.
Maïs: 159,35 $ Orge: —

BOVINS

BOVINS VIVANTS ($/100 lb poids vif)

Marché de Montréal

Veaux de lait	13-14-15 mars 89	Semaine précédente
Choix + bons	115,00-141,00 $	118,00-135,00 $
Moyens et communs	70,00-115,00 $	70,00-110,00 $
de remplacement		
Bons	120,00-162,00 $	120,00-162,00 $
Moyens et communs	80,00-120,00 $	82,00-120,00 $
Vaches		
D1, D2	54,25-57,75 $	53,00-57,50 $
D3	51,00-55,50 $	50,00-54,00 $
D5	46,75-52,00 $	46,50-51,50 $
Taureaux	62,00-71,75 $	62,00-70,00 $

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement		
Bouvillons 900 et +	—	88,00-97,00 $
Bouvillons 800-900	—	89,00-99,75 $
Bouvillons 700-800	—	92,50-102,75 $
Bouvillons 600-700	—	88,00-107,00 $
Bouvillons 500-600	—	95,00-109,00 $
Bouvillons 400-500	—	95,00-110,00 $
Taures 800 et +	—	71,00-77,50 $
Taures 700-800	—	81,00-97,25 $
Taures 600-700	—	84,00-94,50 $
Taures 500-600	—	82,00-105,00 $
Taures 400-500	—	83,00-94,50 $
Taures 300-400	—	—
Bovins d'abattage		
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb &$	—	87,00-91,00 $
Taures A1, A2, 850 lb & +	—	—

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Prix des encans spécialisés de veaux d'embouche (514) 931-5329

Marché d'Omaha (U.S.$)

Bouvillons de choix 1 100-1 300 lb	—	75,50-77,50 $
Taures de choix 900-1 100 lb	—	74,00-77,25 $

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Bovins d'abattage	16 mars 1989	Jeudi précédent	Année précédente
avr. 89	77,75	77,07	73,65
juin 89	74,15	73,95	70,70
août 89	71,80	71,87	67,60
sept. 89	71,40	71,25	66,40
oct. 89	71,37	71,17	67,35
Veaux d'embouche			
mars 89	80,60	80,87	81,82
avr. 89	80,60	80,40	80,80
mai 89	80,52	80,22	78,80
août 89	79,77	79,60	77,75
sept. 89	79,27	79,35	77,20

BOVINS ABATTUS ($/100 lb carcasse)
Ventes à l'enchère par ordinateur

Du 13 au 17 mars 89:		Semaine précédente
Vaches de réforme	—	509
Prix moyen misé désossage:	—	118,00 $
Veaux de grain	—	580
Prix moyen misé 400-500 lb:	—	160,50 $

Veaux de grain A2 (centre du Québec)	Lundi 20 mars 89 Nb	Prix carcasse*	Lundi précédent Nb	Prix carcasse*
Poids vif				
400-500 lb	—	—	88	165,50 $
501-550 lb	—	—	104	164,50 $
551-600 lb	—	—	11	145,00 $

* Carcasse chaude avec la peau

Vaches de réforme (centre du Québec) catégorie				
désossage	—	—	144	119,00 $

* Carcasse chaude

Source: — Fédération des producteurs de bovins du Québec
— Agr. Canada (514) 931-6716

Prix de gros aux État-Unis (U.S.$)	Jeudi 16 mars 1989	Jeudi précédent	Année précédente
Bovins de choix	—	111,00	103,00

Source: National Provisioner

Prix de gros des arrivages du boeuf de l'Ouest (carcasse froide) Montréal	Période du 13 au 17 mars 89	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	161,00	161,00	150,00
Bouvillons A2	158,00	158,00	147,00
Taurillons A1, A2	155,00	155,00	146,00
Bouvillons type laitier A1, A2	144,00	144,00	145,00
Taures A1	156,00	156,00	148,00
Taures A2	159,00	159,00	145,00
Bouvillons A3	151,00	151,00	133,50
Bouvillons A4	146,00	146,00	130,00
Bouvillons type laitier B1	145,00	145,00	129,00
Bouvillons type laitier C1	142,00	142,00	125,00
Taures C1	130,00	130,00	131,00
Vaches D1, D2	120,00	120,00	121,00

Prix moyen offert par les principaux abattoirs du Québec, carcasse chaude, FAB abattoir	Semaine du 13 mars	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	—	157,00	—
Bouvillons A2	—	154,87	—

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Prix des abats — Est du Canada

Semaine terminée le 18 mars 1989	Semaine précédente	Année précédente
16,24	16,07	19,81

Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

Prix de gros du veau ($/kg)

	Semaine 13 mars 1989	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	—	6,31	6,21
Veau de grain 85-125 kg) A2	—	4,41	4,66

Source: MAPAQ

PORCS ABATTUS

Prix du porc au Québec (base indice 100 au kg)
Semaine du 13 mars 1989

1,3061 $/kg (59,24 $/100 lb)

Source: Prix moyens payés à trois abattoirs régionaux

Total des abattages de porcs québécois
107 028

Source: Agriculture Canada

Porcelets Région	Prix maximum par porcelet poids moyen 30 lb
St-Hyacinthe	36,12 $
Estrie	39,67 $
De Lanaudière	39,12 $

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Prix payés à Toronto

Lundi 20 mars 1989		La semaine dernière	
Porcs moyenne	1,1647 $	Porcs moyenne	1,3466 $

Prix payés en Ontario

Porcs moyenne	1,1613 $	Porcs moyenne	1,3167 $

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois, vendus à la ferme d'élevage.

Prix établis en date du 13 mars 1989

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 300 $
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 350 $
Truies hybrides	contrôlées	185 $

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes. Les prix sont fixés à 100/kg de poids vif.

LES ACHETEURS SÉRIEUX SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE DU MAPAQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	16 mars 1989	Jeudi précédent
avr. 89	51,65	40,60	43,17	43,72
juin 89	56,25	42,50	48,35	48,40
juil. 89	56,00	46,10	48,57	48,55
août 89	51,00	43,25	47,32	47,30
oct. 89	47,00	42,30	44,45	44,15

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de la région de Montréal le 20 mars 1989

Catégorie	Nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)
légers 60-80 lb	—	—	—
lourds 80 lb et +	22	1,00-1,14 $	1,10 $
agneaux de lait	459	1,42-1,80 $	1,60 $
30 à 60 lb	129	1,34-1,56 $	1,46 $
brebis et béliers	101	23-43 ¢	33 ¢

Prix des agneaux à l'encan de Toronto le 13 mars 1989

Catégorie	Nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)
Bons agneaux A & B 80-95 lb	46	1,20-1,40 $	1,2540 $
Légers 50-80 lb	518	1,30-1,70 $ jusqu'à 1,79 $	1,5421 $
Agneaux de lait	856	1,80-2,22 $ jusqu'à 2,71 $	2,18 $

Source: Agr. Can. 931-6716

Commission canadienne du blé

Le 15 mars dernier, la Commission canadienne du blé, a annoncé les prix du blé alimentaire sur le marché domestique pour la période du 1er avril 1989 au 31 mai 1989.

Le tableau ci-dessous indique les prix annoncés depuis le début de l'année commerciale 1988-89. Les prix du blé roux de printemps no 1 à 13,5 % de protéines sont les prix de référence pour établir le montant de la subvention en compensation de l'abolition de la politique du double prix du blé (PDP) de l'année courante.

Prix à la tonne métrique, en élévateur à Thunder Bay

Période	Blé roux de printemps no 1 - 13,5 %	Blé roux de printemps no 2 - 15,0 %	Blé tendre blanc d'hiver no 1
1 août 88 au 30 sept. 88	219,83	221,73	202,16
1 oct. 88 au 31 déc. 88	221,53	223,43	203,47
1 janv. 89 au 31 mars 89	216,91	218,81	207,42
1 avril 89 au 31 mai 89	222,41	224,31	207,93
1 juin 89 au 31 juillet 89	Date de publication: 15 mai 1989		
Écart moyen PDP 4 périodes	37,04	—	46,97

Commission canadienne des grains

Les livraisons des céréales canadiennes sur les marchés extérieurs sont bien en deçà de l'an passé. En date du 12 mars, les livraisons totales sont inférieures de 32 % et les livraisons du blé sont de 35 % de moins, comparativement à l'année commerciale 1987-88, au cours de cette même période.

Tableau comparatif des livraisons en milliers de tonnes, pour la période du 1er août au 12 mars.

	88-89	87-88
Blé	7 341,5	11 367,5
Durum	1 602,3	1,587,0
Avoine	358,9	141,1
Orge	1 316,5	2,825,9
Canola	1,086,3	1,040,4
Maïs	20,6	235,6

Cette baisse des livraisons est attribuable à la diminution importante de la production totale des céréales canadiennes. Les livraisons d'avoine réalisées en grande majorité aux États-Unis, sont de beaucoup supérieures à l'an passé soit près de 1,5 fois plus élevées. L'augmentation de la demande aux États-Unis, estimée à près de 25 % supérieure à l'an dernier, des livraisons limitées de la part des autres pays fournisseurs et la production en baisse aux États-Unis, expliquent cette importante augmentation. Depuis l'année 1985-86, l'utilisation de l'avoine a plus que doublé aux États-Unis, elle a passé de 400 000 tonnes à près d'un (1) million de tonnes au cours de ces années.

Au cours des années à venir, la demande maintiendra un rythme de croissance soutenu en raison de la grande diversification de son utilisation et des programmes de recherche mis actuellement en place pour trouver une application médicale et alimentaire.

Armand Mousseau
agent d'information, FPCCQ

PETITES NOUVELLES

Gomme d'avoine vs diabète

(ASP) Les personnes qui souffrent de diabète léger pourraient-elles se passer d'insuline? Peut-être, répondent des chercheurs d'Agriculture Canada et de l'hôpital Civic d'Ottawa, qui ont donné à des patients un produit substitut, soit de la gomme d'avoine. Au cours d'expériences récentes, la gomme d'avoine, une source pure de fibre alimentaire, s'est révélée efficace pour réduire le taux de sucre dans le sang des victimes de diabète léger. Après ces premiers résultats encourageants, les chercheurs ont décidé de poursuivre leurs études pour mesurer les effets à long terme de ce nouveau traitement.

Le bison des bois est sauvé

(ASP) Le bison des bois, le plus gros mammifère du Canada, vient de quitter la triste liste des espèces menacées d'extinction. Ainsi en ont décidé les experts canadiens et internationaux après avoir constaté la remontée spectaculaire de l'espèce. Celle-ci est en effet passée de 200 individus en 1959, à plus de 2 500 en 1988. Autrefois confiné à l'Alberta, le bison des bois se retrouve aujourd'hui au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'au Manitoba et en Alberta.

Effet de serre: pas de quoi suer?

(ASP) Oui ou non, l'atmosphère de notre planète se réchauffe-t-elle? Oui, affirment la plupart des scientifiques. Peut-être pas, soutient de son côté le météorologue américain Kirby Hanson, qui vient de scruter le registre des températures enregistrées dans 45 États américains entre 1895 et 1987. Résultats: depuis 93 ans, la température moyenne annuelle oscille entre 10 et 11°C, et les statistiques n'indiquent aucune tendance au réchauffement (ni au refroidissement). La réplique de James Hansen, un spécialiste de la NASA et un des ardents défenseurs de la théorie de l'effet de serre: «Les États-Unis comptent pour à peine 1,5 % de la surface terrestre. C'est trop peu pour extrapoler ces résultats à toute la planète. Dès 1995, assure M. Hansen, chacun pourra «sentir» les effets du réchauffement dans sa vie quotidienne.» À suivre...

Classées...

suite de la page 18

CULTIVATEURS
JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme au complet ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:
FERNAND CARDIN
Encanteur licencié, DURHAM SUD, cté Johnson. Tél.: (819) 858-2953
JNO

ATTENTION CULTIVATEURS!
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant.
ALBERT BRETON
Encanteur licencié, INVERNESS cté Mégantic. Tél.: (418) 453-2681
JNO

Préavis d'encan
Pour
AIMÉ & RÉAL LEBLANC
950 rang des Vieux Moulins
L'ACADIE, cté St-Jean
Samedi le 8 avril à 13 h 00
SERA VENDU: un roulant presque complet.
Pour plus de détails, lire l'édition du 30 mars.
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
Pour informations: (514) 346-5856
(514) 347-8235
GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
ST-BARNABÉ-SUD
Cté St-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-3595
Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
Sur la ferme de
ROSAIRE CARON
Route 295
SQUATEC, cté Témiscouata
Mercredi le 29 mars 1989
À 12 h 00 "PRÉCISES"
SERA VENDU: 33 têtes d'animaux Holstein et Ayrshire dont 26 vaches quelques fraîches et d'autres dues sous peu; 3 taures de 1 1/2 an; 2 génisses et 2 jeunes taureaux.
MACHINERIE: tracteur International 354 diesel, chargeur sur le devant, 1550 avec brock à fumier et pelle à gravel; presse à foin International 420 avec lance-balles; faucheuse-conditionneuse Massey Ferguson 81 avec cylindre; génératrice Onan 30 000 watts; 2 voitures dont une Normand et une Massey Ferguson avec support à foin pour balles lousses; 2 montes-balles avec moteurs; râteau Acrobat; presse à foin International 37; herse à ressort 12' att. 3 pts; herse à roulettes 12 x 24 trainant; arroseuse Hardy capacité 100 gallons att. 3 pts; 2 semeuses; conditionneur Ford 535; charrue International 3 versoirs att. 3 pts; épandeur à fumier Oliver 160 minots sur P.T.O.; nettoyeur d'étable Idéal 300' de chaines avec montée ext. piv.; bulk tank 300 gallons; pipeline Universel installation 26 vaches, 3 unités, tuyauterie de 2", lavage automatique; séchoir à foin; réservoir à eau chaude Cascade 40 gallons; soudeuse 225 h.p.; et plusieurs autres articles trop long à énumérer.
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.
ENCANS JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480
CELL.: (514) 594-1019

VENTE PAR ENCAN
Pour
JANICK ROUSSEAU
37 Petite Rivière
À 1 mille du village vers Cabano
ST-LOUIS DU HA-HA
Cté Témiscouata
Jeudi le 30 mars à 12 h 00
En cas de grosse tempête, remis au Samedi 1er avril à 12 h 00
SERA VENDU: un magnifique troupeau Simmental et Charolais de 25 bêtes comprenant: 15 belles taures de 1 1/2 an prêtes à saillir; 10 beaux bouvillons (steers) de 800 à 1 000 lb.
LA MACHINERIE COMPREND: tracteur Landem 6830, année 1988, diesel, servodirection, 4 roues motrices, avec pneus super traction 12.4 x 24 et 16.9 x 30, toit de sécurité, sortie d'huile, sortie électrique avec chargeur sur le devant muni de fourche et pelle Allied 594, seulement 450 heures de travail, faucheuse-conditionneuse New Holland 488, 10' comme neuve; presse à foin Massey Ferguson 9; râteau soleil Massey Ferguson; wagon sur pneus Normand capacité 10 tonnes pneus ballons avec plateforme de 20'; 2 wagons sur pneus, 1 Normand avec plate-forme 18' x 20'; épandeur d'engrais Massey Ferguson capacité 160 minots; convoyeur de 60' avec moteur 1 force scellé; monte-balles 48' avec moteur 1 force scellé avec fil électrique et prise; monte-balles 24'; déviateur de balles; fan à foin Victoria moteur 5 h.p.; 8 sections de 8' séchoir à foin avec panneaux; mangeoire mobile de 4' x 17'; balance électronique Weigh Smale modèle 2000 att. 3 pts; capacité 1 000 kilos, cage de contention avec barrière et table de tête, comme neuve.
L'ÉQUIPEMENT D'ÉTABLE ET DE LAITERIE COMPREND: bols à eau chauffants Smale 2 éléments de 400 watts, seulement 2 ans; lot de poteaux en fer de 3 et 4", 8' de long; poutres en bois de 6" par 6" différentes longueurs; montée écureur à droite de 55' de marque Lajoie; transmission écureur avec moteur 2 h.p. coin renversé et ordinaire pour écureur; séparation et poteaux, tuyaux en fer et chaînes à vaches; réservoir à eau Cascade 40; réservoir à l'huile capacité 200 gallons avec pompe; 300 pneus pour silo meule; plusieurs portes d'étable et barrières; 4 fans d'étable avec fil et thermostat; hache navet; tôle; articles de hangar; quantité d'articles trop long à énumérer.
CONDITION: comptant
Ou prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations: (418) 854-2054
SERVICES D'ENCANS
LÉO DASTOUS
Encanteur professionnel
167 rue Dubé
LAURIERVILLE, QC
Tél: (819) 365-4419
L'ÉQUIPE 25 ANS D'EXPÉRIENCE

Préavis d'encan
Pour
DORES DARSIGNY
248 rang Presqu'île
ST-DAMASE, cté St-Hyacinthe
Samedi le 15 avril à 13 h 00
SERA VENDU un EXCELLENT roulant de ferme pour les cultures commerciales; 2 bons tracteurs Ford dont un TW-35 à 4 roues motrices, entièrement équipé, avec seulement 875 heures et un 7700 avec cabine à air climatisé; camion avec boite à bascule; planeur à maïs John Deere 7000 à 6 rangs et le roulant de ferme complet.
Pour plus de détails, voir la prochaine édition.
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
GÉRALD LAFLAMME
44 Rang St-Édouard
ST-LIBOIRE, cté Johnson
Mardi le 4 avril à 13 h 00
SERA VENDU UN BON ROULANT DE FERME COMPRENANT: une charrue John Deere 2800 à 6 raies ajustables, modèle semi-porté, en bonne condition; faucheuse-conditionneuse New Holland 479, 9' de faux à doigts courts; faneur à foin Fahr à 4 toupies; râteau de côté New Holland 256 à dents de caoutchouc, modèle semi-porté; 2 voitures à foin 6 roues avec plate-forme de 18' et 21'; monte-balles Allied de 30' avec chute et moteur 3/4 h.p.; bonne fourragère New Holland 770 avec nez à maïs 2 rangs; ramasseur d'andain et contrôle électrique; 2 bonnes boites à ensilage Dion à 3 batteurs dont une avec voiture Normand tandem sur pneus 11-L-15 et l'autre avec voiture à 4 roues New Holland sur pneus 11-L-15; souffleur à ensilage International 56; 2 videurs de silo prêts à être déménagés dont un Patz 98-B de 16 à 18' avec moteur 5 h.p. et un Feed-Easy de 20' avec moteur 7.5 h.p.; chariot d'ensilage Wic 45 minots avec moteur au gaz 5 h.p.; 2 épandeurs à fumier tandem dont un International 570 à pont double avec porte arrière et un New Holland 675; coupe-tiges unité Farm 6 rangs; charrue International 46 à 4 raies de 14" att. 3 pts; sarcleur à maïs avec nitrate à 4 rangs, att. 3 pts; râtelier en métal de 20' sur pneus; niveleuse att. 3 pts; peigne pour herse à disques; remorque à 2 roues avec boite fermée; réservoir à diesel 250 gallons avec pompe électrique; 2 treuils avec cable; éventail d'étable Idéal 16", neuve; pompes à mouches électriques; abreuvoirs sur le champ; 2 barrières de métal pour parc d'engraissement; tondeuse à animaux; chaînes à vaches; abreuvoirs Lajoie; étiquettes d'oreille avec pince; 2 pneus de tracteur 16.9 x 30; 8 sacs de semence de Sargo; sac de luzerne; et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
• Toute cette machinerie est en très bonne condition.
CAUSE DE L'ENCAN:
Transfert dans les grandes cultures
CONDITONS: comptant ou
Prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (514) 793-4731 ou à l'encanteur.
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

LEBLOND BUZZETTI
ET ASSOCIÉS LTÉE
SYNDIC et GESTIONNAIRE

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
GUY CÔTÉ, faisant affaire sous la raison sociale de «Les Serres La Violetterie Enr.», au 183, rang Ste-Marie, St-Agapit (Québec).

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un dépôt par chèque VISÉ, fait à l'ordre du syndic, représentant 5 % du montant de la sumission pour les lots 1 et 2 et 15 % pour les lots 3, 4 et 5, seront reçues au bureau du syndic soussigné, jusqu'à 14 h 00, VENDREDI le 14 avril 1989, pour l'achat des actifs suivants, en bloc ou séparément:

	DESCRIPTION DES ACTIFS	VALEUR APP.
LOT 1	Maison unifamiliale situé au 185, rang Ste-Marie, St-Agapit (Québec), avec 53 000 pi² de terrain gazonné	45 000 $
LOT 2	Terre de 93 arpents située au 183, rang Ste-Marie, St-Agapit (Québec), sur laquelle sont érigées quatre (4) serres (30 000 pi² de surface de production) et un hangar, genre hercule, de 40' × 80' incluant l'équipement et l'outillage pour l'exploitation. EN OPÉRATION	180 000 $
LOT 3	Fonds de commerce composé de fleurs et de plantes.	55 000 $
LOT 4	Ameublement et équipement de bureau	3 077 $
LOT 5	Automobile Hyundaï Excel L, 1988, manuelle	4 500 $

Les soumissions doivent être scellées et porter au recto de l'enveloppe la mention, lisiblement écrite, «SOUMISSION RE: GUY CÔTÉ».

INSPECTION DES ACTIFS

Les lots 1 à 4 inclusivement pourront être examinés MERCREDI, le 5 avril 1989, entre 12 h 00 et 16 h 00, en se rendant sur les lieux, aux 183 et 185, rang Ste-Marie, St-Agapit (Québec), au sur rendez-vous. le lot 5 pourra être examiné le même jour en se rendant au 621, boulevard Charest est, Québec (Québec), entre 15 h 00 et 17 h 00.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du syndic ou lors de l'inspection des actifs. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel des soumissions et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes au bureau du syndic soussigné VENDREDI, le 14 avril 1989, à 14 h 00. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Pour renseignements supplémentaires, on voudra bien s'adresser à Mme Lise St-Hilaire du bureau du syndic.

Daté de Québec, ce 15e jour de mars 1989.

LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTÉE,
SYNDIC
PAR
JOHN P. BUZZETTI, C.A., SYNDIC

BUREAU DE:
LEBLOND BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTÉE
621, boul. Charest est
Québec, Qué. G1K 3J5
(418) 525-4641

Pénurie...

suite de la page 15

s'attendre à profiter d'employés ultra professionnels et motivés. Ces employés que l'on retrouve sur les fermes laitièrs du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont déjà fort jeunes (leur âge moyen se situe entre 18 et 25 ans) et ils font ce travail sur des périodes courtes. Les étudiants en option agricole (au collège d'Alma), préfèrent travailler dans le secteur des services et ne sont pas intéressés à passer leur été sur une ferme, à moins que ça soit celle de leurs parents.

Pour cerner davantage les besoins en main-d'oeuvre des producteurs régionaux, le SEA de Chicoutimi vient d'expédier un questionnaire détaillé à tous les producteurs de lait. Le questionnaire tente de cibler le profil des emplois disponibles chez ces producteurs et par la même occasion vise à mieux ajuster. Le cours de gestion des ressources humaines mis sur pied, il y a deux ans.

Il est évident que si le travail agricole était régi par le ministère du Travail et devait correspondre aux normes du travail, on assisterait à sa revalorisation. Mais comment faire accepter aux producteurs de payer des heures supplémentaires à leurs employés? Où trouver l'argent pour doubler et tripler le salaire actuel des employés sur la ferme? Comment établir avec eux un horaire de travail un peu plus normal tout en leur permettant de prendre des vacances estivales? Autant de questions difficiles à résoudre dans l'immédiat, à la satisfaction de tous les partenaires en cause.

Mais certains aménagements sont possibles. L'enquête en cours du SEA de Chicoutimi devrait permettre de mieux fixer le profil des besoins en main-d'oeuvre des producteurs laitiers régionaux et leur fournir — dans un avenir immédiat — des conseils plus pertinents. Un cours à suivre... comme dirait l'autre.

PETITES NOUVELLES

«Cet-te- vi-an-de est mai-gre»

(ASP) Le classement des viandes dans les abattoirs par les inspecteurs fédéraux s'effectue encore avec des méthodes artisanales: une règle pour mesurer le gras du boeuf, et une sonde mécanique pour le porc. Pour remplacer ces méthodes pas toujours très précises, Agriculture Canada étudie actuellement la technique des ultrasons. Projetés sur une carcasse de viande, les ultra-sons donnent une image en coupe de la viande, où apparaît clairement sa teneur en gras. Un tel système de classement pourrait même être robotisé.

Des toutous bien identifiés

(ASP) Une firme britannique a mis au point un système d'identification des animaux très efficace. Il s'agit d'implanter sous la peau de l'animal une minuscule pastille électronique, grosse comme un grain de riz, qui constitue la carte d'identité de l'animal. Pour lire cette carte à travers la peau de l'animal, il suffit d'utiliser un scanner qui déchiffre le code. En Irlande, les propriétaires de chiens de garde devront désormais faire identifier leur animal avec cette méthode. On saura ainsi à qui appartient tel chien abandonné ou tel autre chien qui a attaqué un enfant. En Angleterre, le système existe mais il est facultatif.

L'eau purifiée aux ultraviolets

(ASP) Une méthode mise au point par une firme ontarienne laisse entrevoir la possibilité de débarrasser l'eau potable — et même les effluents industriels — des dangereux BPC, dioxines et autres molécules organiques toxiques qui pourraient s'y trouver. La méthode consiste à faire circuler l'eau dans un cylindre transparent recouvert de dioxyde de titane. L'eau est alors exposée à un rayonnement ultraviolet qui brise les composés toxiques et les réduit à des corps simples et inoffensifs.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

GÉRANT DE PRODUITS

Alfa-Laval Agri, chef de file mondial dans les équipements de fermes laitières, recherche un individu énergique et motivé pour la position de Gérant de Produits, responsable pour notre ligne de produits chimiques d'assainissement et d'hygiène du pis. Nous offrons un salaire proportionnel aux qualifications ainsi que des bénéfices excellents.

La position se trouve à notre bureau de Montréal; il est essentiel d'être bilingue (français/anglais).

Si cette position vous intéresse, S.V.P. envoyez votre nom et curriculum vitae au directeur du personnel à:

ALFA-LAVAL AGRI

WORLD'S LEADER
CHEF DE FILE MONDIAL

Alfa-Laval Agri
2020 Fisher Dr.
Peterborough, Ontario
K9J 7B7

Alfa-Laval Agri
5605, Cypihot, Suite 201
St-Laurent (Québec)
H4S 1R3

Alfa-Laval Agri
113 Park St. South
Peterborough, Ontario
K9J 3R8

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES EN ACÉRICULTURE

IPL Inc., leader canadien dans la fabrication par injection et extrusion de produits de matières plastiques est à la recherche d'un(e) représentant(e) pour sa gamme de produits destinés à l'acériculture.

Fonctions
Faire la promotion et la vente des produits fabriqués et distribués par IPL pour l'acériculture, dans un secteur déterminé et fournir aux producteurs acéricoles l'assistance technique requise.

Lieu de travail
Rive nord du Saint-Laurent, entre Montréal et Québec

Qualifications requises
— Diplôme d'études collégiales dans une technique agricole
— 5 années d'expérience de ventes dans le domaine agricole
— Posséder un petit camion
— Une bonne connaissance de l'acériculture et des techniques qui y sont reliées sera considérée comme un atout.

Conditions
IPL offre des conditions de travail concurrentielles et avantageuses. Le salaire peut varier selon l'expérience et les qualifications.

Les personnes qualifiées et intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet et détaillé avant le 31 mars 1989, à l'adresse suivante:

Direction des ressources humaines
IPL Inc.
140, rue commerciale
St-Damien (Québec)
G0R 2Y0

OFFRE D'EMPLOI
Classificateur

L'Association des éleveurs Ayrshire du Canada est à la recherche d'un classificateur pour l'ensemble des troupeaux Ayrshire au Canada.

Qualification requises
— Expérience pratique dans l'industrie laitière
— Connaissances de la race Ayrshire
— Dynamique et travaillant
— Bilingue

Rénumération
Selon les qualification et expérience.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae avant ***le 31 mars*** *à:*
L'Association des éleveurs Ayrshire du Canada
1160, av. Carling
Ottawa (Ontario) K1Z 7K6

COORDONNATEUR D'AMÉLIORATION D'ÉLEVAGE

L'Association Charolaise du Canada est à la recherche d'un professionnel tout aussi motivé qu'impliqué dans l'agriculture pour remplir le tout nouveau poste de coordonnateur du programme d'amélioration de la race pour tout l'est du Canada.

Le titulaire du poste devra assurer la liaison avec l'industrie et il sera également responsable des intérêts et de la promotion de la race charolaise pour le secteur commercial et pour les éleveurs de pur-sang. L'élaboration et la mise en place de systèmes touchant l'amélioration du potentiel génétique de la race constituent un des aspects importants du poste. Le coordonnateur verra aussi à développer des relations avec les différents comités et paliers de gouvernement et il participera aux conférences, ventes et expositions concernant la race charolaise.

Le candidat que nous recherchons doit être bilingue et posséder une solide connaissance du secteur bovin. Il doit aussi faire preuve d'entregent et posséder de bonnes aptitudes à la communication. On donnera la préférence à un candidat du milieu agricole ayant également de bonnes connaissances en génétique. Le poste exige des voyages fréquents à travers le Québec et l'Ontario.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae. La date limite pour présenter votre candidature est fixée au 30 avril 1989.

Ken Aylesworth, directeur général
L'Association Charolaise du Canada
2320 - 41e Avenue N.E.
Calgary, Alberta
T2E 6W8

Téléphone: (403) 250-9242 **Fax: (403) 291-9324**

SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

Une très bonne performance pour la restauration

Le secteur agro-alimentaire québécois a connu en 1988 une année pas trop difficile. La meilleure performance revient au secteur de la restauration qui a connu une hausse de près de 10 % de son chiffre d'affaires. Mais les producteurs agricoles québécois ont été moins chanceux avec une baisse de leur revenu net.

L'agriculture

Les recettes monétaires provenant des activités agricoles ont atteint en 1988 les 3,62 milliards de dollars, une hausse de 4,3 % par rapport à l'année précédente. Entre autres, les paiements de transfert gouvernementaux ont atteint 400 millions de dollars en hausse de 22,1 %. De ce total, 227 millions provenaient de paiements de la Régie des assurances agricoles du Québec.

Cette hausse des recettes est venue en partie à cause d'une hausse du volume des ventes des produits agricoles. Par exemple, les ventes de produits horticoles ont connu une hausse de 5,4 %, les céréales de 11,5 % et la pomme de terre de 13,7 %. Au total les productions animales ont connu une hausse de volume de 2,9 % : les baisses de production de viandes bovines et ovines ont été plus que compensées par les hausses dans le lait et le porc.

Les variations de prix les plus marquées ont été ressenties dans le porc et les céréales. La hausse des approvisionnements sur le marché a entraîné une baisse de 20 % des prix du porc. Du côté des céréales, la diminution de la production causée par la sécheresse de l'été dernier en Amérique du Nord a entraîné une hausse de 8,5 % des prix.

Du côté du revenu net agricole, l'année 1988 a vu une baisse de 3,6 % : il est passé de 910,6 millions de dollars en 1987 à 878,3 millions en 1988. Cette baisse provient essentiellement d'une hausse marquée des dépenses d'exploitation. Citons, entre autres, une hausse de 21,2 % du coût de l'alimentation du bétail et 10,3 % des dépenses pour les engrais chimiques.

La vente et la transformation

Les ventes au détail de produits bio-alimentaires ont atteint 10,7 milliards en 1988. Sans tenir compte des hausses de prix, il s'agit d'un accroissement de la demande de 1,3 % par rapport à l'année précédente. Ces ventes au détail représentent encore 75 % de l'ensemble de la demande québécoise de produits alimentaires.

La restauration, avec un chiffre d'affaires de 3,75 milliards de dollars, a connu la meilleure performance de tout le secteur agro-alimentaire. En effet, il s'agit d'une hausse de 9,7 %. Cette hausse se répartit entre les établissements licenciés ou non (+4,1 %) et les autres établissements (traiteurs, établissement de repas à emporter, brasserie...) (+27 %).

Du côté de la transformation, le fait saillant a été l'augmentation très forte des dépenses d'investissements. À 418,7 millions de dollars, elles se situent à 41 % de plus que l'année précédente. Les sous-secteurs les plus actifs ont été ceux de l'indutrie laitière, la boulangerie et biscuiterie ainsi que le sous-secteur des boissons. Par contre le sous-secteur de la transformation des viandes a connu un déclin de ses immobilisations.

A.B.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

suite de la page 22

MÉCANICIEN DEMANDÉ

Le Centre agricole JLD inc. concessionnaire John Deere de la région de Mirabel est à la recherche d'un mécanicien d'expérience pour son département de service.

Pour information: **Centre agricole JLD inc.**
12535, Route 148
St-Augustin, Mirabel
J0N 1J0
a/s Daniel Dion
Tél. (514) 258-2492

CONSEILLER EN GESTION POUR LE SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE ASTON

Fonctions:
Le Syndicat de gestion agricole Aston est à la recherche d'un conseiller en gestion qui devra orienter et planifier, par différentes recherches et analyses, l'implantation de systèmes de gestion appropriés pour chacun des membres du Syndicat et fournir de l'aide technique aux membres faisant face à des problèmes particuliers concernant l'investissement, le financement, les prêts agricoles, la planification, etc.
Il sera aussi chargé d'organiser et d'animer différentes réunions d'information du Syndicat.

Exigences:
Diplôme universitaire en agro-économie.
Bonne connaissance de la gestion en milieu agricole.

Lieu de travail: Région d'Aston.

Salaire: Minimum: 29 130 $ — Maximum: 43 343 $

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et leur relevé de notes, avant le ***3 avril 1989****, au:*

SGA D'ASTON,
Léo Gauthier, prés.
1110, 4e Rang, St-Samuel de Horton
G0Z 1G0
Tél. (819) 353-2853

PETITES NOUVELLES

Pour améliorer notre 2e plante nationale

(ASP) Quelle est la deuxième plante agricole en importance au Canada? Le canola, une variété de colza utilisée dans l'industrie alimentaire (huile végétale) et dans l'alimentation du bétail. Avec un marché de 1 milliard de dollars par année, le canola se porte bien. En fait, pas si bien que ça puisque mauvaises herbes et champignons pathogènes causent des pertes variant entre 85 et 100 millions de dollars chaque année. Aussi l'Université Laval, Agriculture Canada et la firme Allelix Agriculture ont-elles décidé d'unir leurs efforts pour trouver les moyens d'améliorer le canola. Comment? Par les voies nouvelles du génie génétique, c'est-à-dire en incorporant dans le canola des gènes qui permettront à cette plante de lutter naturellement contre les herbicides et les champignons. Les partenaires dans ce projet de recherche vont y investir plus de 4 millions de dollars au cours des trois prochaines années.

RESPONSABLE DU SERVICE D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION

La Fédération de l'Union des producteurs agricoles des Laurentides requiert les services d'un(e) responsable du Service d'éducation et d'information.

FONCTIONS:
Responsable du Service d'animation et d'information à l'UPA:
— Participe au travail d'animation auprès des syndicats de base et spécialisés ainsi que des dirigeants de l'UPA de la région des Laurentides;
— Vulgarise les politiques agricoles de l'UPA de la région des Laurentides.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Connaissance du milieu agricole;
— Formation universitaire ou expérience équivalente;
— Aptitude à communiquer avec le public;
— Posséder la langue anglaise serait un avantage très apprécié.

LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Le secrétariat situé à St-Eustache, Comté Deux-Montagnes;
— Une automobile est exigée pour les déplacements dans la région;
— Poste syndical — échelle salariale de 24 035,00 $ à 29 678,00 $

Les candidats(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant ***le 15 avril 1989*** *à la*

Fédération de l'UPA des Laurentides
55, rue Grignon
St-Eustache (Québec)
J7P 4X1
Tél. (514) 472-0440
À l'attention de monsieur Denis Papin, directeur régional

FISCALITÉ • SANTÉ ANIMALE • ÉLEVAGE • ENCANS • AGRICULTURE • HANDICAPING • ETC.

ABONNEZ-VOUS

DÈS MAINTENANT AU JOURNAL EN PISTE

UN AN = 20$ - 11 NUMÉROS
2 ANS = 34$ - 22 NUMÉROS

ET RECEVEZ CE MAGNIFIQUE PORTE-CLEFS EN CADEAU

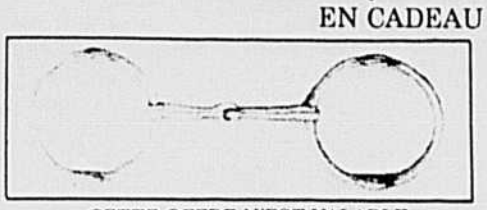

CETTE OFFRE N'EST VALABLE QUE POUR UN TEMPS LIMITÉ

BULLETIN SPECIAL D'ABONNEMENT*

RETOURNEZ À:
EN PISTE
5203, RUE VERNEUIL
ANJOU QC
H1K 3J7

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Téléphone
PR2

AU CENTRE DU QUÉBEC

Les producteurs de lait prennent une retraite anticipée

Louise St-Pierre

Depuis l'été dernier, la région du centre du Québec fait face à une étrange situation: des producteurs de lait devancent de quelques années le moment de prendre leur retraite.

«On croit que ces producteurs prennent cette décision pour trois raisons bien précises: la peur d'une baisse prochaine du prix des quotas; la présence de tensions parasites sur leur entreprise; et des changements au niveau de la fiscalité», ont révélé le président et le secrétaire du *Syndicat des producteurs de lait du centre du Québec*, MM. Jacques Lavoie et Normand Trodechaud. Ils donnaient cette information à l'occasion de la conférence de presse convoquée à la fin de l'assemblée annuelle de leur Syndicat.

Loin de prétendre que le Syndicat a mené une enquête exhaustive sur la situation, M. Trodechaud a dit appuyer ses dires sur les remarques émises par les premiers concernés: les producteurs de lait qui ont bel et bien abandonné la production au cours des derniers mois et ceux qui projettent de le faire prochainement. Et ce, même s'ils n'ont pas atteint l'âge moyen de la retraite dans le secteur agricole. D'aucuns ne seraient pas encore vraiment près du 50 ans!

Les trois motifs

Selon M. Lavoie, plusieurs de ces producteurs ont eu vent de pressions politiques qui se feraient depuis la signature de l'entente de libre-échange en vue de l'abolition du système canadien de mise en marché du lait. D'où leur crainte de voir baisser le prix des quotas de lait, et de ce fait subir une importante perte financière.

Comme en plusieurs autres endroits du Québec, les tensions parasites affectent nombre d'entreprises laitières de la région du centre du Québec. L'identification de ce phénomène aurait permis à plusieurs producteurs de comprendre ou localiser ce problème responsable des ennuis qu'ils subissent depuis souvent bien longtemps. Or, chez plusieurs, ces tensions parasites ne peuvent disparaître sans un investissement financier d'une certaine importance. On a parlé de 5 000 $, 8 000 $, et même 10 000 $... sans aucune garantie de les voir disparaître. Dans quelques cas, semble-t-il, tout a été fait et ces fameuses tensions parasites sont toujours présentes.

«Pourquoi j'investirais quand je suis à proximité de l'âge de ma retraite? se disent ces producteurs qui craignent déjà de perdre de l'argent avec leur quota de lait», a dit M. Trodechaud avant de préciser qu'on trouve ces tensions parasites dans la région du centre du Québec principalement où le roc est presque à fleur de terre et où passent de vieilles lignes d'Hydro-Québec. (D'aucuns se rappelleront sans doute qu'un chercheur de l'Université Laval a déjà soutenu que dans 70 % des cas la société d'État est la responsable des tensions parasites présentes sur les fermes.

Et à ces deux situations s'ajoute la modification que le fédéral veut apporter au niveau de la fiscalité: la vente d'une entreprise serait considérée «gain de capital».

Des acheteurs suisses

Ceci dit, on a alors demandé aux porte-parole du Syndicat si les agents d'immeubles suisses- allemands, actuellement en quête de fermes à vendre — et même de rangs — parcourent leur région parce qu'ils ont eu vent de ces retraites anticipées?

Ils croient plutôt que c'est la conjoncture économique et, bien sûr, la grandeur des fermes au Québec qui ramènent des acheteurs suisses par ici. Leur région a bien vu ce type d'acheteurs avant les années 80. À preuve, le nombre important de producteurs de nationalité suisse qui y vivent.

Ce qui se passe chez les femmes

Accès à l'assurance-chômage pour les femmes collaboratrices

Toutes les femmes collaboratrices canadiennes salariées pourront dorénavant avoir accès au régime de l'assurance-chômage. C'est du moins ce qui ressort de la décision rendue le 13 mars par la Cour suprême du Canada, à l'effet de ne pas entendre un appel logé par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada en octobre dernier.

Rappelons qu'en juillet 1987, un Tribunal fédéral des droits de la personne avait déclaré discriminatoire l'exclusion des femmes et des hommes travaillant pour leur conjoint du régime de l'assurance-chômage. Ce jugement donnait raison à trois femmes collaboratrices, représentées par la Commission canadienne des droits de la personne, ayant décidé de contester la loi. Cette décision avait été reconduite par la Cour d'appel fédérale au mois d'août dernier.

Pour la présidente de l'Association des femmes collaboratrices (ADFC), Mme Yolande Bédard, il est clair que le gouvernement n'a plus le choix et qu'il doit modifier la Loi de l'assurance-chômage. «Cette décision, a-t-elle ajouté, représente pour nous la fin d'un long tunnel, après cinq ans de pressions politiques incessantes.»

L'ADFC estime à 560 000 le nombre de femmes collaboratrices au Canada, dont environ la moitié sont salariées. L'accès à l'assurance-chômage les met sur un pied d'égalité avec les autres travailleurs/euses au pays dans le cas d'un congédiement ou lors d'un congé de maternité.

Précisions

À la liste des organismes qui ont écrit au ministre Don Mazankowski pour l'inviter à répondre favorablement à la demande du **Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et volailles** — qui paraît avec le texte en page 44 — il faut ajouter l'**Association des abattoirs avicoles du Québec** et l'**Office canadien de commercialisation du poulet.**

LA TERRE DE CHEZ-NOUS
Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

LISIERS

Des pour et des contre et des comment

Isabelle Paradis

Qu'il soit liquide ou solide, qu'il provienne de porcs ou de bovins, le fumier prend beaucoup de place dans la vie quotidienne d'un éleveur. Pour certains, ça peut devenir un véritable casse-tête, surtout depuis que l'Environnement légifère dans ce domaine et qu'on a mis sur pied un programme d'aide à l'entreposage des fumiers.

Les producteurs de porcs utilisent d'emblée la forme liquide (lisiers). Pour eux, il s'agit donc de trouver des moyens de réduire le plus possible les désavantages qui y sont associés et de tirer le meilleur parti de leurs propriétés fertilisantes. Par contre, les producteurs laitiers ont le choix. Mais, pour certains, il s'agit d'un choix difficile. D'une part, il est probable qu'avec le futur règlement, ils aient à entreposer les eaux de laiterie avec le fumier, ce qui les incite indirectement à opter pour une gestion liquide. D'autre part, plusieurs agronomes et agriculteurs considèrent que l'entreposage sous forme de lisier (en production laitière) présente trop de contraintes, en termes d'application, d'utilisation et de risques de pollution.

Odeurs

La manutention des fumiers sous forme liquide a l'avantage d'améliorer la propreté et les conditions de travail dans la porcherie et à l'étable. Cette méthode demande moins de main-d'oeuvre, moins de litière et facilite l'évacuation du fumier à l'extérieur des bâtiments. Jusque-là, tout va bien. C'est après que ça se complique!

En effet, c'est bien connu, le lisier sent plus mauvais que le fumier solide. Pourquoi? Parce qu'il est plein d'eau et que, dans ces conditions, les bactéries se déplacent plus facilement, se multiplient davantage, et produisent plus de gaz de fermentation dégageant des odeurs désagréables. D'autre part, le lisier de porcs comme tel sent plus fort que les fumiers liquides provenant de bovins, par exemple, à cause du type d'alimentation des porcs, laquelle produit un lisier qui se décompose plus rapidement.

Périodes d'épandage: selon le type de sol

Le lisier ne se «comporte» pas comme le fumier solide. On ne peut donc pas l'utiliser de la même manière. C'est ce qu'expliquait, entre autres, Suzelle Barrington — professeur au collège Macdonald — au cours d'une journée d'information sur les lisiers, organisée par le MAPAQ, qui avait lieu récemment à St-Hyacinthe.

L'agriculteur qui épand du lisier veut en tirer le meilleur parti au point de vue fertilisant. Mais il doit en même temps être conscient que si le lisier est appliqué dans de mauvaises conditions, il peut contaminer les eaux souterraines et de surface. Il peut aussi provoquer un problème de compactage du sol, car le lisier, étant liquide, est beaucoup plus dense que le fumier solide et contient moins de matière organique. Précisons que la matière organique agit comme tampon qui retient les éléments fertilisants et polluants dans le sol et freine leur lessivage vers les nappes d'eau. C'est ce qui fait d'ailleurs que même le lisier (qui contient aussi de la matière organique) cause moins de pollution que les engrais chimiques (pour une même quantité d'azote).

Selon Suzelle Barrington, lorsqu'on tient compte de tous ces facteurs, la meilleure période pour appliquer le lisier, en sol argileux, est en septembre-octobre, avant le gel. Par contre, en sol sableux, la période idéale est en post-émergence, pendant les deux dernières semaines de mai (plus ou moins selon les régions).

Sols argileux

Les sols limoneux et argileux (ceux qui forment des mottes), surtout lorsqu'ils sont frais, sont capables de retenir l'azote (un élément fertilisant, mais polluant également) qui risque alors beaucoup moins de circuler dans le sol et d'aller contaminer les eaux souterraines. Mme Barrington recommande toutefois de labourer après l'application pour réduire les risques de compactage et de ruissellement (qui pourrait entraîner les nitrates et contaminer les eaux de surface). À cause de ce risque de ruissellement, il est évidemment *essentiel* que l'application de lisiers ne se fasse pas sur sol gelé.

Sols sableux

En sols sableux par contre, Mme Barrington considère que c'est après les pluies de printemps qu'il convient le mieux d'appliquer le lisier, si l'on veut à la fois obtenir une bonne valeur fertilisante et réduire les risques de pollution. Les sols sableux ne sont pas menacés par le compactage; ils peuvent donc être labourés même humides. En outre, lorsqu'ils sont humides, ils retiennent mieux les éléments fertilisants qui, du même coup, ne faussent pas compagnie aux plantes pour aller contaminer les eaux. Au contraire, si on épand avant de fortes pluies ou avant la neige, on perd beaucoup et on pollue.

Certains craignent peut-être de perdre de l'efficacité en fertilisant trop tard. Mais il faut se rappeler que les sols sableux se réchauffent plus vite que les sols argileux; le lisier s'y décompose donc plus rapidement et libère plus vite aussi l'azote fertilisant.

GESTION DES FUMIERS

La recherche s'intensifie

Peut-on atténuer les odeurs des lisiers? Réduire la partie liquide qui coûte cher à transporter? Rentabiliser le compostage du fumier? Ces questions, parmi d'autres, préoccupent de plus en plus les éleveurs. Il faut dire que l'Environnement est de plus en plus sévère dans ce secteur. Pour être admissibles aux subventions à l'entreposage des fumiers, il faut se soumettre à des règlements de plus en plus nombreux et parfois contraignants.

Parallèlement, chercheurs et firmes d'ingénieurs-conseil se sont intéressés à ces questions. Il faut dire que le ministère de l'Environnement, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers, a stimulé quelque peu cet intérêt... Au cours des derniers mois, l'Environnement a en effet engagé 1,2 million pour financer 18 projets de recherche sur l'entreposage, l'épandage, les eaux résiduaires, le traitement de valorisation et les odeurs.

Dans la liste de ces projets, on retrouve des travaux visant à évaluer à quel point les amas de fumier peuvent contaminer les eaux souterraines. On tentera également d'évaluer les matériaux pouvant être utilisés pour recouvrir les fosses à lisier, l'utilisation de tourbe pour réduire les odeurs, les épandeurs utilisés, l'épuration des eaux de laiterie, l'épuration des eaux usées provenant des cours d'exercice à bovins. Les recherches en cours portent également sur des méthodes pour récupérer l'ammoniaque qui s'échappe des fosses, ce qui stabiliserait les lisiers et réduirait le dégagement d'odeurs désagréables.

On tente également de mettre au point des méthodes pour séparer les solides des lisiers en ajoutant, par exemple, des poussières de cimenterie. On espère de cette façon diminuer les quantités de liquide à déplacer et réduire les frais de transport.

D'autre part, le ministère de l'Environnement, en collaboration avec le MAPAQ, a annoncé il y a quelques mois la création de fermes modèles et la mise en place d'organismes de gestion de surplus des fumiers. Jusqu'à maintenant, rien de concret n'a toutefois été entamé à cet égard.

I.P.

·SPECIAL·

*DISTRIBUTEUR AUTORISÉ
Structure tout acier
ou acier et bois
PERKA BÂTISSE

VOUS POUVEZ
ÉPARGNER
$2000-$5000 ET PLUS...

Structures GLOBALES Ltée.

Contrecoeur — (514) 746-8171
Montréal — (514) 455-9741
DISTRIBUTEURS DEMANDÉS

VEAUX DE GRAIN

Modification à la grille d'écart des prix

André Belzile

La Fédération des producteurs de bovins du Québec mettra en place une nouvelle grille pour calculer les écarts de prix entre les classes de veaux de grain. Les classes A2 et A3 seront payées sur la même base. Ces modifications entrent en vigueur à partir de la vente du 20 mars. On a décidé de modifier la grille, qui est en vigueur depuis novembre 1987, à cause de problèmes avec l'uniformité du classement entre les différents abattoirs.

Un produit de qualité

Les veaux de grains du Québec sont vendus par enchère électronique soit en lots regroupés dans les encans régionaux soit directement de la ferme. L'acheteur ne peut donc pas évaluer chaque veau avant de l'acheter. On a organisé un système d'inspection visuelle qui détermine si les animaux à vendre sont de classe A, B ou C selon leur conformation.

Les veaux sont ensuite offerts en lots de classe semblable. Puis après l'abattage, les carcasses sont réellement classées. Et cette seconde étape révèle parfois de mauvaises surprises à l'acheteur: des veaux annoncés classe A se classent plutôt B par exemple. Ou bien on se rend compte que ce ne sont pas réellement des veaux élevés aux grains. La grille d'écart de prix sert à déterminer le prix à payer pour chaque carcasse à partir du prix qui a été offert sur l'enchère électronique. Ainsi, un veau qui classe A2 sera payé le prix offert sur l'enchère alors qui celui qui classe A1 sera payé à prime.

Les modifications faites à la grille ont pour objectif de rendre le marché intéressant pour les veaux de grains de qualité et d'éliminer les veaux engraissés à l'herbe par exemple. En effet, les acheteurs sont prêts à payer un bon prix pour les animaux de qualité.

Les modifications

Plus de 85 % des offres sont des animaux de classe A. Présentement il existe un écart de prix entre les A2 et les A3. Mais comme l'écart de qualité entre ces classes est faible et que la classification varie d'un abattoir à l'autre, on a décidé d'annuler cet écart. Dorénavant, les veaux classes A2 et A3 seront payés sur la base du prix offert sur l'enchère.

Pour décourager les offres de veaux en classe A alors qu'ils sont réellement des veaux de classe B, les écarts sont augmentés. Ainsi si un veau est annoncé classe A et se classe A2, il est payé sur la base de la mise offerte. Mais s'il se classe B2, il est payé 15 ¢ de moins que la mise. Avec l'ancienne grille, il était payé 5 ¢ de moins que la mise.

Les abattoirs

Les acheteurs de veaux de grain du Québec ont accepté ces modifications mais ont quand même fait deux demandes. C'est ainsi que la Fédération des producteurs de bovins du Québec s'est engagée à identifier le nom du producteur qui offre un lot.

Elle a aussi accepté d'étudier la seconde demande des abattoirs. Les acheteurs voudraient qu'on spécifie pour chaque lot la race prédominante. Actuellement la très grande majorité des veaux sont de type laitier. Mais le reste peut provenir d'un grand nombre de croisements. Une partie de ce processus d'identification relèverait des encans où sont rassemblés une partie des veaux. Il faudrait donc une entente avec eux pour mettre en place ce processus d'identification.

QUE FAISIEZ-VOUS AUX TEMPS CHAUDS?

J'EMMAGASINAIS MON EAU!

Grâce à sa Chambre de contrôle de la nappe phréatique (CCN), Innotag vient «eau secours» des récoltes. Trop d'eau... la CCN laisse écouler automatiquement. Peu de précipitations... la CCN emmagasine l'eau.

Avec la CCN, c'est vous qui contrôlez l'eau!

Tous les détails sur simple appel:

Haut-Richelieu:	Denis Bonneville	(514) 244-5936
Joliette:	Noël Ducharme	(514) 756-1866
St-Hyacinthe:	Jean Martin	(514) 768-3445
	Stéphane Rivard	(514) 796-4493

INNOTAG
INNOVATION TECHNOLOGIQUE EN AGRICULTURE
(514) 487-5646

AIDE À LA RELÈVE

Trois jeunes crient à l'injustice

Louise St-Pierre

Fort déçus de n'avoir pu obtenir la part de quota normalement accordée par la *Fédération des producteurs de lait du Québec* en vertu de son programme d'aide à la relève en production laitière, trois jeunes producteurs de lait ont demandé à la *Régie des marchés agricoles du Québec* de réviser cette décision.

Ce programme d'aide répartit une retenue de 5 % sur le total des transferts annuel de quota entre les jeunes de la relève, âgés entre 18 à 30 ans, qui en font la demande. Pour être admissibles, les jeunes doivent être à leur premier établissement, avoir une expérience pratique de deux ans et posséder 20 % de l'exploitation laitière où ils travaillent. De plus, leur travail sur la ferme doit être leur occupation majeure. Et ils doivent y tirer leur principal revenu.

Les trois cas

Les jeunes Luc Bédard, de St-Basile-Station et Alain Boutin, de Ste-Hénédine, ont essuyé un refus de la Fédération parce qu'au cours des dix dernières années leur père a effectué un transfert total de quotas. Tous deux jugent cependant qu'il ne s'agit pas d'un réel «transfert total de quota».

Le cas de Luc Bédard se résume ainsi. En mai 1985, son père a formé une société avec son épouse en lui donnant 20 % des parts de l'entreprise. Il voulait ainsi reconnaître à sa femme ses 23 ans de travail sur la ferme. En juillet 1988, peu après que Luc ait terminé son cours en zootechnologie, une nouvelle société a été formée. Depuis, les parts sont ainsi réparties: 58 % au père, 22 % à la mère et 22 % au fils. À un inspecteur de la Régie, M. Roger Bédard a laissé entendre que devant la décision de la Fédération il avait l'impression d'avoir pénalisé son fils le jour où il a décidé de reconnaître le travail de son épouse.

C'est pour répondre au désir exprimé par sa femme Marie-Marthe que M. Roger Boutin, de Ste-Hénédine, a formé une société avec elle en juillet 1984. Il lui accorda alors 20 % des parts de l'entreprise. Mais le quota acquis jusqu'alors avec son épouse est demeuré à leur entière possession. En janvier 1987, les Boutin ont formé avec leur fils Alain une compagnie — la Ferme Bournival inc.

Pour eux, la décision de la Fédération est des plus injustes. On s'explique mal le refus servi à Alain. Ils n'ont rien fait d'autre que former une société! Il la croit d'autant plus injuste que la Fédération est sur le point d'éliminer ce critère d'admission; du moins quand l'exploitant propriétaire d'une entreprise depuis dix ans a formé une société ou une compagnie avec un membre de sa famille. Cette décision sera rétroactive au 1er août 1988. Alain ne pourra toutefois en bénéficier, il a fait sa demande le 28 avril 1988; trois mois trop tôt!

Le cas de Mme Huguette St-Onge, de Mont-Carmel, diffère quelque peu de celui des deux autres producteurs. En juin 1985, M. François Lévesque achète la ferme et le quota de 1 441 kilogrammes de gras de M. Lucien D. Francoeur. Avant cette transaction avec M. Lévesque, semble-t-il, M. Francoeur avait déjà vendu une grosse partie de son quota, soit 2 500 kilogrammes de gras.

C'est en 1987 que M. Francoeur formait avec sa conjointe Huguette une société. À sa demande d'accès au programme d'aide à la relève en production laitière, la Fédération lui a servi un non en alléguant qu'il y avait eu sur cette entreprise un «transfert total» de quota au cours des 10 dernières années. À leur avis, la vente de quota effectuée par l'ancien propriétaire avant leur achat de sa ferme démontre bien qu'il n'y a pas eu «de transfert total».

Après deux ans

En novembre 1988, la Fédération a distribué pour une deuxième fois la part de quota qui revient à la relève en vertu de ce programme. Sur les 563 demandes reçues, la Fédération a favorablement accueilli celles de 548 jeunes; elle a donc servi 18 refus. C'est un quota de consommation de 5 litres et un quota de transformation de 215 kilogrammes que ces jeunes ont ainsi pu recevoir.

La première année, la Fédération avait reçu 595 demandes. De ce total, on en avait éliminé 74 pour diverses raisons. C'est donc 521 jeunes de la relève laitière qui avaient bénéficié du programme.

Audience publique

Voulant étudier cette question de plus, la Régie des marchés agricoles convoque les personnes intéressées à une audience publique qui se tiendra — dès 10 heures, le 6 avril prochain, au 2875, boulevard Laurier à Ste-Foy.

PETITES NOUVELLES

Le robot qui transpire

(ASP) Après le robot qui fabrique des voitures, qui se bat ou qui amuse les enfants, voici le robot mannequin! Il n'est cependant pas destiné à l'essai des créations de haute couture. Propriété de l'armée américaine, il sert à la conception de vêtements protecteurs contre les produits chimiques, les températures extrêmes ou les conditions d'environnement difficiles. Il a coûté deux millions de dollars. Le corps de Manny, articulé à quarante endroits par des vérins hydrauliques, contient douze sources de chaleur capables de modifier à volonté la température de sa peau synthétique. Il est aussi capable de transpirer, via un fin réseau de tubes de plastique, et de respirer.

AGRIC AIR INC. 34 AVIONS

Maintenant disponible pour la 3e saison consécutive:
Service de fertilisation par épandage granulaire pour érablières

TÉL.: (514) 378-0794 (514) 592-9623
FRAIS VIRÉS ACCEPTÉS

185, Route 137, St-Cécile-de-Milton, QC, Canada J0E 2C0

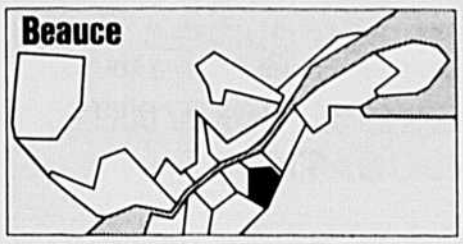

Les producteurs forestiers en assemblée générale

Le gel des budgets du MER pour l'aide à l'aménagement fait monter la tension chez les propriétaires de boisé. Ce geste du gouvernement aura des conséquences majeures sur l'avenir des forêts et de l'économie en Beauce. Les 150 producteurs réunis le 10 mars, lors de l'assemblée annuelle de leur Syndicat, ont aussi réclamé fermement que les recommandations du Comité Audet soient respectées et appliquées par le MER. Ils ont pris conscience de l'importance du rendement soutenu et du développement de la forêt privée; toutefois ils réclament des outils essentiels pour arriver à ces objectifs soit des budgets et programmes adaptés ainsi que des prix plus décents sur la vente du bois.

Implication du Syndicat en arrosages aériens de sylvicides

Dans le cadre de l'aide individuelle, le Syndicat des producteurs de bois a donné son accord à un projet d'organisation des arrosages aériens de sylvicides prévu pour l'automne 1989. Ce projet permettra de mieux coordonner ces travaux en vue d'une efficacité accrue. Des pourparlers sont présentement en cours avec une firme spécialisée dans ce type d'arrosage pour des projets touchant environ 30 propriétaires et une superficie de 250 à 300 hectares.

Le dernier-né est biologique

Le tout dernier Syndicat fondé en Beauce regroupera les producteurs et productrices biologiques. Le 13 février dernier, 30 personnes impliquées en production laitière ou de légumes de serres se sont regroupées pour défendre et promouvoir leurs intérêts communs. Elles visent, entre autres, développer leurs méthodes de production et de mise en marché, collaborer à la diffusion d'informations techniques et promouvoir la certification des produits biologiques.

Plan des Appalaches et colloque de la MRC des Etchemins

Le Comité agricole des Appalaches défendra 3 mesures d'intervention: l'obtention d'un agent de développement agricole, un soutien financier et technique pour la consolidation des exploitations laitières, bovines et acéricoles et la mise en commun de services agricoles (main-d'oeuvre et travaux agricoles). Les intervenants du monde agricole désirent profiter de la tenue de colloques dans les MRC des Etchemins, de Montmagny et de l'Islet pour obtenir un appui majeur des intervenants socio-économiques de ces secteurs. Ces colloques se tiendront les 31 mars et 1er avril en vue du Sommet socio-économique Chaudière-Appalaches prévu à l'automne.

Nous prévoyons appliquer cette contribution sur les contenants achetés par les producteurs. Ainsi, à chaque fois qu'un producteur achètera des contenants, un certain montant d'argent servira à constituer un fonds de recherche et de promotion et à financer la Fédération.

Cette façon de procéder permettra de minimiser les coûts d'administration et laissera plus d'argent pour la recherche et la promotion.

Syndicat des producteurs et productrices de fraises et de framboises du Québec

Le Syndicat offre présentement la possibilité aux producteurs et productrices d'organiser une campagne de publicité et d'obtenir une aide financière.

Également, le Syndicat offre en vente du matériel promotionnel pour aider les producteurs et productrices dans leur publicité.

Les producteurs et productrices qui n'auraient pas reçu le bulletin d'information «Les Appétit-Fruits» et qui seraient intéressés à profiter de ces services, peuvent téléphoner au secrétariat du Syndicat, au numéro (514) 679-0530 ou au secrétariat de la Fédération de l'UPA de leur région.

Syndicat des producteurs en serre du Québec

Le Syndicat a reçu les deux études de faisabilité des regroupements provinciaux de mise en marché.

Suite à l'étude qui a été réalisée dans les productions serricoles ornementales, des rencontres ont eu lieu avec les producteurs intéressés. Déjà onze serriculteurs ont accepté de s'intégrer à la compagnie qui regroupera les produits ornementaux.

Dans le cas des légumes de serre, le Syndicat est encore en discussion avec les grands ensembles et les regroupements régionaux pour mettre en place un regroupement provincial de mise en marché.

Fédération des producteurs maraîchers du Québec

Plan conjoint

La Fédération a déposé son projet de Plan conjoint à la Régie des marchés agricoles du Québec.

Nous vous rappelons que ce Plan conjoint vise uniquement le moyen d'aller chercher une contribution pour faire de la recherche, de la promotion et finances la Fédération.

Des nouvelles des États-Unis

Robert G. Lewis

La production de lait en hausse

Selon un rapport remis récemment au Congrès américain, les innovations technologiques en production animale provoqueront une hausse sensible de la production laitière aux États-Unis. Le rapport conclut que sans programme pour la limiter, la production augmentera dramatiquement.

Conséquemment les prix diminueront beaucoup, forçant plusieurs entreprises à abandonner la production. Le rapport prévoit que d'ici l'an deux mille, les fermes de 100 vaches ou plus produiront 71 % du total du lait, près du double de la production actuelle.

Bien entendu, le facteur le plus important de cette hausse sera l'introduction de l'hormone de croissance bovine sur le marché. On croit que déjà quatre compagnies sont prêtes à introduire ce produit sur le marché aussitôt que l'administration des aliments et drogues aura approuvé son utilisation commerciale.

Mais les nouvelles techniques de reproduction auront aussi un certain effet. On parle alors de sexage des spermatozoïdes, de la transplantation d'embryons, de test de gestation et de sexage de l'embryon dans les heures qui suivent l'insémination, de division d'embryon, de congélation et de fertilisation in vitro.

Des hausses de prix et de coût

Selon les prévisions du gouvernement américain, les producteurs de céréales devraient bénéficier de meilleurs prix pour leur récolte mais aussi subir des hausses de coût pour les intrants. On prévoit aussi une hausse des superficies ensemencées et donc conséquemment une hausse du volume des intrants utilisés en production.

Du côté des superficies, les ensemencements pourraient augmenter entre 4 et 11 %. La sécheresse de l'an dernier ayant fait diminuer les réserves mondiales, les experts du département américain de l'Agriculture prévoient de fortes hausses de prix, à moins de récoltes exceptionnelles cette année. On prévoit par exemple une hausse possible de 71 % du prix moyen de l'avoine, de 57 % pour l'orge, de 45 % pour le blé et de 31 % pour le maïs.

Mais dans le même temps, les intrants seront en hausse. Encore à cause de la sécheresse de l'an dernier, le prix des semences pourraie grimper de 10 à 15 %, surtout dans le maïs et le soya. Mais les fertilisants (+7 %), les herbicides (+5 %), les insecticides (+4 %) et les fongicides (+2 %) ne seront pas épargnés.

Les oléagineux

La production d'oléagineux aux États-Unis devrai augmenter cette année. En effet, les programmes agricoles ont été modifiés pour encourager la production de soya et de tournesol. Jusqu'à maintenant, les producteurs américains étaient très peu encouragés à semer des oléagineux même si les prix étaient plus intéressants que pour les céréales.

En effet, pour conserver leur «base», c'est-à-dire leur moyenne historique de participation au programme de soutien des prix des céréales, ils ne pouvaient pas facilement cesser ces productions au profit des oléagineux.

Les programmes ont été modifiés légèrement pour les encourager. Mais le gouvernement a limité ces transferts de culture pour ne pas faire chuter les prix sur le marché. Particulièrement dans le soya où seulement 80 % des demandes de transfert ont été acceptées. Dans le tournesol, toutes les demandes l'ont été.

Enfin, la Harvest States Cooperative du Minnesota en collaboration avec la compagnie Frito-Lay inc. a commencé à offrir des contrats de production de canola à certains agriculteurs. Jusqu'à maintenant la production américaine de canola était très faible et surtout concentrée en Californie et dans les États du Moyen-Sud.

Les Équipements de ferme Dynavent désirent aviser leur clientèle que depuis le 1er janvier 89 ils ont fait l'acquisition de la compagnie Agro-Plus Ltée qui fabriquait, entre autres, le réputé Silo-Car.

Dorénavent pour le service complet et les pièces contacter:

Dynavent 1988 inc.
1825, Power
Drummondville
(Québec)
J2C 5X4

Tél. (819)
474-5500

À TOUS LES PRODUCTEURS DE CULTURES COMMERCIALES DU QUÉBEC

Sujet: **Avis de convocation**

Madame, Monsieur,

Prenez avis, par la présente, que l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec et du plan conjoint des producteurs de cultures commerciales se tiendra simultanément et conjointement aux date, heure et lieu suivant:

Date: Jeudi le 30 mars 1989

Heure: 9 h 30

Endroit: I.T.A. de St-Hyacinthe
3230, Sicotte, St-Hyacinthe

Espérant que vous pourrez être des nôtres pour cette importante réunion, veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel Neveu
Secrétaire

N.B. *Tel que décrit au règlement de division de producteurs en groupes, tous les producteurs ont droit de parole à cette réunion, mais seuls les délégués ont droit de vote.*

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DU QUÉBEC

555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 (514) 679-0530

À TOUS LES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DU QUÉBEC

AVIS DE CONVOCATION

Madame, monsieur,

Prenez avis, par la présente, que l'**assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec** et celle **du Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec** se tiendront simultanément et conjointement aux date, heure et lieu suivants:

DATE: Vendredi le 7 avril 1989
HEURE: À compter de 10 h 00 ***(Inscriptions: à 9 h 00)***
LIEU: Hôtel Rond-Point, 53, route Kennedy, Lévis (Québec) tél. (418) 833-4920

Plusieurs sujets seront traités, entre autres, la création de l'Office national de commercialisation, le plan de relance de la compagnie Pomexpan Inc., les orientations de la Fédération pour l'année 1989/1990, l'adoption des états financiers et du rapport d'activités ainsi que l'adoption de plusieurs résolutions.

Nous comptons sur la présence de tous les producteurs et productrices de pommes de terre du Québec et dans l'attente de vous rencontrer, veuillez accepter l'expression de nos salutations les meilleures.

Le secrétaire, Jacques Mailhot

N.B.: *En ce qui concerne le vote des producteurs à l'élection de leur représentant au niveau des comités de table, semence et transformation, une résolution du Conseil d'administration des compagnies devra indiquer la personne désignée pour voter.*

Régie des assurances agricoles du Québec

AVIS

LOI SUR L'ASSURANCE-RÉCOLTE (L.R.Q., chapitre A-30)

— Programme d'assurance des céréales cultivées pour la semence

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1989, les prix unitaires et les taux de cotisation et d'escompte suivants:

SECTION I
PRIX UNITAIRES

OPTION 1: 210,00 $ les 1 000 kilogrammes de céréales de semence pedigree commercialisable.
OPTION 2: 170,00 $ les 1 000 kilogrammes de céréales de semence pedigree commercialisable.
OPTION 3: 125,00 $ les 1 000 kilogrammes de céréales de semence pedigree commercialisable.

SECTION II
TAUX DE COTISATION (applicables à la valeur assurée)

A) Pour l'orge et le blé:

— pour les nouveaux assurés: 6,50 %
— pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré selon la grille suivante:

	Années d'expérience						
Indice de perte	**1 an**	**2 ans**	**3 ans**	**4 ans**	**5 ans**	**6 ans**	**7 ans**
0,00-0,10	6,35	6,20	6,05	5,90	5,75	5,60	5,45
0,11-0,50	6,42	6,37	6,25	6,17	6,08	6,00	5,91
0,51-1,00	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50
1,01-1,50	6,58	6,67	6,75	6,83	6,92	7,01	7,09
1,51-2,00	6,68	6,76	7,00	7,17	7,33	7,50	7,67
2,01-2,50	6,77	7,01	7,18	7,50	7,75	8,00	8,25
2,51-3,00	7,02	7,19	7,51	7,83	8,17	8,50	8,83
3,01-3,50	7,20	7,52	7,91	8,27	8,58	8,99	9,40
3,51-4,00	7,53	8,00	8,37	8,66	9,00	9,50	10,00
4,01-5,50	8,09	8,47	8,74	9,01	9,51	10,01	10,60
5,51-7,00	8,69	9,02	9,35	9,70	10,10	10,70	11,40
7,01 et +	9,29	9,59	9,94	10,34	10,94	11,64	12,24

Indice de perte	**8 ans**	**9 ans**	**10 ans**	**11 ans**	**12 ans**	**13 ans**	**14 ans**
0,00-0,10	5,30	5,15	5,00	4,85	4,70	4,55	4,40
0,11-0,50	5,83	5,72	5,64	5,56	5,48	5,40	5,32
0,51-1,00	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50
1,01-1,50	7,18	7,26	7,35	7,43	7,51	7,59	7,67
1,51-2,00	7,84	8,01	8,18	8,35	8,52	8,69	8,86
2,01-2,50	8,50	8,75	9,00	9,25	9,50	9,75	10,00
2,51-3,00	9,16	9,49	9,82	10,15	10,48	10,81	11,14
3,01-3,50	9,81	10,22	10,63	11,04	11,45	11,86	12,27
3,51-4,00	10,50	11,00	11,50	12,00	12,50	13,00	13,50
4,01-5,50	11,19	11,78	12,37	12,96	13,55	14,14	14,73
5,51-7,00	12,00	12,60	13,20	13,80	14,40	15,00	15,60
7,01 et +	12,84	13,44	14,04	14,64	15,24	15,85	16,46

B) Pour l'avoine:

— pour les nouveaux assurés: 4,00 %
— pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré selon la grille suivante:

	Années d'expérience						
Indice de perte	**1 an**	**2 ans**	**3 ans**	**4 ans**	**5 ans**	**6 ans**	**7 ans**
0,00-0,10	3,85	3,69	3,54	3,39	3,24	3,08	2,93
0,11-0,50	3,92	3,88	3,75	3,66	3,58	3,49	3,41
0,51-1,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
1,01-1,50	4,09	4,17	4,26	4,34	4,43	4,51	4,60
1,51-2,00	4,18	4,34	4,51	4,68	4,85	5,02	5,19
2,01-2,50	4,35	4,52	4,77	5,02	5,28	5,53	5,79
2,51-3,00	4,53	4,86	5,03	5,36	5,70	6,04	6,38
3,01-3,50	4,95	5,04	5,44	5,76	6,13	6,55	6,98
3,51-4,00	5,05	5,52	5,82	6,22	6,57	7,06	7,57
4,01-5,50	5,60	5,88	6,31	6,59	7,14	7,58	8,17
5,51-7,00	6,20	6,58	6,88	7,23	7,69	8,30	8,90
7,01 et +	6,85	7,15	7,45	7,90	8,51	9,11	9,61

Indice de perte	**8 ans**	**9 ans**	**10 ans**	**11 ans**	**12 ans**	**13 ans**	**14 ans**
0,00-0,10	2,78	2,63	2,48	2,32	2,16	2,00	1,94
0,11-0,50	2,32	3,24	3,15	3,07	2,98	2,90	2,82
0,51-1,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
1,01-1,50	4,68	4,77	4,85	4,94	5,03	5,12	5,21
1,51-2,00	5,36	5,53	5,70	5,87	6,04	6,21	6,38
2,01-2,50	6,04	6,30	6,55	6,81	7,07	7,33	7,59
2,51-3,00	6,72	7,06	7,40	7,74	8,08	8,42	8,76
3,01-3,50	7,40	7,83	8,25	8,68	9,11	9,54	9,97
3,51-4,00	8,08	8,59	9,10	9,61	10,12	10,62	11,12
4,01-5,50	8,76	9,36	9,95	10,55	11,15	11,75	12,35
5,51-7,00	9,50	10,10	10,70	11,30	11,90	12,50	13,10
7,01 et +	10,21	10,85	11,45	12,05	12,70	13,35	14,00

NOTES:
Lorsque l'assuré a souscrit antérieurement à ce programme d'assurance on multipliera le montant de cotisation payable par celui-ci, par l'un ou l'autre des facteurs suivants:

1° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986, 1987 et 1988: 0,84;

2° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1987 et 1988: 0,88;

3° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986 et 1988: 0,88;

4° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986 et 1987: 0,92;

5° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1988: 0,92;

6° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1986 ou 1987: 0,96.

SECTION III
TAUX D'ESCOMPTE

Un escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque l'assuré signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Le taux d'escompte est fonction de la date à laquelle est encaissable le chèque couvrant le montant de cotisation exigible:

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 28 février 1989: 6 %;

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 31 mars 1989: 3 %.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Jean-Marc Lafrance, secrétaire

LA CLEF DES CHAMPS

La nécessité d'avancer

Pierre April

Le ministre du Commerce extérieur, John Crosbie, travaille très fort par les temps qui courent.

Voyages à Washington pour mettre en branle les mécanismes de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis; rencontres avec sa collègue américaine Carla Hils qui lui pousse dans le dos pour accélérer, plus rapidement que ne le prévoit l'entente commerciale, la levée de certains tarifs douaniers; participation à la rencontre du Groupe de Cairns sur l'agriculture en Nouvelle-Zélande pour préparer un cadre de négociation au GATT, entretiens avec des premiers ministres et organisations internationales dévouées à la libéralisation globale des échanges commerciaux, etc.

En regardant son agenda, l'observateur ne peut s'empêcher de constater que l'avenir du secteur agricole au pays repose sur les larges épaules de John Crosbie.

Tout cela, comme l'a souligné un membre du Cabinet du ministre «au sujet de la nécessité d'avancer».

La santé de l'agriculture canadienne, ne cesse de répéter M. Crosbie, dépend de la sécurité d'accès des produits agricoles aux marchés mondiaux, «de disciplines équitables et efficaces du GATT et d'une réduction substantielle des subventions qui faussent le commerce».

«Pour cela, a précisé le ministre, nous devons nous entendre sur un cadre de négociation pour une réforme à long terme du commerce des produits agricoles et, en ce qui concerne les questions difficiles, nous devons faire un effort conscient pour planifier notre stratégie pour les deux dernières années de cette série de négociations (du GATT).

«Nous devons aussi, a-t-il poursuivi, nous arranger pour empêcher la prolifération des subventions qui faussent le commerce et des barrières qui gênent l'accès aux marchés.»

De son côté, le ministre de l'Agriculture Don Mazankowski a accepté la tâche de communiquer les grandes orientations de son gouvernement dans le secteur agricole, plus particulièrement, afin qu'il finisse par satisfaire au credo de son collègue Crosbie sur la question des subventions et programmes susceptibles de nuire aux négociaations multilatérales.

Lui aussi, il a du pain sur la planche.

S'il compte beaucoup sur l'appui du secteur agricole, il prend tout de même la peine de dire qu'il est utopique de croire que les agriculteurs le suivront aveuglément dans toutes ses démarches et dans tous ses projets.

«L'agriculture, a-t-il déclaré récemment, représente un secteur complexe. C'est pourquoi concilier les divers intérêts à l'intérieur du secteur et entre les agriculteurs et les groupes de pression n'est pas une tâche facile.»

L'avenir c'est la planification à long terme pour le ministre Mazankowski.

L'avenir c'est aussi, selon lui, de faire en sorte que les programmes publics ne faussent pas les signaux du marché «qui devraient normalement guider le secteur agro-alimentaire, guider les agriculteurs et les transformateurs».

«Si les mesures fédérales, a-t-il souligné, infléchissent les décisions de production, si elles réduisent l'aptitude des agriculteurs à répondre à la demande des marchés, il y a lieu de les remettre en question.»

Le ministre a promis une révision en profondeur de l'assurance-récolte avec la collaboration des provinces et des producteurs et un projet de loi d'ici quelques mois. C'est par là que devra passer la disparition de l'aide spontanée pour faire face aux crises ponctuelles occasionnées par des fléaux naturels, par exemple.

«Il incombe, a dit le ministre, aux gouvernements fédéral et provinciaux de se concerter et de faire en sorte que leurs programmes se complètent.»

L'avenir de l'agriculture canadienne, selon le ministre, doit aussi passer par la diversification et l'élargissement «de son assise de production».

«Il serait stupide, a-t-il indiqué, de garder toujours le même cap et de croire aveuglément qu'il y aura toujours une demande internationale pour les produits canadiens. Il n'existe pas de garanties.»

Le ministre a définitivement pris le bâton du pèlerin pour aller prêcher la bonne parole: l'agriculture est une activité commerciale où il faut répondre aux goûts du client sur les marchés nationaux et internationaux.

Un record mondial

Diane Hayfield

Un producteur laitier de la Beauce, Raymond Nadeau, verra peut-être son nom dans le livre des records Guiness car l'une de ses vaches a donné naissance à un veau mâle d'un poids de 159 livres.

M. Nadeau qui réside à Vallée-Jonction poursuit ses démarches afin de vérifier si son veau a bel et bien battu un record mondial. Jusqu'à présent, c'est un autre éleveur de la Beauce, Michel Gosselin, qui détient la marque avec une génisse Holstein de 158 livres. Son nom doit d'ailleurs être inscrit dans l'édition 1989 du Guiness. Quant à M. Nadeau, un vice de procédure pourrait peut-être empêcher son veau de battre le record et de se retrouver dans le Guiness.

En attendant que ce dossier soit complètement éclairci, notons que le poids normal d'une génisse à la naissance varie de 80 à 100 livres alors que celui d'un veau mâle s'établit entre 110 et 125 livres.

Baccalauréat en pêches

L'Université Laval offrira d'ici septembre 1990 un baccalauréat en pêches. On croit que ce programme répondra à des besoins criants. Au Québec, une douzaine de problèmes affectant l'industrie de la pêche ont été identifiés, dont la surexploitation de certaines espèces, l'instabilité de l'approvisionnement et la faible consommation de poissons chez les Québécois.

L'Université Laval a insisté sur la nécessité de former des professionnels polyvalents. C'est la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation qui aura la responsabilité de mettre sur pied le programme d'enseignement. On espère former 25 diplômés par année pour un objectif d'environ 200 d'ici 10 ans. Il s'agira d'un programme unique au Canada et même dans le monde francophone.

DU NOUVEAU À ST-GUILLAUME

Pour mieux vous servir
voisin de Machinerie C. & H. c'est
L'OUVERTURE OFFICIELLE d'un deuxième garage:

MACHINERIE ST-GUILLAUME
concessionnaire FORD/NEW-HOLLAND/Versatile

OUVERTURE OFFICIELLE
Jeudi le 30 mars 1989

À cette occasion
MACHINERIE C. & H. et MACHINERIE ST-GUILLAUME INC.
offrent

- Des spéciaux sur tracteurs et machinerie
- Escompte de 10 % sur achat de pièces payées comptant à cette journée du 30 mars 1989
- De nombreux prix de présence

Un rendez-vous qui vaut le déplacement.
MACHINERIE C. & H. et MACHINERIE ST-GUILLAUME INC.
(819) 396-2245 (819) 396-3088
par la Transcanadienne, sortie 170
Route 122, St-Guillaume (Québec)

À Montréal, le 26 avril 1989

«La communication agence/client : mythe ou réalité?»

■ **Le comité Marketing du Conseil des denrées alimentaires du Québec (CDAQ) organise un colloque sur les objectifs et les contraintes de la communication dans le milieu alimentaire à l'hôtel Le Reine Elizabeth, le 26 avril 1989, à Montréal.**

L'événement vise à susciter des échanges entre les partenaires de la filière bio-alimentaire et les agences de publicité et de communication, ainsi qu'à les sensibiliser à la convergence de leurs intérêts. Il permettra aux participants de dresser un portrait d'ensemble des différents aspects de la communication, de dégager les éléments d'une bonne campagne de publicité et de développer une stratégie adaptée à la réalité de leur secteur d'activité.

8:30 Inscription.
9:00 Mot de la présidente du comité. Mme Lise Scott-Thibodeau, directrice, Bureau d'éthique commerciale de Montréal.
9:10 Mot de bienvenue. Représentant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
9:20 Le marketing contre les agences de publicité et de communication. M. Jean-Pierre Moisan, directeur, Price Waterhouse et Ass. M. Jeff Wright, vice-président-directeur général, Instore Focus inc.
9:45 La communication vue par les manufacturiers. Introduction d'un produit : stratégie adaptée à la réalité de l'entreprise et ingrédients du MIX. M. Reynald Charest, directeur général, Agropur. M. Bruce Barr, directeur général marketing, General Foods.
10:25 La communication vue par un distributeur. Rôle du client et stratégie adaptée à la réalité du secteur distribution. M. Jean-Pierre Ratelle, vice-président marketing, Steinberg Québec.
10:45 Pause santé.
11:05 Témoignage sur la réalité de la communication dans le milieu alimentaire. M. Georges Fleischmann, P.D.G. des Fabricants canadiens des produits alimentaires.
11:30 Période de questions.
11:50 Bar payant (Temps pour échanger vos idées).
12:15 Déjeuner.
13:30 Recettes et ingrédients de base. Les éléments d'une bonne campagne publicitaire. M. Alfred Martel, président, Marketel McCann Erickson.
14:10 Relance d'un produit (Conférencier à confirmer).
14:35 Publicité, promotion contre relations publiques. M. Luc Beauregard, président, Le Cabinet de relations publiques national. Table ronde. M. Jean-Pierre Martel, premier vice-président création, Publicité Foster ltée. M. Jean-Pierre Renaud, président des marques F.B.I. M. Alain Lecours, vice-président marketing, Celliers du monde. M. Yves Gougoux, président et chef de direction, B.C.P. Création et Stratégie inc.
15:25 Période de questions.
16:00 Synthèse. M. Jean-Claude Dufour, Université Laval.
16:30 Mot de la fin.

Inscription

Pour s'inscrire, il suffit de remlir le formulaire ci-joint et de le retourner, le plus tôt possible, accompagné d'un chèque émis à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

Avant le 10 avril 1989, les frais d'inscription sont de 100 $ (incluant repas, pause santé et le rapport de l'événement) ; après cette date, ils s'élèvent à 125 $.

Colloque «La communication agence/client, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction de la coordination scientifique et technique — CDAQ, 200-A, chemin Sainte-Foy, 2e étage, Québec (Québec) G1R 4X6. Pour plus de renseignements: (418) 643-2673. ■

Colloque "La communication agence/client: mythe ou réalité?
(à retourner au CDAQ, 200-A, chemin Sainte-Foy
2e étage, Québec, G1R 4X6)

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

_____ CODE POSTAL _____

Tél.: Bur. ( ) _____ Rés. ( ) _____

Profession _____ Organisme _____

Le jeudi 30 mars à Sainte-Brigide

Voulez-vous en savoir plus sur «L'étable solaire»?

■ **Le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du bureau de renseignements agricoles d'Iberville, en collaboration avec M. Robert Daigneault et Francine Charpentier, propriétaires de la ferme «L'Or Blanc enr.», a le plaisir de vous inviter à une demi-journée d'information sur les techniques d'exploitation d'une «Étable solaire».**

Endroit :

Ferme L'Or Blanc enr.
1042, rang Rivière-Est
Sainte-Brigide (cté d'Iberville)
Téléphone 1 (514) 293-4869

Date :

Le jeudi 30 mars 1989

Programme :

13:00 Mot de bienvenue. Jean-Guy Cyr, agronome.
13:15 Explications du choix des propriétaires pour une «Étable solaire». Robert Daigneault, copropriétaire.
13:45 Techniques de construction et de fonctionnement de l'Étable solaire. Robert Beaulieu, ingénieur, agronome.
14:15 Visite de l'Étable solaire.
15:00 Goûter.
15:30 Retour.

Pour de plus amples informations, communiquez avec M. Jean-Guy Cyr, B.R.A. d'Iberville, tél. 1 (514) 347-8341. ■

ON NOURRIT DE GRANDS *projets*

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

ITA de Saint-Hyacinthe, le 13 avril 1989

Colloque sur l'aide au développement international

■ **Pour son deuxième colloque, le Comité d'aide au développement de l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe a donc choisi comme thème l'agriculture et la conservation des ressources dans les pays en voie de développement.**

Horaire de la journée :

8:30 Inscription.
9:00 Agriculture et écosystèmes tropicaux. M. Michel Maldague, Université Laval.
10:00 Pause.
10:30 Agriculture durable dans les pays en voie de développement : exemples pratiques. M. Terry Gips, Dir. International Alliance for Sustainable Agriculture.
12:00 Dîner.
13:30 Agriculture durable en hautes et basses terres des pays asiatiques. M. Gerry van Koaverdan, ex-directeur CUSO Thaïlande.
14:30 Aménagement de terroir au Niger. M. Robert St-Arnaud, Dir. Société d'Initiative et de Ressources alternatives.
15:00 Pause.
15:30 Perspectives canadiennes sur la conservation des ressources dans le développement international. M. Bruno Lagaé, économiste-conseil en développement rural auprès de l'ACDI.
16:00 Table ronde.
17:00 Mot de clôture. M. Gilles-J. Gauthier, directeur de l'ITA de Saint-Hyacinthe.
17:15 Vin et fromages.

Les frais d'inscription incluent : — le service de traduction simultanée ; — le cahier des conférences ; — le dîner ; — le vin et fromages.

Pour informations ou inscription, téléphoner à : (514) 773-7401, ext. 244. ■

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans *La Terre de chez nous*
La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
Secrétaire de rédaction: François Lineau

Ressources sols et eau

Cultures de couverture et d'enfouissement

Protéger le sol en permanence

■ Quoi de plus simple, après une bonne récolte de blé d'hiver, au début du mois d'août, de semer du sarrasin qui protégera le sol de l'érosion tout en fournissant au sol une bonne quantité de matière organique? Le coût de l'opération est minime: environ 20 $ par hectare pour les semences et quelques heures de travail.

Pour André Brunelle, agronome au bureau régional du MAPAQ à Nicolet, l'investissement est peu élevé compte tenu de tous les bénéfices qui s'y rattachent. «Trop peu de producteurs se préoccupent des cultures d'enfouissement, mais leur nombre augmente d'année en année». M. Brunelle rappelle un autre avantage associé aux engrais verts qu'on oublie souvent de mentionner. «Au moment de semer la culture d'enfouissement, il y a beaucoup de nitrates au sol laissés par la culture principale. Le sarrasin viendra les éponger pour ensuite les rendre au sol au moment de l'enfouissement. Autrement, ces nitrates seraient tout simplement perdus».

Les producteurs qui utilisent un engrais vert procèdent souvent à l'enfouissement au milieu de septembre, avant la grenaison, pour empêcher que la culture d'enfouissement ne se développe dans la culture principale de l'année suivante, un peu comme une mauvaise herbe. Une fois hachés, les résidus peuvent être incorporés au sol en passant une charrue chisel. On obtient ainsi un bon couvert protecteur contre l'érosion.

Outre le sarrasin, d'autres plantes sont efficaces comme culture d'enfouissement. Le millet japonais offre des rendements de six à huit tonnes de matière sèche à l'hectare contre de deux à quatre pour le sarrasin. Avec un taux de conversion en matière organique de 15 % à 20 %, il s'agit d'un apport fort intéressant. Le sorgho offre également ce genre de rendement, mais il craint davantage le froid et le gel. D'ailleurs, ces deux plantes ne peuvent être plantées tard en saison. On doit plutôt penser à un ensemencement en juin.

On est alors forcé de sauter une saison de culture principale. «Dans le cas de la pomme de terre, plusieurs producteurs y trouvent leur compte», explique André Brunelle.

Après avoir profité de la culture d'enfouissement, le sol retient mieux l'eau, souffre moins d'érosion et tolère mieux les herbicides. Les pommes de terre sont plus grosses et de meilleure qualité». Les producteurs de pomme de terre «sacrifient» ainsi une surface d'une cinquantaine d'hectares à la fois. Certains préfèrent avoir recours à l'avoine puisqu'ils peuvent vendre cette avoine et obtenir quelques centaines de dollars. On pourrait éventuellement créer un marché pour le millet japonais dans le domaine de l'alimentation pour les gallinacés ou les oiseaux domestiques, mais cela exigerait un volume beaucoup plus important que celui dont on dispose à l'heure actuelle.

Il y a aussi le seigle d'automne qui peut être laissé tout l'hiver et jouer le rôle de culture de couverture pendant la période critique d'érosion. Lorsqu'il reprend vie, au printemps, on obtient une bonne quantité de matière organique fraîche, facilement décomposable.

Finalement, il y a les légumineuses comme le trèfle rouge qui offrent les mêmes avantages que le seigle, tout en pouvant fixer l'azote. Les légumineuses sont souvent semées en même temps qu'une céréale de printemps par exemple. On parle alors de cultures compagnes. Si elles sont semées avec un décalage par rapport à la culture principale, il est alors question de cultures intercalaires. Nous parlerons des avantages de ces deux pratiques agricoles de conservation dans une prochaine chronique.

Gilles Parent ■

Programme d'évaluation des porcs commerciaux (PEPC)

■ La Direction des productions animales est heureuse de vous annoncer la formation de la «Corporation du programme d'évaluation des porcs commerciaux inc.»

Pour le début des opérations, le bureau de direction de la Corporation se compose de:
Président: M. Alain Juneau, agronome (Agriculture Canada).
Vice-président: M. Pierre Baril, agronome (Coopérative Fédérée de Québec).
Secrétaire: M. René Turcotte, producteur (Fédération des producteurs de porcs du Québec).
Directeur: M. Roland Soucy, agronome (Conseil des viandes du Canada).
Directeur: M. André Pilon, (Association professionnelle des meuniers).
Directeur: M. Denis Labonté, d.t.a. (Société des éleveurs de porcs du Québec).
Directeur: M. Jacques Dufour, agronome (Université Laval).

Les grande lignes des tests 9 et 10 ont été tracées. Les voici:
Test numéro 9
— 20 producteurs à 16 porcelets chacun.
— 1/2 mâles castrés, 1/2 femelles.
— 4 portées de 2 mâles castrés et de 2 femelles.
— Date de naissance: du 28 février au 28 mars 1989.
— Date d'inspection des porcelets: du 29 mars au 7 avril 1989.
— Envoi du certificat sanitaire: 19 avril 1989.
— Date d'entrée en station: 2 et 3 mai 1989.
Test numéro 10
— 16 producteurs à 16 porcelets chacun.
— mâles castrés.
— 8 portées de 2 mâles castrés.
— Date de naissance: du 7 avril au 7 mai 1989.
— Date d'inspection des porcelets: du 8 au 19 mai 1989.
— Envoi du certificat sanitaire: 7 juin 1989.
— Date d'entrée en station: 20 et 21 juin 1989.

À qui s'adresse le programme?

Tous les producteurs de porcs sont admissibles au programme.
Les participants doivent fournir:
— 16 porcelets nés dans la période choisie.
— un certificat sanitaire de leur troupeau selon les spécifications du protocole.
— un profil zootechnique des porcelets (race des parents, date de naissance, etc.).

Où s'adresser?

— Chez votre meunier.
— À votre bureau de renseignements agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et/ou

M. François Rousseau, agronome. Direction des productions animales. Programme d'évaluation des porcs commerciaux, 1020, route de l'Église — 4e étage, Sainte-Foy (Québec) G1V 4P3. Téléphone (418) 643-7597. ■

ITA de Saint-Hyacinthe, le 28 mars 1989

Clinique d'ajustement de semoirs à céréales pour le semis de soya

■ Producteurs, productrices, l'importance de la production du soya prend de plus en plus d'ampleur au Québec. C'est pourquoi nous vous invitons à une séance d'information clinique régionale. Le suivi au champ nous a démontré, au cours des années, que les taux de semis sont généralement trop élevés dans le soya.

Contrairement au blé où le rendement est conditionné par le nombre d'épis au mètre carré, la fève soya n'obéit pas à cette loi. En fait, des études démontrent qu'il y a compensation entre le peuplement et le nombre de gousses par plant. C'est pourquoi beaucoup de fleurs avortent pour maintenir cet équilibre.

Il est donc très important de connaître les techniques d'ajustement des différents semoirs pour atteindre ces populations. C'est pourquoi nous avons invité neuf compagnies avec leur semoir spécifique.

En collaboration: le bureau régional 6, l'Institut de technologie agro-alimentaire et le bureau de renseignements agricoles de Saint-Hyacinthe.

13:15 Accueil et ouverture (Auditorium de l'ITA)
13:30 Réflexions sur le semis de soya. Raymond Dequoy, agronome.
14:15 Techniques d'ajustement de semoirs. Jean Corbeil. (Nous déménageons au garage du Génie rural de l'ITA)
14:55 Caractéristiques des différentes marques de semoirs et leur ajustement particulier avec un représentant de chaque compagnie.

Nous vous attendons nombreux! Pour renseignements supplémentaires: (514) 773-3924. ■

On est désuni sur le transport du lait mais uni contre les BPC

Camille Beaulieu

Les producteurs laitiers d'Abitibi-Témiscamingue n'ont pu s'entendre sur un pool régional du transport laitier. Devant la menace d'un conflit majeur, voire d'une scission entre les deux sous-régions, les Abitibiens acceptent deux années supplémentaires de statu quo, à l'issue desquelles ils réclament un pool provincial.

Les Témiscamiens paient au transport vers les usines de 1,67 $ du cent litres, les Abitibiens 2,69 $. Un manque à gagner moyen de 2 000 $ par année pour les producteurs laitiers d'Abitibi.

Un pool régional permettrait d'établir un prix moyen du transport laitier de 2,14 $. L'écart cependant a semblé trop énorme aux producteurs témiscamiens, dont chacun, puisqu'ils sont en nombre égal, devrait supporter un collègue d'Abitibi. Le pool provincial, estime la Fédération des producteurs de lait du Québec, nivèlera le prix à 1,77 $ le cent litres pour l'ensemble des producteurs laitiers québécois.

Ce pool provincial est justement un objectif de la Fédération. Un problème cependant, la Fédération estime qu'il doit être précédé de l'instauration de pools dans toutes les régions du Québec. Il s'agirait donc ici de consentir une exception pour l'Abitibi-Témiscamingue, exception réclamée par l'assemblée générale annuelle du syndicat régional, le 14 mars dernier à Rouyn-Noranda.

Ce problème, particulier à cette région, provient de la concentration, à Rouyn-Noranda et au Témiscamingue, des usines de transformation du lait dans le début des années soixante-dix, et de l'abrogation unilatérale de la subvention compensatrice au transport laitier par le gouvernement québécois quelques années plus tard.

Autre dossier moins controversé, les BPC. Pour la première fois depuis le début des années 1970 on a entendu des producteurs soulever le spectre de la fermeture de la région à toute activité agro-alimentaire.

Des gens connus pour leur habituelle modération, tel André Robitaille, un ex-président de la Fédération régionale, ont adopté sans sourciller six résolutions vitriolées. La dernière, intitulée simplement, (on ne prend pas un tue-mouches pour abattre un éléphant) «Mesures de guerre», réclame que le syndicat prenne «tous les moyens pour contrer ce projet!»

Tant les producteurs de boeufs que les producteurs laitiers, tous deux en congrès la semaine dernière, se sont opposés à l'entreposage et à l'incinération des BPC à Senneterre.

N'importe où, mais pas chez nous, disent-ils. Et, de blâmer la ville de Senneterre pour avoir réclamé l'interdiction d'exporter les BPC hors du pays et de féliciter le ministre fédéral de l'Environnement, Lucien Bouchard, d'avoir écarté cette requête.

L'incinérateur, disent les producteurs, nuira à la santé, à l'environnement.

Si les gouvernements décident «d'imposer des conditions de vie et de travail dangereuses» et même précisent-ils, inhumaines, d'autant que le projet de BPC dérive vers l'incinération de toutes sortes de déchets toxiques, les producteurs de cette région exigent des compensations financières pour les fonds de terre, les bâtiments et les animaux, «à l'instant même où on imposera aux producteurs la décision de construire un incinérateur de déchets toxiques à Senneterre.»

RÉVISION DU ZONAGE AGRICOLE DE LA CUQ:

Un processus interminable

Diane Hayfield

La révision de la zone agricole de la Communauté urbaine de Québec semble se faire sans trop de heurts jusqu'ici. La CUQ n'a pas obtenu beaucoup de concessions de la part de la Commission de protection du territoire agricole alors que chez les producteurs on se refuse à crier victoire puisque le processus de négociations est loin d'être terminé.

LA CPTA a soumis récemment sa deuxième proposition à la CUQ, un document qui diffère très peu du premier. Voici les principales modifications apportées à la zone agricole.

À St-Augustin, l'organisme gouvernemental, a finalement accepté de dézoner des sols agricoles pour permettre à la municipalité d'aménager des équipements communautaires. L'UPA a appuyé la demande de la municipalité à la condition qu'on procède effectivement à l'aménagement d'équipements communautaires.

Par contre, deux producteurs agricoles s'opposent à l'exclusion de ces terres. Cependant, aux yeux de la Commission, les sols convoités sont situés dans le secteur le moins dommageable pour l'implantation d'éventuels équipements municipaux, compte tenu de la proximité du noyau urbain et communautaire.

À Charlesbourg, la CPTA a exclu de la zone agricole un terrain de 6 hectares situé près de la ferme Saint-Michel-Archange (SMA). L'UPA s'oppose à l'exclusion de ce secteur puisqu'on y cultive toujours des pommes de terre et de la luzerne. La proximité de la ferme SMA incite l'UPA à être très vigilante face à ce secteur. D'autant plus, que la ville de Charlesbourg tente de faire dézoner d'autres sols agricoles dans le même secteur, ce à quoi a dit non la CPTA, du moins jusqu'à présent.

À Québec, la Commission de protection du territoire agricole a exclu une superficie de 246 hectares. Compte tenu de l'état des lieux, la Commission a dézoné ces terres tout en permettant à M. Jean-Paul Martel, un producteur agricole d'inclure sa propriété dans la zone verte.

L'UPA est d'accord partiellement avec la requête de la ville mais aurait préféré que la Commission exclut la partie au nord des lignes d'Hydro, là où se trouvent les terres de M. Martel. Ainsi, l'environnement autour de la propriété de ce producteur agricole aurait été mieux protégé et encadré.

En résumé, jusqu'ici, il n'y a pas eu d'accrochage majeur dans la révision de la zone agricole de la CUQ. La ronde de négociations n'est pas terminé et l'UPA aura l'oeil ouvert.

LES AFFAIRES AGRICOLES

Dans son prochain numéro, Les Affaires Agricoles vous présente un important dossier sur **les perspectives agricoles québécoises** et la place de l'agriculture dans la société: **Le défi des années 90**.

Soyez bien renseigné sur les tendances qui affecteront les taux d'intérêt, les prix et les conditions de mise en marché. Essayez de prévoir les implications pour le Québec du cul-de-sac dans lequel se trouve l'agriculture de l'Ouest. Sachez comment vous servir de ces informations dans vos décisions quotidiennes de gestion.

Le magazine «Les Affaires Agricoles» plonge au coeur des grandes questions agricoles d'aujourd'hui.

Abonnez-vous dès maintenant!

LES AFFAIRES AGRICOLES
555, Roland-Therrien
Longueuil J4H 3Y9

Oui, je m'abonne

5 NUMÉROS 16,50 $ ☐
10 NUMÉROS 30,50 $ ☐
15 NUMÉROS 39,50 $ ☐

NOM: _____
ADRESSE: _____
_____
code postal _____ no tél. _____

Ci-joint un chèque _____
ou un mandat postal _____

MEMBRE D'UN SYNDICAT DE GESTION: OUI _____ NON _____

Gisèle & Gérald Brisebois

LES PRODUITS
AGRO-B inc.

«Depuis maintenant trois ans, j'utilise TUB-O-NET de la compagnie Les produits AGRO-B inc. Étant producteur biologique de sirop, je sais que TUB-O-NET est biodégradable et n'est pas nuisible à la terre. Je recommande TUB-O-NET à cause de son efficacité et de son rendement lors du lavage des tubulures, de même que le produit PAN-O-NET pour les chaudières d'égouttement. Je suis fier d'utiliser un produit du Québec. Cela a certainement aidé à l'essor de ma réussite. Je vous les recommande.»

—Gérald Brisebois

LES PRODUITS AGRO-B inc.
115, Saint-Jean-Baptiste
Mercier (Québec)
J6R 2L1
Tél.: (514) 691-6278

DROGUES..., PAS BESOIN!

Santé et Services sociaux Québec

Vers une économie écologique

Les mots «économie» et «écologie» réfèrent tous deux à l'art de gérer le patrimoine («éco» vient du grec «oikos» qui signifie «maison»). Ils devraient donc être pratiquement synonymes. Si le second a été créé au 19e siècle, c'est que le premier, entré dans la langue au 13e siècle, avait perdu entre temps son sens. À la fin de ce vingtième siècle, nous sommes en train de redonner à l'économie sa signification écologique. À preuve, le présent document publié conjointement par trois associations impliquées dans le secteur agro-alimentaire.

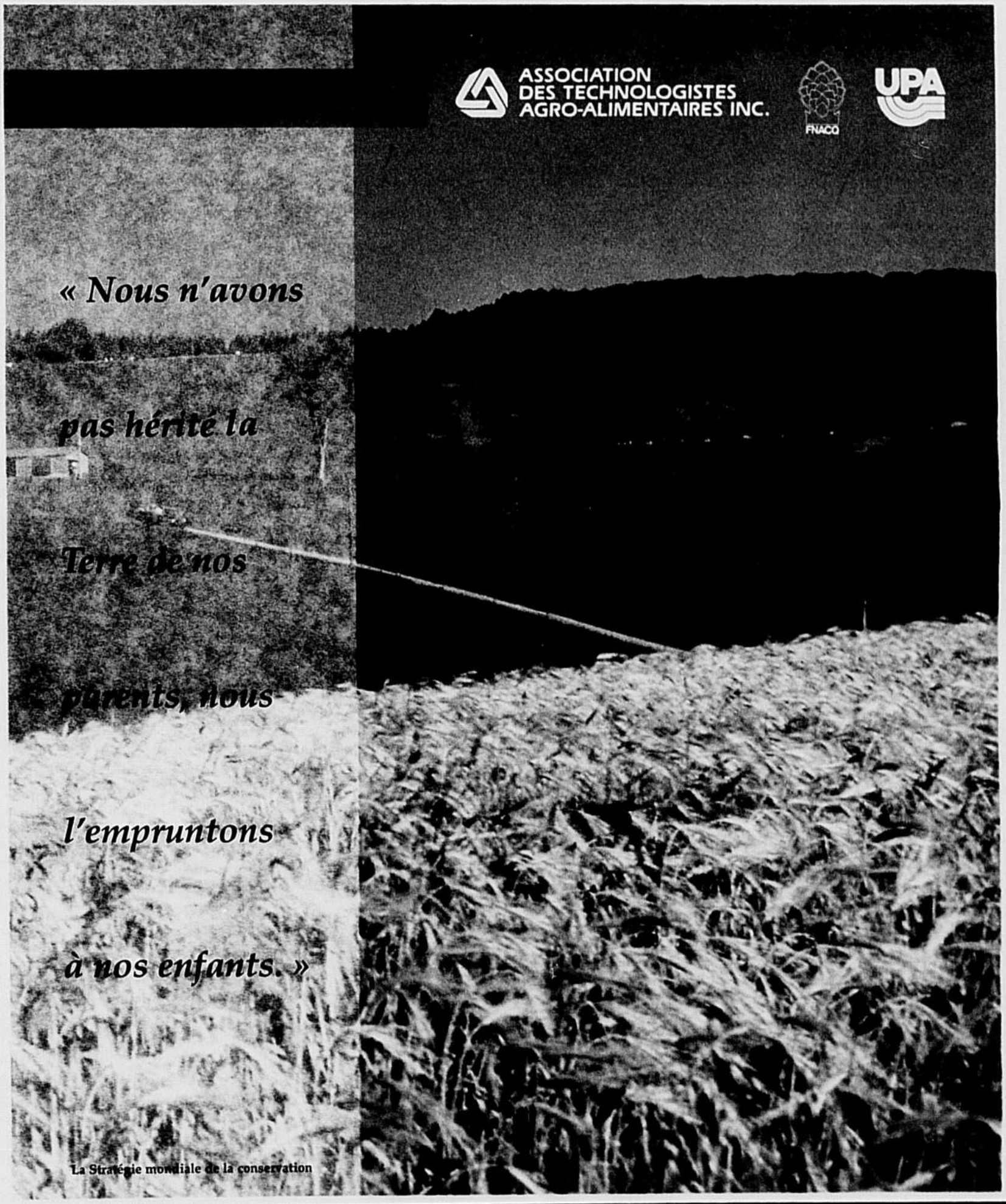

Ont contribué à la réalisation de ce document :

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Des gens en mouvement
Desjardins

Conception, recherche et rédaction :
Richard Cummings

Conception graphique :
Beauchesne Cayer Designers Inc

Une technologie propre pour un environnement sain

À l'heure où, simultanément, s'amorce chez le consommateur une tendance irréversible vers des produits sains, et que des entreprises de pointe de l'agro-alimentaire découvrent qu'une vision écologiste ne va pas nécessairement à l'encontre de la productivité, chaque secteur de la chaîne agro-alimentaire se voit davantage interpellé par un comportement plus respectueux de l'environnement.

Dans cette perspective, une redéfinition des rapports de l'Être humain avec la Terre devient un projet d'entreprise et de société réalisable.

Exerçant leur profession à tous les niveaux de l'agro-alimentaire, les technologistes reconnaissent donc leurs responsabilités face aux problèmes environnementaux issus de cette industrie.

Notre association avec les représentants des producteurs agricoles (U.P.A.) et des consommateurs (F.N.A.C.Q.) constitue une action novatrice et positive. Réunir les maillons situés aux extrémités de la chaîne agro-alimentaire — et dont le langage prend parfois l'allure d'intérêts divergents — témoigne de la nécessité de se concerter et de favoriser ainsi des solutions nouvelles et globales.

Par sa philosophie ouverte et créatrice, l'Association des technologistes agro-alimentaires désire apporter sa contribution, en initiant une réflexion chez les individus œuvrant dans cette industrie.

Maurice Girard

Maurice Girard, *président*
Association des technologistes agro-alimentaires

Le prochain défi de l'industrie agro-alimentaire

L'adaptation de l'économie pour tenir compte des considérations environnementales constitue certainement le prochain défi auquel nous devrons faire face durant les prochaines décennies.

Tous les secteurs de l'activité économique devront réévaluer leurs pratiques et changer leurs comportements, malheureusement responsables dans plusieurs cas des problèmes environnementaux qui menacent notre vie et celles des générations futures.

Le secteur agro-alimentaire n'échappera pas à cette transition. Producteurs, tranformateurs, distributeurs et consommateurs devront s'asseoir aux mêmes tables pour partager leurs points de vue et travailler ensemble à relever ce défi écologique.

Les consommateurs et les consommatrices sont de plus en plus soucieux de la qualité des aliments qu'ils achètent. Ils sont prêts à favoriser les produits qui n'endommagent pas l'environnement. Leur intérêt croissant pour les aliments biologiques en constitue un bon exemple. Le secteur agro-alimentaire a la chance d'avoir des moyens pour établir plus facilement une industrie plus écologique. Bien sûr, le changement ne se fera pas du jour au lendemain, mais il faut entreprendre dès maintenant la transition vers une industrie agro-alimentaire propre. Les consommateurs et les consommatrices désirent y collaborer.

Jean Boutet

Jean Boutet, *président*
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

Les gardiens de l'environnement

Il y a environ trente ans, les agriculteurs et les agricultrices vivaient en parfaite harmonie avec leur environnement naturel, tout en produisant suffisamment pour bien nourrir la population.

L'urbanisation accélérée des années '50 et '60, le sentiment que nos ressources étaient illimitées, le développement d'une notion de productivité surconsommatrice d'énergie, tous ces facteurs réunis ont accéléré l'industrialisation du secteur agro-alimentaire, mutation radicale qui entraîna des perturbations écologiques.

Loin de moi l'idée d'un retour aux chevaux de trait et à la lampe à l'huile. Le problème n'est pas là, car l'efficacité et la productivité peuvent s'acclimater à la protection de l'environnement. Mais ce qui bloque trop encore, c'est le passage de notre désir collectif de protection environnementale aux actes journaliers et individuels.

Notre société est malade et, avant d'être marquée sans rémission possible, la réaction doit s'organiser. Dans cet esprit, l'alliance ATA-FNACQ-UPA est plus qu'un symbole positif: c'est un coup de poing sur la table du quotidien qui nous interpelle: «Toi, qu'attends-tu pour bouger?»

Les producteurs et les productrices agricoles sont prêts: «tannés» d'être coincés entre l'arbre et l'écorce, ils veulent redevenir des gardiens de l'environnement.

Jacques Proulx

Jacques Proulx, *président*
Union des producteurs agricoles

Petit examen de conscience écologique à l'intention des intervenants du secteur agro-alimentaire

1 À l'échelle du Québec, le secteur agro-alimentaire est responsable d'au moins _____ % de la charge polluante totale des cours d'eau.

a) 10% b) 15% c) 25% d) 40% e) 50%

2 Avant 1950, on perdait environ 17% des denrées à cause de l'action des insectes nuisibles. Or, depuis 1950, l'utilisation des pesticides a augmenté de 32 fois; compte tenu de cette utilisation massive de pesticides, quel est le pourcentage actuel de pertes de denrées dû à l'action des insectes?

a) 5% b) 7% c) 11% d) 15% e) 17%

3 Combien de calories sont dépensées en engrais, pesticides et combustibles pour **produire** une calorie alimentaire dans les pays industrialisés?

a) 0,2 b) 1 c) 2 d) 4 e) 5

4 Combien de calories sont nécessaires pour **transformer, commercialiser, stocker et transporter** une calorie alimentaire à votre assiette?

a) 2 b) 4 c) 7 d) 10 e) 13

5 Le secteur agro-alimentaire est notoirement énergivore; de fait, en tenant compte de l'ensemble du processus de la chaîne de production alimentaire (mécanisation, utilisation d'intrants chimiques, transport, transformation, distribution, etc.), on estime que les dépenses en énergie représentent _____ % du prix de la nourriture.

a) 20% b) 35% c) 40% d) 50% e) 60%

6 On estime que la dégradation des sols affecte sérieusement _____ % des terres améliorées du Québec.

a) 5% b) 10% c) 15% d) 25% e) 40%

7 Les véhicules à moteur émettent des oxydes d'azote et des hydrocarbures qui sous l'action de la lumière solaire, créent l'ozone, un gaz necessaire dans la stratosphère pour filtrer les rayons ultra-violets, mais qui constitue un dangereux toxique à basse altitude. Or, selon des études américaines, les $2 milliards de dommages aux cultures provoqués par la pollution atmosphérique à chaque année aux États-Unis sont à _____% reliés aux trop fortes concentrations d'ozone.

a) 25% b) 35% c) 55% d) 75% e) 95%

8 Le **coût total annuel** de la pollution issue de toutes sources au Québec se chiffre à environ $_____ par personne.

a) $120.00 b) $250.00 c) $455.00
d) $600.00 e) $750.00

9 Les moeurs et les habitudes alimentaires des Québécois ont rapidement évolué depuis une décennie. Les consommateurs font montre d'une tendance de plus en plus marquée à se nourrir de produits alimentaires frais et de qualité. À titre d'exemple, le marché de l'agriculture biologique ne cesse de croître et selon certains acheteurs de grandes chaînes d'alimentation, la demande pour les produits de l'agriculture biologique constituera environ _____ % du marché dans 5 ans.

a) 2% b) 5% c) 10% d) 15% e) 20%

10 Il est maintenant admis qu'il ne peut y avoir de développement viable à long terme sans une utilisation rationnelle des ressources renouvelables et non-renouvelables et des mesures de protection de l'environnement.

Pour être efficace au plan écologique et rentable au plan économique, la protection de l'environnement passe par la réduction de la pollution à la source:

Quel pourcentage de votre chiffre d'affaires investissez-vous dans la mise au point de **technologies propres** (non-polluantes) et dans l'instauration d'une politique de **recyclage systématique** et de **contrôle des gaspillages** au sein de **votre entreprise**?

a) Moins de 1% b) de 1% à 3%
c) De 3% à 5% d) Plus de 5%
e) je ne sais pas

Réponses à la page 36

«Penser globalement, agir localement»

Rien n'existe par hasard dans la Nature : chaque élément d'un écosystème (= ensemble des interrelations des espèces vivantes, animaux et végétaux, entre elles et leur milieu de vie) joue un rôle complémentaire par rapport à tous les autres éléments ; la présence de chacun est requise pour maintenir l'équilibre du système et à toutes les étapes de la transmission de la nourriture – de l'énergie – il y a recyclage de la matière organique et inorganique, et conservation de l'énergie d'un élément à l'autre.

En plus d'être écologique (écologie = science de l'habitat), la Nature est économe (économie = loi de l'habitat), car elle utilise une source d'énergie renouvelable, le soleil, et recycle constamment ses matières premières et ses déchets.

Les illustrations suivantes vous invitent à évaluer l'efficacité écologique et économique de la chaîne agro-alimentaire par rapport au cycle alimentaire naturel.

La chaîne agro-alimentaire

– soit par la dégradation ou la disparition de l'une des composantes du cycle (ex. : les micro-organismes de l'humus qui décomposent les résidus organiques et fixent l'azote) ;

– soit par l'introduction d'un élément externe qui perturbe un cycle (pesticides, engrais chimiques, phosphates, acidification des sols);

– soit directement par l'accumulation excessive de matières organiques qui cause un déséquilibre dans un milieu donné (les fumiers dans les cours d'eau).

La mauvaise utilisation des fumiers constitue un gaspillage des ressources alimentaires que sont les engrais naturels. La valeur de cette perte d'engrais naturels est de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de [illegible] par année. On a certains endroits au [illegible] la totalité [illegible] environnement [illegible] la France, en

Le cycle alimentaire

La complémentarité de chaque élément du cycle assure l'équilibre du système et permet le recyclage continu des sous-produits de la production et de la transformation de la matière organique (déchets), tout en renouvelant constamment les matières premières (eau, minéraux).

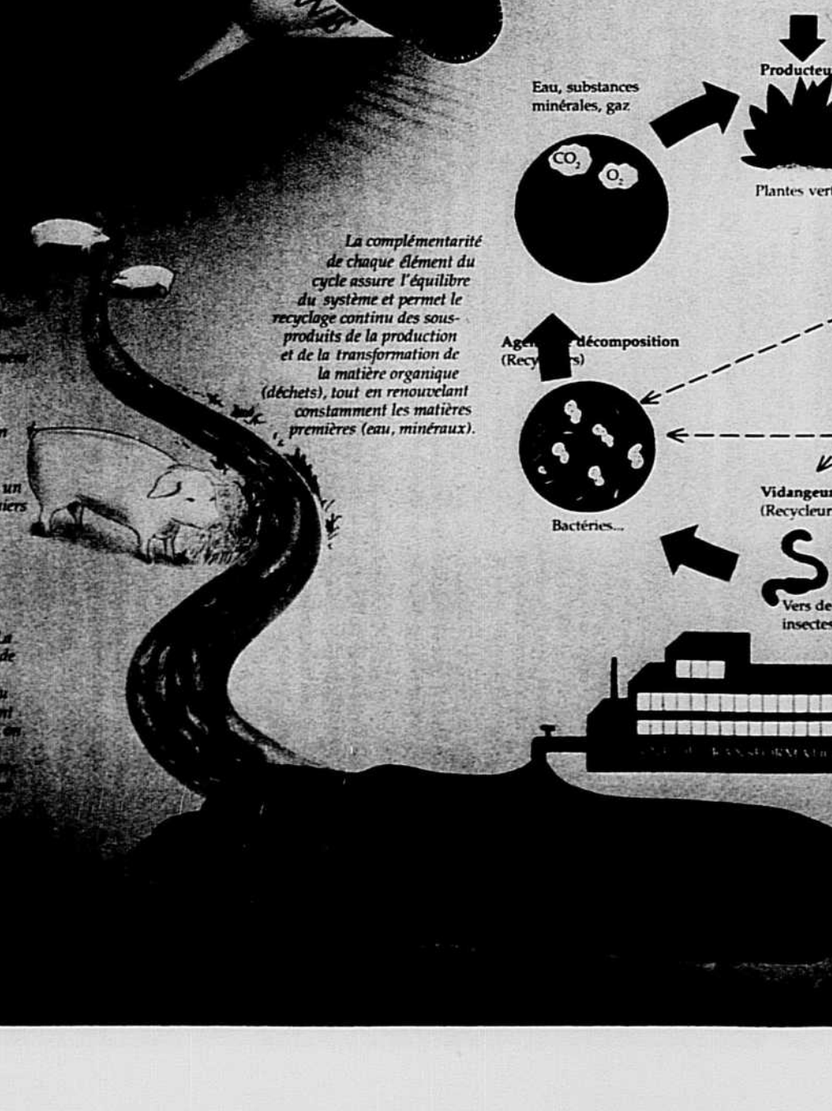

La Vie est un réseau complexe d'échanges d'énergie et de services entre les prédateurs et les proies, les vivants et les morts, les producteurs (plantes) et les consommateurs (animaux), l'habitat et ses habitants.

Le cycle alimentaire en est le meilleur exemple : le soleil fournit l'énergie nécessaire aux plantes vertes qui transforment le CO_2 par le processus de la photosynthèse et produisent de la matière organique à partir de l'eau, des substances minérales et du gaz carbonique. Les animaux (herbivores) mangent les plantes et les transforment pour fabriquer leur propre matière organique vivante ; de plus, les rejets (fumiers) sont recyclés et décomposés par les insectes, les vers de terre et les micro-organismes qui transforment une fois de plus cette matière pour nourrir les sols.

Les coûts de transport compte pour beaucoup dans le prix de la nourriture. Le système agro-alimentaire aurait tout intérêt à s'inspirer du fonctionnement des écosystèmes où les approvisionnements des différentes espèces s'obtiennent et se consomment sur place, pour envisager une décentralisation des réseaux actuels afin de favoriser une auto-suffisance locale.

Le consommateur se situe au bout de la chaîne agro-alimentaire et ses choix sont déterminants dans l'évolution des différents secteurs de cette industrie. L'industrie agro-alimentaire devra répondre aux demandes des consommateurs qui exigent non seulement des produits frais et de qualité, mais des produits alimentaires dont la production respecte l'intégrité de l'environnement.

[illegible] pollution est un [illegible] douloureuse et [illegible] l'être humain doit apprendre à connaître le nouveau rôle [illegible] a à jouer au sein de ce [illegible] Tout qu'on appelle la Nature : un rôle de gardien de la Vie.

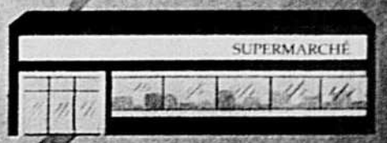

Le système agro-alimentaire consomme beaucoup plus d'énergie qu'il n'en produit ; au plan du marketing et de la distribution, il serait temps de penser à des formules moins énergivores : uniformisation de l'emballage pour favoriser le recyclage, réseaux de distribution décentralisés, etc.

Des réponses-chocs (réponses du jeu questionnaire)

Quel est l'impact du secteur agro-alimentaire dans son ensemble sur la qualité de l'environnement ? Le petit questionnaire du début vous convie à quelques surprises, quelques chocs, quelques réponses..

1 **(d) 40%.** La pollution des cours d'eau engendrée par le secteur agro-alimentaire est essentiellement le résultat de l'érosion des terres (pollution diffuse), des rejets directs (ou indirects) des fumiers et des sous-produits des usines de transformation, ainsi que des résidus des pesticides et des fertilisants chimiques (nitrates et phosphates) qui contaminent les cours d'eau.

Des solutions ? Le recours à des méthodes naturelles de contrôle des parasites et des cultures (brise-vent, polyculture, rotation des cultures, réseau de dépistage); une réduction des pesticides; le compostage des fumiers; l'adoption de technologies propres dans les usines de transformation pour filtrer les eaux de lavage, la récupération des sous-produits et le traitement de toutes formes de rejets.

2 **(e) 17%.** La mentalité «mort aux rats et autres bestioles coûte que coûte» ne peut donc pas se vanter d'être efficace. Plutôt que de considérer les insectes nuisibles comme un «problème» à éliminer, on peut comprendre leur rôle dans un écosystème donné.

D'autres solutions peuvent avantageusement remplacer l'usage des pesticides, telles la diversification des cultures et du milieu qui permettent la présence des prédateurs; la pratique de la rotation des cultures et l'utilisation d'engrais naturels qui réduisent les risques d'infestation, sans oublier certaines substances biologiques qui peuvent contrôler ce déséquilibre naturel qu'est l'infestation.

De plus, n'oublions pas que la toxicité des pesticides est largement reconnue: leur action négative sur la faune et la flore microbienne des sols entraine une perte de productivité, sans parler de leur infiltration dans les cours d'eau et dans les nappes souterraines.

3 **(c) 2.** On dépense donc 2 calories en engrais, pesticides et combustibles pour **produire** une seule calorie alimentaire, mais il y a plus...

4 **(d) 10.** ...Car il faut dépenser un grand total de 12 calories pour **produire, transformer et acheminer** une calorie alimentaire à votre assiette... autrement dit, l'industrie agro-alimentaire consomme beaucoup plus d'énergie qu'elle n'en produit! Avec de tels chiffres, peut-on encore parler de «productivité»?

5 **(e) 60%.** Selon l'agronome René Dumont, pour nourrir la planète selon le système alimentaire nord-américain, il faudrait y consacrer 80% de la consommation mondiale d'énergie, ce qui provoquerait un épuisement des réserves en pétrole en-deçà de douze ans!

6 **(d) 25%.** De plus, il faut souligner que par rapport à la norme de 2 acres de terres cultivées par habitant, établie par l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), le Québec ne possède que 1,1 acres de terres cultivées par habitant. Il serait bon de rappeler ce déficit à une époque où certains songent à dézoner de bonnes terres agricoles.

7 **(e) 95%.** Les véhicules à moteur ont émis 1,8 millions de tonnes de CO_2 dans l'atmosphère du Canada en 1986. Ces émanations sont responsables de «l'effet de serre» qui menace de réchauffer le climat de la planète. et pourrait entraîner des milliards de dommage au Canada, par la suite de la fonte de la calotte polaire et des inondations des régions côtières; toutes les productions agricoles pourraient être sévèrement touchées. Des solutions ? Le transport en commun, le covoiturage, la «simplicité volontaire» dans l'usage de sa voiture, etc.

8 **(d) $600.00.** Ce coût total annuel comporte l'estimation des dommages plus les dépenses de dépollution, mais n'inclue pas les dégâts irréparables faits à la nature ni les coûts de santé pour l'ensemble de la population...

L'adage «mieux vaut prévenir que guérir» vaut aussi pour l'environnement: on dit qu'il en coûterait jusqu'à 40 fois plus cher de réparer les dommages que de les prévenir...

9 **(d) 15%.** De fait, les distributeurs n'arrivent pas à satisfaire à la demande actuelle des consommateurs. De plus en plus de producteurs découvrent que l'agriculture biologique est une pratique qui concilie écologie et économie, rendement et respect de l'environnement. L'agrobiologie constitue une voie d'avenir pour l'ensemble de la société car elle comporte de nombreux bénéfices: production d'aliments sains, réduction des coûts de santé, augmentation de la fertilité des sols, réduction de la consommation et diminution des coûts de production.

10 À vrai dire, il n'y a pas de «bonne réponse» à cette question: vous êtes la seule personne en mesure de juger de l'importance de ce facteur, compte tenu des données qui vous ont été communiquées par l'intermédiaire de ce questionnaire...

• • • •

Il serait bien malaisé de décerner des cotes d'appréciation selon votre résultat à ce questionnaire, tout comme il serait déplacé de déterminer dans quelle mesure vous êtes victime ou responsable de la pollution de l'environnement.

En ce qui a trait à cette problématique, il importe surtout de mesurer l'impact positif que vous pouvez avoir, tant au plan personnel qu'au plan de votre entreprise, en décidant d'agir dorénavant de façon responsable par rapport à la conservation des ressources, à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

De la société de consommation à la société de conservation; de la dépollution à la conservation des ressources.

«Des virages doivent être pris au plus tôt par chacun et chacune, en particulier celui d'une concertation des producteurs et des consommateurs pour réorienter la société de consommation.»

Mgr Drainville
évêque d'Amos

«L'économie, ce n'est pas seulement produire des richesses. L'écologie, ce n'est pas uniquement protéger la nature, ce sont les deux ensemble qui permettent d'améliorer le sort de l'humanité.»

Rapport Brundtland
Commission mondiale sur l'environnement et le développement

*«Est partielle et illusoire toute solution qui fait croire aux gens qu'un changement est possible sans engagement de leur part.»**

Jacques Dufresne, philosophe

*La Presse, 29 octobre 1988

L'heure n'est plus aux constats démoralisants qui paralysent les esprits et bloquent les gestes requis qui pourraient nous sortir du pétrin; la faillite de l'environnement est en bonne partie la faillite de notre imagination, trop souvent incapable de concilier économie et écologie dans ses projets individuels et collectifs.

Voisins au niveau de l'étymologie, l'écologie (science de l'habitat) et l'économie (loi de l'habitat) doivent désormais se conjuguer ensemble si l'on veut s'assurer un développement viable et une prospérité réelle qui respectent la santé des êtres humains et du milieu de vie. Il est temps d'avoir un relation économe avec l'environnement; produire sans polluer, c'est non seulement possible, c'est souvent très rentable! En voici quelques exemples...

Il est plus avantageux de produire en évitant de polluer que d'être tenu de dépolluer:

La Fromagerie d'Oka a réussi à éviter la construction d'une deuxième station d'épuration – rendue nécessaire par l'expansion de son usine – en se convertissant à une technologie propre (non-polluante) et en s'attaquant à toutes ses sources de pollution. Résultats: 1) des économies totales de 270 000 $; 2) une qualité d'effluents bien en-deçà des normes exigées.

Le recyclage des déchets – des sous-produits de la production – peut constituer une nouvelle source de revenus:

La Fromagerie d'Anco à Saint-Hyacinthe récupère le caillé de fromage – autrefois rejeté dans les effluents – pour en faire de la poudre de fromage qui sert dans la préparation de mélanges à épices, de sauces, etc.

On n'a plus les «déchets» qu'on avait! Il est temps d'activer votre imagination pour savoir comment **vous** pourriez utiliser les sous-produits de votre production. Désormais, il faudra retenir l'équation suivante:

Déchets = Revenus d'appoint.

La Conserverie David Lord de l'Assomption procède à la filtration de ses eaux de lavage de légumes (résidus terreux) au moyen d'un ingénieux système de bassins de décantation où se déposent les sédiments; les eaux de lavage sont ensuite pompées dans le champ cultivé environnant – en tenant compte de sa capacité d'absorption – et sont filtrés naturellement par les sols argileux.

Mais il y a plus...

- Des entreprises de transformation et des fermes se sont converties à des formes de production moins énergivores; d'autres entreprises ont éliminé les phosphates dans leurs produits de nettoyage (lessivage) pour éviter de contaminer les effluents;
- des efforts sont faits actuellement pour uniformiser les emballages afin de favoriser le recyclage et de diminuer le gaspillage;
- des producteurs de fruits et légumes ont mis en place des réseaux de dépistage qui ont permis une diminution importante de l'usage des pesticides;
- d'autres entreprises ont amélioré leur productivité et leur compétitivité en étant contraintes de respecter des normes environnementales plus sévères; plusieurs ont en effet optimisé leurs outils de production et ont innové en investissant dans la protection de l'environnement: réduction des matières premières utilisées, diminution de la consommation d'eau, récupération et recyclage des sous-produits («des ressources secondaires»), modification des procédés de fabrication, etc.

À qui le tour ?

Le temps d'agir et de changer

Mais la protection de l'environnement doit être beaucoup plus que l'occasion de faire preuve d'innovation en modifiant certains paramètres de sa production; cela doit être l'occasion d'une prise de conscience de l'interrelation étroite de l'activité humaine et du bien-être de la planète.

Il est utopique de penser que la recherche effrenée d'une certaine «qualité de vie» – que l'on confond avec niveau de vie – puisse se faire au détriment de la qualité de l'environnement, sans que les êtres humains n'en subissent les contrecoups un jour ou l'autre. Pour reprendre les paroles du philosophe Jacques Dufresne, «il est illusoire de penser que l'on peut sauver la planète tout en continuant de vivre comme avant».

Le temps est venu d'agir, d'agir **autrement.**

C'EST COMME ÇA CHEZ NOUS

La vie quotidienne des Ursulines en Nouvelle-France (2)

Marie de l'Incarnation (Marie Guyart) et d'autres Ursulines répondront à l'appel d'évangélisation et arriveront en Terre d'Amérique en 1639 à bord du même navire que les Hospitalières. Petite anecdote: Lorsque vous allez à la maison mère des Ursulines, à Québec, on vous montrera une oeuvre peinte par une religieuse de la communauté, décrivant l'arrivée de ces religieuses. Elles vous diront que les Ursulines furent les premières à mettre le pied sur cette nouvelle terre. Et si vous allez chez les Hospitalières, on vous dira que ce sont ces dernières qui ont mis le pied les premières sur le continent...

À mesure que la population augmente, les communautés diversifient leurs activités et de nouvelles institutions apparaissent. En 1693, Monseigneur de Saint-Vallier détache quelques religieuses de l'Hôtel-Dieu (les Hospitalières) de Québec pour leur confier la charge de construire à Montréal un hôpital général afin de répondre aux besoins. Quatre ans plus tard, soit en 1697, il fera la même chose en demandant, cette fois, à des Ursulines d'aller à Trois-Rivières afin d'y construire une école et un hôpital. Dans les deux cas, ces nouveaux hôpitaux sont destinés à recevoir les pauvres, les malades, les invalides, les vieillards et les filles dites de mauvaise vie!

Il faut mentionner ici que ces deux communautés religieuses étaient à cette époque cloîtrées. Marguerite Bourgeoys refusera de s'unir aux Ursulines pour cette raison. Fort heureusement, les autorités civiles approuveront cette dernière en admettant que les cloîtrées n'étaient plus d'aucune utilité pour ce pays. Il faut quand même dire que Marguerite Bourgeoys était arrivée en Canada alors qu'elle était laïque, pour fonder, par la suite, la communauté des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame de Montréal.

Le professeur John R. Porter, dans *Le Grand Héritage, l'Église Catholique et les arts au Québec*, précise ici: ...animées d'un esprit missionnaire, ces religieuses étaient les premières à s'établir en Nouvelle-France (les Ursulines et les Hospitalières)... Les religieuses des deux communautés étaient en quelque sorte à l'avant-garde de nombreuses autres congrégations de femmes qui, par la suite, viendraient assumer des tâches reliées essentiellement à l'assistance publique et à l'enseignement.

Dans Le *Précis historique* qu'il rédigera pour accompagner une série d'illustrations de James Duncan, Jacques Viger a bien démontré la diversité des communautés des femmes du Bas-Canada au milieu du XIXe siècle ainsi que le large éventail de leurs vocations: pensionnats et externats pour jeunes filles, écoles mixtes à la ville comme à la campagne, établissements d'enseignement pour les pauvres et les handicapés, maisons de retraites spirituelles, hôpitaux pour le soin des malades des deux sexes, orphelinats, établissements pour l'hébergement des pauvres, des vieillards, des enfants trouvés, des femmes pécheresses, et des mères célibataires, maisons pour aliénés, etc. Sous la ferme gouverne d'évêques comme Mgr Bourget, l'Église québécoise cherchait, toujours selon le professeur John R. Porter, à confirmer son emprise sur l'enseignement et l'assistance publique, emprise qu'elle allait conserver, avec l'accord des pouvoirs publics, jusqu'au milieu du XXe siècle.

Toutes ces femmes fondatrices, premières supérieures des communautés, on en parle comme étant des femmes remarquables tant par leur esprit décisionnel, leur persévérance, leur efficacité, que par leur renoncement ou leur mysticisme.

Le rôle premier des Ursulines aura donc été celui d'éducatrice. Et qui dit éducation ne dit pas seulement enseignement religieux, enseignement de certaines matières, mais dit également enseignement des arts. En effet, aux jeunes filles qui fréquentaient leur pensionnat, elles enseignaient les «arts d'agrément» c'est-à-dire la musique, le chant, les travaux à l'aiguille, la broderie de perles, la fabrication de fleurs artificielles ou d'ouvrages de cire, des notions de dessin, de peinture.

Dans le présent dessin, Duncan nous introduit dans une classe du monastère dont la porte s'ouvre sur une scène illustrant le transport d'un malade vers l'aile de l'hôpital. Au premier plan, une religieuse assise pour parler à une femme à travers une grille. On aperçoit également, à ses pieds, un petit pouf dont le dessus semble brodé. Une élève semble tenir un sac à ouvrage et une broderie inachevée. Accrochée au mur une viole. Au tableau, une religieuse enseigne le calcul. Cet artiste a su rendre, dans cette oeuvre, l'importance du rôle d'éducatrice que les Ursulines ont joué.

—Solange nous parle—

Des avoirs pour être...

L'accès au crédit pour les femmes impliquées en agriculture s'est vu imposer des conditions sévères, fait de discrimination basée sur des règles du jeu étrangères à leur vécu.

L'article 12 de la Charte des droits et libertés de la personne interdit à quiconque de refuser, par discrimination, «de conclure un acte juridique ayant pour objet des biens ou des services ordinairement offerts au public». Si les politiques des institutions de prêt sont exemptes d'intention discriminatoire, le retard des mentalités sur ces politiques dans le quotidien des intervenants peut dans certains cas expliquer la prudence à ne pas accorder de crédit à une femme.

Le degré d'ouverture des agents de crédit aux nouvelles réalités professionnelles des femmes influence grandement les décisions comprises dans cette zone indéchiffrable de la réputation personnelle. Celle de la capacité de payer à quelqu'une qui a une courte histoire de crédit, une cote par personne interposée, le mari, et qui se fait dire: «Madame vous avez rien!» L'interprétation devient parfois l'arbitraire dont les femmes sont victimes: leur première hypothèque étant d'être femme.

Au Québec, il n'existe pas de législation particulière pour régir l'égalité des chances d'accès au crédit. Au contraire, des règlements restent discriminatoires au crédit agricole, selon l'âge, même quand la partenaire est considérée avoir aidé à l'enrichissement du patrimoine depuis 15 ou 20 ans. Chaque organisme financier adopte ses critères pour assurer sa stabilité et répondre auprès des gouvernements dans leur mission de crédit. De plus, actuellement des mouvements de crédit bien connus resserrent habilement la vis sur les demandes «risquées» et leur chargeront des taux supplémentaires.

Si madame n'a jamais ouvert un compte à son nom, si elle n'a pas de carte de crédit à son nom propre, si elle n'a pas de revenu personnel déclaré, si elle n'a pas d'économies dans des institutions financières, si elle n'a pas de biens mobiliers et immobiliers, sur quoi, sur qui, la finance peut-elle escompter devant une demande de crédit? Peut-être sur le mari pas trop endetté ou sur d'autres endosseurs.

La carrière professionnelle en agriculture, et ses exigences de capital, doit se concevoir avec et par les règles du jeu. Les dossiers de demande de crédit doivent être convaincants pour établir cette cote personnelle. Pour mettre toutes les chances de son côté, il faut s'y prendre d'avance. Le fait de rembourser assidûment un emprunt contribue à établir une réputation. On doit, de plus, avoir une preuve tangible de revenus d'un salaire, de placements, de profits déclarés avec preuve de l'impôt payé au cours des trois dernières années. C'est ainsi que l'on peut obtenir une expertise dans l'un ou l'autre des 140 bureaux de crédit du Canada. C'est le prix à payer pour un laissez-passer d'une acceptation de demande personnelle d'emprunt, demande d'hypothèque, carte de crédit, marge de crédit, etc.

La bonne poignée de main, l'attitude autonome, la possession d'un dossier bien monté, l'établissement d'un budget prévoyant des versements du prêt convoité, un passé stable et probablement un endosseur créeront le courant de confiance nécessaire et la preuve de solvabilité.

Les rêves d'établissement passent par le crédit. Le crédit engendre le crédit et comme dans tout domaine, c'est par l'apprentissage, la démystification et l'expérience que l'on prend confiance en ses capacités.

Si le capital est capital, il est souvent engendré voire facilité par un investissement obtenu en partie par le crédit. Utilisé judicieusement, il permettra d'atteindre une plus grande indépendance financière. Les efforts investis sont largement compensés par la satisfaction de se savoir responsable de sa réussite financière, parée pour l'avenir comme chef d'entreprise ou partenaire. L'équité souhaitée collectivement, ce dernier 8 mars, est aussi présente dans cette voie en attendant le statut de l'ADFC.

Solange Fernet-Gervais, c.m.

Les agricultrices veulent faire reconnaître leurs acquis scolaires

Pierre Demers

SAINT-AUGUSTIN — Depuis quelques semaines, le Syndicat des agricultrices du Saguenay-Lac-Saint-Jean coordonne de très près un dossier qui concerne plus de 300 de ses membres: celui des acquis scolaires.

En effet, les 300 agricultrices qui ont suivi, au Service d'éducation des adultes de leur commission scolaire, les cours de gestion de l'entreprise laitière et bovine, phases 1 et 2 tentent de faire reconnaître officiellement par le ministère de l'Éducation du Québec cette formation.

Jusqu'ici leur démarche auprès des services pédagogiques du cégep d'Alma (où l'on donne des cours de gestion d'entreprise laitière et bovine) pour établir des tables d'équivalences n'a rien donné. Le collège refuse d'effectuer ce travail sans budget supplémentaire. Pourtant, au cégep de Lévis-Lauzon, on a permis aux agricultrices de la région de Québec de faire ces comparaisons de crédits en utilisant leurs données.

La Fédération des agricultrices du Québec et la Fédération de l'UPA appuient les agricultrices de la région dans cette entreprise.

C'est très important pour ces femmes d'obtenir des crédits reconnus officiellement par le MEQ. Comme nous l'a expliqué la présidente du Syndicat régional des agricultrices, Mme Fabiola Imbeault, de Saint-Augustin au Lac-Saint-Jean, «avec le diplôme du Ministère, les agricultrices peuvent toucher des subventions de 500 $ et même de 1 000 $ (pour un DEC de niveau collégial) comme soutien à l'entreprise agricole. Mais jusqu'ici, ce beau diplôme maison qu'on donne après les cours de gestion ne vaut strictement rien. C'est d'autant plus discutable pour les productrices agricoles que les mêmes professeurs donnent les cours au niveau de l'Éducation des adultes et du cégep avec le même contenu évidemment.»

Pour le Syndicat des agricultrices du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce dossier de la reconnaissance des acquis scolaires est devenu prioritaire. On entend tout faire pour le mener à terme le plus rapidement possible.

Des actions semblables sont menées actuellement par d'autres associations d'agricultrices à travers tout le Québec.

Région
Saguenay-Lac-St-Jean

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

Hors d'oeufs

Voici une solution simple mais élégante au problème que représente l'abondance d'aliments riches au cours de la période de Pâques. Réduisez votre consommation de calories ainsi que le temps que vous passez dans la cuisine en servant à vos invités ces amuse-gueules nutritifs!

Laissez aller votre imagination en préparant une farce au choix, pouvant varier d'un jaune crémeux avec mayonnaise, beurre et assaisonnements, à une farce comprenant fromage et thon ou même du crabe, des crevettes, des huîtres et du caviar.

Gardez une provisions d'oeufs cuits durs au réfrigérateur de sorte que lorsque vous recevrez une visite inattendue, vous pourrez partir en oeuf et les surprendre avec ces succulents hors d'oeufs. Ils sont simples à préparer, économiques, nutritifs et il n'y a pas de restants!

PURÉE AUX OEUFS ÉPICÉS

6 oeufs cuits durs
2 cuillerées à table de beurre
2 cuillerées à table de mayonnaise
1/4 de cuillerée à thé de moutarde sèche
1/2 cuillerée à thé de jus de citron
— quelques gouttes de sauce Tabasco
— pincée de sel

Couper les oeufs sur le sens de leur longueur. Enlever les jaunes et en faire une purée dans un petit bol. Ajouter le reste des ingrédients. (Le beurre donne une certaine consistance lorsque la farce est placée au réfrigérateur et en améliore la propriété de conservation).

Remplir les moitiés d'oeufs avec la purée ou encore:
— Du caviar rouge ou noir et une brindille de cornichon dill.
— Du bacon cuit émietté.
— Du saumon fumé.
— Un morceau de saumon fumé recouvert de fromage à la crème et roulé. Ensuite, vous pouvez les couper de sorte à former de petits «escargots».
— Une huître fumée; ou placer une huître dans une moitié d'oeufset en recouvrir les bords avec la purée.
— Des crevettes.

Oeufs farcis au crabe

Au mélange de base des jaunes d'oeufs, ajouter 1/3 de tasse de viande de crabe et 2 cuillerées à table de céleri finement haché. Remplir les moitiés d'oeufs et garnir le tout avec du persil.

Oeufs farcis au fromage

Au mélange de base des jaunes d'oeufs, ajouter 6 cuillerées à table de fromage bleu émietté, 1/2 tasse de fromage à la crème fondu et du persil finement haché. Remplir les moitiés d'oeufs et garnir avec une autre portion de persil.

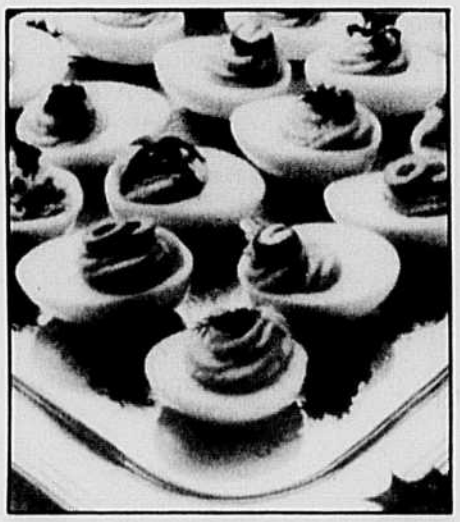

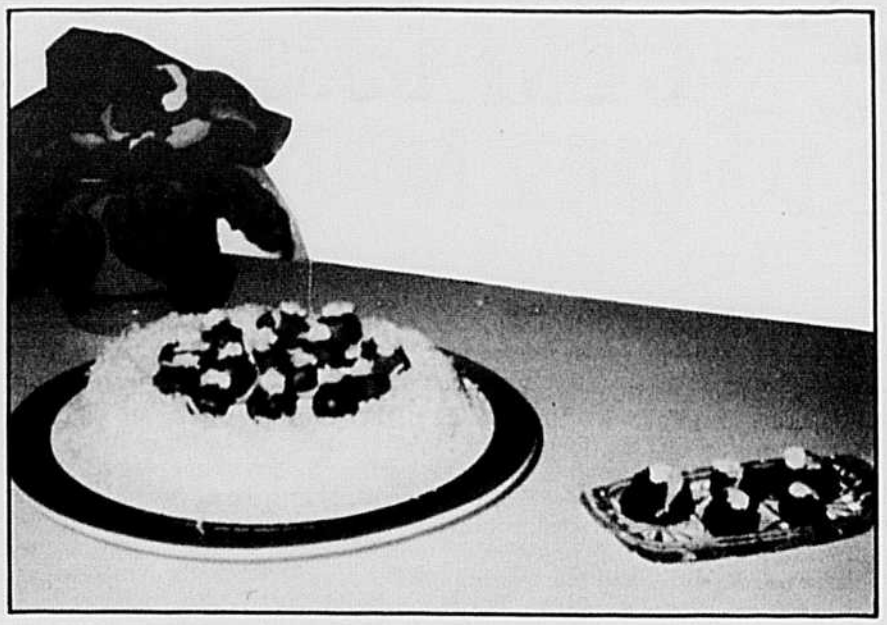

Friandises de Pâques

Un des meilleurs souvenirs de Pâques est certainement celui de notre mère préparant toutes ces petites gâteries qui donnent une atmosphère spéciale à cette fête. Ce gâteau façonné en forme de nid rempli d'oeufs de Pâques restera sûrement dans la mémoire de vos enfants ou petits-enfants.

Gâteau de Pâques à la noix de coco
— un gâteau éponge
— glaçage crémeux
— noix de coco teinte en vert ou jaune
— oeufs de Pâques

Gâteau éponge

Ce gâteau est léger et ne contient pas de gras. Il est aussi délicieux servi avec de la crème fouettée et des confitures.

Doubler un moule à gâteau rond de 8'' ou 9'' avec du papier ciré, le côté mat vers le gâteau.

Ingrédients:
2 oeufs
3/4 de tasse de sucre
1/2 c. à thé de vanille
3/4 de tasse de farine
2 c. à thé de poudre à pâte
1/4 de c. à thé de sel
1/2 tasse de lait chaud (120 degrés)

Fouetter les oeufs en incorporant graduellement le sucre jusqu'à ce qu'ils soient épais; ajouter la vanille. Mêler ensemble les ingrédients secs et incorporer délicatement aux oeufs en soulevant la pâte puis incorporer rapidement le lait chaud. Verser dans le moule et cuire 30 minutes dans un four à 350 degrés F.

Glaçage crémeux
1/3 de tasse de sucre
1/4 de c. à thé de crème de tartre
une pincée de sel
un blanc d'oeuf
2 c. à table d'eau froide
1 c. à thé de vanille

Mettre tous les ingrédients dans un bain-marie. Placer au-dessus de l'eau bouillante sur feu doux. Fouetter rapidement pendant 3 minutes ou jusqu'à ce que le mélange forme des pics. Laisser refroidir 2 minutes et glacer le dessus et les côtés du gâteau.

Décorer le dessus et les côtés du gâteau de noix de coco. Pour colorer la noix de coco, mettre celle-ci dans un bocal avec une ou deux gouttes de colorant de la couleur désirée; fermer le bocal et secouer énergiquement pendant quelques secondes. Déposer les oeufs de Pâques dans le nid de noix de coco.

Oeufs de Pâques maison

Fondant à la vanille:
1/3 de tasse de lait condensé
1/4 de tasse de beurre
1 c. à thé de vanille
1/2 c. à thé de sel
environ 3 tasses de sucre à glacer

Mélanger le beurre et le lait condensé; ajouter le sel et la vanille. Incorporer graduellement le sucre à glacer. Le mélange deviendra très ferme. Pétrir sur un papier ciré jusqu'à ce que le mélange ne soit plus collant. Façonner en plusieurs petits oeufs et déposer sur une plaque à biscuit. Mettre au congélateur pendant au moins 3 heures.

Enrobage de chocolat
250 g de chocolat mi-sucré

Fondre le chocolat au bain-marie, sur eau chaude. Tremper les oeufs congelés dans le chocolat chaud et les ressortir avec une fourchette. Les déposer de nouveau sur la plaque à biscuit. Le chocolat durcira très vite et vous pourrez les décorer à votre goût.

Joyeuses Pâques!

Béatrice Boily

PARLONS TRICOT

Béatrice Boily

Les jeunes enfants adoreront ce petit lapin crocheté. Confectionné avec une laine 100 % acrylique de couleur pastel et bourré de polyester, il est lavable et durera très longtemps. Il mesure environ 30 cm (12 pouces).

Matériel
— 3 balles de 50 g de couleur pastel de laine sport.
— Un peu de laine blanche pour le museau.
— Fil à broder pour les yeux, la langue et le nez.
— Un crochet de 4 mm.

Points employés
ch: maille chaîne
m.s.: maille serrée

Corps: Avec le crochet et la couleur principale, monter 4 ch.; joindre et faire 2 m.s. dans chaque ch. (8 m.).
2e rang: continuer en rond en piquant le crochet toujours entre 2 m.; Faire 2 m.s. dans chaque maille (16 m).
3e rang: (1 m.s. dans la 1re m.s., 2 m.s. dans la suivante) 8 fois (24 m.).
4e rang: (1 m.s. dans les 2 premières m.s., 2 m.s. dans la m. suivante) 8 fois (32 m.).
5e rang: (1 m.s. dans les 3 premières m.s., 2 m.s. dans la m. suivante) 8 fois (40 m.).

Continuer droit (1 m.s. dans chaque m.s.) pendant 20 rangs.

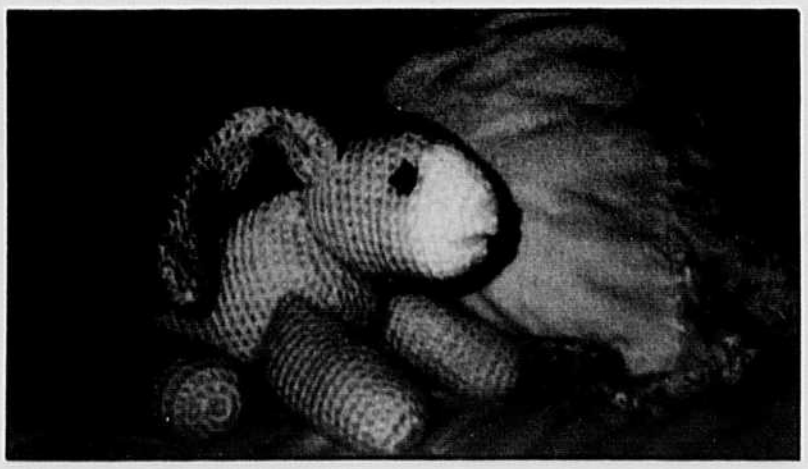

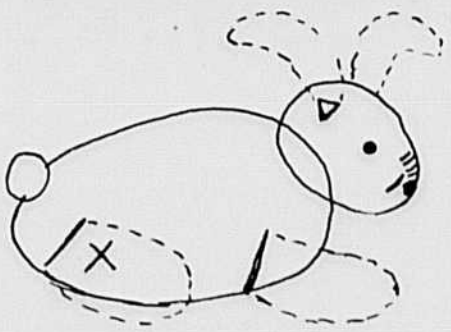

Lapin crocheté

25e rang: diminuer 1 m. à toutes les 4 m. (pour diminuer, faire une boucle dans une m., faire une autre boucle dans la m. suivante; couler les trois boucles du crochet).
26e rang: diminuer 1 m. à toutes les 3 m.

Remplir le corps du lapin de bourre et continuer à diminuer en prenant les mailles par 2 jusqu'à ce qu'il ne reste plus de maille. Rentrer les fils et fermer toute ouverture.

Tête: Commencer comme pour le corps mais en utilisant du blanc. Quand vous avez 32 mailles, continuer droit avec la couleur principale pendant 12 rangs. Fermer comme pour le corps.

Oreilles (2): Commencer comme pour le corps jusqu'à ce que vous ayez 13 mailles. Continuer droit pendant 17 rangs. Fermer comme pour le corps. Mettre à plat et faire un rang de m.s. tout autour.

Pattes de derrière (2) Comme pour le corps jusqu'à 23 m.s. Travailler droit pendant 15 rangs. Après avoir bourré la patte, mettre les mailles du haut à plat et faire une rangée de m.s. en piquant au travers des 2 épaisseurs.

Pattes de devant (2): Comme pour les pattes jusqu'à ce qu'il y ait 20 mailles. Travailler droit pour 17 rangs. Fermer comme pour les pattes de derrière.

Faire un pompon de 3'' pour la queue.

Assemblage: Fixer la tête en travers sur le corps et coudre autour du cou. Coudre les pattes de devant et de derrière en vous servant de la figure comme guide. Fixer les pattes de derrière sur le côté de façon à ce qu'elles restent collées au corps (endroit marqué d'un x). Coudre les oreilles vis-à-vis à l'endroit correspondant au triangle. Coudre le pompon et broder les yeux en tirant le fil d'un oeil à l'autre de façon à creuser la tête pour les paupières. Broder le museau et la langue.

Bon travail!

LE COURRIER DE MARIE-JOSÉE

« Qui pourra donner aux femmes le goût de faire des enfants ? »

Je suis une agricultrice de 29 ans, en société 50/50 avec mon mari. Le reportage de Radio-Canada intitulé « Disparaître » ne laisse personne indifférent, à moins d'être absolument inconscient. Moi, je réponds à ma façon à cet appel au secours du peuple québécois francophone. La meilleure solution, c'est de faire des enfants. L'automne prochain, j'aurai mon quatrième enfant.

Je me sens obligée d'ajouter que ce n'est pas pour la prime de 3 000 $ que nous avons décidé d'avoir une famille nombreuse. Cette justification m'apparaît importante, car dans la société cette prime a une signification peu valorisante. Le gouvernement semble nous dire « Un petit cadeau pour les deux premières années et après on ne veut plus rien savoir ». La politique familiale devrait être plus conséquente, car le problème il est plus de valorisation du travail de mère que de prime ! À quand la mode de faire des enfants ? *À quand l'appréciation par le mari, la famille et la société du travail de la mère pour ses enfants ?* (la mère ou le père, dépendamment des aptitudes de chacun). Cette mode ne s'achète pas !

Notre société de consommation rapide, luxueuse et portée au chacun pour soi, s'éloigne de tout ce qui a vraiment de la valeur. Qu'est-ce qui pourrait redonner aux femmes le goût d'avoir des enfants ? Nous, les parents, savons ce que c'est que de s'oublier pour le bonheur de l'autre. Ne serait-ce pas le plus grand vice de notre société que cet éternel égoïsme qui envahit les individus et les couples ? L'enfant devient l'intrus dans ce vase clos et les problèmes surgissent. Une solution pourrait être l'ouverture aux autres. Mais là encore un petit problème, car notre choix de famille nombreuse dérange : il n'est pas nécessairement le choix des couples d'amis, des grands-parents, des oncles et tantes et finalement de la société en général. On se retouve donc au point de départ, seul à assumer notre choix. L'important c'est d'être honnête dans notre choix de famille nombreuse, car les embûches ne sont pas négligeables.

Une cigogne qui a confiance dans la famille.

R/ Je vous remercie de mettre sur la table un sujet de discussion important pour notre avenir à tous. Félicitations à vous et à votre conjoint. Les enfants sont une richesse et un espoir.

On ne doit pas songer aux enfants uniquement en fonction de questions économiques. Dans sa chronique, Marie-Stéphane disait justement que nos parents et grands-parents beaucoup moins fortunés que nous le sommes aujourd'hui, pour la plupart, élevaient des familles nombreuses.

Pas question de revenir aux douzaines de marmots par famille, mais la plupart des couples seraient techniquement capables d'en élever deux, sinon trois.

On ne peut comparer les salaires et revenus à ceux d'autrefois. Le fisc absorbe une bonne partie des hausses. Mais, par ailleurs, nous bénéficions de services inconnus autrefois : assurance-maladies, protections sociales, éducation décente et programmes de retraite.

L'ouverture aux autres pourrait signifier beaucoup d'entraide gratuite qui venait autrefois : support des parents, des voisins pour la garde des petits. Échange de services. C'est du côté du coeur que ça flanche. Merci de nous donner votre avis.

DES AMITIÉS DE JEANNE GRISÉ-ALLARD

Notre amie Jeanne Grisé-Allard qui fut longtemps l'âme des chroniques du foyer du Bulletin des agriculteurs nous envoie ses bonnes salutations. Elle profite d'une retraite active et heureuse. On se souvient qu'au début de février une lectrice voulait savoir quand La Patrie du dimanche avait commencé et cessé sa publication. Mme Allard qui y fut journaliste nous informe que ce journal hebdomadaire a publié ses premières pages en 1935. On a dû en cesser la publication au début des années 50. Merci à vous chère Jeanne.

Faire plus d'enfants ou encourager l'immigration ?

Je sais que je vais passer pour vieux jeu, n'en déplaise à qui que ça voudra. Je viens dire tout haut ce que j'ai dans le coeur depuis longtemps. Je suis marié à une femme que j'aime de tout mon coeur, nous avons onze enfants ; nous en avons huit de mariés ; ils ont tous des enfants (entre deux et quatre) et d'autres en formation et ils disent que ce n'est pas fini, ils en veulent d'autres. Le commencement logique, je crois, est d'être assez honnête et franc avec soi-même pour dire que l'avortement est un meurtre et un crime (...).

La guerre détruit, oui, eux peuvent se défendre. Interrogeons-nous tous, dirigeants de pays, province, etc., et ont-ils peur de la vie, peur de cette jeunesse à venir, peur qu'ils prennent leur place, peur de perdre leur salaire, leur tranquillité, quoi ! Nous adultes, supposément intelligents et matures, de quelle manière agissons-nous, en plaçant notre idéal sur du matériel : carrière, voiture, chalet, sport, sexe, etc. Tous ces biens sont périssables et comme certains matérialistes le crient sur tous les toits, nous ne pouvons pas nous en passer, mais on a oublié le principal : que sans amour la vie c'est quoi ? Plaçons notre idéal dans le matériel et on récoltera déception, découragement, dégoût, rancoeur, égoïsme, etc. Nous avons jeté par-dessus bord toute morale divine. Pourtant, qui peut affirmer que ce n'est pas lui l'auteur de toute création ? Nous l'avons sorti de notre coeur, de nos foyers, de nos écoles, de nous. Nous sommes gênés de lui faire la première place et c'est seulement mon petit moi qui compte. À plusieurs endroits on détruit la religion (...).

Certains vont dire que ça coûte cher un enfant, je ne peux nier la chose. Mais qui pourra remplacer cette douceur de voir cette petite boule de notre chair bien vivante avec ses yeux qui vous supplient, aime-moi, ces petits bras tendus vers vous et vers le ciel prêts à vous donner toute leur simplicité. Je suis sûr que nul autre qu'un enfant peut vous dire bonjour papa, bonjour maman, tu sais je t'aime bien fort. Moi, je ne l'ai jamais entendu dire par un beau compte de banque, une Cadillac, un chalet, avec toutes les commodités et confort et une carrière (...).

Quand aurons-nous le courage de l'affirmer et le reconnaître que la maternité est beaucoup plus belle, grande et valorisante que n'importe quelle carrière car c'est pour le plan de Dieu que l'on travaille.

Édouard.

Attaches à pain

La présente s'adresse plus précisément à la dame qui avait ramassé des attaches de sacs à pain et qui se nommait Nicole.

Je ne sais si quelqu'un a déjà demandé les attaches ramassées, mais je peux donner une information concernant l'endroit où la dame peut envoyer le tout. Il s'agit de l'hôpital Ste-Justine même où sont traités les enfants. Il y a un Comité de parents d'aide aux patients à l'attention de Mme Colette Thibeault, 3175, côte Ste-Catherine, Montréal, H3T 1C5. Le numéro de téléphone de Mme Thibeault est (514) 352-5366.

Vous pouvez donner mon nom et mon adresse à madame Nicole qui pourra communiquer avec moi si nécessaire ; je fais moi-même la cueillette d'attaches pour aider ces enfants handicapés.

«LA DÉNATALITÉ, J'EN AI ASSEZ»

Q/ Je suis une travailleuse au foyer : à temps plein. Je suis une femme collaboratrice : à l'occasion. Je suis bénévole : souvent. J'ai 27 ans, mariée depuis 9 ans et 3 enfants.

Comme Marie-Stéphane nous a demandé notre opinion sur la dénatalité et que les cheveux me dressent sur la tête chaque fois que j'en entends parler, j'ai donc décidé de t'écrire.

C'est rendu qu'on ne peut plus écouter les nouvelles ou lire un journal sans entendre parler de dénatalité. On laisse toujours entendre que c'est la faute des femmes. Un instant ! Soyez assurés que si nous en sommes rendus là, c'est bien la faute de toute la société.

Vous avez soulevé quelques problèmes comme : l'instabilité des couples, la carrière des femmes, la garde des enfants. Mais avez-vous pensé à l'avortement ? C'est maintenant plus facile pour certaines femmes ou jeunes filles de se faire avorter que pour d'autres d'avoir des enfants qu'elles désirent depuis longtemps. Et les logements ? Les loyers comme les maisons sont maintenant conçus pour des familles de un ou deux enfants. Que faites-vous quand les familles ont trois, quatre ou cinq enfants ? Nous ne sommes pas intéressés d'entasser nos enfants comme des sardines ou de les élever sur le trottoir. Avez-vous déjà cherché une auto à un prix abordable, pour asseoir six personnes confortablement et attachées ? Je passe rapidement sur les soins hospitaliers de plus en plus coupés que nous recevons lors d'un accouchement ou encore pire lors de l'hospitalisation d'un de nos enfants. À notre école, il y a eu pour certains degrés scolaires une hausse d'élèves mais pas de professeurs supplémentaires, à cause des coupures de budgets du gouvernement. Sans oublier les problèmes qui se vivent dans les polyvalentes, cégeps, la drogue, la violence et j'en passe.

Quand on analyse tous les problèmes, il y a de quoi se demander si les enfants ont encore leur place dans la société.

Si je vous ai écrit, c'est pour vous dire qu'il y a malgré tout encore des femmes qui ont des enfants et qui croient en la famille. Comme on dit petit train va loin. Je crois que c'est en réglant les problèmes un à un, pas en criant « dénatalité » sur tous les toits et en restant les bras croisés.

Pour ceux qui se posent la question, j'ai moi-même trois beaux enfants de huit, six et trois ans. Plusieurs de mes amies ont deux, trois et même quatre enfants. Chez nous les enfants ont leur place. Sachez une chose : les enfants nous les avons parce que nous les désirons.

Line

P.S. : Savez-vous ce que je trouve le plus difficile ? C'est lorsque tu es enceinte de ton troisième ou quatrième enfant et que tu te fais demander par un peu tout le monde : as-tu oublié ta pilule ? Es-tu folle ? Non, mais y as-tu pensé ? ... Tout ça n'a rien de très encourageant.

R/ Merci de vos propos bien sentis. Nous abritons le sujet de discussion entrepris par Marie-Stéphane. Comme nous disposons davantage d'espace, tous ceux qui voudront apporter leur grain de sel seront désormais bienvenus dans nos colonnes.

SEXUALITÉ ET AMOUR

Je suis un collaborateur assidu, je me permets quelques lignes en réponse à celle qui signait « 1001 questions ».

Si la sexualité est présente partout, l'amour l'est aussi mais cela ne veut pas dire qu'ils sont toujours présents ensemble, même s'ils le sont souvent.

La sexualité recherche une unité qu'elle seule n'est pas capable de procurer. Car qu'est-ce qui fait l'unité des personnes sinon leur esprit ? Et particulièrement leur dénominateur commun : Celui qui fonde en lui cet esprit et qui est l'Amour lui-même, qui est charité, offrande de soi ?

Quand la sexualité ne s'ordonne pas à cette offrande, à ce don pour un troisième (la famille, ou Dieu lui-même) elle ne trouve plus son pôle et s'égare ... Elle cherche alors un autre partenaire, dans la quête d'une unité qui se refuse. Le désir n'a pas les reins très solides ...

Tout cela pour dire — très vite — qu'il faut distinguer les valeurs sans jamais pouvoir connaître le fond de la personne humaine, qui est insondable par nous. Nous sommes chacun (et tous ensemble) un mystère. Il y a en nous un germe d'infini qui nous appelle à la grandeur.

Pour sa part, l'activité sexuelle devrait être un mode d'expression souverain, le couronnement d'une communication, d'une unité intérieure. N'est-elle pas le plus souvent un besoin, une détente nerveuse dans un monde qui ne fait pas sa part à la charité, à l'échange, à ce commerce des âmes où chacun s'enrichit dans le don de lui-même, le don libre et gratuit d'une intimité inviolable ?

Quand j'accueille l'autre tel qu'il est, dans ses aspirations et ses contradictions, dans son besoin d'être écouté et pardonné (et premièrement dans son besoin d'avancer, d'évoluer) quand je l'accueille sans reproche ni commentaire, je l'accueille comme Dieu accueille et ma relation avec lui ou elle s'imprègne de la tendresse de Celui-ci. Je lisais récemment que la gloire de Dieu c'est la grandeur de l'homme.

Pour donner à nos amours toute leur dimension, sachons humblement y mettre Dieu. Apprenons à nous donner à l'autre comme Il se donne à nous et à rendre grâce de ce que nous recevons en échange de notre don.

Patrons *La Terre de chez nous*

5582

7210

5559

5582 — Pratique veste longue pour porter sur pantalon ou jupe. Tailles 8 à 18 incl.
7210 — Beau motif de courtepointe.
5559 — Dans la série "Designer" ensemble tailleur pantalon. Tailles 8 à 18 incl.

Adressez vos commandes à *La Terre de chez nous*, Service des patrons, 7 Curity Ave., Toronto (Ontario) M4B 3L8. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons : 3,25 $ plus 75¢ frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

Régie des assurances agricoles du Québec

AVIS

LOI SUR L'ASSURANCE-RÉCOLTE (L.R.Q., chapitre A-30)

— Programme d'assurance des légumes de transformation.

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1989, les prix unitaires et les taux de cotisation suivants:

SECTION I
PRIX UNITAIRES

a) pour les pois ridés et non ridés:
le prix unitaire correspond au revenu net moyen perçu par le producteur au cours des années antérieures. En l'absence de données concernant le revenu net moyen des années antérieures, le prix unitaire sera déterminé par la Régie.

b) pour les haricots jaunes:
Option 1: 163 $/tonne métrique
Option 2: 130 $/tonne métrique
Option 3: 98 $/tonne métrique

c) pour les haricots verts:
Option 1 :156 $/tonne métrique
Option 2: 125 $/tonne métrique
Option 3: 94 $/tonne métrique

d) pour le maïs sucré:
Option 1: 70 $/tonne métrique
Option 2: 56 $/tonne métrique
Option 3: 42 $/tonne métrique

SECTION II
TAUX DE COTISATION (applicables à la valeur assurée)

a) pour les pois ridés:
i) pour les nouveaux assurés: 7,00 %
ii) pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

	Années d'expérience							
Indice de perte	**1 an**	**2 ans**	**3 ans**	**4 ans**	**5 ans**	**6 ans**	**7 ans**	**8 ans**
0,00-0,10	8,65	8,55	8,44	8,34	8,24	8,14	8,06	7,99
0,11-0,40	8,70	8,66	8,60	8,55	8,49	8,44	8,40	8,36
0,41-0,70	8,75	8,76	8,78	8,79	8,80	8,81	8,83	8,84
0,71-1,00	8,83	8,89	8,96	9,04	9,11	9,19	9,25	9,31
1,01-1,25	8,93	9,01	9,14	9,28	9,40	9,53	9,65	9,78
1,26-1,50	9,05	9,16	9,29	9,46	9,65	9,83	10,00	10,18
1,51-2,00	9,19	9,31	9,53	9,78	10,04	10,25	10,46	10,68
2,01-3,00	9,34	9,58	9,99	10,40	10,81	11,23	11,63	12,03
3,01-4,00	9,59	10,00	10,60	11,23	11,84	12,38	12,96	13,55
4,01-5,00	10,01	10,63	11,26	11,89	12,44	13,08	14,45	15,84
5,01-7,00	10,64	11,29	11,93	12,49	13,14	14,56	16,74	18,93
7,01 et +	11,30	11,95	12,53	13,19	14,63	16,85	19,83	22,81

Indice de perte	**9 ans**	**10 ans**	**11 ans**	**12 ans**	**13 ans**	**14 ans**	**15 ans**	**16 ans**
0,00-0,10	7,91	7,84	7,76	7,71	7,66	7,61	7,56	7,51
0,11-0,40	8,33	8,29	8,25	8,21	8,18	8,14	8,10	8,06
0,41-0,70	8,85	8,86	8,88	8,89	8,90	8,91	8,93	8,94
0,71-1,00	9,38	9,44	9,50	9,56	9,63	9,69	9,75	9,81
1,01-1,25	9,90	10,03	10,15	10,28	10,40	10,53	10,65	10,78
1,26-1,50	10,35	10,53	10,70	10,88	11,05	11,23	11,40	11,57
1,51-2,00	10,89	11,10	11,31	11,53	11,74	11,95	12,16	12,38
2,01-3,00	12,43	12,83	13,23	13,63	14,03	14,43	14,83	15,23
3,01-4,00	14,14	14,73	15,31	15,90	16,49	17,08	17,66	18,25
4,01-5,00	17,23	18,61	20,00	21,39	22,78	24,16	25,55	26,94
5,01-7,00	21,11	23,30	25,49	27,68	29,86	32,05	34,24	36,43
7,01 et +	25,80	28,79	31,78	34,76	37,75	40,74	43,73	46,71

b) pour les pois non ridés:
i) pour les nouveaux assurés: 8,50 %
ii) pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré selon la grille suivante:

	Années d'expérience							
Indice de perte	**1 an**	**2 ans**	**3 ans**	**4 ans**	**5 ans**	**6 ans**	**7 ans**	**8 ans**
0,00-0,10	8,40	8,30	8,20	8,10	8,00	7,90	7,80	7,70
0,11-0,40	8,45	8,41	8,35	8,30	8,25	8,20	8,16	8,12
0,41-0,70	8,51	8,52	8,53	8,54	8,55	8,56	8,57	8,58
0,71-1,00	8,57	8,64	8,71	8,78	8,85	8,92	8,99	9,06
1,01-1,25	8,67	8,75	8,88	9,99	9,13	9,27	9,41	9,55
1,26-1,50	8,78	8,90	9,02	9,20	9,37	9,54	9,74	9,94
1,51-2,00	8,92	9,04	9,25	9,50	9,75	10,00	10,25	10,50
2,01-3,00	9,06	9,30	9,70	10,10	10,50	10,90	11,30	11,70
3,01-4,00	9,31	9,71	10,30	10,90	11,50	12,00	12,50	13,00
4,01-5,00	9,72	10,32	10,93	11,54	12,05	12,70	13,40	14,10
5,01-7,00	10,33	10,95	11,57	12,09	12,75	13,60	14,50	15,40
7,01 et +	10,96	11,59	12,12	12,79	13,65	14,70	15,80	16,90

Indice de perte	**9 ans**	**10 ans**	**11 ans**	**12 ans**	**13 ans**	**14 ans**	**15 ans**	**16 ans**
0,00-0,10	7,60	7,50	7,40	7,30	7,20	7,10	7,00	6,90
0,11-0,40	8,08	8,04	8,00	7,96	7,92	7,88	7,84	7,80
0,41-0,70	8,59	8,60	8,61	8,62	8,63	8,64	8,65	8,66
0,71-1,00	9,13	9,20	9,27	9,34	9,41	9,48	9,55	9,62
1,01-1,25	9,69	9,83	9,97	10,11	10,25	10,39	10,53	10,67
1,26-1,50	10,14	10,34	10,54	10,74	10,94	11,14	11,34	11,54
1,51-2,00	10,75	11,00	11,25	11,50	11,75	12,00	12,25	12,50
2,01-3,00	12,10	12,50	12,90	13,30	13,70	14,10	14,50	14,90
3,01-4,00	13,50	14,00	14,50	15,00	15,50	16,00	16,50	17,00
4,01-5,00	14,80	15,50	16,20	16,90	17,60	18,30	19,00	19,70
5,01-7,00	16,30	17,20	18,10	19,00	19,90	20,60	21,30	22,00
7,01 et +	18,00	19,10	20,20	21,30	22,20	22,90	23,60	24,30

c) pour les haricots jaunes:
i) pour les nouveaux assurés: 6,00 %
ii) pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré selon la grille suivante:

	Années d'expérience							
Indice de perte	**1 an**	**2 ans**	**3 ans**	**4 ans**	**5 ans**	**6 ans**	**7 ans**	**8 ans**
0,00-0,10	7,44	7,29	7,13	6,98	6,83	6,68	6,51	6,36
0,11-0,40	7,50	7,48	7,45	7,43	7,40	7,38	7,35	7,33
0,41-0,70	7,56	7,68	7,79	7,90	8,01	8,13	8,25	8,36
0,71-1,00	7,75	8,06	8,38	8,69	9,00	9,31	9,63	9,94
1,01-1,25	8,13	8,55	8,96	9,39	9,81	10,23	10,65	11,06
1,26-1,50	8,75	9,26	9,79	10,30	10,83	11,34	11,86	12,38
1,51-2,00	9,38	9,88	10,56	11,33	12,20	13,05	13,91	14,41
2,01-3,00	10,00	10,69	11,56	12,64	13,94	15,23	16,25	16,75
3,01-4,00	10,75	11,69	12,88	14,38	15,88	16,75	17,25	17,75
4,01-5,00	11,75	13,00	14,50	15,94	16,81	17,38	18,13	19,06
5,01-7,00	13,06	14,63	16,06	16,88	17,44	18,25	19,44	20,81
7,01 et +	14,69	16,19	17,00	17,50	18,31	19,56	21,19	23,00

Indice de perte	**9 ans**	**10 ans**	**11 ans**	**12 ans**	**13 ans**	**14 ans**	**15 ans**	**16 ans**
0,00-0,10	6,21	6,06	5,90	5,75	5,60	5,45	5,30	5,15
0,11-0,40	7,30	7,28	7,25	7,23	7,20	7,18	7,15	7,13
0,41-0,70	8,48	8,59	8,70	8,81	8,93	9,04	9,15	9,26
0,71-1,00	10,25	10,56	10,88	11,19	11,50	11,81	12,13	12,44
1,01-1,25	11,49	11,91	12,33	12,75	13,18	13,60	14,03	14,45
1,26-1,50	12,90	13,41	13,94	14,45	14,98	15,50	16,03	16,55
1,51-2,00	14,91	15,41	15,91	16,41	16,91	17,41	17,91	18,41
2,01-3,00	17,25	17,75	18,25	18,75	19,25	19,75	20,25	20,75
3,01-4,00	18,25	18,75	19,25	19,75	20,25	20,75	21,25	21,75
4,01-5,00	20,00	20,94	21,88	22,81	23,75	24,69	25,63	26,56
5,01-7,00	22,19	23,56	24,94	26,31	27,69	29,06	30,44	31,81
7,01 et +	24,81	26,63	28,44	30,25	32,06	33,88	35,69	37,50

d) pour les haricots verts:
i) pour les nouveaux assurés: 6,75 %
ii) pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré selon la grille suivante:

	Années d'expérience							
Indice de perte	**1 an**	**2 ans**	**3 ans**	**4 ans**	**5 ans**	**6 ans**	**7 ans**	**8 ans**
0,00-0,10	6,10	5,66	5,56	5,50	5,45	5,40	5,35	5,30
0,11-0,40	6,20	5,76	5,69	5,68	5,66	5,64	5,62	5,60
0,41-0,70	6,50	6,36	6,47	6,58	6,71	6,82	6,93	7,02
0,71-1,00	6,78	6,66	6,90	7,13	7,38	7,62	7,65	7,89
1,01-1,25	6,92	7,21	7,50	7,80	8,09	8,38	8,47	8,56
1,26-1,50	7,23	7,52	7,89	8,26	8,63	9,00	9,22	9,45
1,51-2,00	7,53	7,92	8,47	9,02	9,57	10,13	10,44	10,76
2,01-3,00	7,93	8,55	9,45	10,35	11,25	12,15	12,42	12,69
3,01-4,00	8,56	9,56	10,46	11,36	12,26	13,16	14,00	14,72
4,01-5,00	9,57	10,49	11,40	12,34	13,35	14,37	15,41	16,54
5,01-7,00	10,50	11,42	12,38	13,43	14,56	15,78	17,24	18,76
7,01 et +	11,43	12,40	13,51	14,64	15,98	17,61	19,46	21,40

Indice de perte	**9 ans**	**10 ans**	**11 ans**	**12 ans**	**13 ans**	**14 ans**	**15 ans**	**16 ans**
0,00-0,10	5,19	5,14	5,09	5,04	4,98	4,93	4,88	4,83
0,11-0,40	5,58	5,55	5,51	5,49	5,47	5,45	5,43	5,41
0,41-0,70	7,10	7,19	7,28	7,37	7,46	7,55	7,64	7,73
0,71-1,00	8,01	8,13	8,22	8,33	8,43	8,53	8,63	8,73
1,01-1,25	8,65	8,74	8,83	8,92	9,01	9,10	9,19	9,28
1,26-1,50	9,68	9,90	10,13	10,35	10,58	10,80	11,03	11,25
1,51-2,00	11,07	11,39	11,70	12,02	12,33	12,65	12,96	13,28
2,01-3,00	12,96	13,23	13,50	13,77	14,04	14,31	14,58	14,85
3,01-4,00	15,44	16,16	16,88	17,60	18,32	19,04	19,76	20,47
4,01-5,00	17,66	18,79	19,91	21,04	22,16	23,29	24,41	25,54
5,01-7,00	20,30	21,83	23,36	24,89	26,42	27,95	29,07	30,20
7,01 et +	23,33	25,27	27,20	29,14	31,07	33,01	34,94	36,88

e) pour le maïs sucré:
i) pour les nouveaux assurés: 5,50 %
ii) pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré selon la grille suivante:

	Années d'expérience							
Indice de perte	**1 an**	**2 ans**	**3 ans**	**4 ans**	**5 ans**	**6 ans**	**7 ans**	**8 ans**
0,00-0,10	5,10	4,20	4,10	4,00	3,90	3,80	3,70	3,65
0,11-0,40	5,20	4,28	4,26	4,24	4,23	4,22	4,21	4,20
0,41-0,70	5,40	4,85	4,98	5,10	5,23	5,36	5,48	5,53
0,71-1,00	5,56	5,24	5,49	5,74	6,00	6,25	6,33	6,39
1,01-1,25	5,61	5,90	6,18	6,47	6,75	7,04	7,12	7,19
1,26-1,50	5,94	6,22	6,55	6,93	7,32	7,70	7,83	7,96
1,51-2,00	6,25	6,57	7,04	7,59	8,14	8,69	8,91	9,13
2,01-3,00	6,60	7,06	7,92	8,80	9,68	10,56	11,00	11,29
3,01-4,00	7,08	7,93	8,81	10,01	11,22	11,77	12,32	12,87
4,01-5,00	7,94	8,82	10,05	11,28	12,43	13,75	14,96	15,84
5,01-7,00	8,83	10,07	11,32	12,49	14,41	15,29	17,93	19,14
7,01 et +	10,08	11,33	12,53	14,47	15,95	18,26	21,23	22,77

Indice de perte	**9 ans**	**10 ans**	**11 ans**	**12 ans**	**13 ans**	**14 ans**	**15 ans**	**16 ans**
0,00-0,10	3,60	3,55	3,50	3,45	3,40	3,35	3,30	3,25
0,11-0,40	4,19	4,18	4,17	4,16	4,15	4,14	4,13	4,12
0,41-0,70	5,59	5,64	5,70	5,75	5,81	5,86	5,92	5,97
0,71-1,00	6,48	6,56	6,63	6,71	6,79	6,86	6,94	7,02
1,01-1,25	7,27	7,35	7,43	7,50	7,58	7,66	7,73	7,81
1,26-1,50	8,10	8,23	8,36	8,49	8,62	8,76	8,89	9,02
1,51-2,00	9,35	9,57	9,79	10,01	10,23	10,45	10,67	10,89
2,01-3,00	11,56	11,84	12,10	12,36	12,63	12,89	13,16	13,42
3,01-4,00	13,42	13,97	14,52	15,07	15,62	16,17	16,72	17,27
4,01-5,00	16,72	17,60	18,48	19,36	20,24	21,12	22,00	22,88
5,01-7,00	20,35	21,56	22,77	23,98	25,19	26,40	27,61	28,82
7,01 et +	24,31	25,85	27,39	28,93	30,47	32,01	33,55	35,09

NOTES:
Lorsque l'assuré a souscrit antérieurement à ce programme d'assurance on multipliera le montant de cotisation payable par celui-ci, par l'un ou l'autre des facteurs suivants:

suite à la page suivante

FISCALITÉ ET COMPTABILITÉ

Daniel Boulanger, m.fisc.

Fractionnement du revenu *(suite)*

Nous parlions, dans notre dernier article, du fonctionnement des règles d'attributions et de quelques types de fractionnement possibles. Voici d'autres moyens.

Salaire

Un salaire «raisonnable» versé à son conjoint ou à son enfant est déductible dans le calcul du revenu de votre entreprise ou de votre corporation.

Régime enregistré d'épargne-étude

Les revenus de placement s'accumulent libres d'impôt jusqu'à ce que les fonds soient retirés et utilisés pour payer les études post-secondaires de votre enfant. À ce moment, les montants qui lui seront versés pour subvenir à ses dépenses lui seront imposables. Les versements à un REÉR ne sont toutefois pas déductibles du revenu, ni imposables au moment du retrait.

Don à l'enfant majeur

Un prêt à un enfant majeur ne permet plus d'éviter les règles d'attributions[1]. Il est, par contre, toujours possible aux parents d'effectuer un don à un enfant majeur et voir le revenu provenant du don attribué à l'enfant bénéficiaire.

Don à un enfant de 15 ans et plus

Étant donné que les revenus d'intérêts sur un certificat de placement doivent être obligatoirement déclarés à tous les 3 ans minimum, il peut quand même s'avérer intéressant de transférer une somme à son enfant de plus de 15 ans afin que ce dernier investisse le montant dans un certificat de placement pour lequel les intérêts ne seraient payables qu'à ses 18 ans. Ainsi, les intérêts seraient imposables dans les mains de l'enfant à ce moment-là.

Dons ou prêt sans intérêt en vue de réaliser un revenu d'entreprise

Les règles d'attributions ne s'appliquent pas lorsque les sommes transférées sont utilisées pour réaliser un revenu d'entreprise. Règle générale, ces règles ne se déclenchent que lorsqu'on tente de réaliser un revenu de bien ou un gain en capital. Ainsi, si un contribuable donne une somme d'argent à son conjoint afin que ce dernier fasse l'acquisition d'une entreprise, le revenu provenant de l'entreprise ne sera pas réattribué à l'auteur du transfert.

Gain en capital réalisé par un enfant mineur

Un bien transféré à la juste valeur marchande à un enfant mineur, générant plus tard du gain en capital, ne sera pas soumis aux règles d'attributions, à moins qu'il ne s'agisse d'un transfert agricole (bien amortissable, fonds de terre et bien en immobilisations admissible). Alors, tout gain ou perte en capital réalisé ultérieurement par l'enfant de moins de 18 ans (à ce moment-là) devra être inclus dans le revenu de l'auteur du transfert et non dans celui du bénéficiaire.

Paiement des dépenses personnelles

Il s'agit en fait d'utiliser les revenus de celui ayant le revenu le plus élevé pour régler les dépenses personnelles du conjoint (ou de toute la famille). Vous pourriez par la suite investir le revenu du conjoint ayant le revenu le plus faible, les règles feront en sorte que ce dernier s'imposera sur les revenus de placement ce qui réduira le fardeau fiscal familial.

Prêt à une corporation exploitant une petite entreprise

Si vous consentez un prêt sans intérêt à la corporation de votre conjoint ou de vos enfants d'une corporation dont plus de 90 % de l'actif sert à gagner du revenu d'entreprise, les règles d'attributions ne s'appliqueront pas.

Définition de personne de moins de 18 ans

Pour les fins des règles d'attributions, la Loi ne spécifie pas qu'il doit s'agir nécessairement des enfants du contribuable. La Loi mentionne seulement qu'il doit y avoir un «lien de dépendance» ou qu'il doit s'agir du neveu ou de la nièce du particulier. Ainsi, la règle peut s'appliquer aux transferts entre un grand-parent à son petit-enfant, entre frères et soeurs, etc.

Toute demande concernant le sujet traité dans la présente chronique ou toute suggestion sur un sujet de chronique peut être adressée à «Fiscalité et comptabilité en agriculture», *La Terre de chez nous*, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9.

1 À moins qu'il ne serve à gagner du revenu d'entreprise ou qu'il porte intérêt à un taux commercial.

* *L'auteur est fiscaliste au Service d'impôt et de comptabilité à la Fédération de l'UPA de Nicolet.*

suite de la page précédente

1° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986, 1987 et 1988: 0,84;

2° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1987 et 1988: 0,88;

3° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986 et 1988: 0,88;

4° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986 et 1987: 0,92;

5° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1988: 0,92;

6° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1986 ou 1987: 0,96.

SECTION III
TAUX D'ESCOMPTE

Un escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque l'assuré signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Le taux d'escompte est fonction de la date à laquelle est encaissable le chèque couvrant le montant de cotisation exigible:

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 28 février 1989: 6 %;

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 31 mars 1989: 3 %.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Jean-Marc Lafrance, secrétaire

Régie des assurances agricoles du Québec

AVIS

LOI SUR L'ASSURANCE-RÉCOLTE (L.R.Q., chapitre A-30)

— Programme d'assurance des pommes (catégories B et C)

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1989, les prix unitaires et les taux de cotisation et d'escompte suivants:

SECTION I
PRIX UNITAIRES (catégories B et C)

OPTION 1: 0,28 $ le kilogramme
OPTION 2: 0,22 $ le kilogramme
OPTION 3: 0,17 $ le kilogramme

SECTION II
TAUX DE COTISATION (applicables à la valeur assurée)

A) CATÉGORIE B (pommes de consommation)

— pour les nouveaux assurés: 10,00 %
— pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans
0,00-0,10	9,75	9,00	8,25	8,00	7,30	7,00	6,70	6,40	6,10	5,80	5,50	5,20	4,90	4,70	4,50	4,30	4,10
0,11-0,50	10,50	10,00	9,01	8,30	8,05	7,35	7,13	6,95	6,77	6,58	6,37	6,16	5,95	5,74	5,53	5,32	5,11
0,51-0,85	11,75	11,20	10,75	10,30	10,15	10,01	9,86	9,72	9,57	9,42	9,28	9,13	8,98	8,84	8,69	8,55	8,40
0,86-1,15	12,55	12,50	12,45	12,40	12,35	12,30	12,25	12,20	12,15	12,10	12,05	12,00	11,95	11,90	11,85	11,80	11,75
1,16-1,50	12,88	13,15	13,40	13,70	14,02	14,14	14,24	14,27	14,36	14,45	14,53	14,63	14,72	14,84	14,89	14,98	15,07
1,51-2,00	13,25	13,50	13,80	14,10	14,50	14,80	15,10	15,30	15,50	15,70	15,90	16,10	16,30	16,50	16,70	16,90	17,10
2,01-2,50	13,63	13,90	14,20	14,55	14,85	15,20	15,90	16,10	16,30	16,50	16,70	16,90	17,10	17,30	17,50	17,80	18,10
2,51-3,00	14,00	14,28	14,60	14,90	15,30	16,30	17,07	17,32	17,57	17,82	18,07	18,32	18,57	18,82	19,07	19,32	19,57
3,01-4,00	14,38	14,65	14,95	15,35	16,35	18,63	19,07	19,51	19,95	20,39	20,83	21,27	21,71	22,15	22,59	23,52	24,45
4,01-5,50	14,75	15,03	15,40	16,40	18,75	19,98	21,20	22,00	22,80	23,60	24,40	25,20	26,00	26,80	27,10	27,72	28,34
5,51-7,00	15,13	15,45	16,45	18,90	20,40	21,90	22,90	23,90	24,90	25,90	26,90	27,90	28,90	29,90	30,90	31,90	32,90
7,01 et +	15,50	16,50	18,99	20,70	22,40	23,80	25,20	26,60	28,00	29,40	30,80	32,00	33,60	35,00	36,40	38,00	39,60

B) CATÉGORIE B (pommes de transformation)

— pour les nouveaux assurés: 7,50 %
— pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans
0,00-0,10	7,25	5,25	4,90	4,30	3,94	3,64	3,33	3,03	2,72	2,42	2,12
0,11-0,50	7,55	6,50	5,26	4,95	4,50	4,22	3,98	3,74	3,50	3,26	3,02
0,51-0,85	7,90	7,75	7,11	6,93	6,68	6,51	6,37	6,22	6,08	5,93	5,75
0,86-1,15	8,25	8,00	7,98	7,96	7,94	7,92	7,90	7,88	7,86	7,84	7,82
1,16-1,50	8,50	8,75	9,00	9,25	9,50	9,75	10,00	10,25	10,50	10,75	11,00
1,51-2,00	8,60	9,25	9,50	9,75	10,00	10,25	10,50	10,75	11,00	11,25	11,50
2,01-2,50	8,70	9,96	10,50	10,85	11,30	11,75	13,03	13,39	13,75	14,11	14,47
2,51-3,00	8,80	10,55	10,90	11,35	11,80	14,25	14,88	15,51	16,14	16,77	17,40
3,01-4,00	8,90	10,95	11,40	11,85	14,35	16,04	16,98	17,92	18,86	19,80	20,70
4,01-5,50	9,00	11,45	11,90	14,40	16,82	18,05	19,38	20,71	22,04	23,37	24,70
5,51-7,00	9,10	11,95	14,43	16,90	18,34	20,32	22,13	23,79	25,45	27,11	28,77
7,01 et +	9,20	13,00	17,00	20,70	22,97	25,71	28,83	29,25	30,88	31,05	32,68

NOTES:
Lorsque l'assuré a souscrit antérieurement à ce programme d'assurance on multipliera le montant de cotisation payable par celui-ci, par l'un ou l'autre des facteurs suivants:

1° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986, 1987 et 1988: 0,84;

2° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1987 et 1988: 0,88;

3° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986 et 1988: 0,88;

4° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986 et 1987: 0,92;

5° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1988: 0,92;

6° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1986 ou 1987: 0,96.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Jean-Marc Lafrance, secrétaire

RADIO TÉLÉ

MÉMOIRES

Peu de choses à se mettre sous la dent la semaine dernière à la télévision. Sauf les pirouettes acrobatiques des patineurs. On se lasse vite de voir tourner les autres, quand on n'en connaît pas le prix soi-même.

Il y eut bien ce téléthon qui n'en finissait pas. Un événement nécessaire et truffé de bonnes intentions. Ça ne fait pas cependant de la très bonne télévision.

Déception à l'Autobus qui avait fait monter les gars de Broue. Tant que leur pièce va tourner, on ne verra rien de bien substantiel de leur part à la télé. On ne peut brûler une pièce qui continue de faire salle comble.

Nous continuons d'avoir envie de rire. Même à tout prix. On a pu le constater avec la célébration des Lundis des Ha Ha. Ding et Dong valaient à eux seuls le show, les autres groupes faisaient du remplissage. Nous avons ri aux éclats il y a une quinzaine de jours avec le duo Père-Fils avec les deux cloches. La P'tite Vie de la semaine dernière faisait entrer trop de personnages. C'était inégal.

* * *

Mon meilleur moment la semaine dernière ne fut pas télévisé. Invitée au lancement des Mémoires de Gérard Filion, dans le vieil immeuble du Devoir, j'ai pu constater que notre ancien secrétaire général de l'UCC était toujours vert. C'est-à-dire rose de teint et jovial de propos.

Dès qu'il prit sa retraite, il y a 15 ans, on lui demandait d'écrire ses Mémoires.[1] Il répliquait: «Je le ferai quand je serai vieux.» À 80 ans, il le fit.

Un livre simple, direct, rapide. À l'image de son auteur. On le dévore en une soirée. Les caractères sont gros... il a pensé à ses amis... Les réflexions sont sincères et coulent de source. Une enfance semblable à celle de beaucoup de fils de cultivateurs de son époque. Là où ça diverge c'est le choix de carrière à la fin du cours classique de ce dernier de grosse famille: les Hautes Études commerciales.

On sent déjà percer l'homme qui toute sa vie embrassa les causes sociales: Son premier emploi: secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs à laquelle il a donné son style: vigueur et impartialité. Du milieu des années 30 jusqu'en 1947, Filion a sillonné la Province et a, dit-il, beaucoup appris des cultivateurs. C'est à eux qu'il devrait son style concis et imagé.

Il faut lire les pages où il sabre dans les grands concepts «d'agriculturalisme». Filion n'est pas un théoricien en l'air. Un pragmatiste, un réaliste.

Ses qualités furent évidentes pendant les grandes années où il fut directeur du Devoir. Il réussit à empêcher la barque financière de couler et imprima au journal de la rue Notre-Dame une vigueur et une indépendance toute bourassienne (à la manière du premier Bourassa, Henri). Filion avoue «J'ai réussi à me tenir loin des politiciens et des évêques... Mes meilleurs coups: ne pas entrer en politique active et me marier...»

Très pudique cependant en ce qui concerne sa vie privée, il n'y consacre que quelques lignes. «Vous savez derrière tout grand homme, il y a une grande femme. Telle était ma mère, de confier une des filles Filion. Papa était presque toujours absent et c'est notre mère qui tenait la barre au foyer. Notre père était l'homme de son époque, il avait entière confiance que tout allait bien, même s'il n'était pas là.»

Il faut lire aussi l'autopsie impitoyable qu'il fait des brusques changements en éducation amenés par le Rapport Parent dont il fut l'un des commissaires. On reste sur son appétit car Gérard Filion avoue n'avoir rien écrit dont il n'avait pas été lui-même témoin. Grande sagesse que celle-là.

Marie-Stéphane

1 Une note humoristique dans le titre des Mémoires «Fais ce que peux». Ironisant le «Fais ce que dois» du Devoir.

LA CORNE D'ABONDANCE
CKVL — 85 au cadran
Dimanche de 7 à 9 h. a.m.
26 mars

* Pâques fleuries: dans les serres.

* Finies les pannes d'électricité.

* Le congrès national Holstein à Québec.

* Le chauffage des bâtisses de ferme.

LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 26 mars 1989 à midi

Le dossier: Les Caraïbes, dans le sillage des grands vents (2e de 2) en collaboration avec l'ACDI.

La chronique horticole: L'horticulture pascale.

Courts sujets: — le génie génétique et les plantes; — élevage de lapins en Hongrie.

MOTS CROISÉS

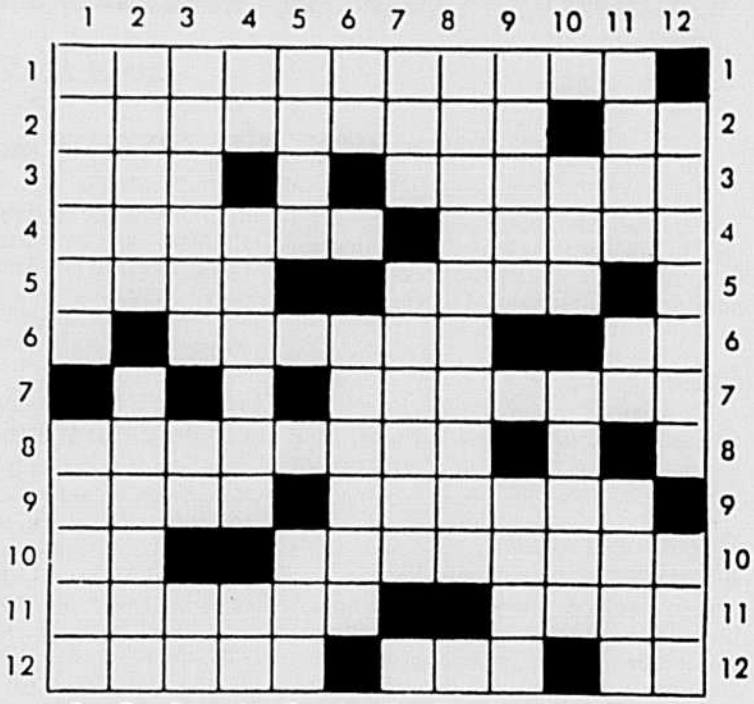

HORIZONTALEMENT

1- Travail de surface consistant à recouvrir de terreau les jeunes graines pour les protéger.
2- Plante bulbeuse à grandes fleurs d'un rouge éclatant. - Protactinium.
3- Rongeur nuisible. - Mélange de seigle et de froment qu'on récolte ensemble.
4- Bête. - Songeai.
5- Courroie fixée au mors du cheval. -Ancienne mesure agraire.
6- Espèce cultivée de chicorée. - Nickel.
7- Noix du vomiquier.
8- Étable à vaches.
9- Fusil. - Fit des remarques sur un texte.
10- Cadmium. - Race belge de porcs.
11- Espèce de sureau dont les fleurs ont été utilisées en médecine. - Vitesse restante d'un navire.
12- Lassitude morale. - Plante herbacée. - Sert à lier.

VERTICALEMENT

1- Instrument qui sert à nettoyer les grains après le battage. - Laitière.
2- Provient. - Potager.
3- Étoffe de laine croisée. - Centimètre. - Dans.
4- Route rurale. - Plante odorante. - Avalé.
5- Petit puma. - Ondulation des couches de terrain (Géol.).
6- Aluminium. - Herbe nuisible aux céréales.
7- Patrie d'Einstein. - Céréale.
8- Action de donner aux terres un troisième labour.
9- Plante cultivée pour ses fleurs décoratives (Famille des composées). - Lisière d'un bois.
10- La première femme. - Sa capitale est al-Dawha.
11- Observa secrètement. - Dépouillé. - Lieu où l'on bat le grain.
12- Arbre du groupe des sorbiers. - Propre.

SOLUTION DU 16 MARS

G	E	M	M	U	L	E	■	P	O	I	S	
L	I	E	U	S	E	■	S	O	C	■	U	
A	D	R	E	T	■	C	O	U	R	G	E	
N	E	■	■	E	M	O	N	D	E	R	■	
D	R	A	I	N	E	R	■	R	U	E	E	
E	■	I	S	S	U	■	T	E	X	A	N	
E	N	G	A	I	N	A	N	T	■	■	F	
■	H	U	R	L	E	R	■	T	A	R	O	
B	■	A	D	E	R	■	G	E	N	O	U	
E	P	I	■	■	I	L	E	■	A	N	I	
T	U	L	I	P	E	■	A	M	■	C	R	
E	R	■	F	A	S	T	I	G	I	E	■	

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!

Santé et Services sociaux Québec

PETITES NOUVELLES

Désastres en vue

(ASP) Des tremblements de terre aussi meurtriers que celui de l'Arménie — 45 000 morts — vont-ils devenir chose courante? «Oui», répond Roger Bilha, séismologue de l'Université du Colorado. En l'an 2000, 40 des 100 mégacités de la planète (villes comptant plus de deux millions d'habitants) seront situées dans des zones à haut risque de tremblement de terre (on considère comme zones à haut risque les régions situées à la jonction des grandes plaques qui forment l'écorce terrestre). Le heurt de ces immenses plaques (l'Amérique du Nord toute entière repose sur une plaque!) est source de la majorité des séismes. «Ce n'est pas la secousse comme telle qui tue, explique M. Bilha, mais l'effondrement des bâtiments construits avec du béton de mauvaise qualité ou possédant des structures fragiles. Un édifice bien construit ne protège cependant pas à 100 pour cent. Ainsi un séisme de 7,9 sur l'échelle de Richter détruirait plus de deux millions de bâtiments à Tokyo, là où les édifices sont expressément conçus pour résister aux séismes!

L'équipe de vente d'abonnements de LA TERRE de chez nous

Guy Desrochers — Gaston Kirouac — Germain Laberge — Marcel Thibaudeau — Raymond Marceau

Yolande Rouillard — Dominique Côté — Maurice Tremblay — Émilien Dion

PETITES NOUVELLES

Ce que font les bénévoles

• Les genres les plus courants d'activité bénévole encadrée, tant pour les hommes que pour les femmes, sont des activités ou des événements ayant trait à l'organisation ou à la supervision (3,0 millions de bénévoles), à la participation comme membre non rémunéré d'un conseil d'administration ou d'un comité (2,5 millions), et la participation à des démarches de porte à porte, campagnes ou sollicitation de fonds (2,3 millions).

• Les genres suivants d'activité bénévole encadrée sont presque aussi susceptibles d'intéresser les hommes que les femmes : conduite bénévole d'un véhicule ; consultation, direction, travail de bureau ou d'administration ; fournir de l'information, aider à sensibiliser ou à influencer l'opinion publique ou encore à exercer des pressions ; ou participer comme membre non rémunéré d'un conseil d'administration ou d'un comité.

• Plus de 13 millions de personnes (les deux tiers de la population d'âge active du Canada) ont été bénévoles non encadrées à quelque moment de l'année de référence.

• Les genres les plus populaires de bénévolat non encadré sont la visite des malades ou des personnes âgées (7,5 millions de bénévoles non encadrés), aider quelqu'un dans ses emplettes ou conduire quelqu'un à un rendez-vous ou au magasin (6,4 millions), et la garde d'enfants (6,2 millions).

• Sept Canadiens sur dix ont fait du bénévolat sous quelque forme (encadré ou non encadré) entre le 1er novembre 1986 et le 31 octobre 1987.

Les pigeons transportent le sang

(ASP) La petite île atlantique d'Yeu, située à cinquante kilomètres des côtes françaises, ne possède pas de laboratoire médical. Qu'à cela ne tienne ! Une association de colombophiles a décidé de confier à ses pigeons le soin de transporter sur le continent les échantillons de sang. Ceux-ci sont attachés sous le ventre des oiseaux, dans une pochette rouge fluorescente. Et ça fonctionne bien : jusqu'ici deux pigeons seulement n'ont pu livrer leur colis au laboratoire (un a été blessé par un chasseur, l'autre a été retrouvé mort sans cause apparente). Les scientifiques ne savent pas encore toutefois comment les pigeons peuvent naviguer avec une telle précision. On croit qu'ils s'orientent en fonction de la position du soleil et qu'ils sont sensibles aux variations du champ magnétique terrestre ainsi qu'aux variations de la pression atmosphérique. On pense aussi que les pigeons se servent de sons naturels comme points de repère.

Ben Johnson n'est pas seul

(ASP) D'après une enquête menée auprès de 3 400 finissants de 46 « high school » américains, un jeune sur quinze prend des stéroïdes anabolisants. Les deux tiers de ces émules de Ben Johnson ont même commencé leur utilisation de stéroïdes à 15 ou 16 ans.

AVIS DE CONVOCATION

OFFICE DES PRODUCTEURS DE BOIS de la région de La Pocatière

ASSEMBLÉES DE SECTEUR

— **ST-PASCAL :** à la polyvalente Chanoine Beaudet, **mardi le 28 mars**, pour les producteurs du comté de Kamouraska et des paroisses de St-Patrice, St-Ludger, St-François-Xavier, St-Antonin et Notre-Dame-du-Portage.

— **ST-CYRILLE :** à la salle paroissiale, **mercredi le 29 mars**, pour les producteurs de Ste-Euphémie, Notre-Dame-du-Rosaire et les paroisses plus au nord du comté de Montmagny, ainsi que pour les producteurs de Tourville et St-Cyrille et les paroisses plus au nord du comté de l'Islet.

***N.B.** : Ces assemblées sont convoquées pour 20 heures.*

À première vue, Bovaid semble une dépense en plus. Regardez-y de plus près et vous verrez des profits.

Pas de doute, l'heure est à l'économie. Mais pour faire des économies, il faut avant tout faire des profits.

Des recherches ont démontré qu'il est possible d'augmenter la production laitière de façon considérable.

Comment? En protégeant les vaches contre les mouches à l'aide des boucles insecticides Bovaid.

Ces recherches furent effectuées en 1984 par les chercheurs du collège Macdonald. Pendant les 105 jours qu'a duré leur étude, les vaches munies de boucles Bovaid ont produit 120 litres de lait par tête de plus que les vaches non protégées. Ce surplus s'est traduit par un revenu supplémentaire de 54 $ par vache, le prix du lait étant calculé à 45 $/hL.

Les chercheurs ont pris toutes les précautions nécessaires afin d'assurer une alimentation et des conditions d'élevage identiques pour tous les animaux, protégés ou non.

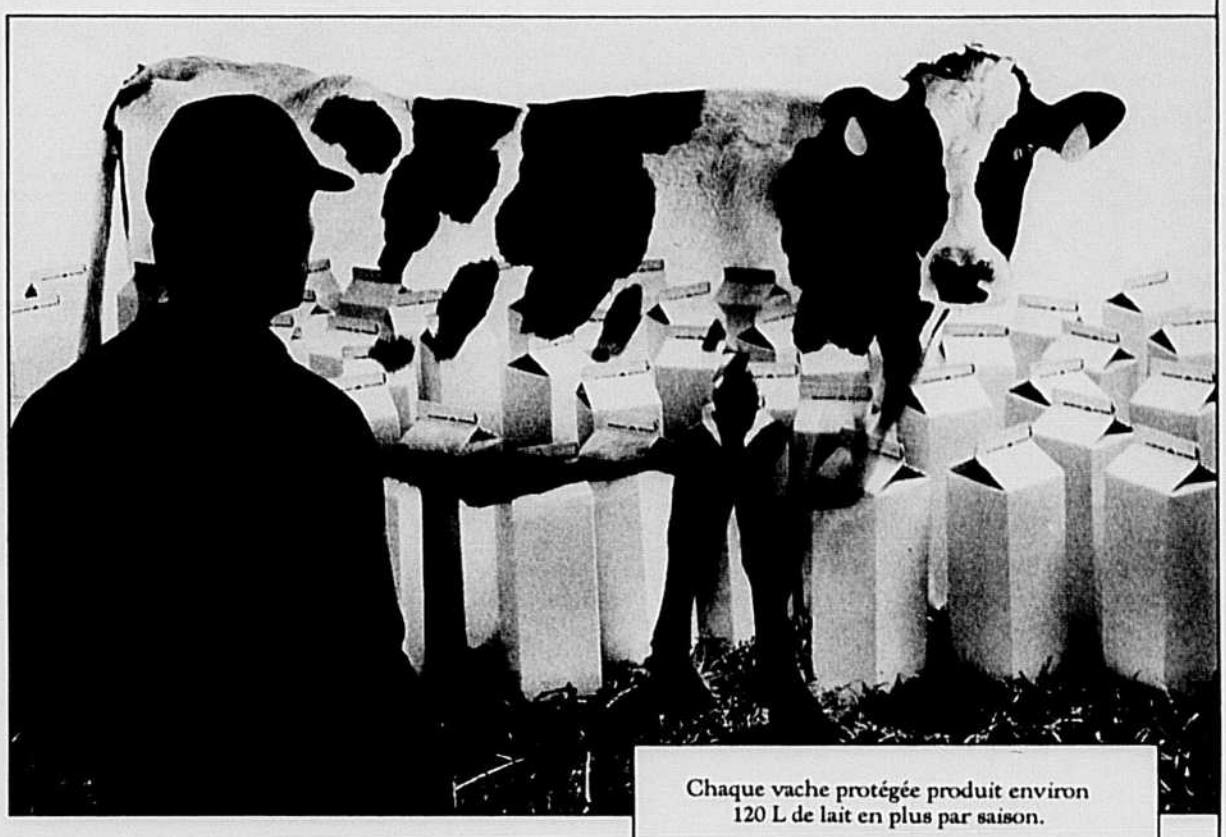

Chaque vache protégée produit environ 120 L de lait en plus par saison.

Avant Les vaches non protégées sont irritées.	*Après* Les vaches protégées produisent plus de lait.

Le compte des mouches s'est effectué pendant toute la saison des mouches. Les mouches des cornes, ennemi numéro un des vaches laitières, furent presque complètement éliminées du troupeau protégé. Les vaches étaient moins agacées. Elles ont brouté plus paisiblement. Et elles ont pu ainsi utiliser leur énergie de façon plus efficace.

La conjonctivite réduit la production. Et le traitement de cette maladie, transmise par la mouche faciale, nécessite du temps et de l'argent. Des recherches à l'université de Guelph ont démontré une réduction de 82% des mouches faciales chez les animaux munis de deux boucles Bovaid.

Selon une étude effectuée par le docteur Haufe du centre de recherche Lethbridge, 74% moins de bêtes nécessitent un traitement pour la conjonctivite après les essais Bovaid.

Moins de cas de conjonctivite. Plus de lait.

Pas surprenant que de plus en plus de troupeaux portent la boucle jaune Bovaid, le choix éprouvé pour le contrôle des mouches toute la saison.

Bovaid. Regardez-y de plus près et vous verrez un investissement sûr!

Boucle redessinée et améliorée.

Informez-vous auprès de votre détaillant de la "satisfaction garantie Bovaid"

Bovaid®

*Marque déposée de CIBA-GEIGY CANADA LTÉE

CIBA-GEIGY CANADA LTÉE, Division agriculture
205, boul. Bouchard, Dorval (Québec) H9S 1B1
Toujours lire l'étiquette avant l'emploi

LA SANTÉ ANIMALE
C'est la responsabilité de tous

QUOTAS D'IMPORTATION DE POULETS

Le fédéral doit apporter des changements

Louise St-Pierre

Le gouvernement fédéral maintiendra une injustice et une inéquité s'il n'apporte pas d'importants changements à son système d'attribution des quotas d'importation de poulets, a lancé à grands cris le *Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles* qui veut ainsi éveiller l'attention du ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski à l'approche d'une prise de décision.

De l'avis du Conseil, l'actuel système d'attribution des quotas d'importation a créé des distorsions de marché, une compétition déloyale tout en permettant à certains détenteurs de permis de réaliser des profits annuels de plus d'un million de dollars. De ce fait, déplore-t-on, il existe sur le marché une compétition qui dérègle le fragile équilibre de la répartition de l'ensemble des quotas.

La répartition des quotas

Le système d'attribution des quotas d'importation de poulets en provenance des États-Unis existe depuis 1979. En fait, il a été mis en place en même temps que le plan national de mise en marché du poulet. On l'a établi en tenant compte des habitudes d'importation des entreprises canadiennes, d'où l'expression «selon les importations historiques». «Autrement dit, ces quotas ont été alloués aux importateurs qui profitaient depuis nombre d'années du système qui a amené les producteurs à se regrouper et à créer l'Office canadien de mise en marché du poulet. Et malgré cet abus, on leur avait alors accordé des droits acquis!» de déplorer le secrétaire de la *Fédération des producteurs de volailles du Québec*, M. Serge Deschamps.

De l'avis de cet économiste, ces importations permettent à ceux qui en possèdent les droits de réaliser des profits supérieurs et d'avoir une grande influence au niveau des prix sur le marché canadien. Il rappelle que le but du contingentement est d'assurer une certaine stabilité, l'efficacité et la compétitivité de l'industrie de la volaille. Et l'actuelle distribution des quotas d'importation ne ferait que l'inverse.

Ces fameux importateurs canadiens de poulets américains se partagent actuellement une quantité de 24 millions de kilogrammes de poulets. Et voici comment:

— 4 importateurs détiennent un droit de 5,2 millions de kg sur le 5,8 millions de kg importés au Québec;

— 4 importateurs détiennent un droit de 8,8 millions de kg sur les 16 millions de kg importés en Ontario;

— les autres 3 millions de kilogrammes sont détenus par des petits importateurs de quelques autres provinces.

Si cette situation est dénoncée avec tant de vigueur ces jours-ci, c'est que cette quantité de quotas d'importation devrait prochainement grossir de 10 millions de kilogrammes... Un effet direct du libre-échange sur le secteur avicole canadien!

Et tout laisse croire que le ministère des Affaires extérieures se propose de donner 40 % de ces nouveaux 10 millions de kilogrammes aux importateurs historiques, selon leur part respective. Les informations obtenues indiquent que les quatre plus gros importateurs verraient alors leur droit d'importation grossir de 500 000 kilogrammes, soit 10 fois plus que les petits importateurs!

Les demandes

Selon l'*Association des abattoirs avicoles du Québec inc.*, le gouvernement fédéral peut difficilement défendre une politique qui a pour conséquence d'avantager certains citoyens au détriment d'autres et ainsi créer deux classes de Canadiens.

Elle se joint donc au *Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles* qui réclame que:

1) les quotas d'importation ne soient détenus que par les transformateurs et surtransformateurs qui sont responsables de l'approvisionnement du marché;

2) les nouveaux 10 millions de kilogrammes doivent être répartis selon les parts de marché et non selon la base historique;

3) tous les efforts doivent être déployés pour que l'ensemble des quotas d'importation soient dorénavant alloués en fonction des parts de marché;

4) toutes les allocations autres qu'originales devraient être uniquement sur une base annuelle afin qu'elles ne deviennent pas permanentes et qu'elles reflètent plus justement l'évolution des activités des détenteurs sur le marché.

Parmi les organismes qui dénoncent cet état de fait, on trouve:
— Fédération des producteurs de volailles du Québec.
— Union des producteurs agricoles.

— Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles.
— Coopérative Fédérée de Québec.

— Fédération canadienne de l'Agriculture.

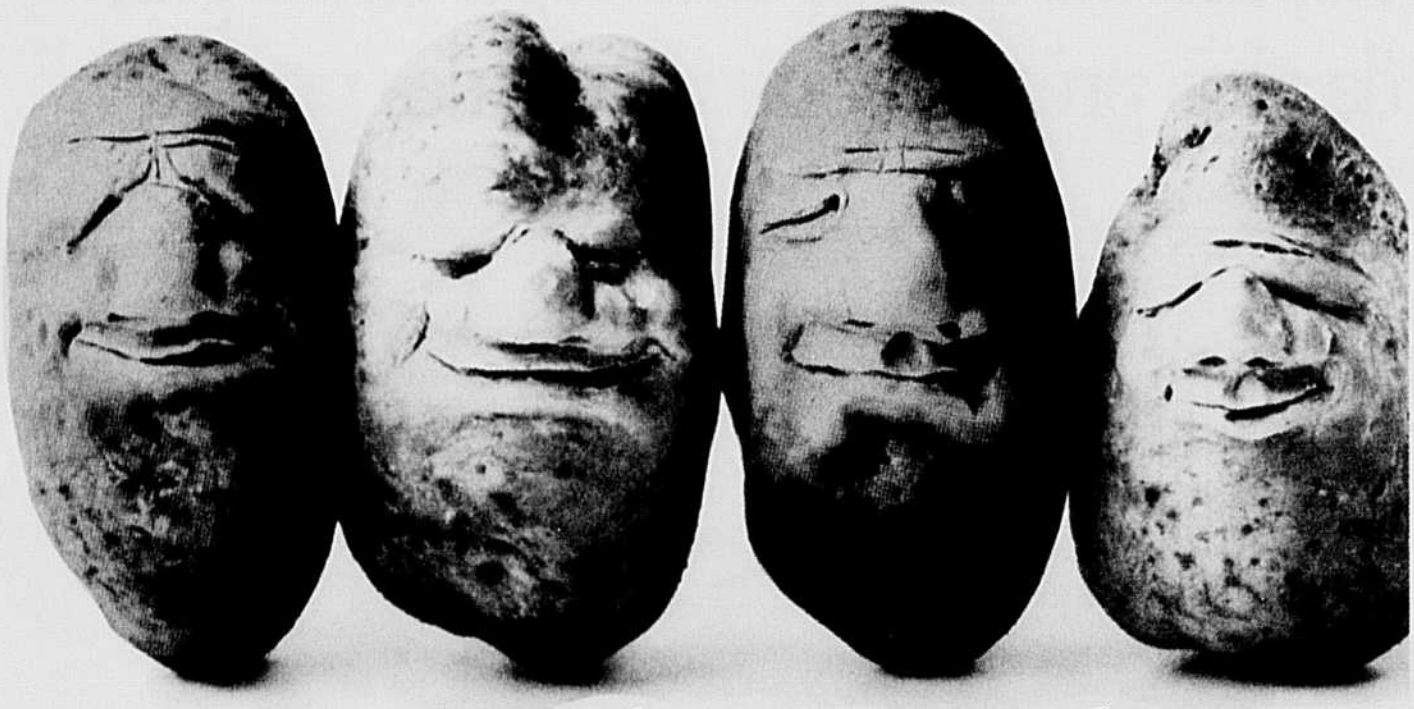

Notre panel d'experts explique la vérité sur Sencor.

Il y avait peut-être certaines choses que vous ne saviez pas sur l'herbicide SENCOR®, c'est pourquoi nous avons demandé au panel des meilleurs experts en pommes de terre de tout vous expliquer.

Ils vous diront, par example, que les résidus ne sont pas un problème (quand le Sencor est utilisé selon le mode d'emploi) sur les céréales semées au printemps. Et, bien que ce ne soit pas très connu, le Sencor est très efficace quand on l'applique avant l'émergence sur les pommes de terre nouvelles et rouges. Vous pouvez aussi l'appliquer en toute confiance sur la variété Shepody avant l'émergence, mais pas après.

Utilisé tôt après l'émergence, le Sencor est plus efficace si on le vaporise l'après-midi ou en début de soirée par une journée ensoleillée. Les rayons de soleil renforcent l'enzyme qui maintient les pommes de terre saines.

Quand on y pense bien, il n'y a pas meilleur que le Sencor pour éliminer les graminées et les mauvaise herbes à feuilles larges. Il est meilleur, en fait, que n'importe quel autre herbicide.

Vous pouvez l'incorporer avant les semis, le pulvériser l'émergence ou après la levée pour la plupart des variétés de pommes de terre, et il est offert sous forme liquide, granulaire et en nouveaux sachets Sencor Solupak™.

Le Solupak est constitué de granules sans poussière dans un sachet soluble dans l'eau qui se dissout dans le réservoir de votre pulvérisateur. Fini les problèmes pour vous débarrasser des contenants contaminés.

Pour plus de renseignements, il vous suffit de remplir et de poster ce coupon. Les patates chaudes, on en fait notre affaire.

JE VEUX SAVOIR LA VÉRITÉ SUR SENCOR.

Postez à: Chemagro Limited, 256 Britannia Road East, Mississauga, Ontario, Canada L4Z 1S6

Veuillez demander à mon représentant de Sencor de me fournir des renseignements supplémentaires.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville ou bureau de poste: _____

Province: _____

Code postal: _____ Téléphone: _____

Quand on parle de patates, on parle de SENCOR

Un signe de notre intérêt pour votre sécurité. Toujours lire l'étiquette avant d'utiliser le produit.

Chemagro CHEMAGRO LIMITED 256 Britannia Road East, Mississauga, Ontario, Canada L4Z 1S6

® SENCOR est une marque déposée de Bayer AG Germany.

OUVERTURE

Maître ALAIN BEAULIEU
notaire, est heureux d'annoncer à sa clientèle l'ouverture de son étude au:

5185, rue Rideau
Quartier Les Saules
Québec
(dans l'édifice des Fédérations de l'UPA de Québec)

De plus, Me Beaulieu a exercé la profession d'avocat plusieurs années dans la région de Québec. On peut rejoindre Me Beaulieu au:

(418) 871-9905